



TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA

Document de référence relatif à l'exercice 2025

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 24/09/2026 sous la référence EN/EM/030/2026.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie :

A la date d'enregistrement du présent document de référence, l'AMMC a visé la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie. Ledit dossier est composé :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 21 février 2023 sous la référence EN/EM/007/2023 et disponible sur le lien suivant : <https://tgcc.ma/informations-financieres/billets-de-tresorerie/>

Ladite mise à jour a été visée par l'AMMC sous la référence VI/EM/029/2026.

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas d'authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

Sommaire

Abréviations.....	5
I. Définitions.....	7
PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	8
I. Le Président du Conseil d'Administration.....	9
II. Les Commissaires Aux Comptes.....	10
III. Les Conseillers Financiers	12
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière	13
PARTIE II - PRESENTATION GENERALE DE TGCC	14
I. Informations relatives à l'Emetteur.....	15
PARTIE III - ACTIVITE DE TGCC	75
I. Historique de TGCC	76
II. Appartenance à un Groupe	78
III. Secteur d'activité de TGCC.....	142
IV. Approvisionnement.....	169
V. Informations environnementales et sociales.....	173
VI. Stratégie d'investissement et moyens techniques	194
PARTIE-IV - SITUATION FINANCIERE.....	201
I. Rapports des commissaires aux comptes	202
II. Principaux indicateurs.....	224
III. Analyse des comptes annuels.....	227
IV. Analyse des comptes trimestriels.....	300
PARTIE V. PERSPECTIVES	302
I. Perspectives de développement du marché du BTP au Maroc et à l'international	303
II. Orientations stratégiques de TGCC	303
III. Prévisions du Groupe TGCC	306
PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUES.....	310
I. Risque lié à la demande et à l'environnement économique	311
II. Risque concurrentiel.....	311
III. Risque lié à l'exécution des marchés et à la sous-traitance	311
IV. Risque lié à la main d'œuvre.....	311
V. Risque de contrepartie	312
VI. Risque afférent à la fluctuation des prix des matières premières.....	312
VII. Risque lié à la hausse des taux d'intérêts.....	312
VIII. Risque lié à l'accès au financement.....	312
IX. Risque lié aux exigences réglementaires.....	312
X. Risque lié aux pays.....	312

XI.	Risque de change	312
XII.	Risque lié à l'Homme clé	313
XIII.	Risque lié à l'endettement	313
XIV.	Risque lié à la concentration sectorielle	313
XV.	Risque lié à la concentration du chiffre d'affaires	313
PARTIE VII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....		315
I.	Faits exceptionnels.....	316
II.	Litiges et affaires contentieuses	316
PARTIE VIII – ANNEXES.....		318
I.	Liste de qualifications de TGCC.....	319
II.	Autres documents	321

Abréviations

AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
APC	Association Professionnelle des Cimentiers
ASMN	Avances sur marchés nantis
AT	Analyse Technique
AWB	Attijariwafa Bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDT	Bons du Trésor
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BMC	Banque Marocaine du Commerce et l'Industrie
BP	Banque Populaire
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CA	Crédit Agricole
CAC	Commissaire Aux Comptes
CCG	Caisse Centrale de Garantie (actuellement Tamwilcom)
CDEF	Cautiion Définitive
CDM	Crédit Du Maroc
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CPROV	Cautiion Provisoire
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CREDOC	Crédit documentaire
CRA	Cautiion Restitution d'Acompte
CRG	Cautiion Retenue de Garantie
CV	Curriculum Vitae
DGA	Directeur Général Adjoint
DRH	Direction des Ressources Humaines
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
DSCR	Debt Service Coverage Ratio
ESG	Ecole Supérieur de Gestion
ESTP	Ecole Spéciale des Travaux Publics
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
EUR	Euro
MEUR	Millions d'euros
F CFA	Franc CFA
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
GIE	Groupeement d'Intérêt Economique
GRI	Global Reporting Initiative (Initiative Mondiale sur les Rapports de Performance)
ha	Hectares
HCP	Haut-Commissariat au Plan
HSE	Hygiène, Sécurité et Environnement
HT	Hors Taxes
IDE	Investissements Directs Etrangers

IDEI	Investissements Directs Etrangers dans le secteur de l'Immobilier
IGA	Institut Supérieur de Génie Appliqué
IGR	Impôt Général sur le Revenu
IPO	Initial Public Offering (Introduction en Bourse)
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
ISO	Organisation Internationale de Normalisation
KFCFA	Kilofrancis CFA
KMAD	Milliers de Dirhams
KGNF	Kilofrancis guinéens
KW	Kilowatt
LGV	Ligne à Grande Vitesse
KWh	KiloWatheure
MAD	Dirham Marocain
MCP	Mediterrania Capital Partners
MEC	Mise En Chantier
MGNF	Millions de francs guinéens
MFCFA	Millions de francs CFA
OND	Office National des Aéroports
PAQ	Plan Assurance Qualité
PV	Procès-verbal
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
STAM	Société de Travaux Agricoles Marocains
TCE	Tous Corps d'Etat
TVP	Titres et Valeurs de Placement

Définitions

Carnet de commande	Le carnet de commande correspond à l'ensemble des commandes enregistrées et non réalisées. Il représente donc le chiffre d'affaires à réaliser dans le futur.
Commande enregistrée	Une commande est enregistrée dans le carnet de commande dès lors que l'un des critères suivants est rempli : ▪ Signature du marché contractuel ; ▪ Réception d'une notification d'adjudication ; ▪ Réception d'une lettre d'intention (<i>letter of intent</i> ou LOI) ; ▪ Réception d'un ordre de service ; ▪ Signature du protocole d'accord. Toutes les commandes sont répertoriées dans le système d'information du Groupe.
Déboursé sec	Le déboursé sec désigne les dépenses nécessaires à l'exécution d'un ouvrage, sans compter la marge à dégager. Ces frais correspondent en général au prix de revient de la main d'œuvre, au prix d'achat des matériaux et les charges relatives à la sous-traitance.
Emetteur ou Société	TGCC SA.
Formation brute de capital fixe	La FBCF, ou formation brute de capital fixe, est l'agrégat qui mesure, en comptabilité nationale, l'investissement (acquisition de biens de production) en capital fixe des différents agents économiques résidents.
Gros œuvre	Appellation qui désigne l'ensemble des travaux qui soutiennent l'édifice en construction et qui lui assurent à la fois sa stabilité et sa solidité.
Groupe	TGCC SA ainsi que l'ensemble des filiales de la Société.
Mise en chantier	Une construction est considérée comme mise en chantier (ou commencée) lorsque le maître d'ouvrage fournit une déclaration d'ouverture de chantier (DOC).
Prise de commande	Les prises de commande sur une période correspondent aux nouvelles commandes prises et enregistrées sur cette même période.
Ratio h/m³	Ratio permettant de suivre la productivité des ouvriers sur chantier en phase de réalisation des structures gros œuvre en divisant le nombre d'heures dépensés par les m ³ de béton mis en œuvre.
Second œuvre	Les travaux de second œuvre regroupent tout ce qui relève de l'aménagement et de l'équipement d'un ouvrage (isolation thermique, enduits de façades, cloisons, etc.).
Tous corps d'état	Les travaux impliquant l'usage de la totalité des corps de métiers du bâtiment et des travaux publics.

PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Président du Conseil d'Administration

Identité

Dénomination ou raison sociale	Travaux Généraux de Construction de Casablanca
Représentant légal	M. Mohammed BOUZOUBAA
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 23 88 93
Adresse électronique	Mohammed.Bouzoubaa@tgcc.ma

Attestation du Président Directeur Général sur le document de référence relatif à l'exercice 2025

Le président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de TGCC. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohammed BOUZOUBAA

TGCC S.A

Président Directeur Général

II. Les Commissaires Aux Comptes

Identité

Dénomination et raison sociale	Audicis	Fidaroc Grant Thornton	HDID & Associés
Qualité	Commissaire aux comptes	Commissaire aux comptes	Commissaire aux comptes
Représentant légal	M. Mohammed BOUMESMAR	M. Tarik MAAROUF	M. Mohammed HDID
Les CAC ayant audité les comptes de TGCC	M. Mohammed BOUMESMAR	M. Faïçal MEKOUAR	M. Mohammed HDID
Fonction	Associé gérant	Associé	Associé
Adresse	158, Angle Boulevard D'Anfa Et Rue Mohammed El Moqri, - Casablanca	7, Boulevard Driss Slaoui 20160 - Casablanca	4, rue Maati Jazouli (Ex-rue Friol) - 20 000 Casablanca Maroc
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 94 74 74	+212 5 22 54 48 00	+ 212 5 22 39 78 51
Numéro de fax	+ 212 5 22 94 74 77	+212 5 22 29 66 70	+ 212 5 22 39 78 52
Adresse électronique	m.boumesmar@audicis.ma	faical.mekouar@ma.gt.com	m.hdid@hdid.ma
Premier exercice soumis au contrôle	1 ^{er} janvier 2012	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2025
Date de nomination / renouvellement des commissaires aux comptes	AGO qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021	AGO qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023	AGO qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024
Premier exercice soumis au contrôle dans le cadre du mandat actuel	Exercice 2022	Exercice 2024	Exercice 2025
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024	Date de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026	Date de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027

Attestation de concordance des Commissaires Aux Comptes sur les informations comptables et financières contenues dans le document de référence relatif à l'exercice 2025

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Audicis, Fidaroc Grant Thornton au titre des exercices clos au 31/12/2023 et au 31/12/2024 et par nos soins au titre de l'exercice clos au 31/12/2025 ;
- les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Audicis, Fidaroc Grant Thornton au titre des exercices clos au 31/12/2023 et au 31/12/2024 et par nos soins au titre de l'exercice clos au 31/12/2025 ;
- les états de synthèse annuels consolidés pro forma tels qu'audités par nos soins au titre de l'exercice clos au 31/12/2024.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Mohammed HDID

HDID & Associés

Associé

Faïçal MEKOUAR

Fidaroc Grant Thornton

Associé

III. Le Conseiller Financier

Identité

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	Borj Attijari, B1 Asie, Boulevard Main Street, Casablanca Finance City, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 42 94 30
Numéro de fax	+212 5 22 47 64 32
Adresse électronique	i.berrada@attijari.ma

Attestation du conseiller financier sur le document de référence relatif à l'exercice 2025

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité conjointe et solidaire. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de TGCC à travers :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de TGCC et recueillis lors des due diligences effectuées auprès de celui-ci ;
- L'analyse des comptes annuels sociaux et consolidés en normes comptables marocaines de TGCC relatifs aux exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- L'analyse des comptes annuels sociaux des filiales de TGCC relatifs aux exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de TGCC pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de TGCC pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024, 2024PF et 2025 ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et 2025 ;
- Les rapports de gestion de TGCC relatifs aux exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- Les procès-verbaux des conseils d'administration, assemblées générales ordinaires, extraordinaires et mixtes relatifs aux exercices 2023, 2024, 2025 et pour l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du document de référence ;
- Analyse des comptes consolidés pro-forma relatifs à l'exercice 2024 ;
- Les prévisions financières fournies par le management de TGCC.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de TGCC. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ni commerciale entre Attijari Finances Corp. d'une part et Groupe TGCC d'autre part, hormis (i) le mandat de conseil qui les lie, (ii) les lignes de crédits bancaires contractées par Groupe TGCC dans le cadre de son activité courante auprès de Attijariwafa Bank.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Mohammed Idriss BERRADA

Directeur Général

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

Prénom et nom	Mme. Fatima Zahra BOUZOUBAA
Fonction	Directrice Administrative et Financière
Adresse	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Numéro de téléphone	+ 212 522 23 88 93
Numéro de fax	+ 212 5 22 23 88 96
Adresse électronique	fatimazahra.Bouzoubaa@tgcc.ma

PARTIE II - PRESENTATION GENERALE DE TGCC

V. Informations relatives à l'Emetteur

Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Travaux Généraux de Construction de Casablanca
Siège Social	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Téléphone	+212 (0) 5 22 23 88 93
Fax	+212 (0) 5 22 23 88 67
Site Web	www.tgcc.ma
Forme juridique	Société Anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	2 octobre 1991
Durée de vie	99 ans
Numéro d'inscription au registre de commerce	63.907 Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	Selon l'article 2 des statuts de TGCC, la Société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : • La conception et la réalisation de tous travaux de bâtiment et de génie civil ainsi que de toute activité annexe ; • L'exécution, directement ou indirectement, de tous travaux relevant du domaine de la construction et de l'aménagement mobilier ; • L'acquisition, la vente de biens immeubles ainsi que de toute opération entrant dans le cadre de la promotion immobilière ; • La prise de participation par voie de droit dans des sociétés existantes ou en formation ayant un objet similaire ou connexe ; • Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
Capital social au 31 décembre 2025	« 346 743 320 MAD, composé de 34 674 332 actions d'une valeur nominale de 10 MAD chacune entièrement souscrites et libérées toutes de même catégorie.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Textes législatifs et réglementaires applicables à TGCC	De par sa forme juridique, la Société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n°81-99, 23-01, 20-05, 78-12, 20-19, 19-20 et 96-21. De par son

activité, TGCC est régie par le droit marocain et notamment :

- Loi n°39-08 formant code des droits réels promulguée par le dahir n°1-11-178 du 25 hijja (22 novembre 2011) telle que modifiée et complétée.
- Loi n°12-90 relative à l'urbanisme (promulguée par le dahir n°1-92-31 en date du 15 hijja 1412 (17 juin 1992), telle que modifiée et complétée par la loi n°66-12 relative à la répression des infractions dans le secteur de l'urbanisme et de la construction (promulguée par le dahir n°1-16-124 en date du 21 kaada (25 août 2016).

Loi n°25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements (promulguée par le dahir n°1-92-7 en date du 15 hijja 1412 (17 juin 1992)), telle que modifiée et complétée par la loi n°66-12 relative à la répression des infractions dans le secteur de l'urbanisme et de la construction (promulguée par le dahir n°1-16-124 en date du 21 kaada (25 août 2016).

- Les dispositions applicables du Dahir 12 septembre 1913 tel que modifié et complété portant Code des obligations et des contrats.

De son statut de société cotée à la Bourse de Casablanca et en tant qu'émetteur de billets de trésorerie, TGCC sera soumise aux dispositions suivantes :

- Le Dahir portant loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- Le Dahir portant loi 43-12 relative à l'AMMC ;
- Le règlement général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ;
- Les circulaires de l'AMMC en vigueur ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02) ;
- Le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001, et par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Le Dahir n°1-16-151 du 25 août 2016 portant promulgation de la loi n° 19-14

	relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; • Le Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ; • Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié et complété par la loi n°46-06. • Le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables.
Régime fiscal	La société TGCC est régie par la législation fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'IS. Ses opérations sont soumises à la TVA au taux de 20%.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

Source : TGCC

Capital social

Composition du capital

Au 31/12/2025, TGCC est dotée d'un capital social de 346 743 320 MAD, composé de 34 674 332 actions d'une valeur nominale de 10 MAD.

Historique du capital

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social de TGCC entre 2018 et 2025 :

Évolution du capital social de TGCC

Date	Nature de l'opération	Capital social avant opération	Nombre d'actions émises/cédées	Prix par action (MAD)	Prime d'émission (MAD)	Montant de l'augmentation de capital en nominal (MAD)	Montant de l'opération (prime incluse)	Capital social après opération (MAD)	Valeur Nominale (MAD)
08/01/2018	Cession d'actions de M. Mohammed Bouzoubaa à MC II Concrete	260 000 000	260 000	1 154	n.a	-	300 000 000	260 000 000	100
08/01/2018	Augmentation du capital par apport en numéraire relative à l'entrée de MC II Concrete au capital de TGCC	260 000 000	43 333	1 154	45 666 482	4 333 300	49 999 782	264 333 300	100
20/06/2019	Augmentation de capital par conversion d'obligations convertibles A détenues par MC II Concrete	264 333 300	173 333	1 038	162 666 700	17 333 300	180 000 000	281 666 600	100
10/09/2021	Augmentation de capital par conversion d'obligations convertibles B détenues par MC II Concrete	281 666 600	126 730	158	7 327 000	12 673 000	20 000 000	294 339 600	100
16/12/2021	Introduction en bourse de TGCC par augmentation du capital par l'émission de 2 205 890 actions	294 339 600	2 205 890	136	277 942 140	22 058 900	300 001 040	316 398 500	10 (*) Réduction de la valeur nominale de 100 à 10 MAD
28/07/2025	Augmentation du capital social réservée au public par émission de 3 034 482 nouvelles actions	316 398 500	3 034 482	725	2 169 654 630	30 344 820	2 199 999 450	346 743 320	10

Source : TGCC

Introduction en bourse au compartiment de cotation « F » du marché principal par augmentation et cession de capital

Le Conseil d'Administration du 19 novembre 2021, faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 novembre 2021, a notamment décidé d'introduire en bourse la Société par :

- Augmentation de capital pour un montant de 300 001 040 dirhams, par l'émission de 2 205 890 actions à un prix de souscription par action de 136 dirhams après réduction de sa valeur nominale (dont 10 dirhams à titre de nominal et 126 dirhams à titre de prime d'émission) ;
- Cession de 2 205 890 actions à un montant de 300 001 040 de dirhams, soit un prix de cession par action de 136 dirhams après réduction de sa valeur nominale.

A l'issue de cette opération, le nouveau capital de la Société a été porté de 294 339 600 MAD à 316 398 500 MAD, divisé en 31 639 850 actions de 10 MAD chacune entièrement libérées.

Augmentation du capital social réservée au public par émission de 3 034 482 nouvelles actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Le Conseil d'Administration, faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 juillet 2025, a notamment décidé :

- Augmentation de capital réservée au public pour un montant de 2 199 999 450 dirhams, par émission de 3 034 482 actions à un prix de souscription par action de 725 dirhams (dont 10 dirhams à titre de nominal et 715 dirhams à titre de prime d'émission) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

A l'issue de cette opération, le nouveau capital de la Société a été porté de 316 398 500 MAD à 346 743 320 MAD, divisé en 34 674 332 actions d'une valeur nominale de 10 MAD.

Evolution de l'actionnariat

Sur les cinq dernières années, la structure de l'actionnariat de TGCC a évolué comme suit :

Nombre de titres et droits de vote	2021		2022		2023		2024		2025	
	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
M. Mohammed BOUZOUBAA	23 399 950	74,00%	23 399 950	74,00%	23 399 950	74,00%	23 399 950	74,00%	21 140 814	60,97%
Flottant	5 031 780	15,90%	5 031 780	15,90%	6 643 182	21,00%	8 239 840	26,00%	13 533 458	39,03%
MC II Concrete	3 208 060	10,10%	3 208 060	10,10%	1 596 658	5,00%	-	-	-	-
Autres actionnaires	60	0,00%	60	0,00%	60	0,00%	60	0,00%	60	0,00%
Total	31 639 850	100,00%	31 639 850	100,00%	31 639 850	100,00%	31 639 850	100,00%	34 674 332	100,00%

Source : TGCC

Franchissements de seuils de participation

Jusqu'au 31 décembre 2025, l'historique des franchissements de seuil enregistrés sur les titres de TGCC se présente comme suit :

Date de franchissement	Déclarant	Quantité de titres	Cours (MAD)	Seuil franchi	Sens	Intention du Déclarant
26-juin-23	MC II Concrete	894 434	140,03	10%	Baisse	MC II Concrete envisage d'arrêter ses cessions sur la valeur TGCC durant les six mois qui suivent ce franchissement du seuil
18-avr-24	MC II Concrete	1 596 658	300,00	5%	Baisse	MCII Concrete Ltd déclare ne plus détenir aucune action TGCC
28-Juil-25	M. Mohammed Bouzoubaa	21 140 814	725,00	66,66%	Baisse	M. Mohammed Bouzoubaa déclare détenir 21 140 814 actions TGCC, soit 61% du capital de ladite société

Source : TGCC

Franchissement à la baisse du seuil de participation de M. Mohammed Bouzoubaa

Suite à l'augmentation de capital de TGCC, M. Mohammed Bouzoubaa a déclaré avoir franchi directement à la baisse, suite à un effet de dilution, le seuil de participation de 66,66% dans le capital de ladite société. Suite à cette opération, M. Mohammed Bouzoubaa déclare détenir 21 140 814 actions TGCC, soit 61% du capital de ladite société.

Sortie de MC II Concrete du capital de TGCC

Le 18 avril 2024, MCII Concrete a cédé sur le marché central 1 596 658 actions TGCC au cours unitaire de 300 dirhams, franchissant directement à la baisse le seuil de 5% de participation. À l'issue de cette opération, MCII Concrete a déclaré ne plus détenir aucune action TGCC. Cette sortie a été qualifiée de sortie naturelle, intervenant après une période d'investissement de six ans, conforme au cycle habituel d'un fonds de capital-investissement.

Actionnariat actuel

Le tableau ci-dessous présente l'actionnariat de TGCC S.A. au 12 juin 2026 :

Actionnaires	Nombre de titres	Nombre de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Bouzoubaa Fatima	10	10	0,00%
Nazih Cherkaoui Meryem	10	10	0,00%
Bouzoubaa Abla	10	10	0,00%
Berrada Mohammed Saad	10	10	0,00%
Mohammed Réda Jaafar Senoussi	10	10	0,00%
M. Hatim BEN AHMED	10	10	0,00%
Mohammed Bouzoubaa	21 140 814	21 140 814	60,97%

Flottant ¹	13 533 458	13 533 458	39,03%
Total	34 674 332	34 674 332	100,00%

Source : TGCC

À noter qu'en 2025, TGCC a réalisé une augmentation de capital de 2,2 milliards de dirhams (émission de 3 034 482 actions nouvelles au prix de 725 dirhams, réservée au public afin de renforcer le flottant boursier). Cette opération, destinée notamment au remboursement du crédit relais ayant financé l'acquisition de 60% de STAM-VIAS, s'est traduite par une dilution mécanique de la participation de M. Mohammed Bouzoubaa, qui est passée de 66,8% à 60,97% du capital, son nombre d'actions détenues (21 140 814) restant inchangé. Le flottant est en conséquence passé de 33,2% à 39,03% du capital.

Informations relatives à Mohammed Bouzoubaa (66 ans)

Mohammed Bouzoubaa est le Directeur Général de TGCC et le Président de son conseil d'administration. Après des études à l'école des Ponts et Chaussées et quelques années passées au sein d'autres sociétés de construction, il décide à 31 ans, de créer TGCC en 1991.

Quelques années après le lancement de ses activités et après la livraison des premiers chantiers, TGCC décroche son premier grand chantier en 1999, le stade de Fès. Suite à cela, TGCC renforce son carnet de commandes de différents projets d'envergure (stades, gares, hôtels, aéroports, projets résidentiels divers, etc.) et franchit le cap du milliard de dirhams de chiffre d'affaires en 2010. En 2013, M. Mohammed Bouzoubaa accompagne TGCC dans le lancement de son activité à l'international et développe ainsi des activités au Gabon, puis en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

En 2018, M. Mohammed Bouzoubaa ouvre le capital de TGCC à MC II Concrete Ltd, une SPV (*Special Purpose Vehicle*) détenue par un consortium d'investisseurs (Proparco, DEG, South Suez TGCC Ltd et MC III à travers les deux véhicules MC III Spanish Fund F.C.R et MC III Concrete Ltd), et gérée par Mediterrania Capital Partners. Cette opération avait pour objectif d'accompagner la Société dans son développement à l'international, de renforcer ses activités et d'améliorer la gouvernance au sein du Groupe.

Une présentation des autres mandats de M. Mohammed Bouzoubaa est présentée dans la section I.4.3.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration.

Capital potentiel de TGCC

Aucune opération sur le capital n'est prévue à la date d'enregistrement de ce document de référence.

Négociabilité des titres de capital

TGCC S.A. est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 16 décembre 2021 sous le ticker « TGC ».

L'opération d'introduction en bourse s'est faite par l'émission de 2 205 890 actions et la cession de 2 205 890 actions à un prix de souscription par action de 136 dirhams.

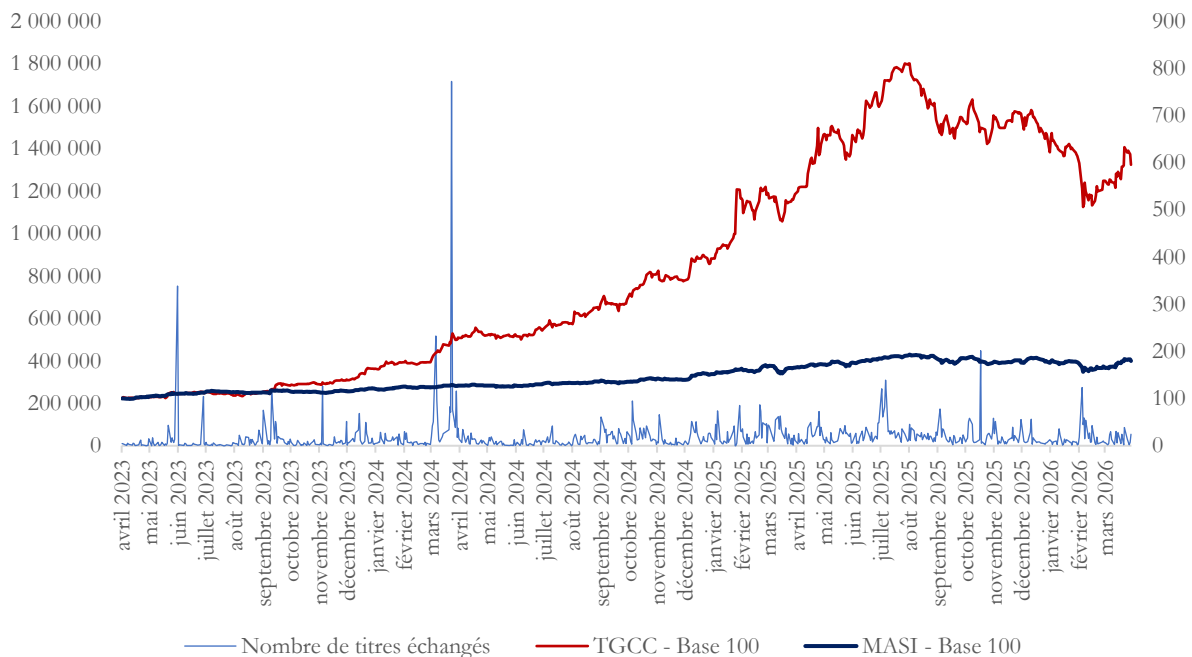
Le titre de TGCC S.A. est coté sur le marché principal, compartiment « Principal F » de la Bourse de Casablanca.

¹ A la connaissance de l'émetteur, aucun actionnaire ne dépasse 3% du capital de la Société

Les actions TGCC sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions TGCC.

Il est à noter qu'aucune suspension de la cotation de l'action de TGCC n'a été observée depuis l'introduction en bourse.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de TGCC du 27/04/2023 au 24/04/2026 :



Source : Bourse de Casablanca

Le cours boursier de l'action « TGCC » s'est apprécié de +495% sur la période allant du 27 avril 2023 au 24 avril 2026, passant de 134 MAD à 795 MAD. Sur l'année 2025, le cours boursier est passé de 510 MAD à 906 MAD, enregistrant une progression de +78%, du fait de :

- La performance financière du groupe qui a vu le chiffre d'affaires du groupe et l'EBITDA progresser de respectivement, 5,6% et 30,8% entre 2024 et 2025 ;
- Un contexte macro-économique favorable marqué notamment par la baisse du taux directeur de Bank Al-Maghrib à 2,25% en mars 2025, suivi de meilleures performances du marché financier (hausse du MASI de +25% sur l'année 2025), stimulée notamment par une hausse des volumes échangés à la bourse de Casablanca ;
- La tenue de la CAN 2025 et la perspective de la Coupe du Monde 2030 au Maroc confortent le positionnement de TGCC sur des marchés porteurs : construction de stades et d'équipements sportifs, ainsi que projets liés aux transports, à l'immobilier, à l'hôtellerie et aux infrastructures urbaines.

	Période		Cours de début de période	Dernier cours	Performance
	De	A			
1 mois	24/03/2026	24/04/2026	725,0	795,0	9,66%
2 mois	24/02/2026	24/04/2026	825,5	795,0	-3,69%
3 mois	23/01/2026	24/04/2026	879,0	795,0	-9,56%

Source : Bourse de Casablanca

Les principaux indicateurs d'évolution du cours de bourse du titre TGCC sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

	2023	2024	2025
Nombre d'actions composant le capital	31 639 850	31 639 850	34 674 332
Plus haut - cours de clôture (MAD)	187	495,5	1 082,0
Plus bas - cours de clôture (MAD)	110	188	514,1
Cours Moyen Pondéré (MAD)	155,68	325,27	834,70
Capitalisation boursière moyenne	4 925 691 848	10 291 494 010	28 942 664 920

Source : Bourse de Casablanca

$$(1) \text{ Cours Moyen Pondéré} = \frac{\sum(\text{cours de clôture} \times \text{Quantité échangée})}{\text{Quantité échangée totale}}$$

$$(2) \text{ Capitalisation boursière moyenne} = \text{Cours Moyen Pondéré} \times \text{Nombre d'actions}$$

Le cours le plus haut et le plus bas par mois du titre TGCC de l'année 2025 :

En MAD	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	Juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	558,0	725,8	733,0	732,0	900,0	905,0	1 035,0	1 082,0	1 036,0	961,0	980,0	947,0
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	510,0	558,0	640,1	635,2	732,4	809,6	870,0	1 032,0	885,0	870,0	853,9	895,0

Source : Bourse de Casablanca

Le cours le plus haut et le plus bas par trimestre depuis T4-2023 du titre TGCC jusqu'au 31/03/2026 :

En MAD	T4 - 2023	T1 - 2024	T2 - 2024	T3 - 2024	T4 - 2024	T1 - 2025	T2 - 2025	T3 - 2025	T4 - 2025	T1 - 2026
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	187	255	334	424	495	733	905,0	1 082,0	980,0	950,0
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	147	188	263	301	381	510	635,2	870,0	853,9	676,0

Source : Bourse de Casablanca

Volume quotidien moyen et volume global des transactions – En MAD :

En MAD	2022	2023	2024	2025
Volume quotidien moyen	2 288 734	2 621 526	13 339 267	44 265 039
Volume global	581 338 438	652 759 947	3 281 459 590	10 889 199 505

Source : Bourse de Casablanca

Volume des transactions mensuel sur les 6 derniers mois (depuis 01/10/2025 jusqu'au 31/03/2026) :

En MAD	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26
Volume mensuel des transactions	854 149 843	1 137 893 543	694 618 207	456 830 806	376 876 225	732 215 407

Source : Bourse de Casablanca

Politique de distribution des dividendes

Dispositions statutaires

Selon l'article 26 des Statuts relatif à l'affectation des résultats :

« Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale et descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice net diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire des exercices précédents.

Après approbation des états de synthèse de l'exercice et constatation de l'existence de sommes distribuables, l'assemblée ordinaire détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Tout dividende distribué en violation des dispositions du présent article est un dividende fictif.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution ou l'affectation de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

La mise en paiement des dividendes doit intervenir dans un délai maximum de neuf (9) mois après la clôture de l'exercice.

Dividendes distribués

En MAD, sauf si indiqué	2023	2024	2025
Résultat social (en MMAD)	309,3	420,7	717,6
Dividendes distribués au titre de l'exercice (en MMAD)	237,3	363,9	520,1
Taux de distribution (%)	77%	86%	72%
Nombre d'actions	31 639 850	31 639 850	34 674 332
Valeur nominale (en MAD)	10	10	10
Résultat net par action (en MAD)	9,8	13,4	20,7
Dividende par action au titre de l'exercice (en MAD)	7,5	11,5	15,0

Source : TGCC

La politique de distribution de dividendes de TGCC SA tient compte de nombreux facteurs, notamment la performance opérationnelle, les perspectives économiques et sectorielles ainsi que les prévisions de trésorerie. L'objectif étant de distribuer aux actionnaires un montant compris entre 50% et 100% du résultat net par an.

TGCC SA a distribué 77% du résultat net de 2023 (soit 237,3 MMAD) et 86% au titre de l'exercice 2024 (soit 363,9 MMAD).

Au titre de l'année 2025, TGCC SA a décidé de distribuer 72% du résultat net (soit 520,1 MMAD), équivalant à un dividende de 15,0 MAD par action.

Endettement

Dette privée

Programme d'émission de billets de trésorerie

Le Conseil d'Administration de TGCC a autorisé en date du 15 novembre 2022 un programme de Billets de Trésorerie pour un plafond de 500 MMAD.

Au 30/06/2026, l'encours global des tirages s'établit à 360 MMAD, correspondant au tirage du 04/08/2025 encore en cours. Durant l'année 2025, TGCC a procédé à deux tirages, d'un montant respectif de 40 MMAD et 360 MMAD, dont le détail se présente comme suit :

Date du tirage	Code ISIN	Montant (En KMAD)	Encours au 30/06/2026	Date d'échéance	Spread	Taux facial
08/03/2023	MA0001410986	50 000	-	08/06/2023	74	3,74%
20/03/2023	MA0001411000	50 000	-	20/06/2023	74	3,74%
04/04/2023	MA0001411034	50 000	-	04/07/2023	76	3,76%
25/04/2023	MA0001411067	50 000	-	25/07/2023	80	3,80%
25/07/2023	MA0001411307	150 000	-	25/10/2023	69	3,69%
15/09/2023	MA0001411406	50 000	-	15/12/2023	70	3,70%
29/01/2024	MA0001411547	120 000	-	29/07/2024	80	3,82%
29/01/2024	MA0001411539	90 000	-	29/01/2025	90	3,98%
13/05/2024	MA0001411596	100 000	-	13/11/2024	80	3,77%
13/05/2024	MA0001411588	190 000	-	12/05/2025	90	3,96%
04/08/2025	MA0001411786	40 000	-	04/02/2026	80	2,98%
04/08/2025	MA0001411794	360 000	360 000	04/08/2026	90	3,09%

Source : TGCC

Emissions obligataires

TGCC a procédé en juillet 2024, à une émission obligataire ordinaire, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de 450 000 000 MAD. L'opération a été structurée en une seule tranche à taux révisable et remboursable par amortissements annuels linéaires sur une période de 4 ans. TGCC vise à travers cette nouvelle émission obligataire à : (i) financer son plan de développement et (ii) de diversifier ses sources de financement en optimisant leurs coûts. Les caractéristiques de cette émission sont résumées dans le tableau suivant :

Emetteur	Tranche	Date d'émission	Prime de risque à l'émission	Valeur à l'émission (en KMAD)	Encours au 31/12/2025 (en KMAD)	Échéance	Modalités de remboursement	Fréquence d'amortissement	Taux contractuel	Taux révisée
TGCC	Tranche unique	22/07/2024	110 pbs	450 000	337 500	22/07/2028	Amortissement annuel linéaire en quatre (4) échéances	Annuelle	Révisable annuellement : 3,88% pour la première année	3,30% applicable à partir du 22 juillet 2026

Source : TGCC

Emissions obligataires décidées par le Conseil d'administration et non encore réalisées

Le Conseil d'Administration de TGCC S.A., réuni le 18 septembre 2026, a décidé le principe d'une émission obligataire par placement privé d'un montant global de 1 500 000 000 MAD. À la date d'enregistrement du présent document de référence, cette émission n'a pas encore été réalisée.

Dettes bancaires

Les tableaux ci-dessous, présentent les caractéristiques des principaux contrats de crédit bancaire du Groupe :

Contrats Moyen et Long Terme

N°	1
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	Attijariwafa Bank
Date de conclusion du contrat	Octobre 2020
Montant du contrat	100 000 KMAD (totalement débloqué)
Objet de l'emprunt	Crédit Relance (Crédit moyen terme)
Durée	84 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	27 MMAD
Dont moins d'un an	17 MMAD
Dont plus d'un an	10 MMAD
Date d'échéance	Octobre 2027
Mode de remboursement	Échéances mensuelles
Sûretés /Hypothèques	Échéances mensuelles : - Damane Relance PME à hauteur de 80% du CMT - Contrat de crédit relance - Nantissement de fonds de commerce en 9ème rang à hauteur de 100 MMAD en faveur d'Attijariwafa Bank - Délégation des indemnités d'assurance sinistre couvrant le fonds de commerce à hauteur de 10 MMAD
Principaux covenants financiers	Engagement de ne verser aucun dividende au cours de l'année 2020

Source : TGCC

N°	2
Emprunteur	TG PREFA
Prêteur	BMCI
Date de conclusion du contrat	Septembre 2020
Montant du contrat	10 000 KMAD
Objet de l'emprunt	Crédit Relance (Crédit moyen terme)
Durée	84 mois dont 12 mois de différé sur le principal

Reste à rembourser au 31/12/2025	5 065,6 KMAD
Dont moins d'un an	1 607,9 KMAD
Dont plus d'un an	3 457,7 KMAD
Date d'échéance	Octobre 2028
Mode de remboursement	Échéances mensuelles
Sûretés /Hypothèques	Aval CCG à hauteur de 85% du montant global du CMT soit 8 500 000 MAD.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

Contrats à Court Terme

N°	3
Emprunteur	TGEM
Prêteur	Wafasalaf
Date de conclusion de contrat	26/12/2022
Montant du contrat	267 KMAD
Objet de l'emprunt	Emprunt pour financer l'acquisition d'un véhicule
Durée	48 mois
Reste à rembourser 31/12/2025	94 KMAD
Dont à moins d'un an	80 KMAD
Dont à plus d'un an	14 KMAD
Date d'échéance	10/02/2027
Mode de remboursement	Échéances mensuelles
Caution	M. Bouzoubaa Mohammed
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

N°	4
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	Attijariwafa Bank
Date de conclusion du contrat	15/10/2020 (Renouvelé en 18/04/2025)
Montant du contrat	2 117 851 000 (Deux Milliards cent Dix Sept Millions Huit Cent Cinquante et Un Mille Dhs) - Caisse : 80 000 000 MAD

	- Escompte : 40 000 000 MAD ; - ASM public : 23 000 000 MAD ; - Crédit documentaire à vue : 10 000 000 MAD ; - Caution Restitution d'acompte (*) : 500 000 000 MAD ; - Caution provisoire (*) : 500 000 000 MAD ; - Caution définitive (*) : 500 000 000 MAD ; - Caution Retenue de Garantie (*) : 500 000 000 MAD ; - Cautions Diverses : 435 281 000 MAD ; - Cautions Etrangères : 120 570 000 MAD ; - Caution Retenue de Garantie : 90 000 000 MAD ; - Caution Restitution d'Acompte : 260 000 000 MAD ; - Caution définitive : 84 000 000 MAD - Caution Retenue de Garantie : 196 000 000 MAD ; - Caution Restitution d'Acompte : 279 000 000 MAD.
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit (facilité de caisse, escompte commercial, cautions administratives)
Durée	7 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	01/01/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Souscription d'un multirisque Tijari option M avec Délégation en faveur de la BCM à hauteur de 2 000 000 MAD ; - Souscription d'un Familicompte option O au nom de Bouzoubaa Mohammed ; - Nantissement de fonds de commerce n° 63907 en 1er rang à hauteur de 1 000 000 MAD ; - Caution solidaire de Mr Bouzoubaa Mohammed à hauteur de 29 300 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohammed à hauteur de 43 400 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohammed à hauteur de 18 900 000 MAD ; - Nantissement du fonds de commerce n° 63907 en 4ème rang à hauteur de 10 000 000 MAD ; - Nantissement du fonds de commerce n° 63907 en 5ème rang à hauteur de 15 000 000 MAD ; - Délégation des indemnités d'assurance sinistre couvrant FDC à hauteur de 5 000 000 MAD ; - Nantissement du fonds de commerce n° 63907 en 6 ème rang à hauteur de 5 000 000 MAD consistant en Sté TGCC Estimé à 1 MAD sis CASABLANCA ; - Engagement du client de couvrir en cas de mise en jeu ;

	- Nantissement de Marchés ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohammed à hauteur de 431 781 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohammed à hauteur 71 963 000 MAD ; - Production d'un document relatif à la domiciliation du marché phase 3 construction Lycée d'excellence de Rabat de 2 000 000 000 MAD ; - Production d'un document relatif à convention tripartite AFM/AWB et TGCC (marché lycée d'excellence de Rabat) ; - Production d'un document relatif à convention de crédit AWB ; - Formalisation d'un Avenant relatif a la convention de crédit de fonctionnement à hauteur de 1 560 244 000 MAD ; - Production d'un document relatif à un Engagement du Client de s'exécuter en cas de mise en jeu des cautions RG de 23 000 000 000 MAD de la période 2000-2014.
--	--

Principaux covenants financiers	Néant
--	-------

Source : TGCC

N°	5
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	Société Générale
Date de conclusion du contrat	Novembre 2020 (Renouvelé en novembre 2021 et en Août 2024)
Montant du contrat	- Découvert : 40 000 000 MAD ; - Ligne spécifique additionnelle Credispot : 50 000 000 MAD ; - Escompte papier commercial : 20 000 000 MAD ; - Caution marché : 220 000 000 MAD - Cautions diverses : 3 000 000 MAD - Cautions provisoires (de soumission) : 40 000 000 MAD
Objet de l'emprunt	Découvert bancaire, escompte papier commercial et cautions diverses
Durée	1 an renouvelable
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	30/06/2025
Mode de remboursement	In fine

Sûretés /Hypothèques	- Nantissement fonds de commerce en 10ème rang à hauteur de 20 000 000,00 MAD ; - Nantissement fonds de commerce et matériel en 2ème rang à hauteur de 10 500 000,00 MAD ; - Nantissement de fonds de commerce et matériel en 3ème rang à hauteur de 11 500 000,00 MAD ; - Délégation d'assurance et incendie à hauteur de 42 000 000,00 MAD ; - Aval et cautions de M. MOHAMMED BOUZOUBAA à hauteur de 10 500 000,00 MAD ; - Aval et caution de M. MOHAMMED BOUZOUBAA à hauteur de 11 500 000,00 MAD ; - Aval et caution de M. MOHAMMED BOUZOUBAA à hauteur de 9 000 000,00 MAD ; - Ouverture du crédit hypothécaire en 1er rang sur réquisition n°963/49 à hauteur de 2 700 000,00 MAD ; - Billet à ordre (Spot de 50.000.000,00 MAD)
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	6
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
Date de conclusion du contrat	01/05/2023 avenant au 03/08/2023
Montant du contrat	102 000 000 MAD
Objet de l'emprunt	Financement des marchés suivants : - Marché conclu entre l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) de Benguerir et l'Emprunteur d'un montant 148 116 195,03 MAD HT - Marché conclu entre OCP S.A et l'Emprunteur d'un montant de 22 076 505,12 MAD HT - Marché conclu entre la société Hôtelière de Benguerir (SHB), l'Emprunteur et la société CEGELEC d'un montant total de 635 544 605,47 MAD HT, dont la part de TGCC est de 302 458 198,63 MAD HT
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat

Sûretés /Hypothèques	Cession des créances professionnelles. La Cession transfère à CIH BANK les sûretés qui garantissent La créance.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	7
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	BANQUE CENTRALE POPULAIRE
Date de conclusion du contrat	17/02/2010 avenant au 26/12/2025
Montant du contrat	- Facilité de caisse : 100 000 000 MAD - Credit spot : 50 000 000 MAD - Escompte papier commercial : 20 000 000 MAD - Cautions administratives : 600 000 000 MAD - Caution Administratives/Garantie a première demande : 250 000 000 MAD - Salle des Marchés Spot et à Terme : 100 000 000 MAD - Spot ponctuel : 300 000 000 MAD - Caution définitive : 24 247 150 MAD - Caution de retenue de Garantie : 56 576 684 MAD - Préfinancement Marché : 120 000 000 MAD
Objet de l'emprunt	Renouvellement des lignes de crédit (facilité de caisse, SPOT, escompte commercial, cautions administratives)
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	434 496 833,82 MAD
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	30/04/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	Néant
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	8
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CREDIT AGRICOLE DU MAROC

Date de conclusion du contrat	25/04/2019, avenant N°5 : 03/2026
Montant du contrat	Total : 670 000 000 MAD - Facilité de caisse : 110 MMAD - Escompte papier commercial : 60 MMAD - Cautions administratives : 500 MMAD
Objet de l'emprunt	Renouvellement/réaménagement des lignes de crédit (facilité de caisse, escompte commercial, cautions administratives).
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	385 566 182,25 MAD
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Contrat de crédit - Nantissement du fonds de commerce en son rang en faveur du CAM à hauteur de 40 000 000 MAD - Billet à ordre de 50 000 000 MAD
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	9
Emprunteur	TGCC Guinée SAU
Prêteur	Banque Populaire Maroco-Guinéenne
Date de conclusion du contrat	30/01/2023
Montant du contrat	- Découvert : 1 500 000 000 GNF - Ligne de crédit : 5 000 000 000 GNF - Ligne LC : 4 500 000 EUR Ligne Spécifiques dans le Cadre de marché du Palais Med V de la République de Guinée : - Caution RAD : 3 184 368,14 EUR - Caution Définitive : 796 092,04 EUR
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	36 mois pour la ligne de leasing et 12 mois pour les autres
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-

Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	30/06/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Nantissement du Marché Orange - Garantie à première demande de la BCP couvrant l'ensemble des engagements (sauf ligne LC) - Convention de crédit - Lettre de Confort Groupe TGCC - Confirmation de la validité de la facture ou décompte - Gage espèce de 100% du montant de la LC à constituer avant l'ouverture - Lettre de Confort de la maison mère TGCC SA - Domiciliation des contrats objet des cautions - Délégation d'assurance tous risque en faveur de la BPMG sur les financements en leasing
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

Taux d'intérêt : le prêt est assorti d'un % d'intérêt correspondant à 7% l'an hors T.A.F

N°	10
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	Société Générale
Date de conclusion du contrat	08/12/2023
Montant du contrat	- Cautions Définitive : 20 120 000 MAD ; - Cautions de retenue de garanties : 16 531 000 MAD.
Objet de l'emprunt	Renouvellement/réaménagement des lignes de crédit (cautions administratives)
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	31/01/2024
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	Néant
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	11
Emprunteur	TGCC S.A

Prêteur	Bank Of Africa
Date de conclusion du contrat	14/02/2025
Montant du contrat	I- Renouvellement avec réaménagement des lignes de fonctionnement et modification de taux : - Facilité de caisse : 80 000 000 MAD ; - Escompte commercial : 20 000 000 MAD ; - Spot : 50 000 000 MAD ; - Retenue de garantie : 60 000 000 MAD ; - Cautions provisoires : 60 000 000 MAD ; - Cautions définitives : 60 000 000 MAD ; - Restitution d'acompte : 5 000 000 MAD ; II-Mise en place OND 1-Marché Parking souterrain de Rabat : 40 637 000 MAD III-Mise en place OND 2-(ONDA/Groupe OCP/Ministère de l'équipement/Autres) : 200 000 000 MAD IV-Mise en place OND 3-Les Marchés du Groupe OCP : 210 000 000 MAD V-Prorogation des ONDs : - Prorogation OND - Marché 2ème extension UM6P (OCP) : 3 490 000 MAD ; - Prorogation OND - Marché 1ère extension UM6P (OCP) : 27 500 000 MAD ; - Prorogation OND - Marché UM6P (OCP) : 24 000 000 MAD. VI-Rappel des ONDs en cours : - Rappel OND - JESA-MPH SAP LOT GC : 101 000 000 MAD - Rappel OND - Marché CFG Bank : 306 215 000 MAD.
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit (facilité de caisse, escompte commercial, cautions administratives)
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	601 536 769,17 MAD
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	31/12/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Engagement de domiciliation des encaissements du marché JESA -MPH SAP LOT GC ; - Billet à ordre ; - Engagement du client de nantir le marché de la construction d'un parking souterrain ; - Engagement de nantissement des marchés ;

	- Engagement de domiciliation des encaissements des marchés concernés ; - Nantissement de fonds de commerce au 3ème rang et délégation d'assurance y afférent, à hauteur de 1 000 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Mohammed Bouzoubaa, à hauteur de 25 000 000 MAD ; - Engagement de TGCC de domicilier leur quote part sur le compte ouvert dans nos guichets, en garantie de la ligne OND Marché ANP 1 -Retenue de garantie de 24 000 000 MAD ; - Nantissement marchés publics ANP2 ,en garantie de la ligne OND ,Marché ANP2-Retenue de garantie de 7 000 000 MAD ; - Engagement de domiciliation des encaissements du marché conclu avec UM6P Benguerir , en garantie de l'OND ; - Engagement de domiciliation des encaissements du marché 1ère extension, conclu avec UM6P Benguerir , en garantie de la ligne OND ; - Engagement de domiciliation des encaissements du marché 2ème extension conclu avec UM6P Benguerir, en garantie de la ligne OND.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	12
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CFG BANK
Date de conclusion du contrat	19/02/2024, avenant N°1 : 03/06/2025
Montant du contrat	127 000 000 MAD
Objet de l'emprunt	Facilité de caisse
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	Néant
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	13
Emprunteur	Groupeement TGCC
Prêteur	BMCI
Date de conclusion du contrat	16/10/2025
Montant du contrat	CAUTIONS MARCHES : 89 500 000 MAD Avec sou limites : - Caution définitive de 21 000 000 MAD - Caution retenue de garantie de 48 500 000 MAD - Caution restitution d'acompte de 20 000 000 MAD
Objet de l'emprunt	CAUTIONS MARCHES
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	12 mois après la réception définitive des travaux
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	Néant
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	14
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CDM
Date de conclusion du contrat	16/01/2024
Montant du contrat	- Facilité de Caisse : 40 000 000 MAD - Découverts mobilisés : 75 000 000 MAD - Escompte Papier Commercial Maroc : 30 000 000 MAD - Cautions provisoires : 15 000 000 MAD - Ligne multiple : Cautions sur marchés/OCP/Crédit par acceptation : 25 000 000 MAD - Financement leasing : 40 000 000 MAD - Lignes spécifiques marchés publics/OCP et filiales : 300 000 000 MAD - Ligne de Livraison : 2 000 000 MAD
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois

Reste à rembourser au 31/12/2025	404 040 413,92 MAD
Dont moins d'un an	404 040 413,92 MAD
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	06/04/2027
Mode de remboursement	-
Sûretés /Hypothèques	- Nantissement de marchés publics ou domiciliations si marché OCP/JESA - CPS de M.BOUZOUBAA MOHAMMED à hauteur de 10 000 000 MAD
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	15
Emprunteur	TGCC Côte d'Ivoire
Prêteur	Bank Of Africa Côte d'Ivoire (BOA - CI)
Date de conclusion du contrat	12/03/2025
Montant du contrat	- Ligne d'autorisation de découvert : 1.000.000.000 Francs CFA équivalent de 16 330 000 MAD (*) - Ligne d'autorisation de découvert : 1.000.000.000 Francs CFA équivalent de 16 330 000 MAD (*) - Ligne Mixte de caution de soumission /Avance de démarrage : 3 000 000 000 Francs CFA équivalent de 48 990 000 MAD (*) - Ligne de Caution de Garantie : 2 500 000 000 Francs CFA équivalent de 40 825 000 MAD (*) - Ligne de Crédit-bail : 1 745 939 667 Francs CFA équivalent de 28 511 194,76 MAD (*)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	20/08/2025
Mode de remboursement	-
Sûretés /Hypothèques	- Constitution D'un dépôt à hauteur de 40% du montant de la caution d'avance de démarrage à la réception de fonds - Constitution D'un dépôt à hauteur de 20% du montant de la caution de retenue de garantie - Lettre de Confort de la maison mère TGCC

	- Domiciliation des marchés financés - Engagement de domiciliation des flux proportionnel
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

**Taux BAM au 31/12/2025, 1 FCFA = 0,01633 MAD*

N°	16
Emprunteur	TGCC SUCCURSALE Côte d'Ivoire
Prêteur	Bank Of Africa Côte d'Ivoire (BOA - CI)
Date de conclusion du contrat	19/06/2025
Montant du contrat	- Ligne d'autorisation de découvert : 100 000 000 Francs CFA équivalent de 1 633 000 MAD (*) - Ligne de crédit documentaire : 1 000 000 000 Francs CFA équivalent de 16 330 000 MAD (*) - Ligne d'avance sur décompte : 2 000 000 000 Francs CFA équivalent de 32 660 000 MAD (*)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	08/02/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Constitution d'une provision de 100% du montant de chaque LC - Constitution d'un dépôt de 10% du montant de chaque avance consentie sur décompte - Nantissement du marché de construction du marché de gros et demi gros de Yopougon au profit de la BOA-CI - Cautionnement solidaire et indivisible de la maison mère - Engagement de domiciliation des règlements du marché de construction
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

**Taux BAM au 31/12/2025, 1 FCFA = 0,01633 MAD*

N°	17
Emprunteur	TGCC Côte d'Ivoire

Prêteur	SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE
Date de conclusion du contrat	13/02/2025
Montant du contrat	- Découvert : 300 000 000 Francs CFA équivalent de 4 899 000 MAD (*) - Avances sur factures : 500 000 000 Francs CFA équivalent de 8 165 000 MAD (*) - Crédit-bail : 500 000 000 Francs CFA équivalent de 8 165 000 MAD (*) - Cautions de marchés : 3 500 000 000 Francs CFA équivalent de 57 155 000 MAD (*) - Cautions diverses : 500 000 000 Francs CFA équivalent de 4 899 000 MAD (*) - Lettre de Crédit : 1 000 000 000 Francs CFA équivalent de 16 330 000 MAD (*)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	30/07/2025
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Lettre de confort de la maison mère TGCC SA à hauteur de l'ensemble des facilités - Engagement de Domiciliation des marchés
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

*Taux BAM au 31/12/2025, 1 FCFA = 0,01633 MAD

N°	18
Emprunteur	TGCC Côte d'Ivoire
Prêteur	SOCIETE Ivoirienne de Banque
Date de conclusion du contrat	22/09/2025
Montant du contrat	- Découvert : 500 000 000 Francs CFA équivalent de 8 165 000 MAD (*) - Lettre de Crédit : 1 000 000 000 Francs CFA équivalent de 16 330 000 MAD (*) - EPS : 2 000 000 000 Francs CFA équivalent de 32 660 000 MAD (*)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois

Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	30/09/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Lettre de confort de la maison mère TGCC SA - Engagement de Domiciliation des marchés
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

**Taux BAM au 31/12/2025, 1 FCFA = 0,01633 MAD*

N°	19
Emprunteur	TGCC Côte d'Ivoire
Prêteur	BSIC-Cote d'ivoire
Date de conclusion du contrat	22/10/2024
Montant du contrat	- Cautions de marché : 5 250 000 000 Francs CFA équivalent de 85 732 500 MAD (*) - Lettre de Crédit : 2 500 000 000 Francs CFA équivalent de 40 825 000 MAD (*) - Découvert : 200 000 000 Francs CFA équivalent de 3 266 000 MAD (*)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	22/10/2025
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Nantissement des marchés - Engagement de Domiciliation des marchés - Constitution d'un dépôt de garantie - Garantie autonome de la maison mère TGCC SA
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

**Taux BAM au 31/12/2025, 1 FCFA = 0,01633 MAD*

N°	20
Emprunteur	TGCC Côte d'Ivoire
Prêteur	BRIDGE BANK GROUP CI
Date de conclusion du contrat	25/11/2025
Montant du contrat	- Cautions de marché : 2 000 000 000 Francs CFA équivalent de 32 660 000 MAD (*) - Lettre de Crédit : 1.000.000.000 Francs CFA équivalent de 16 330 000 MAD (*) - Découvert : 400 000 000 Francs CFA équivalent de 6 532 000 MAD (*) - Escompte : 1 000 000 000 Francs CFA équivalent de 16 330 000 MAD (*)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	25/11/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Lettre d'intention de la société mère TGCC SA - Nantir au profit de la banque le solde d'un compte de dépôt
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

*Taux: BAM au 31/12/2025, 1 FCFA = 0,01633 MAD

N°	21
Emprunteur	TGCC Côte d'Ivoire
Prêteur	BANQUE ATLANTIQUE CI
Date de conclusion du contrat	30/01/2025
Montant du contrat	- Cautions de marché : 1 500 000 000 Francs CFA équivalent de 32 660 000 MAD (*) - Lettre de Crédit : 1 000 000 000 Francs CFA équivalent de 16 330 000 MAD (*) - Découvert : 200 000 000 Francs CFA équivalent de 3 266 000 MAD (*) - Avance sur décompte : 800 000 000 Francs CFA équivalent de 13 064 000 MAD (*)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit

Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	31/12/2025
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Lettre de confort de la maison mère TGCC SA - Engagement de Domiciliation des marchés - Nantissement des marchés - Engagement du client à supporter tout dépassement
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

*Taux BAM au 31/12/2025, 1 FCFA = 0,01633 MAD

N°	22
Emprunteur	TGCC Guinée SAU
Prêteur	ECOBANK
Date de conclusion du contrat	13/11/2025
Montant du contrat	- Ligne de crédit à court terme : 1 000 000 000 GNF - Ligne d'ouverture de Lettre de crédit : 3 000 000 EUR - Ligne de Découvert : 1 500 000 000 GNF
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	Une année à compter de la date de mise en place
Mode de remboursement	A partir des recettes issues des contrats à financer
Sûretés /Hypothèques	Néant
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	23
Emprunteur	TGCC Guinée SAU

Prêteur	LA NSIA BANQUE Guinée
Date de conclusion du contrat	25/02/2025
Montant du contrat	Crédit Spot : 15 000 000 000 Francs guinéés
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	6 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	6 mois à compter de la date de sa mise en place
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Lettre de confort de la maison mère TGCC SA - Billet à ordre - Domiciliation irrévocable du contrat de construction du complexe diplomatique - Assurance multirisque professionnelle chez NSIA Assurance - Le courrier d'engagement lié au respect du virement mensuel pour la couverture des intérêts du Spot - Déposit progressif
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	24
Emprunteur	TGEM
Prêteur	ATTIJARI Wafa Bank
Date de conclusion du contrat	17/06/2025
Montant du contrat	Montant Global du crédit : 15 000 000,00 MAD : - Caisse : 3 000 000,00 MAD - Crédoc à vue : 1 000 000,00 MAD - Caution Provisoire : 4 000 000,00 MAD (NC) - Caution Définitive : 4 000 000,00 MAD (NC) - Caution R.Garantie : 2 000 000,00 MAD (NC) - Caution R.Acompte : 2 000 000,00 MAD (NC)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-

Date d'échéance	31/05/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Souscription de 1 Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 8 000 000 MAD - Engagement écrit du client d'augmenter le capital social - Engagement du Client
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	25
Emprunteur	TG PREFA
Prêteur	ATTIJARI Wafa Bank
Date de conclusion du contrat	20/11/2025
Montant du contrat	Montant Global du crédit : 15 000 000,00 MAD : - Caisse : 6 000 000,00 MAD - Crédit à vue : 3 000 000,00 MAD - Caution Diverse : 6 000 000,00 MAD (NC)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	31/07/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Souscription de 1 Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 9 000 000 MAD - Engagement du Client - Souscription de 1 Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 6 000 000 MAD - Signature de la Convention de crédit de fonctionnement
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	26
Emprunteur	TG ALU
Prêteur	ATTIJARI Wafa Bank

Date de conclusion du contrat	18/12/2025
Montant du contrat	Montant Global du crédit : 23 000 000,00 MAD : - Caisse : 8 000 000,00 MAD - Escompte Commercial : 8 000 000,00 MAD - Crédoc à vue : 3 000 000,00 MAD (NC1) - CPA-CRD.P/ACCEP : 3 000 000,00 MAD (NC1) - DPA Crédoc import : 3 000 000,00 MAD (NC1) - Caution Provisoire : 10 000 000,00 MAD (NC2) - Caution Définitive : 10 000 000,00 MAD (NC2) - Caution R.Garantie : 10 000 000,00 MAD (NC2) - Caution R.Acompte : 10 000 000,00 MAD (NC2)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	30/11/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Délégation des indemnités d'assurance dues en cas d'incendie couvrant FDC à hauteur de 7 000 000,00 MAD - Souscription de 1 Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 3 000 000,00 MAD - Nantissement du Fonds de Commerce N°477 225 en 1er Rang à Hauteur de 7 000 000,00 MAD - Engagement du client - Signature de la Convention de crédit de fonctionnement - Formalisation d'un avenant à la convention de crédit de fonctionnement à hauteur de 19 000 000,00 MAD - Souscription d'un Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 4 000 000 MAD - Souscription d'un Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 12 000 000 MAD - Augmentation et libération préalable du capital à hauteur de 5 000 000,00 MAD par CCA - Engagement du client : Transférer le FDC MAX en juin 2026 - Engagement du client : Maintenir les résultats dans l'affaire
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	27
-----------	----

Emprunteur	TG Cover
Prêteur	ATTIJARI Wafa Bank
Date de conclusion du contrat	18/12/2025
Montant du contrat	Montant Global du crédit : 18 000 000,00 MAD - Caisse : 10 000 000,00 MAD - Crédoc à vue : 2 000 000,00 MAD - Caution Provisoire : 6 000 000,00 MAD (NC) - Caution Définitive : 6 000 000,00 MAD (NC) - Caution R.Garantie : 6 000 000,00 MAD (NC) - Caution R.Acompte : 6 000 000,00 MAD (NC)
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	30/11/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Souscription d'un Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 4 000 000 MAD - Signature de la Convention de crédit de fonctionnement - Souscription d'un Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 9 000 000 MAD - Souscription d'un Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 5 000 000 MAD
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	28
Emprunteur	TG WOOD
Prêteur	ATTIJARI Wafa Bank
Date de conclusion du contrat	17/06/2025
Montant du contrat	Montant Global du crédit : 7 000 000,00 MAD - Caisse : 2 000 000,00 MAD - Crédoc à vue : 2 000 000,00 MAD - Caution Provisoire : 3 000 000,00 MAD (NC) - Caution Définitive : 3 000 000,00 MAD (NC) - Caution R.Garantie : 1 500 000,00 MAD (NC) - Caution R.Acompte : 1 500 000,00 MAD (NC)

Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	31/05/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Souscription de 1 Billet à ordre avalisés par TGCC totalisant 7 000 000 MAD - Engagement écrit du client d'augmenter le capital social à hauteur de 1 000 000,00 MAD - Engagement du client :Ne pas nantir le FDC
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	29
Emprunteur	TGCC Sénégal
Prêteur	Bank Of Africa
Date de conclusion du contrat	26/05/2023
Renouvellement n°1	01/07/2024
Renouvellement n°2	07/04/2025
Renouvellement n°3	21/11/2025
Montant du contrat	Découvert : - Montant : 50 millions FCFA ; - Durée : 12 mois à compter de la date de mise en place ; - Taux : 0,7 % l'an Hors TAF. Avance sur décomptes certifiés : - Montant : 150 millions FCFA ; - Durée : 12 mois à compter de la date de mise en place ; - Taux : 0,7% l'an Hors TAF ; Crédit relais : - Montant : 300 millions de FCFA ; - Durée : 12 mois à compter de la date de mise en place ; - Taux : 0,7% l'an Hors TAF ; - Usance : 60 jours ; - Condition : Non cumulable à la ligne d'ocd-aval. Caution sur Marché (Fortes) : - Montant : 2 000 millions FCFA ;

	- Durée : 12 mois à compter de la date de mise en place ; - Commissions : 0,5% l'an Hors TAF par trimestre indivisible. OCD / AVAL : - Montant : 300 millions de FCFA ; - Durée : 12 mois à compter de la date de mise en place ; - Commissions : 01% l'an Hors TAF par trimestre indivisible.
Objet de l'emprunt	Concours bancaires (DPE/MAK/AC/MN/968/2025)
Durée	12 mois
Reste à rembourser au 31/12/2025	-
Dont moins d'un an	-
Dont plus d'un an	-
Date d'échéance	12 mois sauf la ligne crédit-bail à 36 mois
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	Garanties détenues : - Une lettre de confort de la société mère TGCC SA ; - Nantissement des marchés 2SPH et Verlune respectivement de 2 600 millions FCFA et de 415 millions FCFA ; - Engagement de domiciliation irrévocable et/ou nantissement des marchés à financer ; - Dépôt de 3 mois de loyers pour la ligne de crédit-bail soit 1 260 246 FCFA. Garanties proposées : - Renouvellement de la lettre de confort de la société Mère TGCC SA.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

Contrats conclus après le 31/12/2025

N°	30
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
Date de conclusion du contrat	03/02/2026
Montant du contrat	Montant : 235 000 000 DH - Facilité de caisse : 60 000 000 DH (taux 4,75% + TVA)

	- Avances sur droits constatés : 40 000.000 DH (taux 4,75% + TVA) - CREDOC à vue/terme, Refinancement devises/dirhams : 20 000 000 DH (réduit de 40M à 20M ; conditions différenciées : 25% des conditions normales pour CREDOC, Euribor/Libor+150 pb pour refinancement devises, 4,75% pour refinancement dirhams) - Cautions Provisoires : 15 000 000 DH (commission 0,10% + TVA) - Cautions Administratives (Définitives, Restitution d'Acompte, Retenue de Garantie) : 100 000 000 DH (commissions 0,25% pour Définitives/Retenues de Garantie, 0,50% pour Restitutions d'Acompte)
Objet de l'emprunt	Acte de Renouvellement de Crédits, décision CEI n°38/25
Durée	-
Date d'échéance	30/06/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	Maintien de toutes les garanties et sûretés mobilières déjà constituées au profit de CIH pour garantir le principal (235M DH) + intérêts, frais, commissions et accessoires, ainsi que le solde débiteur des comptes bancaires.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	31
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
Date de conclusion du contrat	03/02/2026
Montant du contrat	Montant total : 27 393 KMAD - Caution définitive : 8 218 KMAD (Taux de commission : 0,25% par an à majorer de la TVA) - Caution de retenue de garantie : 19 175 KMAD (Taux de commission : 0,25% par an à majorer de la TVA)
Objet de l'emprunt	Marché n°_N°12/SIE-ANP/2025, conclu entre AGENCE NATIONALE DES PORTS DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET ETUDES (ANP), et l'Emprunteur, relatif à l'exécution des travaux de construction du siège de l'agence nationale des ports, d'un montant de 273 923 439,72 MAD (deux cent soixante treize millions neuf cent vingt-trois mille quatre cent trente-neuf dirhams soixante-douze centimes)toutes taxes comprises.
Durée	12 mois

Date d'échéance	30/06/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	Nantissement des marchés.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	32
Emprunteur	Groupeement TGCC
Prêteur	BMCI
Date de conclusion du contrat	06/04/2026
Montant du contrat	- Facilité de Caisse et Spot/Crédit de trésorerie in fine : 60 000 000 MAD - Caution marchés :(CPROV/CDEF/CRG/CRA): 700 000 000 MAD
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit
Durée	12 mois
Date d'échéance	06/04/2027
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	- Délégation de police d'assurance de crédit privé à hauteur de 3 000 000 MAD - Nantissement des marchés publics
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	33
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	Banque Populaire
Date de conclusion du contrat	25/06/2026
Montant du contrat	500 000 000 MAD Contrat d'affacturage convenu pour un plafond de financement factoring, avec recours et sans notification des débiteurs de 500 MMAD, exclusivement sur le débiteur UM6P (Commission : 0,2 HT Flat du montant TTC de chaque remise de quittance subrogative à la BCP) Taux annuel de financement : 4,30% HT/An
Objet de l'emprunt	Contrat d'affacturage

Durée	12 mois renouvelable avec tacite reconduction
Date d'échéance	-
Mode de remboursement	-
Sûretés /Hypothèques	-
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

N°	34
Emprunteur	TGCC S.A et SGTM
Prêteur	Bank of Africa
Date de conclusion du contrat	En cours de signature
Montant du contrat	600 000 000 MAD Avance de droits constatés de 600 MMAD (Taux d'intérêt : 4,0% HT)
Objet de l'emprunt	Ouverture de crédit en compte à vue
Durée	Une année renouvelable avec tacite reconduction
Date d'échéance	31/03/2027
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés /Hypothèques	Nantissement du marché n°049/26/MA ayant pour objet le financement de la Construction d'une nouvelle zone Terminale à l'Aéroport Casablanca Mohamed V - Construction du nouveau terminal
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

N°	35
Emprunteur	Bank of Africa
Prêteur	TGCC S.A
Date de conclusion du contrat	En cours de signature
Montant du contrat	OND de 1 320 000 000 MAD pour le financement de la Construction d'une nouvelle zone Terminale à l'Aéroport Casablanca Mohamed V - Construction du nouveau terminal : - Caution définitive : 195 000 000 MAD, taux de 0,15%, échéance au 31/12/2030 (F) - Retenue de Garantie : 455 000 000 MAD, taux de 0,15%, échéance au 31/12/2030 (F) - Restitution d'acompte : 20 000 000 MAD, taux de 0,15%, échéance au 31/12/2029 (F)

	- Préfinancement (*) : 650 000 000 MAD, taux de 4,0%, échéance au 31/03/2027 (F)
	Lignes de fonctionnement
	- Facilité de caisse (NC 1) : 80 000 000 MAD, taux de 5,2%, échéance au 30/06/2026 (R) - SPOT (NC 1) : 80 000 000 MAD, taux de 4,65%, échéance au 30/06/2026 (R) - Retenue de Garantie (NC 2) : 60 000 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 30/06/2026 (R) - Cautions provisoires (NC 2) : 60 000 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 30/06/2026 (R) - Cautions définitives (NC 2) : 60 000 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 30/06/2026 (R) - Restitution d'acompte (NC 2) : 60 000 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 30/06/2026 (R) - Escompte commercial : 20 000 000 MAD, taux de 5,2%, échéance au 30/06/2026 (R)
	OND marché CFG - Cautions Retenue de garantie
	- Retenue de garantie : 4 777 000 MAD, taux de 0,5%, échéance au 31/12/2026 (F) - Retenue de garantie : 11 943 000 MAD, taux de 0,5%, échéance au 31/12/2026 (F)
	OND marché JESA - MPH SAP LOT GC d'un montant de 101 000 000 MAD
	- Restitution d'acompte : 75 500 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 30/06/2027 (F) - Retenue de garantie : 25 500 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 30/06/2027 (F)
	OND marché ONCF Gares d'un montant de 100 000 000 MAD
	- Caution provisoire : 100 000 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 30/06/2026 (F)
	OND 2 d'un montant de 180 000 000 MAD
	- Caution provisoire (NC 3) : 180 000 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 31/12/2026 (F) - Caution définitive (NC 3) : 180 000 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 31/12/2026 (F)
	OND 3 d'un montant de 230 000 000 MAD
	- Restitution d'acompte (NC 4) : 230 000 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 31/12/2026 (F) - Retenue de garantie (NC 4) : 230 000 000 MAD, taux de 0,3%, échéance au 31/12/2026 (F)
Objet de l'emprunt	Ouverture de crédit en compte à vue
Durée	Une année renouvelable avec tacite reconduction

Date d'échéance	- Caution définitive et Retenue de Garantie (marché aéroport) : 31/12/2030 (F = Fixe) - Restitution d'acompte : 31/12/2029 (F) - Préfinancement : 31/03/2027 (F) - Lignes de fonctionnement (Facilité de caisse, SPOT, Retenue de Garantie, Cautions, Restitution d'acompte, Escompte commercial) : 30/06/2026 (R = Renouvelable) - Autres OND (CFG, JESA, ONCF, OND 2, OND 3) : échéances variées entre 30/06/2026 et 31/12/2027, selon le cas Fixe (F) ou Renouvelable (R)
Mode de remboursement	-
Sûretés /Hypothèques	- Cautions personnelles et solidaires de M. Mohamed Bouzoubaa à hauteur de 25 000 000 MAD - Engagement de domiciliation des flux du marché avec OCP Green Water pour les cautions délivrées dans le cadre de l'OND 2 - Engagement de domiciliation des flux du marché avec YIM Opportunité 1 (Groupe YAMED) - construction d'un établissement hospitalier privé pour le Groupe AKDITAL (114 000 000 MAD), pour les cautions délivrées dans le cadre de l'OND 3 - Engagement de domiciliation des encaissements du marché JESA - MPH SAP LOT GC - Nantissement du marché n°049/26/MA (Construction d'une nouvelle zone Terminale à l'Aéroport Casablanca Mohamed V) sur le compte Groupement SGTM-TGCC
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

Crédits bancaires en cours de conclusion ou de négociation

A la date d'enregistrement du document de référence, le groupe TGCC n'a aucun contrat de crédit bancaire en cours de conclusion ou de négociation.

Encours de la dette bancaire

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux en-cours de dette du Groupe TGCC au 31.12.2025 :

Au niveau social

Banque	Autres dettes de financement	Crédit d'escompte	Trésorerie - passif	
			Crédits de trésorerie	Banques (Soldes créditeurs)
BOA	-	-	-	-
BCP	-	-	300 000 000	-
CDM	-	-	75 000 000	-
AWB	29 422 683	-	-	21 354 303
CFG (ligne constante)	-	-	-	-
SG	-	-	150 000 000	-

CAM	-	-	-	-
Plusieurs banques succursales TGCC SI	-	15 342 197	400 000 000	18 358
Total par poste comptable	29 422 683	15 342 197	925 000 000	21 372 661

Au niveau consolidé :

Le tableau ci-dessous récapitule les emprunts consolidés auprès des établissements de crédit par entité et par banque au 31.12.2025 :

Entité	Banque	Emprunts auprès des établissements de crédit (En MAD)
TGCC	AWB	29 422 683
STAM	AWB	36 895 064
VIAS	SGMB	563 978
VIAS	AWB	370 593
TG PREFA	BHCI	3 366 973
TGCC GUINEE	-	17 265 000
TGCC CI	BOA COTE D'IVOIRE	-
TGCC SEN	BOA SENEGAL	4 245 799
TGEM	AWB	94 224
Dettes de leasing classées en dettes auprès d'établissements de crédit	Plusieurs contrats de banques	-
Total		92 224 313

Le tableau ci-dessous récapitule la trésorerie – passif consolidée par entité et par banque au 31.12.2025 :

Entité	Banque	Trésorerie-Passif
TGCC S.A	Attijariwafabank	21 372 661
TG PREFA	BMCI	12 934 805
TG COVER	Attijariwafabank	35 840 503
TGEM	Attijariwafabank	17 283 771
TG STEEL	Attijariwafabank	4 832 225
TG WOOD	Attijariwafabank	5 741 851
DECO EXCELL	Attijariwafabank	174 022
	SGMB	538 227
	BMCI	1 714 722
VIAS	Attijariwafabank ZAG	4 304 053
	Banque Populaire TRAM	12 708 288
Total		117 445 128

Source : TGCC

En cours de crédit-bail

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette liée au crédit-bail du Groupe TGCC sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var 23-24	Var 24-25
Encours crédit-bail	265 687	308 160	771 230	15,99%	>100%

Source : TGCC

A fin 2024, l'encours de crédit-bail se situe au niveau de 308,1 MMAD, en hausse de +43 MMAD (+15,99%) par rapport à l'exercice 2023.

A fin 2025, l'encours de crédit-bail se situe au niveau de 771,2 MMAD, en hausse de +463 MMAD (>100%) par rapport à l'exercice 2024.

Evolution de la dette bancaire sociale et consolidée

Le tableau ci-dessous présente la dette de TGCC S.A. sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23- 24	2025	Var. 24- 25
Dettes de financement moyen/long terme	58 589	494 448	>100%	366 923	-25,8%
Dettes de financement court terme	783 660	497 083	-36,8%	961 715	93,5%
Total dette sociale	842 248	991 531	17,7%	1 328 638	34,0%

Source : TGCC

Au niveau social, la dette de TGCC S.A. passe de 842 248 KMAD en 2023 à 991 531 KMAD en 2024 (+17,7%) pour s'établir à 1 328 638 KMAD en 2025 (+34,0%).

Sur la période 2023-2025, la dette moyen/long terme représente en moyenne 28% de la dette totale sociale, contre 72% pour la dette court terme.

Le tableau ci-dessous présente la dette consolidée du Groupe TGCC sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23- 24	2025	Var. 24- 25
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	265 687	308 160	16,0%	771 230	>100%
Emprunts auprès des établissements de crédit	82 154	49 677	-39,5%	92 224	85,7%
Emprunt obligataire	-	450 000	-	337 500	-25,0%
Trésorerie - Passif	864 056	607 927	-29,6%	1 507 587	>100%
Total dette consolidée	1 211 898	1 415 765	16,8%	2 708 541	91,3%

Source : TGCC

Au niveau consolidé, la dette du Groupe TGCC passe de 1 211 987 KMAD en 2023 à 1 415 765 KMAD en 2024, pour s'établir à 2 708 541 KMAD en 2025.

Sur la période 2023-2025, la dette court terme constitue en moyenne 57% de la dette total consolidée.

Engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par TGCC S.A au 31 décembre 2025 :

Actif	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Date d'expiration	Montant couvert (MAD)
Fonds de Commerce & Matériel	Nantissement	SG	26/11/2021	31/01/2027	10 500 000
Créances	Nantissement	BMCE	13/09/2021	12/09/2026	99 826 028
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	13/11/2023	13/11/2028	1 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	12/07/2021	11/07/2026	10 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	14/06/2022	13/06/2027	15 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	CIH	31/05/2023	07/06/2028	40 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	CA	24/04/2024	25/04/2029	40 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	CIH	03/04/2024	11/05/2029	20 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	SG	10/09/2020	10/09/2025	11 500 000
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	09/10/2020	09/10/2025	100 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	SG	26/05/2021	26/05/2026	20 000 000

Source : TGCC

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par les filiales du Groupe TGCC au 31 décembre 2025 :

Actif	Entité	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Date d'expiration	Montant couvert (MAD)
Cautions diverses	TG PREFA	Garantie à première demande	LAFARGE HOLCIM	03/12/2025	03/12/2026	6 000 000
Cautions diverses	TG PREFA	Garantie à première demande	LAFARGE HOLCIM	07/02/2025	07/02/2026	4 000 000
Cautions diverses	TG PREFA	Garantie à première demande	NOVACIM	14/04/2025	14/04/2026	4 000 000
Cautions diverses	TG PREFA	Garantie à première demande	LAFARGE HOLCIM	07/02/2025	07/02/2026	4 000 000
Cautions diverses	TG PREFA	Garantie à première demande	NOVACIM	31/12/2025	31/12/2026	4 000 000
Cautions diverses	TG PREFA	Garantie à première demande	NOVACIM	29/01/2025	29/01/2026	4 000 000
Cautions diverses	TG PREFA	Garantie à première demande	LAFARGE HOLCIM	13/02/2025	13/02/2026	3 000 000
Cautions diverses	TG PREFA	Garantie à première demande	AFRIQUIA SMDC	06/10/2025	06/10/2026	3 000 000

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus par TGCC S.A au 31 Décembre 2025 :

Engagement	Banque	Montant (MAD)
M. Mohammed BOUZOUBAA	Société Générale	31 000 000
M. Mohammed BOUZOUBAA	Crédit du Maroc	10 000 000
M. Mohammed BOUZOUBAA	Bank Of Africa	25 000 000
M. Mohammed BOUZOUBAA	Attijariwafabank	595 344 000
Total aval & caution		661 344 000
Garantie bancaire	Attijariwafabank	1 699 774 821
Garantie bancaire	BCP	434 496 834
Garantie bancaire	BMCE	601 536 769
Garantie bancaire	BMCI	593 790 811
Garantie bancaire	CIH	209 988 301
Garantie bancaire	Crédit Agricole	385 566 182
Garantie bancaire	Crédit du Maroc	404 040 414
Garantie bancaire	SG	548 062 232
Total garantie bancaire		4 877 256 364

Source : TGCC

Notation

Au 31 Décembre 2025, la Société n'a fait l'objet d'aucune notation.

Gouvernance de l'Emetteur

Assemblées générales

Les Statuts reprennent les dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et ne contiennent pas de règles spécifiques en matière de modalités de convocation, de règles de quorum et de majorité des assemblées générales.

Modalités de convocation et conditions d'admission

Les modalités de convocation et les conditions d'admission aux assemblées générales sont décrites à l'article 21 des Statuts.

Conditions d'exercice du droit de vote et conditions du quorum

Les conditions d'exercice du droit de vote et de quorum sont décrites aux articles 22, 23 et 24 des Statuts.

Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuel

Les Statuts ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double.

Conseil d'Administration

Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives aux conseils d'administrations sont décrites aux articles 13, 14, 15 et 16 des Statuts.

Composition du conseil d'administration

Au 12/06/2026, le conseil d'administration de TGCC se compose comme suit :

Administrateur	Date de Dernière nomination	Expiration du mandat d'administrateur	Qualité	Fonction occupée dans TGCC
Mohammed BOUZOUBAA	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général
Meryem Nazih CHERKAOU	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur exécutif	Directrice des Ressources Humaines et Moyens Généraux
Fatima Zahra BOUZOUBAA	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur exécutif	Directrice Administrative et Financière
Abla BOUZOUBAA	27-oct-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026)	Administrateur exécutif	DGA procurement & IT
Mohammed Reda Jaafar SENOUSI	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur exécutif	Directeur Général Délégué
Saad BENDIDI	21-mai-25	2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)	Administrateur non exécutif	-
Hatim Ben AHMED	21-mai-25	2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)	Administrateur non exécutif	-
Ghita BOUZOUBAA	29-septembre 25	2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)	Administrateur exécutif	-
Ghita LAHLOU	29-septembre 25	2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)	Administrateur indépendant	-

		l'exercice clos le 31/12/2030)		
Khalid CHAMI	16-déc-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026)	Administrateur indépendant	-
Mohammed Saad Benjelloun TOUIMI	16-déc-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026)	Administrateur indépendant	-

Source : TGCC

Dans le cadre de la sélection des trois administrateurs aux fonctions d'administrateurs indépendants, TGCC a fait application des critères de définition d'un administrateur indépendant fixés à l'article 41 bis de la loi n°17-95.

Le Conseil d'Administration est composé à hauteur de 45,5% de femmes en conformité avec les mesures transitoires prévus dans la loi 17-95.

À la date du 12/06/2026, TGCC est conforme aux exigences de la loi relative aux sociétés anonymes, notamment celles prévues à l'article 67, relatives à la composition du conseil d'administration et au nombre requis d'administrateurs non exécutifs.

Il est à noter que TGCC s'engage à se conformer aux exigences de la loi relative aux sociétés anonymes, en particulier à celles prévues à l'article 43, concernant la composition du conseil d'administration et le nombre requis d'administrateurs liés à la société par contrats de travail d'ici fin décembre 2026.

Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration

Mohammed Bouzoubaa (66 ans) - Président du Conseil d'Administration

Une présentation du parcours de M. Mohammed Bouzoubaa est présentée dans la section I.2.3 Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Mohammed Bouzoubaa) du présent document de référence.

Les mandats de M. Mohammed Bouzoubaa se présentent comme suit :

Société	Mandat
Abline	Co gérant
Agaly Promo	Co gérant
Aliat Rahma	Co gérant
Akdital Office	Co gérant
Albo Promotion	Co Gérant
ASU Capital	Co gérant
Artorium	Co Gérant
B Distrib	Gérant
B. Invest Holding	Gérant
Babel Tamaris	Co gérant
BFO Foncière	Gérant
BFO Gestion	Gérant
BFO Hospitality	Gérant
BFO Itera	Gérant
BFO Office	Gérant
BFO Partners	PDG
BFO Santé	Gérant
BH Développement	Co gérant
Bina Bayti	Co gérant
Bina Développement	Co gérant
Bina Développement Immobilier	Co gérant
Bina Invest	Gérant
Bina Premium	Co gérant
BIP Partners	Administrateur
Bouskoura Immobilier	Co gérant
Bouskoura Immobilier 2	Co gérant
Carlton Immobilier	Co gérant
Casa Anfa Développement	Co gérant
Chellalate Promo	Co gérant
Crea Immo	Co gérant
Espacio 2005 Maroc	Gérant
Galy Immo	Co gérant
Global South Union	Gérant
Gidm Promo	Co gérant

Groupe Alj & Bouzoubaa	Co gérant
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur/ DG
Groupe International De Management Des Etablissements De Soins	PDG
Ghita BIM	Co gérant
Groupe Soukkania	Co gérant
Hdyat Errahma	Co gérant
Immobilier Forrest	Gérant
Immobilier Soukania	Co gérant
Immoxy	Co gérant
Kenz Tamaris	Co gérant
Lead Premium	Co gérant
Linab	Co gérant
Mbo Développement	Co gérant
Midp Hôtel	Gérant
Mrira Immo	Co gérant
Mme Trading Agency	PDG
Nec Immo	Gérant
Oxy Prom	Co gérant
OS Immo	Co gérant
Pharmaprom	Administrateur
Prime Office	Président Directeur Général
Promo 611	Co-gérant
TGCC Développement Immobilier	Co gérant
TGCC Immobilier	Co gérant
TGCC Réalisations Immobilières	Gérant
TMLOG	Co gérant
TMLOG Park	Co gérant
Villa Van Gogh	Gérant
Yas Développement	Co gérant
MB Patrimoine	Cogérant
TGCC RI	Co gérant
TGCC Immobilier Zenata	Co gérant
TGCC I Patrimoine	Co gérant
TGCC Immobilier Benguerir	Co gérant
Olapark	Co gérant
TGCC I Partenaires	Co gérant
TGCC I Capital Immobilier	Co gérant

Source : TGCC

Meryem Nazih Cherkaoui (54 ans) - Administrateur

Meryem Nazih Cherkaoui a suivi des études en finance à l'ESG Paris ainsi qu'une formation en gestion administrative des ressources humaine chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice des Affaires Générales et Ressources Humaines en 2018. Outre le Groupe TGCC, Meryem Nazih Cherkaoui est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.

Outre TGCC, les mandats de Mme. Meryem Nazih Cherkaoui se présentent comme suit :

Société	Mandat
Artorium	Gérante
Fondation TGCC	Présidente

Fatima Zahra Bouzoubaa (55 ans) - Administrateur

Fatima Zahra Bouzoubaa a poursuivi ses études en finance à l'ESG Paris. Après l'obtention de son diplôme en 1995, elle intègre TGCC la même année. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier de TGCC.

Fatima Zahra Bouzoubaa ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui de TGCC.

Abla Bouzoubaa (29 ans) - Administrateur

Diplômée de l'ECE Paris et de l'ESCP Europe, Abla Bouzoubaa est consultante en services financiers chez Wavestone. Elle a effectué un stage chez Deloitte en Risk Advisory et dispose d'une expérience en Private Equity après son passage chez Meditterania Capital Partners. Elle est aujourd'hui Directrice Générale Adjointe -Développement au sein de TGCC.

Abla Bouzoubaa ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui de TGCC.

Mohammed Reda Jaafar Senoussi (45 ans) - Administrateur

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics (ESTP), Mohammed Reda Jaafar Senoussi a commencé sa carrière en 2004 chez PwC en tant qu'Auditeur, puis en tant qu'Analyste en Transaction Services avant de rejoindre DTZ Asset Management en 2007. En 2010, il rejoint A6 Gestion en qualité de Directeur des Investissements jusqu'à 2013. Il rejoint TGCC cette même année en tant que Directeur Général Adjoint.

Courant 2021, Reda Senoussi a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Adjoint, avec effet en octobre 2021, pour occuper de nouvelles fonctions au sein d'une société de gestion OPCC. Il continuera à occuper ses fonctions en tant qu'administrateur de TGCC et membre du comité de rémunération.

En janvier 2024, Reda Senoussi est nommé Directeur Général Délégué de TGCC.

Outre TGCC, les mandats de M. Reda Senoussi se présentent comme suit :

Société	Mandat
Mediterrania Capital Partners gestion	Administrateur
M Park	Directeur Général
M Office Qca	Directeur Général
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
MS Partners	Directeur Général
Nema invest	Gérant

Source : TGCC

Saad Bendidi (68 ans) - Administrateur

Saad Bendidi est diplômé L'Ecole Centrale, HEC et Sciences Po Paris.

Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice-Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du comité d'investissement de Mediterrania Capital II et III et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires. Les autres mandats de M. Saad Bendidi se présentent comme suit :

Société	Mandat
Al Rajaa – X- Ray center CO.	Président
Cairo Scan Radiology & Labs S.A.E	Président
RayLab Medical KSA	Président
TGIH Jordan	Président
TechnoScan- Radiology Technology center	Président
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur
Africa Select Equity Fund (SICAV) P.L.C.	Administrateur
Development Impact Fund Sicav PLC	Administrateur
Eastern Medical Holding Limited	Administrateur
MC III Scan 1 Ltd	Administrateur
MC III Team Ltd	Administrateur
MC IV Team Malta Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
MCP Group Management Limited (previously known as MCIV LTD.)	Administrateur
MCTeam Ltd.	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur
Olea SPV Limited	Membre du comité d'investissement
Ray-Lab Ltd	Administrateur
Mediterania Capital III (Parallel) LP	Administrateur

Mediterrania Capital III LP	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Ltd	Membre du comité d'investissement
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Gestion	Membre du comité d'investissement
Les Eaux Minerales d'Oulmes	Administrateur indépendant et Président Comité d'Audit
HWM	Administrateur

Source : TGCC

Hatim Ben Ahmed (46 ans) - Administrateur

Après des études en ingénierie à l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration à Harvard Business School, Hatim Ben Ahmed intègre EY tant qu'Auditeur en 2002 avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia tant que Directeur d'Investissement. En 2013, une scission au sein de Riva Y Garcia, menée par l'équipe gérante, dont Hatim Ben Ahmed, donne naissance à Mediterrania Capital Partners (MCP). Hatim Ben Ahmed est à ce titre, membre du comité d'investissement de Mediterrania Capital II and III et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

Les autres mandats de M. Hatim Ben Ahmed se présentent comme suit :

Société	Mandat
MCP Côte d'Ivoire	Gérant
MC IV Money S.A.	Administrateur
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur
MC IV Packaging S.A.	Administrateur
MC II Pasta Ltd	Administrateur
MC II Education Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur et membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement
MCP (Mauritius) GP III LTd (prev name Mediterrania Capital Partners (Mauritius) Limited)	Administrateur
MCP (Mauritius) GP IV Ltd	Administrateur
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement
MC IV AfriPack Ltd	Administrateur
MC IV AfriShell Ltd	Administrateur
MC Team Maroc	Gérant
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Gestion	Directeur Général
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
M Park	Directeur Général Délégué
M Office Qca	Directeur Général Délégué

MS Partners	Directeur Général Délégué
MCP Real Estate SA	Administrateur
TGCC	Administrateur
NatPack	Président
MC II Concrete Ltd	Administrateur
MC III Concrete Ltd	Administrateur
MC III Clean Ltd	Administrateur
MC III Indus Ltd	Administrateur
MC II Trailers Ltd	Administrateur
MC III Al Razi Limited	Administrateur
MC III Team Ltd	Administrateur
MC Team Ltd	Administrateur
MC II Money Ltd	Administrateur
MC II Smart Ltd	Administrateur
MC III Meso Limited	Administrateur
STAM VIAS	Administrateur
Coris Holding SA	Administrateur

Source : TGCC

Khalid Chami (59 ans) - Administrateur indépendant

Diplômé d'HEC Paris en 1991, Khalid Chami a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur bancaire. Il a occupé plusieurs fonctions au sein de la SGMB, notamment :

- Responsable mondial des ventes des produits dérivés sur actions ;
- Directeur des Grandes Entreprises ;
- Directeur du Pôle Corporate ;
- Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Entreprise et du développement des fonds de commerce de SGMB ;
- Membre du Comité Exécutif et du Comité Financier.

Les autres mandats de M. Khalid Chami sont présentés ci-dessous :

Société	Mandat
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration
Marbar Chimie SA	Administrateur
Marbar SA	Administrateur
Dislog Industries	Administrateur
H&S Invest Holding SA	Administrateur indépendant
Transports Marocains SA	Président du Conseil d'Administration

Source : TGCC

Mohammed Saad Benjelloun Touimi (70 ans) - Administrateur indépendant

Titulaire d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en banque et finance et d'une maîtrise en sciences économiques et sociales de l'Université Paris X, M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi a débuté sa carrière en 1983 chez la Banque Commerciale du Maroc, où il a eu diverses responsabilités au sein du réseau commercial du Maroc. Il a été nommé par la suite Directeur de la Banque de l'Entreprise chez Attijariwafa Bank, puis Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Régionale du Grand Casablanca.

Les autres mandats de M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi sont présentés ci-dessous :

Société	Mandat
MKN Consulting	Associé Gérant

Source : TGCC

Ghita Bouzoubaa (31 ans) - Administrateur exécutif

Architecte de formation, diplômée en 2019 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine. Après plusieurs années d'expérience dans des cabinets d'architecture à Paris, Ghita Bouzoubaa rejoint le Maroc afin de mettre ses compétences au service du développement immobilier local. Elle intègre TGCC Immobilier en qualité de Directrice Générale Adjointe, fonction dans laquelle elle contribue à la conception et à la réalisation de projets immobiliers.

Les mandats de Madame Ghita Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Abline	Co-gérante
Agaly promo	Co-gérante
Aliat rahma	Co-gérante
Asu capital	Co-gérante
Babel tamaris	Co-gérante
BH développement	Co-gérante
Bina bayti	Co-gérante
Bina développement	Co-gérante
Bina développement immobilier	Co-gérante
Bina premium	Co-gérante
Bouskoura immobilier	Co-gérante
Bouskoura immobilier 2	Co-gérante
Carlton immobilier	Co-gérante
Casa anfa développement	Co-gérante
Chellalate promo	Co-gérante
Galy immo	Co-gérante
Gidm promo	Co-gérante
Immoxy	Co-gérante
Ghitabim	Co-gérante
Mrira immo	Co-gérante
Oxy prom	Co-gérante
TGCC développement immobilier	Co-gérante

TGCC immobilier	Co-gérante
Tmlog	Co-gérante
BFO réalisation	Co-gérante
Ola park	Co-gérante
TGCC immobilier Benguerir	Co-gérante
Yas développement	Co-gérante
MB patrimoine	Co-gérante
TGCC ri	Co-gérante
TGCC immobilier Zenata	Co-gérante
TGCC I patrimoine	Co-gérante

Source : TGCC

Ghita Lahlou (59 ans) - Administrateur indépendant

Ingénieure diplômée de l'École Centrale de Paris. Ghita Lahlou débute sa carrière chez Arthur Andersen à Paris avant d'intégrer le groupe ONA au Maroc, puis occupe plusieurs postes de direction au sein du groupe SAHAM dans les secteurs des services, de l'assurance et de l'éducation. Elle exerce par ailleurs les fonctions de Directrice Générale de l'École Centrale Casablanca. Elle est Vice-présidente de la CGEM, membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement et Consule générale honoraire du Japon à Casablanca.

Les autres mandats de Mme. Ghita Lahlou sont présentés ci-dessous :

Société	Mandat
Holding Casablanca Medical	Administrateur
Saham Horizon	Administrateur
Media Network Fund	Président Directeur Général
KIDS FASHION	Gérante
Fondation SAHAM	Administrateur
SAHAM MEDIA FUND	Administrateur
SAHAM BANK	Membre du conseil de surveillance
IMMORENTE	Administrateur
WITAMAX	Administrateur
UNICONFORT MAROC – DOLIDOL	Membre du conseil d'administration
TOTAL ENERGIES	Administratrice indépendante
Groupe CMGP	Administratrice indépendante
SAHAM Contact	Administrateur

Source : TGCC

Rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration au titre de jetons de présence

Au cours des trois dernières années, la rémunération des membres du conseil d'administration se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2025
Rémunération totale aux administrateurs	180	180	180

Source : TGCC

Comité d'Audit et Comité de Nominations et de Rémunérations

La mise en place d'un comité d'audit et d'un comité de nominations et de rémunérations a été votée au Conseil d'Administration du 12 janvier 2018. Les membres de chaque comité sont convoqués par tous moyens écrits (y compris par courrier électronique et par télécopie), par le président du comité concerné, moyennant un préavis d'au moins dix jours ; ce délai peut être ramené à cinq jours en cas d'urgence. Les comités peuvent se réunir par des moyens de visioconférence ou par tout moyen équivalent permettant l'identification de ses membres, dans les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée.

Le Comité d'Audit est institué en respect de l'article 106 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée. Le Comité d'Audit de la Société se présente comme suit au 12/06/2026 :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomination	Qualité
Comité d'Audit	Le Comité d'Audit est notamment chargé d'assurer le suivi de l'information financière, la fiabilité du dispositif de contrôle interne et la mise en œuvre d'une gestion des risques adaptée à l'entreprise.	12-janv-18	Deux fois par an. Peut également se réunir à titre exceptionnel, en cas d'urgence, pour des faits raisonnables et justifiés.	Khalid Chami	16-déc-21	Président du Comité d'Audit et Administrateur indépendant
	Le Comité d'Audit est chargé du contrôle légal des comptes annuels et de l'indépendance des commissaires aux comptes.			Mohammed Saad Benjelloun Touimi	16-déc-21	Administrateur indépendant
				Hatim Ben Ahmed	30-juin-19	Administrateur non exécutif
				Ghita Lahlou	30-mars-26	Administrateur indépendant

Source : TGCC

Règles de composition du Comité d'Audit :

Ce comité dont la composition est fixée par le conseil d'administration ne peut comprendre que des administrateurs non exécutifs.

Il est composé de trois membres au moins.

Le président du comité d'audit doit justifier d'une expérience suffisante en matière financière ou comptable et être indépendant au sens de la Loi.

Un second membre au moins du comité d'audit doit être indépendant au sens de la Loi.

À la date du 12/06/2026, TGCC est conforme aux exigences de la loi relative aux sociétés anonymes, notamment celles prévues à l'article 105-4, en ce qui concerne la parité de genre au sein du comité d'audit.

La composition du Comité de Nomination et de Rémunération se présente comme suit au 12/06/2026 :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomination	Qualité
Comité de Nomination et de Rémunération	Le Comité de Nominations et de Rémunérations est chargé de présenter des recommandations au Conseil relatives à la nomination et à la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la Société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations de ces dirigeants et/ou salariés. Le Comité de Nominations et de Rémunérations est par ailleurs consulté sur les questions se rapportant à la politique générale de nomination et de rémunération de la Société, et notamment le plan de recrutement des salariés de la Société et des filiales sur un horizon de douze mois.	12-janv-18	Au moins une fois par an	Meryem Nazih Cherkaoui	12-janv-18	Présidente du Comité de Nomination et de Rémunération & Administrateur exécutif
				Mohammed Reda Jaafar Senoussi	12-janv-18	Administrateur exécutif
				Hatim Ben Ahmed	30-juin-19	Administrateur non exécutif

Source : TGCC

Règles de composition du Comité de Nominations et de Rémunérations :

La composition de ce comité est fixée par le conseil d'administration. Ce comité est composé de deux administrateurs non exécutifs et de la directrice des ressources humaines désignée en qualité de Président du Comité de Nomination et de Rémunérations.

Organes de direction

Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives à la direction générale sont décrites au niveau de l'article 17 des Statuts.

Organes de direction de la Société

Le Comité Exécutif est une instance de partage de l'information, de débat stratégique et de prise de décision opérationnelle qui se réunit 2 fois par mois. Le Comité Exécutif examine et approuve les questions et les décisions relatives à la stratégie et à l'organisation du Groupe TGCC et se penche notamment sur les sujets suivants :

- Revue des recouvrements clients et de la performance globale de la Société et de ses filiales ;
- Evolution du portefeuille d'affaires et du niveau à date du carnet de commande ;
- Suivi de la production de chiffre d'affaires et son évolution comparativement au budget des projets ;
- Discussion de sujets opérationnels relatifs aux enjeux et problématiques liés à la coordination entre les fonctions support et production ;
- Redéploiement des ressources humaines à la survenance des pics de production ;
- Partage et débats autour de sujets conjoncturels importants.

Au 31 décembre 2025, les membres du comité exécutif de TGCC sont présentés au niveau du tableau ci-dessous :

Dirigeants	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
Mohammed BOUZOUBAA	Président Directeur Général	01/02/1992
Mohammed Reda Jaafar SENOUSI	Directeur Général Délégué	01/01/2024
Moulay Ahmed IRAQUI	Directeur Général Exécutif - Production	01/01/2024
Abla BOUZOUBAA	Directrice Générale Adjointe -Procurement & IT	01/01/2024
Fatima Zahra BOUZOUBAA	Directrice Pôle Administratif et Financier	01/12/1995
Meryem Nazih CHERKAOUI	Directrice Pôle Affaires Générales Groupe	02/09/2001
Mohammed FENNAN	Directeur Technique	03/07/2002
Rida BENABDELJALIL	Directeur Zone Rabat	01/12/2000
Smail EL MANJRA	Directeur Pôle Filiales Nationales	31/12/2022

Source : TGCC

Mohammed Bouzoubaa (66 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats sont présentés dans les sections I.2.4 Actionnariat actuel (informations relatives à Mohammed Bouzoubaa) et I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration (Mohammed Bouzoubaa (66 ans) - Président du Conseil d'Administration).

Mohammed Reda Jaafar Senoussi (45 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats sont présentés dans la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration (informations relatives à Mohammed Reda Jaafar Senoussi).

Moulay Ahmed Iraqui (52 ans)

Ahmed Iraqui est un ingénieur en Génie Civil diplômé de l'Académie des travaux publics de Kharkov en 1998. En 1999, il rejoint TGCC en qualité de Directeur Général Adjoint. Parmi les principales références d'Ahmed Iraqui : le complexe touristique Bouznika Bay, Prestigia Marrakech Golf, Aéroport Mohammed V, Aéroport Marrakech Menara, Casa Anfa City, CHU Agadir, etc.

Abla Bouzoubaa (29 ans)

Une présentation du parcours est présentée dans la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration (informations relatives à Abla Bouzoubaa).

Fatima Zahra Bouzoubaa (55 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats de Fatima Zahra Bouzoubaa est disponible au niveau de la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration.

Meryem Nazih Cherkaoui (54 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats sont présentés dans la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration.

Mohammed Fennan (58 ans)

Ingénieur d'état en Génie Civil de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, M. Fennan Mohammed a rejoint TGCC en 2002. Il y occupe le poste de Directeur de Projet. M. Fennan a dirigé de nombreux projets d'envergure, notamment le Grand Théâtre de Casablanca, l'atelier de maintenance de la LGV à Tanger et la station de dessalement à Jorf.

Rida Benabdeljalil (58 ans)

Ingénieur d'état en Génie Civil, lauréat de l'Ecole Hassania des Travaux Publics, M. Benabdeljalil Rida commence sa carrière en 1991 au sein du ministère de l'Équipement en tant qu'Ingénieur d'Etudes. En 1993, il rejoint la Direction du Patrimoine pour la mise en place de la division des études et des interventions. Il réintègre par la suite le ministère de l'Équipement en tant qu'Ingénieur d'Etudes chargé de grands projets pendant 4 ans. Il rejoint TGCC en 2000 et y occupe actuellement le poste de Directeur de Zone. Parmi les principales références de Rida Benabdeljalil : Gare LGV de Rabat Agdal, La marina Fairmont 5*, Prestigia Rabat, Université Euro-méditerranéenne, Tour Mohammed VI, etc.

Smail EL MANJRA

Smail El Manjra est diplômé de l'ESCP Europe à Paris. Il réalise une partie importante de sa carrière dans le Conseil en Stratégie et en Management chez des cabinets comme Roland Berger et Capgemini Consulting. Ces expériences lui ont permis d'évoluer dans une grande variété de secteurs. En 2021, il rejoint TGCC en tant que Chargé de Mission auprès du Président avant de se voir confier le périmètre du Développement et des Filiales marocaines fin 2022. Les fonctions actuellement exercées par les membres du COMEX dans d'autres entités du Groupe.

Moulay Ahmed IRAQUI

M. Ahmed Iraqui, Directeur Général Adjoint en charge de la Production de TGCC, est actionnaire dans la société TG ALU à hauteur de 10,0% et dans la société TG WOOD à hauteur de 10%. Il est également cogérant de ces deux sociétés.

Rémunérations attribuées aux membres du COMEX

Le tableau ci-dessous présente la rémunération totale attribuée aux membres du COMEX sur la période 2023 – 2025 :

KMAD	2023	2024	2025
Rémunération nette des membres du COMEX	23 531	27 735	38 088

Source : TGCC

PARTIE III - ACTIVITE DE TGCC

I. Historique de TGCC

Depuis ses débuts en 1991, TGCC s'est développé au rythme de projets innovants, au Maroc et à l'international. A ce titre, le Groupe assure, depuis plus de 30 ans, la construction de différents types de bâtiments dans plusieurs secteurs d'activités : résidentiel, hôtelier, commercial, industriel ou encore administratif. Ainsi, grâce à ses réalisations de premier plan, TGCC est considéré comme un acteur de référence du secteur des travaux industriels publics et du bâtiment.

Fort d'un effectif de plus de 16 000 collaborateurs au Maroc et en Afrique subsaharienne et disposant d'un parc de matériel de construction de premier plan, totalisant environ 1 600 machines, TGCC est en mesure de satisfaire les attentes de sa clientèle publique et privée. A ce titre le groupe a livré plus de 1.100 projets et d'ouvrages d'envergure, s'imposant ainsi comme un acteur majeur au niveau national.

Le tableau suivant présente les dates clés de l'historique de TGCC :

Année	Description
1991	Création de TGCC par M. Mohammed Bouzoubaa.
1999	Adjudication du premier grand marché, le stade de Fès
2002	Obtention de la classification de premier grade du Ministère de l'Equipeement (Classe 1)
2006	Construction de 3 aéroports : Marrakech Ménara, Essaouira Mogador, Tanger Ibn Battouta
2007-2009	Construction de plusieurs projets d'envergure, notamment (i) le stade de football de Tanger, (ii) Business Center Casanearshore Park, (iii) Hôpital Mohammed VI à Marrakech et (iv) Le Shopping Center Label Vie à Marrakech
2011-2015	- En 2011, TGCC fête ses 20 ans et compte plus 8 000 collaborateurs - Construction de plusieurs projets d'envergure dont notamment (i) Anfa Place Shopping (ii) extension de l'aéroport Mohammed V (iii) Tanger City Center (iv) nouvelle station de train de Casablanca (v) siège de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie (vi) Bouskoura Golf City - Lancement de la filiale T2G au Gabon en 2014 - Lancement de la filiale TGCC Cote d'Ivoire en 2014
2018	- Ouverture du capital - Mediterranica Capital Partners - Lancement du chantier de la Tour Mohammed VI - Lancement de la Fondation TGCC pour l'art et la culture - Triple certification ISO (9001 version 2015, 14001 version 2015 et 45001 version 2018)
2019	Création de la filiale TGCC Sénégal
2020	Certification Management du Risque Sanitaire
2021	- Introduction en bourse - TGCC atteint 1 000 projets réalisés depuis sa création - Création du prix Mustaqbal par la fondation TGCC
2022	- Création la société TGEM spécialisée dans divers travaux et prestations de constructions - Création de deux nouvelles filiales détenues à 100% : TGCC Guinée et TGCC Développement

2023	• Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'expansion à l'international, TGCC a créé une succursale en Libye détenue à 100% par TGCC SA. • Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de verticalisation / diversification, TGCC a créé la filiale DECO EXCELL spécialisée dans les travaux d'agencement détenue à 100% par TGCC SA.
2024	• La création de la filiale TGCC Middle East, détenue à 100% • La création de la filiale TG Stone, détenue à 100% • La création de la filiale TG Steel, détenue à 100% • Un contrôle fiscal soldé d'un montant de 42,9 MMAD
2025	• L'acquisition de 60% du capital social et des droits de vote de STAM pour un prix global d'environ 2 500 MMAD. • Implantation du Groupe en Arabie saoudite, marquant l'entrée de TGCC sur le marché du Moyen-Orient. • Construction du nœud autoroutier de Sidi Maarouf à Casablanca, première infrastructure de ce type à trois niveaux simultanés au Maroc, la trémie de la RN7 à Marrakech, et plusieurs ouvrages hydrauliques stratégiques conduits par STAM VIAS dans le cadre des programmes nationaux de sécurisation de la ressource en eau. • Livraison de plusieurs infrastructures d'envergure comme : le Stade AL MADINA Rabat, la mise à niveau des stades de Marrakech, Agadir et Fès, et la construction de la Salle multisports de Rabat.
2026	• Attribution du troisième lot du projet de construction du Grand Stade Hassan II à Benslimane, portant sur les travaux de couverture et de façade, au groupement SGTm-TGCC. • Expansion en Afrique centrale, avec la signature d'un projet en RDC, intégrant un financement porté par TGCC Développement basée à Paris.

Source : TGCC

II. Appartenance à un Groupe

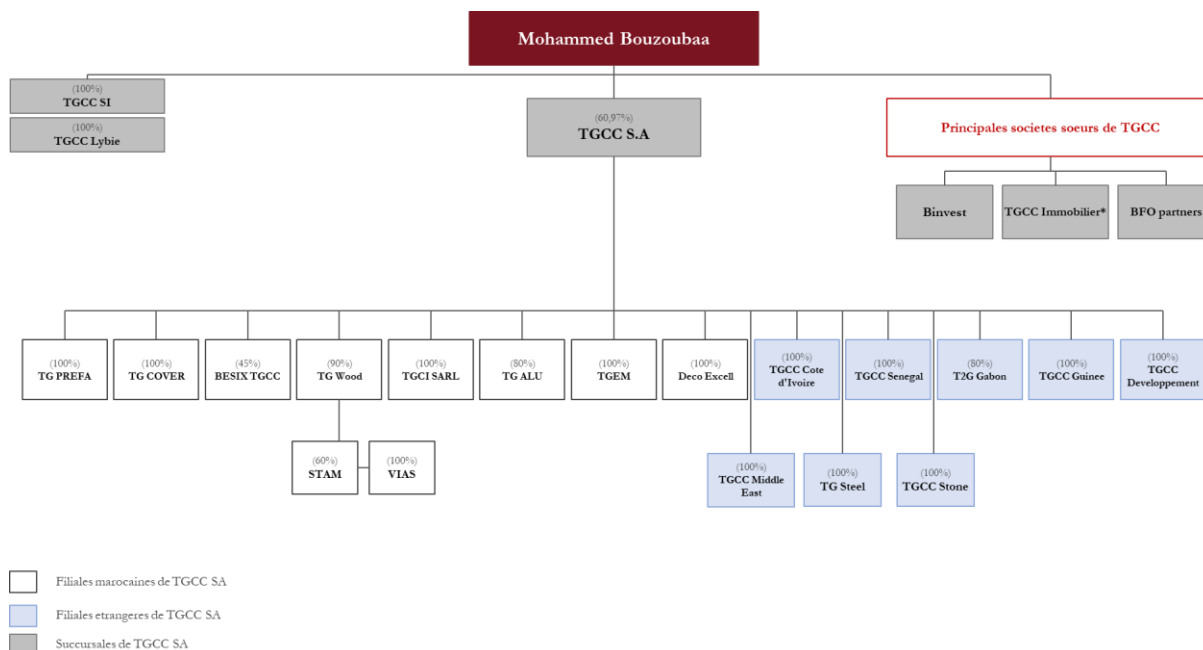
Actionnaire Majoritaire

Au 31 Décembre 2025, M. Mohammed Bouzoubaa est l'actionnaire majoritaire du groupe TGCC et détient 60,97% du capital social de la Société. Le parcours ainsi que les autres fonctions et mandats de M. Mohammed Bouzoubaa sont décrits au niveau de la section « Organes de Direction » du présent document de référence.

Présentation de TGCC et de ses filiales

Au 31 Décembre 2025, l'organigramme de TGCC se présente comme suit² :

Organigramme juridique de TGCC SA au 31.12.2025



Sources : TGCC

Dans le cadre de sa stratégie de verticalisation, TGCC a créé différentes filiales de lots secondaires notamment dans le revêtement, la menuiserie du bois et la menuiserie de l'aluminium.

Ces filiales ne bénéficient d'aucune exclusivité pour les travaux de sous-traitance de TGCC. Elles se doivent de participer aux consultations et d'être compétitives à l'instar des sociétés tierces. Ces filiales n'ont également pas vocation à réaliser la totalité des travaux de sous-traitance de TGCC pour ces lots et TGCC continuera à travailler avec des sociétés tierces sur ces activités.

TGCC a également développé une société de production de Béton et de produits à base de béton (TG Prefa). Cette société permet à TGCC d'installer les centrales à béton en fonction des besoins des chantiers et d'optimiser la production de béton et sa rentabilité.

TGCC STEEL : Créée en 2024, elle est détenue à 100% par TGCC, est dédiée à la conception, fabrication, et pose de charpentes métalliques ainsi que de divers produits métalliques.

TGCC STONE : Créée en 2024, elle est détenue à 100% par TGCC, est spécialisée dans l'exploitation d'une carrière pour l'extraction de matériaux de construction tels que la pierre, le sable, et différents minéraux non métalliques.

TGCC Middle East : Détenue à 100% par TGCC SA dans le cadre de son expansion à l'international et de répondre aux besoins du marché de l'Arabie Saoudite. Le partenariat avec Naif Alrajhi Investment a comme objet l'Alliance stratégique construction & développement immobilier, le co-développement de projets

² Les pourcentages de détention sont équivalents aux pourcentages de contrôle pour l'ensemble des filiales de la Société.

Vision 2030, la mutualisation des expertises et des ressources et l'accélération du positionnement sur le marché saoudien.

STAM : Détendue à 60% par TGCC S.A, la société STAM a rejoint le groupe en 2025 et est spécialisée dans les infrastructures hydrauliques, les aménagements et les grands travaux de génie civil.

Une description des différentes filiales de TGCC est présentée dans les sections ci-après.

TG PREFA

Informations générales

TG Préfa a été initialement créée dans le but de développer des produits à base de béton, tels que les hourdis et les poutrelles. La production du béton (centrale à béton) a ensuite été développée progressivement, permettant ainsi une croissance rapide des activités à partir de 2017.

La société a adopté une nouvelle dénomination sociale « TG PREFA » à la place de « EMENE PREFA », suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 décembre 2024, ayant décidé la modification des statuts. Cette modification a été enregistrée au Registre du Commerce le 30 décembre 2024. Le Registre du Commerce modificatif intégrant la nouvelle dénomination a été émis en date du 9 janvier 2025.

Informations légales		
Dénomination sociale	TG PREFA	
Date d'immatriculation	28/04/2008	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim. Oasis - Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Achat et vente, fabrication, import et export de matériaux de constructions et toutes activités liées	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Actionnaires	% détention et de droit de vote
	TGCC SA	99,9%
	M.MOHAMMED BOUZOUBAA	0,1%

Source : TG Prefa

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de TG PREFA sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	21 000	21 000	21 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	51 876	49 400	88 397	-4,8%	78,9%
Endettement net*	18 427	-19 549	-16 300	-206,1%	-16,6%
Chiffre d'affaires	330 658	239 187	387 920	-27,7%	62,2%
EBE	43 247	29 729	42 289	-31,3%	42,2%
Marge EBE	13,1%	12,4%	10,9%	-0,7 pts	-1,5 pts
Résultat net	27 336	16 398	50 275	-40,0%	>100,0%
Marge nette	8,3%	6,9%	13,0%	-1,4 pts	6,1 pts
Dividendes distribués	14 862	18 874	11 278	27,0%	-40,2%

Source : TG Prefa

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

Au 31 décembre 2024, la société TG PREFA clôture l'exercice avec un chiffre d'affaires de 239,2 MMAD en baisse de 27,7% par rapport au 31 décembre 2023, en ligne avec la tendance de TG PREFA sur l'activité béton.

Le résultat net s'élève à 16,4 MMAD, soit un taux de marge nette de 6,9% contre 8,3% enregistré sur l'exercice précédent. Cette légère baisse s'explique par la hausse de la masse salariale nécessaire pour répondre aux prévisions de l'activité prévue en hausse sur 2025.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

Au 31 décembre 2025, la société TG PREFEA clôture l'exercice avec un chiffre d'affaires de 387,9 MMAD en hausse de +62,2% par rapport au 31 décembre 2024, en ligne avec la tendance de TG PREFEA sur l'activité béton.

Le résultat net s'élève à 50,2 MMAD, soit un taux de marge nette de 13,0% contre 6,9% enregistré sur l'exercice précédent.

TG COVER

Informations générales

TG COVER est une société spécialisée dans la pose de revêtements (marbre, céramiques, etc.). Il s'agit de la première filiale développée dans le cadre de la stratégie d'intégration des lots architecturaux et d'amélioration de la qualité des travaux tous corps d'état. Cette filiale avait initialement été créée par l'actionnaire majoritaire de TGCC et a été ensuite intégrée au périmètre de consolidation du Groupe en 2020 suite à son acquisition la même année.

La société a adopté sa nouvelle dénomination sociale « TG COVER » à la place de « OXY REVET » à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2024, ayant statué sur la modification des statuts.

Informations légales		
Dénomination sociale	TG COVER	
Date d'immatriculation	15/11/2016	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim. Oasis – Casablanca	
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique	
Secteur d'activité	Fabrication, importation, commercialisation et distribution des matériaux et produits de revêtements.	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	<u>Actionnaire</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TG Cover

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de TG COVER sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	1 100	1 100	1 100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	15 676	41 302	32 032	>100,0%	-22,4%
Endettement net*	8 053	-27 661	-35 819	-443,5%	29,5%
Chiffre d'affaires	178 927	262 484	244 457	46,7%	-6,9%
EBE	17 906	37 884	16 337	>100,0%	-56,8%
Marge EBE	10,0%	14,4%	6,7%	4,4 pts	-7,7 pts
Résultat net	11 519	25 626	8 650	>100,0%	-66,2%
Marge nette	6,4%	9,8%	3,5%	3,4 pts	-6,3 pts
Dividendes distribués	-	-	17 920	0,0%	100,0%

Source : TG COVER

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

L'entité a clôturé l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires de 262,5 MMAD, soit une hausse de +47% par rapport au 31 décembre 2023.

L'entreprise a généré un résultat net de 25,6 MMAD, avec un taux de marge nette de 9,8%, en amélioration de plus de 3 points par rapport à 2023.

Les facteurs explicatifs de ces variations sont :

Croissance de l'activité : L'augmentation du chiffre d'affaires est principalement attribuée à un volume d'activité accru et à une meilleure gestion de l'approvisionnement, tant en termes de prix que de quantités.

Cette progression des résultats a été légèrement compensée par une hausse des charges externes notamment liée à la nouvelle charge de loyer du dépôt et à l'internalisation du transport, qui a entraîné des coûts supplémentaires.

L'endettement net correspond uniquement aux lignes de trésorerie passive résultant des financements nécessaires pour couvrir les besoins en fonds de roulement (décalage de trésorerie liés à l'exploitation) ayant permis de financer l'activité courante pour les chantiers.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

L'entité a clôturé l'exercice 2025 avec un chiffre d'affaires de 244,4 MMAD, soit une baisse de 6,9% par rapport au 31 décembre 2024.

L'entreprise a généré un résultat net de 8,6 MMAD, avec un taux de marge nette de 3,5%, en baisse de 6 points par rapport à 2024.

TG WOOD

Informations générales

TG WOOD (anciennement dénommée ARTE LIGNIUM) a été créée dans le cadre de la stratégie de verticalisation du Groupe TGCC. La société est dédiée à la réalisation des travaux de menuiserie bois dans les projets tous corps d'état de TGCC.

Informations légales		
Dénomination sociale	TG WOOD	
Date d'immatriculation	02/09/2018	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim Oasis – Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Fourniture et pose menuiserie bois (portes, placards, cuisines, etc.)	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	Actionnaires	% détention et de droit de vote
	TGCC SA	90%
	M.IRAQUI AHMED	10%

Source : TG WOOD

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de TG WOOD sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	290	2 147	2 900	>100,0%	35,1%
Endettement net*	2 526	-4 190	-5 742	>100,0%	37,1%
Chiffre d'affaires	18 409	42 838	18 700	>100,0%	-56,3%
EBE	335	6 069	1 631	>100,9%	-73,1%
Marge EBE	1,8%	14,2%	8,7%	12,4 pts	-5,5 pts
Résultat net	105	1 857	753	>100,0%	-59,4%
Marge nette	0,6%	4,3%	4,0%	3,7 pts	-0,3 pts
Dividendes distribués	2 854	-	-	-100,0%	0,0%

Source : TG WOOD

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, l'entité enregistre un chiffre d'affaires de 42.8 MMAD, soit une hausse de +24,4 MMAD par rapport à l'exercice 2023. Cette augmentation est liée principalement au CA généré sur le projet LYDEX Hébergement en nette hausse par rapport à 2023.

Le résultat net pour 2024 s'établit 1,9 MMAD, avec une marge nette de 4,3%, en hausse de +3,8 points par rapport à 2023.

La hausse du résultat net est attribuée aux bonnes performances des projets Lycée d'Excellence et siège d'Attijariwafa Bank, qui ont contribué de manière significative à la rentabilité.

Par ailleurs, l'exercice 2024 a également été marqué par le lancement de la nouvelle usine à Ouled Saleh en fin d'année qui ouvre de belles perspectives pour la société, notamment en termes de capacité de production et de croissance à long terme.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

En 2025, l'entité enregistre un chiffre d'affaires de 18,7 MMAD, soit une baisse de 56,3% par rapport à l'exercice 2024.

Le résultat net pour 2025 s'établit 0,8 MMAD, avec une marge nette de 4%, en baisse de 0,3 points par rapport à 2024.

TG ALU

Informations générales

TG ALU a été créée en 2020 dans le cadre de la stratégie de verticalisation et de développement des lots architecturaux pour adresser les besoins de menuiseries aluminium du Groupe TGCC. La société a été créée fin 2020 et le dernier mois de l'année a été dédié à la mise en place de la structure.

La société a adopté sa nouvelle dénomination sociale « TG ALU » à la place de « INFINITE Aluminium » à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2024 ayant décidé la modification des statuts.

Informations légales		
Dénomination sociale	TG ALU	
Date d'immatriculation	22/10/2020	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim. Oasis - Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Commercialisation des produits de menuiserie et d'aluminium	
	Actionnaires	% détention et de droit de vote
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	TGCC SA	80%
	M. Ahmed Iraqui	10%
	M. Aziz Lahlou	10%

Source : TG ALU

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de TG ALU sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	1 100	4 100	4 100	>100,0%	0,0%
Capitaux propres	19 327	3 020	12 278	-84,4%	59,1%
Endettement net*	24 800	-37 522	-59 569	51,3%	58,8%
Chiffre d'affaires	246 647	298 430	255 211	21,0%	-14,5%
EBE	28 126	42 996	6 401	52,9%	-85,1%
Marge EBE	11,4%	14,4%	2,5%	3,0 pts	-11,9 pts
Résultat net	18 007	25 700	248	42,7%	-99,0%
Marge nette	7,3%	8,6%	0,1%	1,3 pts	-8,5 pts
Dividendes distribués	13 777	15 007	17 990	8,9%	19,9%

Source : TG ALU

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

TG ALU affiche un chiffre d'affaires de 298,4 MMAD au 31 décembre 2024, soit une hausse de +21% par rapport à l'exercice 2023.

Le résultat net s'élève à 25,7 MMAD, soit un taux de marge nette de 8,6%.

La baisse des capitaux propres résulte de la distribution des dividendes intervenue au cours de l'année 2024 (15 007 KMAD) partiellement compensée par une augmentation de capital de (3 000 KMAD) et par le résultat net de l'exercice 2024 d'un montant de 25 700 KMAD.

L'endettement net a augmenté au cours de la période 2023-2024 principalement en raison de deux facteurs majeurs ; la mobilisation des lignes de crédit bancaires et les engagements envers les fournisseurs arrivées à échéance.

Cette performance résulte principalement de l'effet des éléments suivants :

L'augmentation du volume d'activité, en particulier sur des projets clés tels que le siège de CFG, Lycée d'Excellence, Business Center, et le Siège d'Orange Guinée.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

TG ALU affiche un chiffre d'affaires de 255 MMAD au 31 décembre 2025, soit une baisse de 14,5% par rapport à l'exercice 2024.

Le résultat net s'élève à 248 KMAD, soit un taux de marge nette de 0,1%.

La hausse des capitaux propres de 58,8%, passant de 3 020 KMAD en 2024 à 12 278 KMAD en 2025. Ainsi, la société a distribué courant 2025 des dividendes totalisant 17 990 KMAD.

BESIX TGCC

Informations générales

BESIX-TGCC est une société créée conjointement par TGCC et Besix dont l'objet est d'assurer les travaux de construction de la tour Mohammed VI. Le contrat a été signé le 1er novembre 2018.

En mars 2026, la Tour Mohammed VI a été officiellement livrée. D'une hauteur de 250 mètres et comptant 55 étages, elle constitue, à ce jour, la plus haute tour du Royaume et se dresse au-dessus de la vallée du Bouregreg, où elle demeure visible dans un rayon de 50 kilomètres.

La société continue son activité jusqu'à l'extinction totale de ses engagements. Elle demeure liée par ses obligations financières et ses engagements de garantie.

BESIX est un groupe belge de construction et d'ingénierie fondé en 1909. Le groupe est actif dans les domaines de la construction, de la promotion immobilière et des concessions via des partenariats public-privé.

Informations légales		
Dénomination sociale	BESIX TGCC	
Date d'immatriculation	21/10/2018	
Siège social	Angle Avenue Fal Ould Omeir et Rue Beht 32 3EME ETAGE BUREAU 325 – Quartier Agdal	
Forme juridique	Société Anonyme Simplifiée	
Secteur d'activité	Etudes et construction – BTP	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	N.V BESIX SA	55%
	TGCC SA	45%

Source : Besix TGCC

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de BESIX TGCC sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	1 000	1 000	1 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	115 255	180 199	186 643	56,4%	3,6%
Endettement net*	-170 555	-220 460	-261 210	29,3%	18,5%
Chiffre d'affaires	1 207 468	1 435 095	766 068	18,9%	-46,6%
EBE	24 325	93 096	97 028	>100,0%	4,2%
Marge EBE	2,0%	6,5%	12,7%	4,5 pts	6,2 pts
Résultat net	6 863	64 944	66 444	>100,0%	2,3%
Marge nette	0,6%	4,5%	8,7%	3,9 pts	4,2 pts
Dividendes distribués	-	-	60 000	0,0%	0,0%

Source : Besix TGCC

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

La société BESIX-TGCC enregistre un chiffre d'affaires de 1 435 MMAD, soit une augmentation de +18,9% par rapport à l'exercice 2023.

Le résultat étant comptabilisé sur la base de la méthode à l'avancement, le taux de marge est celui à terminaison.

Les avenants signés au 2ème semestre 2024 ont permis de rétablir la marge à terminaison et explique ainsi l'augmentation du résultat net de l'entreprise qui est passé de 6,8 MAD à 64,9 MMAD

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

La société BESIX-TGCC enregistre un chiffre d'affaires de 766 068 KMAD, en baisse de 669 027 KMAD (-46,6%) par rapport à 2024.

Le résultat net est passé de 64 994 KMAD en 2024 à 66 444 KMAD en 2025, soit une hausse légère de 1 500 KMAD (+2,3%) sur la période. Le taux de marge s'est nettement amélioré, et est passé de 4,5% en 2024 à 8,7% en 2025.

L'endettement net affiche une augmentation de +40 750 KMAD (+18,5%) pour s'établir à 261 210 KMAD en 2025. Il convient de noter que la société a distribué courant 2025 des dividendes à hauteur de 60 000 KMAD.

TGCI

Informations générales

TGCI a été créée en vue de loger l'ensemble des collaborateurs marocains de TGCC destinés à développer les activités du Groupe en Afrique et bénéficie de l'agrément CFC depuis octobre 2015. Cependant, la taille réduite de l'équipe marocaine ne permet pas à ce jour de créer un avantage financier conséquent justifiant le déploiement de ce siège régional. Cet objectif est toujours d'actualité et sera effectif dès que les activités à l'international auront atteint une taille critique.

Nonobstant les résultats négatifs générés par les charges d'exploitation de la société, le Groupe a décidé de poursuivre l'exploitation de cette dernière.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCI SARL	
Date d'immatriculation	15/07/2013	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim, Oasis – Casablanca	
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée	
Secteur d'activité	Les activités de holding et de gestion des filiales et participations de Groupe (Holding Financier)	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	<u>Actionnaire</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCI

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCI entre 2023 et 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	300	300	300	0,0%	0,0%
Capitaux propres	-389	-527	-660	-35,5%	25,2%
Endettement net*	1	3	-399	>100%	>100,0%
Chiffre d'affaires	-	-	-	0,0%	0,0%
EBE	-170	-135	-130	-20,6%	-3,7%
Marge EBE	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Résultat net	-173	-138	-133	20,2%	-3,7%
Marge nette	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,0%

Source : TGCI

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

TGCI n'a pas connu d'activité économique durant la période 2023-2025. Le résultat 2025 se compose uniquement de charges externes et d'impôts et taxes. La société a réalisé des pertes durant les trois derniers exercices.

TGCC Côte d'Ivoire

Informations générales

TGCC Cote d'Ivoire a été créé en 2014 avec pour objectif de développer les métiers de TGCC en Afrique de l'Ouest et faire de cette filiale un hub régional. Initialement, la filiale a été lancée afin de réaliser deux premiers projets d'hôtel à Abidjan.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC COTE D'IVOIRE	
Date d'immatriculation	04/11/2014	
Siège social	Abidjan- Cocody quartier Ambassade Rue Viviane	
Forme juridique	SA	
Secteur d'activité	Construction et ouvrage d'art	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC CI

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC COTE D'IVOIRE entre 2023 et 2025 :

En KFCFA**	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	50 000	50 000	50 000	0,00%	0,0%
Capitaux propres	2 874 114	3 027 995	1 958 764	5,4%	-35,3%
Endettement net *	3 411 537	1 341 227	1 405 064	>100,0%	>100,0%
Chiffre d'affaires	25 708 513	19 966 869	19 804 471	-22,3%	-0,8%
EBE	1 740 378	1 289 511	-78 438	-25,9%	>-100%
Marge EBE	6,8%	6,5%	-0,4%	-0,3 pts	-6,9 pts
Résultat net	588 336	153 881	-1 069 231	-73,8%	<100,0%
Marge nette	2,3%	0,8%	-5,4%	-1,5 pts	-6,2 pts
Dividendes distribués	460 066	0	-	-100,0%	0,0%

Source : TGCC CI

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) 100 Franc CFA = 1,6330 MAD au 31/12/2025

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

Le chiffre d'affaires de TGCC CI s'établit à FCFA 19 967 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 25 709 millions au 31 décembre 2023, soit une baisse de FCFA 5 742 millions, comme présenté ci-après :

- **Nouveaux projets** : le chiffre d'affaires généré par les nouveaux projets sur l'exercice s'établit à FCFA 1 965 millions, soit 10% du chiffre d'affaires total.
- **Anciens projets** : Le chiffre d'affaires des anciens projets a diminué de 10 036 (-42 %), passant de 24 089 millions FCFA au 31 décembre 2023 à 14 053 millions FCFA au 31 décembre 2024. Cette baisse de chiffre d'affaires sur les anciens projets s'explique principalement par la baisse de production sur le projet d'extension et équipements des 2 universités (UNIV. JLG DALOA, UNIV

PGC KORHOGO) du fait qu'ils soient arrivés à leur phase de finalisation sur l'exercice. La baisse de production sur ces 2 projets se chiffre à 8 902 millions de FCFA.

- **Prestations pour les sociétés du groupe :** Le chiffre d'affaires des prestations pour les sociétés du groupe a connu une forte croissance de plus de 100 %, atteignant 3 949 millions FCFA au 31 décembre 2024, contre 1 620 millions FCFA au 31 décembre 2023. Cette augmentation est principalement due à l'intensification de l'activité liée au projet de construction du marché de gros et de détail de Yopougon réalisé par TGCC Succursale et pour laquelle TGCC Côte d'Ivoire (filiale présente dans le pays) apporte son assistance via un contrat d'assistance technique.

Le résultat net s'élève 153 881 KFCFA, soit un taux de marge nette de 0,8 % en baisse 1,5 points par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à plusieurs facteurs combinés : la baisse du chiffre d'affaires et l'augmentation des coûts des matériaux. En effet, en plus de la baisse du chiffre d'affaires, la société a dû faire face à des charges fixes quasiment équivalentes à celles de 2023 combinée à l'augmentation des coûts des matériaux de construction dans le pays ont entraîné la dégradation de la marge observée, d'où la baisse du taux de marge nette.

L'endettement net enregistré en 2024 a atteint 1 341 227 KFCFA vs. 3 411 537 KFCFA en 2023, soit une baisse de 2 070 310 KFCFA du fait (i) du remboursement total en 2024 d'un emprunt réalisé auprès de BOA en 2023 de 1 000 000 KFCFA, (ii) d'un niveau de solde bancaire créditeurs de 1 181 685 KFCFA en 2024 vs. 1 870 493 KFCFA en 2023 et (iii) d'une hausse de la trésorerie active de 260 602 KFCFA sur 2024.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

Le chiffre d'affaires de TGCC CI s'établit à FCFA 19 804 millions au 31 décembre 2025 contre FCFA 19 967 millions au 31 décembre 2024, soit une baisse de FCFA 162 millions (-0,8%) sur la période.

- **Nouveaux projets :** Sur le plan commercial, l'exercice a été marqué par la signature d'un seul nouveau marché. A savoir, DANGA PARK, s'agissant d'un contrat de construction d'un complexe immobilier signé avec OBJECTIF CONSTRUCTION pour un montant de FCFA 5 260 millions HT. Cette prise de commande constitue un signal positif pour la charge de production 2026, mais n'a pas eu d'impact significatif sur le chiffre d'affaires de l'exercice.
- **Anciens projets :** L'exercice 2025 a été principalement consacré à l'avancement et à la finalisation des chantiers engagés en 2024. Les trois projets structurants de la période sont :
 - BCEAO : La poursuite des travaux sur ce chantier emblématique, mobilisant une part significative des ressources humaines et matérielles de la filiale ;
 - ADDOHA – Angré Square : Un avancement soutenu du programme résidentiel haut de gamme dans le quartier d'Angré (Cocody), dans la continuité des Jardins d'Angré ;
 - ISCA, dont la réalisation est en cours.

L'évolution des charges d'exploitation, s'expliquant principalement par les achats de matières premières et fournitures, qui ont baissé de 33% entre 2024 et 2025, 42% pour les services extérieurs et 13% pour les charges de personnel. Seuls les autres achats (sous-traitance et matériaux) ont connu une hausse, passant de FCFA 8 334 millions en 2025 contre FCFA 4 476 millions en 2024 (+FCFA 3 859 millions), reflétant la hausse des coûts de sous-traitance non répercutée dans les prix de vente contractuels.

Par conséquent, le résultat net s'élève à -FCFA 1 069 millions au 31 décembre 2025, soit un taux de marge nette de -5,4%, en baisse 4,5 points par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice 2025 marque un point d'inflexion pour TGCC CI, avec la première perte nette enregistrée depuis la création de la filiale. Le redressement de la rentabilité en 2026 reposera sur :

- La montée en production du projet DANGA PARK (FCFA 5 260 millions HT) ;
- La nécessité de renforcer le carnet de commandes par de nouvelles prises d'affaires sur le marché ivoirien ;

- La maîtrise des coûts de sous-traitance, principal levier de compétitivité identifié sur l'exercice.

L'endettement net enregistré en 2025 a atteint FCFA 1 405 millions vs. FCFA 691 millions en 2024, soit une hausse de +FCFA 714 millions (>100%).

TGCC Sénégal

Informations générales

Créée en 2019, TGCC Sénégal est une filiale de TGCC dédiée à la réalisation de projets de construction tous corps d'état au Sénégal à l'instar des activités principales de TGCC au Maroc. Cette implantation a pour objectif de renforcer la présence du Groupe en Afrique de l'Ouest et de pénétrer un nouveau marché.

Dans le cadre de sa stratégie d'expansion, TGCC prévoit de piloter ses activités en Afrique de l'Ouest à travers sa filiale ivoirienne TGCC CI en faisant d'elle un hub qui permettra d'adresser des marchés sur toute la région et de centraliser son encadrement. Le Groupe maintiendra ainsi ses activités au Sénégal ainsi qu'en Afrique Centrale.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC SENEGAL SAU	
Date d'immatriculation	19/02/2019	
Siège social	Sotrac Mermoz sur l'ancienne piste lot N30, Dakar	
Forme juridique	SAU	
Secteur d'activité	Construction et ouvrage d'art	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC Sénégal

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC SENEGAL entre 2023 et 2025 :

En KFCFA	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	-110 410	-99 894	-1 125 180	9,5%	>100,0%
Endettement net*	-86 348	20 822	235 937	>100,0%	>100,0%
Chiffre d'affaires	3 714 853	2 341 821	1 221 530	-37,0%	-47,8%
EBE	131 480	168 286	-1 227 148	27,9%	>-100,0%
Marge EBE	3,5%	7,2%	-100,5%	3,7 pts	-107,7 pts
Résultat net	43 335	10 516	-1 385 006	-75,7%	<100,0%
Marge nette	1,2%	0,4%	-113,4%	-0,8 pts	-113,8 pts
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,0%

Source : TGCC Sénégal

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de la société TGCC Sénégal s'élève à 2 341 821 KFCFA, contre 3 714 853 KFCFA au 31 décembre 2023. Cette diminution de l'activité est principalement due à la clôture de plusieurs chantiers en fin d'exercice 2023.

TGCC Sénégal enregistre un résultat net de 10 516 KFCFA pour l'exercice 2024, représentant un taux de marge nette de 0.4 %, en baisse de 0.7 celui de l'exercice précédent. La baisse du résultat net s'explique par la baisse de la production ayant entraîné une sous-activité, tandis que la société a dû faire face à des charges fixes quasiment équivalentes à celles de 2023.

L'endettement net enregistré en 2024 a atteint 20 822 KFCFA vs. - 86 348 KFCFA en 2023, soit une hausse de 107 169 KFCFA du fait (i) du remboursement partiel en 2024 des dettes de crédit-bail de 5 564 KFCFA comparé à 2023, (ii) de la hausse du niveau du solde bancaire créditeurs de 31 330 KFCFA en 2024 vs. 0 KFCFA en 2023 et (iii) d'une baisse de la trésorerie active de 81 404 KFCFA sur 2024.

La société a signé, au cours de l'exercice 2024, un nouveau contrat portant sur la construction du siège d'Orange à Dakar. Les travaux de ce projet ont débuté en décembre 2024.

Ainsi, TGCC Sénégal clôture l'exercice 2024 avec un carnet de commandes d'un montant de 115,6 MMAD, assurant ainsi des perspectives de croissance pour l'année 2025.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

Au 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires de la société TGCC Sénégal s'élève à FCFA 1 221 millions, contre FCFA 2 342 millions au 31 décembre 2024, soit une baisse de FCFA 1 120 millions (-47,8%) sur la période.

TGCC Sénégal enregistre un résultat net de -FCFA 1 385 millions pour l'exercice 2025, représentant un taux de marge nette de -113,4%.

Cette diminution de l'activité s'explique principalement par l'arrivée en phase de finition des principaux chantiers en cours, réduisant mécaniquement le niveau de production facturable sur l'exercice.

Cette évolution s'explique également par un résultat d'exploitation déficitaire de FCFA -1 365 millions au titre de l'exercice 2025, résultant de la conjonction d'un repli du niveau d'activité et du maintien d'une structure de charges calibrée sur un niveau d'activité historiquement supérieur, notamment au titre des charges fixes indispensables à la continuité des opérations et au maintien des équipes.

L'endettement net enregistré en 2025 a atteint FCFA 236 millions vs. FCFA 21 millions en 2024, soit une hausse de FCFA 215 millions sur la période.

T2G

Informations générales

L'implantation de TGCC au Gabon a été la première implantation du Groupe en dehors du Maroc. Elle a débuté dans le cadre du développement des relations de coopération sud-sud entre les deux pays et la signature d'une convention de construction de logements à Libreville.

T2G est actuellement en arrêt d'activité par absence de nouveaux projets à réaliser par le Groupe au Gabon. Néanmoins, le Groupe maintient sa volonté de développer ses activités dans ce pays ainsi qu'en Afrique Centrale.

Informations légales		
Dénomination sociale	TRAVAUX GENERAUX DU GABON	
Date d'immatriculation	11/03/2014	
Siège social	Montagne Sainte Libreville – BP 3816 – Libreville	
Forme juridique	SA	
Secteur d'activité	Conception et réalisation de tous travaux de bâtiment et génie civil	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	80%
	CENAN AFRIQUE SERVICES	20%

Source : T2G

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de T2G entre 2023 et 2025 :

En KFCFA	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	10 000	10 000	10.000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	-25 408	-40 139	-145 584	-57,9%	>100,0%
Endettement net*	-122 229	-107 414	-92 858	12,1%	-13,6%
Chiffre d'affaires	-	-	-	0,0%	0,0%
EBE	52 350 390	-9 502	-100 210	>-100%	>100,0%
Marge EBE	-	-	-	0,0%	0,0%
Résultat net	91 222	-14 731	-105 444	<100,0%	>100,0%
Marge nette	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,0%

Source : T2G

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

La société n'a exécuté aucun contrat de travaux durant l'exercice 2024. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 s'établit à 0 KFCFA, à l'instar de celui de 2023. Le résultat pour l'exercice 2024 est de -14 731 KFCFA. Ce résultat s'explique principalement par les charges fixes ainsi que les charges fiscales et sociales supportées par la société sur l'exercice.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

La société n'a exécuté aucun contrat de travaux durant l'exercice 2025. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 s'établit à 0 KFCFA, à l'instar de celui de 2024. Le résultat pour l'exercice 2025 est de -105 444 KFCFA.

Ce résultat s'explique principalement par les charges fixes ainsi que les charges fiscales et sociales supportées par la société sur l'exercice.

TGEM

Informations générales

TGEM est une société spécialisée dans divers travaux et prestations de constructions.

Informations légales		
Dénomination sociale	TRAVAUX GENERAUX D'ELECTROMECHANIQUE	
Date d'immatriculation	10/05/2022	
Siège social	4 Rue Imam Mouslim, Oasis, Casablanca	
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique	
Capital social	100.000 MAD	
Secteur d'activité	Travaux d'Electromécanique et plomberie	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	<u>Associés</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGEM entre 2023 et 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	100	100	4 000	>100,0%	>100,0%
Capitaux propres	2 104	15 596	30 166	>100,0%	94,2%
Endettement net*	-923	8 011	-17 357	>100,0%	>100,0%
Chiffre d'affaires	77 105	117 451	152 134	52,3%	29,5%
EBE	2 965	19 168	31 711	>100,0%	65,4%
Marge EBE	3,8%	16,3%	20,8%	12,5 pts	4,5 pts
Résultat net	1 134	13 492	21 121	>100,0%	57,3%
Marge nette	1,5%	11,4%	13,9%	9,9 pts	2,5 pts
Dividendes distribués	-	-	9 450	0,00%	0,00%

Source : TGEM

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

La société clôture l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires de 117 MMAD, en hausse de 52,3% par rapport à 2023, et un résultat net de 13,5 MMAD, soit un taux de marge nette de 11,4%, en augmentation de 10 points par rapport à l'exercice 2023.

Cette performance est principalement due à :

- De bonnes performances sur de nouveaux projets clés tels que FAURECIA, TANJA WATERFRONT, BUSINESS CENTER, et JINAN MALL ;
- Une amélioration significative des délais de réception des travaux et de facturation.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

La société clôture l'exercice 2025 avec un chiffre d'affaires de 152 MMAD, en hausse de +29,5% par rapport à 2024, et un résultat net de 21,1 MMAD, soit un taux de marge nette de 13,9%, en baisse de 2,4 points par rapport à l'exercice 2024.

TGCC Guinée

Informations générales

TGCC Guinée est une nouvelle filiale détenue à 100% et basée au Guinée, où le Groupe a gagné son premier appel d'offres dans le pays relatif à la construction du Siège d'Orange à Conakry, pour un montant d'environ 21,5 M€ HT. Cette filiale a pour ambition d'évoluer en tant qu'entreprise de construction locale de référence.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC Guinée	
Date de création	27/09/2022	
Siège social	MATOTO KONDEBOUNGNY C/MATOTO-CONAKRY	
Forme juridique	Société Anonyme Unipersonnelle	
Capital social	200.000.000 GNF	
Secteur d'activité	TRAVAUX DE CONSTRUCTION	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC Guinée entre 2023 et 2025 :

En KGNF**	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	200 000	200 000	200 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	2 366 405	4 206 654	-39 801 779	77,8%	<100,0%
Endettement net*	-4 733 092	-45 775 256	-29 316 495	>100,0%	-36,0%
Chiffre d'affaires	46 940 375	103 845 117	121 453 273	>100,0%	17,0%
EBE	7 039 015	5 587 558	-39 021 617	-20,6%	>-100%
Marge EBE	15,0%	5,4%	-32,9%	-9,6 pts	-38,3%
Résultat net	2 166 405	1 840 248	-44 007 776	-15,1%	<100,0%
Marge nette	4,6%	1,8%	-36,2%	-2,8 pts	-38,0%
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,0%

Source : TGCC

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) 100 Franc GNF = 0,106202 MAD au 31/12/2025

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

La société TGCC Guinée clôture l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires de 103 845 117 KGNF en hausse de 121% par rapport à l'exercice 2023. Cette performance résulte principalement de la réalisation du projet de construction du siège d'Orange.

Le résultat net de la société s'élève à 1 840 248 KGNF au titre de l'exercice 2024, soit un taux de marge nette de 1,8%.

L'endettement net passe de -4 733 092 KGNF en 2023 à 45 775 256 KGNF en 2024. Il s'agit uniquement des disponibilités des lignes de trésorerie impactées par l'avance de démarrage du projet.

Par ailleurs, la société a conclu de nouveaux projets au cours de l'exercice 2024 dont notamment le siège de Ecobank et l'Ambassade du Maroc qui produiront leurs effets sur l'exercice 2025. Les travaux de ces projets ont démarré début 2025.

Ainsi, TGCC Guinée clôture l'exercice 2024 avec un carnet de commandes de 442 MMAD, offrant ainsi de bonnes perspectives pour l'année 2025.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

La société TGCC Guinée clôture l'exercice 2025 avec un chiffre d'affaires de 121 453 273 KGNF en hausse de 17% par rapport à l'exercice 2024.

Le résultat net de la société s'élève à -44 007 776 KGNF au titre de l'exercice 2025, soit un taux de marge nette de -36,2%.

Ce contraste avec l'augmentation du chiffre d'affaires s'explique par des exigences spécifiques aux matériaux spéciaux à l'importation, en raison des délais d'exécution chantier serré. Dans le sillage de cette pression, le résultat net a baissé, traduisant un niveau d'achat élevé dû au niveau des travaux élevés sur les chantiers.

L'endettement net passe de 45 775 256 KGNF en 2024 à 29 316 495 KGNF en 2025. Il s'agit uniquement des disponibilités des lignes de trésorerie impactées par l'avance de démarrage du projet.

L'exercice 2025 a été marqué par le démarrage effectif des projets contractualisés fin 2024. Les trois chantiers structurants de la période sont :

- ✓ Ecobank : lancement des travaux de construction du nouveau siège, avec achèvement du gros œuvre ;
- ✓ Ambassade du Maroc en Guinée : démarrage des travaux, chantier revêtant une forte visibilité institutionnelle ;
- ✓ Palais Mohammed V (Conakry) : chantier de rénovation en phase de finition intérieure, ayant mobilisé d'importantes ressources humaines et matérielles au cours de l'exercice.

Malgré la progression du chiffre d'affaires, la rentabilité de la filiale a enregistré une baisse sur l'exercice. Cette dégradation s'explique par une déformation profonde de la structure de coûts, ainsi que par les besoins d'approvisionnement pressants liés aux chantiers en phase 1 de production. Plusieurs projets présentaient en effet des exigences spécifiques nécessitant des matériaux spéciaux importés, dans des délais d'exécution particulièrement serrés.

En 2025, TGCC Guinée a privilégié l'expansion opérationnelle et la prise de parts de marché, malgré un niveau de coûts plus élevé qu'en 2024.

Pour l'exercice 2026, les perspectives s'annoncent plutôt favorables, portées notamment par :

- ✓ L'avenant signé sur le projet Ecobank, permettant d'améliorer la rentabilité du projet ;
- ✓ Une meilleure maîtrise des coûts ;
- ✓ La mise en activité de la centrale à béton, permettant de générer des revenus supplémentaires.

TGCC Développement

Informations générales

TGCC Développement est une nouvelle filiale qui n'exerce pas encore d'activité, détenue à 100% et basée en France dont la vocation est de porter l'activité de développement de projets à l'international. Cette filiale se concentrera sur le développement de projets d'infrastructures à l'international, incluant la gestion et la coordination des aspects liés au financement, à la conception, à la gestion de projet, ainsi qu'à la fourniture et à l'installation des équipements nécessaires.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC Développement	
Date de création	27/09/2022	
Siège social	14 avenue Kleber 75116 Paris	
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée à Associé Unique (SASU)	
Capital social	10.000 EUR	
Secteur d'activité	INGENIERIE, ETUDES TECHNIQUES	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC Développement entre 2023 et 2025 :

En KEUR**	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	10	10	100	0,0%	>100,0%
Capitaux propres	1	14	47	>100,0%	<100,0%
Endettement net*	272	293	-102	7,7%	<100,0%
Chiffre d'affaires	-	-	-	0,0%	0,0%
EBE	-9	-16	-8	82,3%	-52,0%
Marge EBE	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Résultat net	-9	-16	-28	77,8%	75,0%
Marge nette	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,0%

Source : TGCC Développement

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) 1 EUR = 10,7121 MAD au 31/12/2025

TGCC Développement n'a pas d'activité en 2023, en 2024 et en 2025.

Au cours de l'exercice 2025, la société a poursuivi son activité de prospection de marchés en EPC+F et a mené quelques études dans ce cadre qui expliquent principalement les charges enregistrées au cours de l'exercice.

Deco Excell

Informations générales

Deco Excell est une SARL créée en octobre 2023, détenue à 100% par TGCC spécialisée dans l'agencement, la décoration, l'aménagement et de la rénovation. La création de cette filiale répond à une logique de diversification et de complémentarité avec le cœur métier du Groupe.

Informations légales	
Dénomination sociale	DECO EXCELL
Date d'immatriculation	20/10/2023
Siège social	4 RUE AL IMAM MOUSLIM, OASIS CASABLANCA
Forme juridique	SARL AU
Secteur d'activité	Travaux d'agencement de décoration d'aménagement de rénovation tout corps d'état
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	TGCC (100%)

Source : Deco Excell

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de Deco Excell entre 2023 et 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Capital Social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	98	-1 739	-262	>100,0%	-84,9%
Endettement net*	0	-1 915	-174	>100,0%	>-100,0%
Chiffre d'affaires	0	4 130	5 331	100,0%	29,1%
EBE	-9	-1 752	1 668	>100,0%	>-100%
Marge EBE	n.a	-22,0%	22,1%	n.a	44,1 pts
Résultat net	-2	-1 837	1 476	>100,0%	<100,0%
Marge nette	n.a	-44,5%	27,7%	n.a	72,2 pts
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,00%

Source : Deco Excell

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Après n'avoir connu aucune activité économique en 2023, DECO EXCELL voit son chiffre d'affaires s'élever à 4 130 KMAD en 2024 puis 5 331 KMAD en 2025. A ce jour, la société DECO EXCELL est juridiquement active et est engagée à réaliser les travaux des contrats antérieurement signés.

Les activités de DECO EXCELL sont en cours de transfert vers deux autres filiales (TG COVER et TG WOOD). Il convient de noter que DECO EXCELL est toujours active juridiquement en 2026.

TG Stone

Informations générales

Crée en 2024, TG Stone est spécialisée dans l'exploitation d'une carrière pour l'extraction de matériaux de construction tels que la pierre, le sable, et différents minéraux non métalliques.

Informations légales	
Dénomination sociale	TG STONE
Date d'immatriculation	04/07/2024
Siège social	4 RUE AL IMAM MOUSLIM, OASIS CASABLANCA
Forme juridique	SARL AU
Secteur d'activité	L'exploitation de toutes carrières de tous matériaux
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	TGCC (100%)

Source : TG Stone

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TG Stone entre 2024 et 2025 :

En KMAD	2024	2025	Var. 24-25
Capital Social	100	100	0,0%
Capitaux propres	88	-1 153	<100%
Endettement net*	-	-9	-
Chiffre d'affaires	-	-	-
EBE	-2	-433	>100,0%
Marge EBE	n.a	n.a	n.a
Résultat net	12	-1 241	>-100,0%
Marge nette	n.a	n.a	n.a
Dividendes distribués	-	-	-

Source : TG Stone

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Après sa création en 2024, TG Stone n'a réalisé aucune activité économique en 2024 et 2025.

TG Steel

Informations générales

Crée en 2024, TG Steel, détenue à 100% par TGCC, est dédiée à la conception, fabrication, et pose de charpentes métalliques ainsi que de divers produits métalliques.

Informations légales	
Dénomination sociale	TG STEEL
Date d'immatriculation	20/06/2024
Siège social	4 RUE AL IMAM MOUSLIM, OASIS CASABLANCA
Forme juridique	SARL AU
Secteur d'activité	Conception, études, fabrication et installation de charpentes métalliques
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	TGCC (100%)

Source : TG Steel

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TG Steel entre 2023 et 2025 :

En KMAD	2024	2025	Var. 24-25
Capital Social	100	100	0,0%
Capitaux propres	370	4 282	>-100,0%
Endettement net*	-	7 527	>-100,0%
Chiffre d'affaires	-	47 315	-
EBE	-476	6 045	>-100,0%
Marge EBE	n.a	12,8%	n.a
Résultat net	470	4 625	>-100,0%
Marge nette	n.a	9,8%	n.a
Dividendes distribués	-	-	-

Source : TG Steel

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Après sa création en 2024, TG Steel n'a réalisé aucune activité économique en 2024.

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

La société TG Steel clôture l'exercice 2025 avec un chiffre d'affaires de 47 MMAD et un résultat net de 4,6 MMAD, enregistrant un taux de marge nette de 9,7% sur la période.

L'endettement net s'établit à 7,5 MMAD à fin 2025.

TGCC Middle East

Informations générales

Crée en 2024, TGCC Middle East, détenue à 100% par TGCC, est dédiée à la construction générale et projets de bâtiments.

Informations légales	
Dénomination sociale	TGCC Middle East ³
Date d'immatriculation	Novembre 2024
Siège social	3743, Anas bin Malek Road, AL- Sahafah District, 13321 Riyadh, Arabie Saoudite
Forme juridique	SARL
Secteur d'activité	Construction Générale et Projets de Bâtiments
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	TGCC (100%)

Source : TGCC Middle East

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC Middle East entre 2023 et 2025 :

En KSAR ⁴	2024	2025	Var. 24-25
Capital Social	1 250	500	0,0%
Capitaux propres	1 250	-4 030	<100%
Endettement net*	-	-450	-
Chiffre d'affaires	-	-	-
EBE	-	-4 156	-
Marge EBE	-	-	-
Résultat net	-	-4 530	-
Marge nette	n.a	n.a	n.a
Dividendes distribués	-	-	-

Source : TGCC Middle East

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Après sa création en 2024, TGCC Middle East n'a réalisé aucune activité économique en 2024 et 2025.

³ Dans le cadre du RFA, et plus particulièrement au niveau du périmètre de consolidation, la filiale a été désignée sous l'appellation « **TGCC Arabie Saoudite** ». Toutefois, conformément à ses statuts, sa dénomination juridique exacte est « **TGCC Middle East** ».

⁴ 1 Riyal Saoudien : 2,4340 MAD (au 31/12/2025)

STAM

Informations générales

Détenue à hauteur de 60% par TGCC S.A, la société STAM a rejoint le groupe en 2025 et est spécialisée dans les infrastructures hydrauliques, les aménagements et les grands travaux de génie civil. L'opération « STAM-VIAS » marque ainsi une étape majeure dans le secteur du BTP au Maroc : le groupe TGCC a acquis cette participation de 60% dans le capital de la Société de Travaux Agricoles Marocains (STAM) pour un montant global d'environ 2,5 milliards de dirhams, valorisant l'ensemble de la société à 4,3 milliards de dirhams.

Cette acquisition s'accompagne d'une augmentation de capital de STAM, destinée à financer l'acquisition de 25% supplémentaires de VIAS SA, sa filiale spécialisée dans les infrastructures de transport et les aménagements urbains, portant ainsi la participation de STAM dans VIAS à 80%. A fin 2025, STAM détient 100% du capital et des droits de vote de VIAS.

Cette opération stratégique s'inscrit dans la volonté de TGCC de diversifier ses activités en combinant son expertise en construction de bâtiments avec le savoir-faire de STAM et VIAS dans les travaux publics et les infrastructures. L'objectif est de proposer une offre élargie de services industriels de haute qualité, adaptée aux besoins croissants du marché, et de renforcer la compétitivité sur les marchés étrangers. Le Conseil de la concurrence a donné son feu vert à cette opération en avril 2025, autorisant la prise de contrôle exclusif par TGCC de STAM.

Les activités de STAM se présentent comme suit :

- Mise en valeur agricole
- Adduction et grande irrigation
- Construction de routes
- Construction d'aéroports
- Travaux publics
- Terrassements généraux
- Génie civil et ouvrages d'art
- Environnement
- Aménagements touristiques
- Aménagements urbains
- Construction de barrages

Informations légales	
Dénomination sociale	STAM
Date d'immatriculation	1965
Siège social	Rue abou hadil allaf, place belair, res salma-Casa
Forme juridique	SA
Secteur d'activité	Exécution de tous travaux de terrassements, agricoles, industriels et commerciaux, exploitation de stations de concassage pour la production de matériaux et agrégats
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	TGCC (60%) BAUDRAND LOUIS RAYMOND (24%), BAUDRAND LOUIS LAURENT (3%), BAUDRAND DENISE (3%), BOUDRAND SABRINA (4%), RAJI MUSTAPHA (4%), MECHICHE ALAMI (3%)

Source : STAM

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de STAM entre 2024 et 2025 :

En KMAD	2024	2025	Var. 24-25
Capital Social	210 000	213 782	1,8%
Capitaux propres	605 271	736 901	21,7%
Endettement net*	601 480	412 606	-31,4%
Chiffre d'affaires	2 837 714	2 465 219	-13,1%
EBE	669 079	746 758	11,6%
Marge EBE	23,6%	30,3%	6,7 pts
Résultat net	374 208	430 879	15,1%
Marge nette	13,2%	17,5%	4,3 pts
Dividendes distribués	160 000	374 250	>100,0%

Source : STAM

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

La société STAM clôture l'exercice 2025 avec un chiffre d'affaires de 2 465 MMAD et un résultat net de 430 MMAD, enregistrant un taux de marge nette de 17,4% en hausse de +4,3 points par rapport à l'exercice 2024.

L'endettement net s'établit à 413 MMAD à fin 2025.

VIAS

Informations générales

Détenue à hauteur de 100% par STAM, VIAS a été fondée avec un capital de 40 millions de dirhams. Spécialisée dans les infrastructures de transport, l'entreprise intervient notamment dans la réalisation de projets routiers, autoroutiers, aéroportuaires et ferroviaires, ainsi que dans les aménagements urbains et industriels.

Informations légales	
Dénomination sociale	VIAS
Date d'immatriculation	2008
Siège social	Rue Abou Hadil Allaf, place belair - CASABLANCA
Forme juridique	SA
Secteur d'activité	Tous travaux publics ou particuliers, tous corps d'état et génie civil ou maritime,
Composition de l'actionnariat au 31/12/2025	STAM (100%)

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de VIAS entre 2024 et 2025 :

En KMAD	2024	2025	Var. 24-25
Capital Social	65 000	65 000	0,0%
Capitaux propres	141 990	194 469	37,0%
Endettement net*	-139 619	30 292	>-100,0%
Chiffre d'affaires	863 762	1 193 773	38,2%
EBE	63 443	115 137	81,5%
Marge EBE	7,3%	9,7%	2,4 pts
Résultat net	20 187	52 479	>100,0%
Marge nette	2,3%	4,4%	2,1 pts
Dividendes distribués	-	-	0,0%

Source : VLAS

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2024-2025

La société VIAS clôture l'exercice 2025 avec un chiffre d'affaires de 1 194 MMAD et un résultat net de 52,4 MMAD, enregistrant un taux de marge nette de 4,4%, en hausse de +2,1 points par rapport à l'exercice 2024.

L'endettement net s'établit à 30,2 MMAD à fin 2025.

Présentation des sociétés sœurs de TGCC

Les sociétés sœurs de TGCC les plus significatives sont celles relatives à la promotion immobilière. TGCC n'ayant aucune activité immobilière, M. Bouzoubaa investit dans des projets immobiliers en créant directement des sociétés dédiées dans lesquelles il est actionnaire à plus de 50%. es sociétés n'ont aucun lien capitalistique avec TGCC.

Les sociétés sœurs de TGCC les plus significatives sont présentées ci-dessous.

TGCC Immobilier

Les projets portés par ses différentes sociétés sont regroupés sous la marque TGCC Immobilier. Une société de gestion nommé TGCC Immobilier SA assure la gestion de ses sociétés sur le plan financier, comptable, technique et commercial. La gouvernance de cette société est totalement séparée du groupe TGCC.

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés projets et leurs principaux indicateurs financiers au titre des exercices 2023, 2024 et 2025 :

En KMAD	2023			2024			2025		
Société	Capital social	Chiffre d'affaires	Résultat net	Capital social	Chiffre d'affaires	Résultat net	Capital social	Chiffre d'affaires	Résultat net
Yas Développement	125	192 659	22 444	125	144 528	19 546	125	59 196	6 658
BH Développement	100	21 705	-2 273	100	7 995	-7 850	100	4 116	-138
TGCC DI	3 100	81 220	13 032	3 100	86 401	-738	3100	22 031	-10 961
Casa Anfa Développement	100	130 090	4 492	100	88 690	11 301	100	55 862	8 742
Carlton Immobilier	100	96 914	14 971	100	23 841	4 122	100	1 141	436
BINA Invest	125	192 659	22 444	125	144 528	19 546	125	59 196	6 658

Source : TGCC

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés projet et le nom commercial des projets associés sur la période 2023-2025 :

Société	Principaux projets en 2023	Principaux projets en 2024	Principaux projets en 2025
Yas développement	VETIVER T2 & T3; 6 VILLAS	VETIVER -T3 - ARDEN EXT ; 6 VILLAS,	VETIVER -T3 - ARDEN EXT ; 6 VILLAS,
BH Développement		DOMAINE DE DARB T8 ET T9	DOMAINE DE DARB T8 ET T9
TGCC DI	RIAD CALIFORNIE	RIAD CALIFORNIE	RIAD CALIFORNIE
Casa Anfa Développement		ANFA 212 / TOUR 33	ANFA 212 / TOUR 33
Carlton Immobilier	DOMAINE AZUR T3 ET T4	DOMAINE AZUR T4	DOMAINE AZUR T4
BINA Invest			

Source : TGCC

Binvest

Binvest est une holding d'investissement qui détient principalement au 31/12/2025 les participations principales suivantes :

- 24% du capital de DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA, qui développe un projet immobilier à Marrakech
- Une participation dans le fonds immobilier MCP RE FPCC ;
- Une participation dans le fonds MC IV ;
- 50% dans la société OS IMMO qui développe un projet immobilier ;
- 40% dans la société GARAN TRAVAUX ;
- 5% du capital de MIDP HOTEL SARL. Le reliquat détenu par BFO PARTNERS
- 5% du capital d'Immobilière Forrest, Le reliquat détenu par BFO PARTNERS
- La filiale GIMES SA, coquille vide, ainsi que TGCC RI et TGCC ENERGY et TGCC DI ;
- 70% dans la société Villa Van Gogh, coquille vide ;
- 50% dans la société Global South Union, qui développe un projet immobilier.

BFO Partners

BFO Partners est une holding d'investissement détenant au 31/12/2025 :

- 95% des parts d'une société projet Immobilière Forrest détenant les murs de la clinique Vinci ;
- 95% de la société MIDP hôtel détenant un hôtel construit dans la zone de Midpark à Nouacer loué à Onomo ;
- 100% de BFO FONCIERE détenant une participation majoritaire dans Nec Immo, société elle-même détenant 26% l'OPCI GLOBAL HEALTH FUND - SPI (détenant la clinique de bien être de Bouskoura loué à Akdital), et un foncier d'hôtel en cours de construction ; BFO FONCIERE détient également des fonciers ainsi que des parts dans un OPCI SYHATI IMMO ainsi que 50% dans Akdital Office, filiale qui développe un projet immobilier ;
- 75% de BFO SANTE, une coquille vide ;
- 25% de BIP PARTNERS, une société détenant les participations dans Pharmaprom, une société pharmaceutique ;
- 50% de TMLOGPARK, une société qui développe un projet de parc industriel ;
- 100% de BFO Gestion, société dédiée au placement et à la gestion de valeurs mobilières ;
- 100% de BFO Itera, sans activité opérationnelle à date ;
- 1% de BFO Hospitality, société d'exploitation hôtelière. Le reliquat étant détenu par BFO Foncière.

La holding détient des participations dans six filiales. Le tableau des participations de la société au 31/12/2025 se présente comme suit :

Filiale	Secteur d'activité	Participation au capital en %	Actif détenu
IMMOBILIERE FORREST	Loueur d'établissement	95%	Location clinique
MIDP HOTEL	Promotion immobilière	95%	Hôtel Onomo Airport Casablanca.
BFO FONCIERE	Placement et gestion des valeurs mobilières	100%	Société d'investissement (OPCI)
BFO SANTE		75%	Société non opérationnelle
BIP PARTNERS SAS		25%	Pharmaprom
BFO Hospitality	Exploitation hôtelière	1%	-
BFO Itera	Transport aérien	100%	Portefeuille de valeurs mobilières (actions et obligations cotées)
BFO Gestion	Placement et gestion de valeurs mobilières	100%	Portefeuille de valeurs mobilières (actions et obligations cotées)
TM LOGPARK	Promotion immobilière	50%	Lots industriels (en Développement)

Source : TGCC

Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées

Conventions conclues au cours de l'année 2025

1.1. Convention conclue avec la société TGCC MIDDLE EAST :

1.1.1. Convention d'avance en trésorerie (convention non écrite) :

- **Entités concernées :** La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TGCC MIDDLE EAST.
 - **Nature et objet des convention :** La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC MIDDLE EAST.
 - **Modalités essentielles :** Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 5%.
 - **Montant comptabilisé :** Néant.
 - **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 8 432 KMAD.
 - **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à 8 432 KMAD.

1.2. Convention conclue avec la société KENZ TAMARIS :

1.2.1. Convention de travaux de construction :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé indirectement à hauteur de 25% au sein de la société KENZ TAMARIS SARL.
- **Nature et objet des conventions :**
 - Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS dans le cadre du projet KENZ TAMARIS T9.
- **Montant comptabilisé :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 10 365 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 3 000 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Le solde de la créance s'élève au 31 décembre 2025 à 7 161 KMAD.

1.3. Convention conclue avec la société TGCC IMMOBILIERE BENGUERIR :

1.3.1. Convention de travaux de construction :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC et actionnaire à hauteur de 5% dans la société TGCC BENGUERIR.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC IMMOBILIERE BENGUERIR dans le cadre du projet Groupement d'habitation Benguerir.
- **Montant comptabilisé :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 55 619 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Le solde de la créance s'élève au 31 décembre 2025 à 55 619 KMAD.

1.4. Convention conclue avec la société BFO FONCIERE :

1.4.1. Convention de travaux de construction :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC et actionnaire à hauteur de 5% dans La société BFO FONCIERE.

- **Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BFO FONCIERE dans le cadre du projet USINE TG STEEL PHASE 1.
- **Montant comptabilisé :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 38 536 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Le solde de la créance s'élève au 31 décembre 2025 à 46 236 KMAD TTC.

1.5. Convention conclue avec la société GHTABIM :

1.5.1. Convention de travaux de construction :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC et actionnaire à hauteur de 36% dans la société GHTABIM.
- **Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la réalisation des travaux de gros œuvre et d'étanchéité au profit de la société GHTABIM dans le cadre du projet PROMENADE DE DAR BOUAZZA.
- **Montant comptabilisé :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 33 290 KMAD.
Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 : 34 343 KMAD.
Solde de la créance au 31 décembre 2025 : Le solde de la créance s'élève au 31 décembre 2025 à 3 992 KMAD.

1.6. Convention conclue avec la société VIAS :

1.6.1. Convention de sous-traitance :

- **Entité concernée :** La société TGCC SA détient 60% des parts sociales de la société STAM détenant elle-même 100% de la société VIAS.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société VIAS procède à des travaux d'assainissement et de VRD extérieur de différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société VIAS à la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé :** Cette convention a généré des charges à hauteur de KMAD 5 586.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 2 083 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** Néant.

Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2025

1.1. Conventions conclues avec la société TG STONE :

1.1.1. Convention de sous-traitance de l'exploitation des produits de carrière :

- **Entité concernée :** La société TG STONE est une filiale à 100% de la société de TGCC.
- **Nature et objet des convention :** La société TG STONE procède à l'exploitation des produits de carrière au profit de la société TGCC SA dans divers projets.

➤ Cette convention n'a pas produit d'effet courant de l'exercice 2025.

1.1.2. Convention d'avance en trésorerie (Convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société TG STONE est une filiale à 100% de la société de TGCC.
- **Nature et objet des convention :** La société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de la société TG STONE.
- **Modalités essentielles :** Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6%.

- **Montant comptabilisés** : Les intérêts comptabilisés en produits s'élèvent à KMAD 805.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 24 700 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à 25 530 KMAD.

1.1.3. Convention de refacturation (Convention non écrite) :

- **Entité concernée** : La société TG STONE est une filiale à 100% de la société de TGCC.
- **Nature et objet des convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société TG STONE.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TG STONE par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à 178 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 1 109 KMAD.

1.2. Conventions conclues avec la société TG STEEL :

1.2.1. Convention de mise à disposition de ressources (Convention non écrite) :

- **Entité concernée** : La société TG STEEL est une filiale à 100% de la société TGCC S.A.
- **Nature et objet des conventions** : La société TGCC S.A procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Montant comptabilisé** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à 4 784 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : 501 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde de la créance au 31 décembre 2025 s'élève à 5 741 KMAD.

1.2.2. Convention d'avance en trésorerie (Convention non écrite) :

- **Entités concernées** : La société TG STEEL est une filiale à 100% de la société TGCC S.A.
- **Nature et objet des conventions** : La société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de la société TG STEEL.
- **Modalités essentielles** : Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6%.
- **Montant comptabilisés** : Les intérêts comptabilisés en produits s'élèvent à 83 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 11 200 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à 11 861 KMAD.

1.2.3. Convention de sous-traitance :

- **Entités concernées** : La société TG STEEL est une filiale à 100% de la société TGCC S.A.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TG STEEL procède à des travaux de construction, de montage et de maintenance métallique au profit de la société TGCC SA dans divers projets.
- **Montant comptabilisés** : Les charges comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent à 46 817 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 37 350 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : Le solde de la dette au 31 décembre 2025 s'élève à 1 719 KMAD.

1.3. Conventions conclues avec la société DECO EXCELL :

1.3.1. Convention d'avance en trésorerie (convention non écrite) :

- **Entités concernées** : La société DECO EXCELL est une filiale à 100% de la société TGCC.
- **Nature et objet des conventions** : La société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de DECO EXCELL.
- **Modalités essentielles** : Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6%.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 710 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : 2 500 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à 3 210 KMAD.

1.3.2. Convention de mise à disposition de ressources (Convention non écrite) :

- **Entités concernées** : La société DECO EXCELL est une filiale à 100% de la société TGCC.
- **Nature et objet des conventions** : La société TGCC S.A procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Montant comptabilisés** : Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2025 s'élève à 350 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 603 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à KMAD 286.

1.3.3. Convention de sous-traitance des prestations de décoration :

- **Entités concernées** : La société DECO EXCELL est une filiale à 100% de la société TGCC.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société DECO EXCELL procède à des prestations de décoration au profit de la société TGCC SA dans divers projets.
- **Montant comptabilisés** : Les charges comptabilisées au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 7 588 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 6 703 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : 959 KMAD.

1.4. Conventions conclues avec la société TGEM SARLAU :

1.4.1. Convention de sous-traitance :

- **Entité concernée** : La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC à hauteur de 100%.
- **Nature et objet des conventions** : Convention en vertu de laquelle la société TGEM SARLAU procède à des travaux d'électromécanique et plomberie dans différents projets de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des charges à hauteur de 178 499 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 133 676 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : 71 512 KMAD.

1.4.2. Convention de vente de matières premières à la société TGEM SARLAU (convention non écrite) :

- **Entité concernée** : La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC à hauteur de 100%.
- **Nature et objet des conventions** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société TGEM SARLAU.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGEM SARLAU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2025, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en KMAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2025	2 386
Montant facturé par TGCC à la société TGEM durant l'exercice	1 464
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	3 087
Encours global au 31/12/2025	763

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant

1.4.3. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC à hauteur de 100%.
- **Nature et objet des conventions :** La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGEM SARLAU.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés par un taux d'intérêt de 6%.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice :** Cette convention a généré des produits s'élève à hauteur de 10 670 KMAD.
- Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 : 31 368 KMAD.
- Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 : 14 374 KMAD dont un montant de 2 900 KMAD a été intégré au capital social.
- Solde de la créance au 31 décembre 2025 : 47 775 KMAD.

1.5. Conventions conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT SARL :

1.5.1. Convention de refacturation (convention non écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC SA et associé au sein de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL à hauteur de 43,90%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société YAS DEVELOPPEMENT.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2025, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en KMAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2025	275
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-275
Encours global au 31/12/2025	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

1.5.2. Conventions de travaux immobiliers :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC SA et associé au sein de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL à hauteur de 43,90%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet VETIVER T3.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de 1 045 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 1 254 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.5.3. Conventions de travaux immobiliers :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC SA et associé au sein de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL à hauteur de 43,90%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 378.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 454 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.6. Convention conclue avec la société TGCC DEVELOPPMENT SARL :

2.6.1. Convention d'avance de trésorerie :

- **Entités concernées :** La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC DEVELOPPEMENT.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés à un taux d'intérêt de 5%.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice :** Cette convention a généré des produits d'intérêts à hauteur de KMAD 83.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 970 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 3 450 KMAD.

2.6.2. Convention de mise à disposition de ressources (convention non écrite) :

- **Entités concernées :** La société TGCC DEVELOPPEMENT est une société filiale à 100% de la société TGCC S.A.
- **Nature et objet de la convention :** La société TGCC S.A procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.

- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à 328 KMAD.

1.7. Conventions conclues avec la société avec la société TGCC GUINEE :

1.7.1. Conventions d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Entités concernées** : TGCC SA et TGCC GUINEE, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est Administrateur général. TGCC GUINEE est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%
- **Nature et objet de la convention** : La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC GUINEE.
- **Modalités essentielles** : Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 5%.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Les produits comptabilisés s'élèvent à 6 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 121 KMAD.

1.7.2. Conventions d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Entités concernées** : TGCC SA et TGCC GUINEE, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est Administrateur général. TGCC GUINEE est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%
- **Nature et objet de la convention** : La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC GUINEE à travers sa succursale TGCC SI.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés à un taux d'intérêt de 6.5%.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 5 950 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 5 950 KMAD.

1.7.3. Conventions de mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations (convention non écrite) :

- **Entités concernées** : TGCC SA et TGCC GUINEE, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est Administrateur général. TGCC GUINEE est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous Mise à disposition donnant lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGCC GUINEE.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 1 226.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant reclassé en clients douteux au cours de l'exercice 2025** : 10 401 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

1.8. Conventions conclues avec la société BESIX-TGCC :

1.8.1. Conventions de mise à disposition et refacturation de charges diverses (convention non-écrite) :

- **Entités concernées** : La société BESIX-TGCC, filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société BESIX-TGCC SAS met à disposition de la société TGCC du matériel et refacture des charges diverses.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de bons de commandes ayant donné lieu à des facturations.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** 5 965 KMAD.

1.8.2. Conventions de travaux de construction :

- **Entités concernées :** TGCC SA et la société BESIX-TGCC filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BESIX-TGCC dans le cadre du projet TOUR BMCE.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BESIX-TGCC par la société TGCC SA dans le cadre du projet TOUR BMCE.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 30 049.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 29 118 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 10 664 KMAD.

1.9. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CREA IMMO SARL :

1.9.1. Conventions de travaux de construction :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé au sein de CREA IMMO à hauteur de 63%.
- **Nature et objet de la convention :** La société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre du projet OCEAN BAY-2 GHR2.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.9.2. Conventions de travaux de construction :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé au sein de CREA IMMO à hauteur de 63%.
- **Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre du projet OCEAN BAY GH-T5.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 14 075.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 22 453 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 3 604 KMAD.

1.10. Conventions conclues avec la société T2G :

1.10.1. Conventions d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société T2G, filiale de TGCC SA à hauteur de 80% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est administrateur général.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de T2G.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés à un taux d'intérêt de 5%.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 74 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 1 563 KMAD.

1.10.2. Conventions de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations :

- **Entité concernée :** La société T2G est une filiale de TGCC SA à hauteur de 80%, dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est administrateur général.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à disposition de la société T2G du matériel et du personnel.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 824 KMAD.

1.11. Conventions conclues avec la société CARLTON IMMOBILIER :

1.11.1 Conventions de refacturation (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé indirectement à hauteur de 42%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CARLTON IMMOBILIER.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 275 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.11.2 Conventions de location de terrain conclue avec la société CARLTON IMMOBILIER SARL :

- **Personne concernée :** M. Mohammed Bouzoubaa en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 42% au sein de la société CARLTON IMMOBILIER SARL.
- **Nature et objet des conventions :** Convention conclue avec la société CARLTON IMMOBILIER Sarl portant sur la location d'un terrain situé à Casablanca, Province de Nouacer, Commune Oulad Azzouz, Route d'Azzemour R320, Résidence DOMAINE AZUR.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2025 s'élève à 1 305 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 1 738 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.12. Conventions de refacturation conclue avec la société CASA ANFA DEVELOPPMENT (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société CASA ANFA DEVELOPPMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé directement et indirectement à hauteur de 44,38%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CASA ANFA DEVELOPPMENT.

- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : 275 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

1.13. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CASA TEMARA DEVELOPPMENT (Convention non écrite) :

- **Entité concernée** : La société CASA TEMARA DEVELOPPMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé indirectement à hauteur de 33%.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CASA TEMARA DEVELOPPMENT dans le cadre du projet TEMARA CITY CENTER (TCC TEMARA) 2 tranches.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA TEMARA DEVELOPPMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 5 689 KMAD.

1.14. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société NEC IMMO :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société NEC IMMO dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 24%.
- **Nature et objet de la convention** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société NEC IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société NEC IMMO par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : 19 954 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

1.15. Convention d'avance en trésorerie conclue avec la société PLATINUM POWER SA :

- **Entité concernée** : La société PLATINUM POWER SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de PLATINUM POWER SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 2 800 KMAD.

1.16. Conventions conclues avec la société TGCC Sénégal :

1.16.1. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Entité concernée** : TGCC SENEGAL, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC SENEGAL. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Les produits comptabilisés s'élèvent à 184 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 6 002 KMAD dont un montant de 5 737 KMAD a été intégré au capital social.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 6 186 KMAD.

1.16.2. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société TGCC SENEGAL est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue à travers sa succursale TGCC SI des avances au profit de TGCC SENEGAL. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 4 245 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 4 245 KMAD.

1.16.3. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations :

- **Entité concernée :** La société TGCC SENEGAL est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC SENEGAL du matériel et de personnel.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 1 000.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 22 268 KMAD.

1.17. Convention d'avance en trésorerie conclue avec la société MIDP HOTEL SARL :

- **Entités concernées :** La société MIDP HOTEL SARL, filiale à hauteur de 100% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société MIDP HOTEL Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société MIDP HOTEL Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** 150 KMAD.

1.18. Conventions conclues avec la société BINA INVEST SARL :

1.18.1. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 67% au sein de BINA INVEST.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société BINA INVEST Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société BINA INVEST Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de BAM au moment du décompte majoré de 2,5%.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 51 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 51 KMAD.

1.18.2. Convention de location d'un immeuble R+5 :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 67% au sein de BINA INVEST.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue avec la société BINA INVEST SARL portant sur la location d'un immeuble R+5.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue le 1^{er} octobre 2015 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction en vertu de laquelle la société BINA INVEST SARL fait bail et conne à loyer à la société TGCC SA un immeuble R+5 sis au 4, Rue al Imam Mouslim, Oasis, Casablanca. Le bail consenti moyennant un loyer mensuel de 650 000 MAD TTC. Le paiement devra s'effectuer mensuellement. Le loyer de chaque mois devra être versé avant son dixième jour de commencement.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des charges à hauteur de 6 500 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 7 950 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** 800 KMAD.

1.19. Conventions conclues avec la société TGCC COTE D'IVOIRE SA :

1.19.1. Convention d'avance de trésorerie :

- **Entité concernée :** La société TGCC CI SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est Directeur Général.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TGCC COTE D'IVOIRE.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** 9 341 KMAD.

1.19.2. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations :

- **Entité concernée :** La société TGCC CI SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est Directeur Général.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC CI du matériel et de personnel.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de 5 004 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Montant reclassé en clients douteux au cours de l'exercice 2025 :** 58 676 KMAD.

- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

1.20. Conventions conclues avec la société GARAN SA :

1.20.1. Convention de travaux de construction :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et administrateur au sein de GARAN S.A.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre du projet GARAN RCE6.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : 10 000 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 28 864 KMAD.

1.21. Conventions conclues avec la société TG WOOD SARL :

1.21.1. Convention de sous-traitance :

- **Entité concernée** : La société TGCC SA détient 90% des parts sociales de la société TG WOOD SARL.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TG WOOD SARL procède à des travaux de menuiserie des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG WOOD SARL à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des charges à hauteur de 22 943 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 28 834KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : 4 163KMAD.

1.21.2. Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :

- **Entité concernée** : La société TGCC SA détient 90% des parts sociales de la société TG WOOD SARL.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières et de prestations de services à la société TG WOOD.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TG WOOD.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : 666 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

1.21.3. Convention d'avance de trésorerie :

- **Entité concernée** : La société TGCC SA détient 90% des parts sociales de la société TG WOOD SARL.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TG WOOD.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : 2 568 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

1.22. Convention de travaux de construction conclues avec la société BINA DEVELOPPEMENT SARL :

- **Entité concernée** : La société BINA Développement SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est gérant et associé à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue avec la société BINA DEVELOPPEMENT SARL portant sur la location deux terrains située en Douar sidi Ali chtiba, chellalat, Mohammadia.
- **Montants comptabilisés** : Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2025 s'élève à 7 695 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 7 695 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : Néant.

1.23. Convention de travaux de construction conclue avec la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé indirectement à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA par la société TGCC SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 20 959 KMAD.

1.24. Conventions conclues avec la société TG Cover SARLAU :

1.24.1. Convention de sous-traitance :

- **Entité concernée** : La société TG Cover SARLAU, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TG Cover SARLAU procède à des travaux de revêtement des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TG Cover SARLAU.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des charges à hauteur de 300 077 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : 256 566 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : Néant.

1.24.2. Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :

- **Entité concernée** : La société TG Cover SARLAU, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société TG Cover SARLAU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG Cover SARLAU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 2 725 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : 2 542 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 2 375 KMAD.

1.24.3. Convention d'avance de trésorerie :

- **Entité concernée** : La société TG Cover SARLAU, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TG COVER SARLAU.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés par un taux d'intérêt de 6%.
- **Montants comptabilisés :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 18 072 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 34 500 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 82 100 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 100 020 KMAD.

1.25. Convention de travaux de construction conclue avec la société LINAB SARL :

- **Entité concernée :** La société LINAB Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 90%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société LINAB Sarl dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société LINAB Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 2 125 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.26. Conventions de construction conclue avec la société BH DEVELOPPEMENT SARL :

- **Entité concernée :** La société BH DEVELOPPEMENT Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 58%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BH DEVELOPPEMENT Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BH DEVELOPPEMENT Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 384 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.27. Convention de travaux de construction conclue avec la société KENZ TAMARIS SARL :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé indirectement à hauteur de 25% au sein de la société KENZ TAMARIS SARL.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KENZ TAMARIS Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de 24 343 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 29 000 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 9 507 KMAD.

1.28. Conventions conclues avec la société TG PREFEA SARL :

1.28.1. Convention de construction d'une plate-forme pour centrale à béton (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TG PREFEA SARL.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la construction d'une plate-forme pour centrale à béton au profit de la société TG PREFEA Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de contrat ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TG PREFEA Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de 3 814 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 3 103 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 1 932 KMAD.

1.28.2. Convention d'achat de matières premières :

- **Entité concernée :** La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TG PREFEA SARL.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de matières premières auprès de la société TG PREFEA Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes de matières premières ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG PREFEA Sarl à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des charges à hauteur de 378 350 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 381 080 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** 184 193 KMAD.

1.28.3. Convention d'avance de trésorerie :

- **Entité concernée :** La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TG PREFEA SARL.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TG PREFEA Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 11 278 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 26 151 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.29. Conventions conclues avec la société TGCC IMMOBILIER :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 50% au sein de la société TGCC IMMOBILIER.

1.29.1. Convention de travaux de construction :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ANFA 212 CASABLANCA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.29.2. Convention de travaux de construction :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ARDEN BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA
- **Montants comptabilisés :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 178 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 214 KMAD.

1.29.3. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Nature et objet des conventions :** Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC IMMOBILIER dans le cadre des projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 415 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.30. Convention de refacturation conclues avec la société B. INVEST HOLDING :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur et associé à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la B. INVEST HOLDING.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société B. INVEST HOLDING par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 3 215 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

1.31. Conventions conclues avec la société TG ALU :

1.31.1. Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de prestations de services à la société TG ALU.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TG ALU.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de 8 912 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 1 411 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** 11 674 KMAD.

1.31.2. Convention de sous-traitance :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TG ALU procède à des travaux d'aluminium des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG ALU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des charges à hauteur de 203 354 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 264 799 KMAD.

- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 : 5 885 KMAD.**

1.31.3. Convention d'avance de trésorerie :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TG ALU.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 14 481 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 : 60 399 KMAD.**
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 : 81 813 KMAD.**
- **Montant des dividendes inscrit en compte en 2025 : 14 392 KMAD.**
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 : 95 661 KMAD.**

1.32. Conventions conclues avec la société ARTORIUM :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 50% au sein de la société ARTORIUM.

1.32.1. Convention de refacturation (convention non écrite) :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la ARTORIUM.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ARTORIUM par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 : Néant.**
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 : Néant.**

1.32.2. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société ARTORIUM. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 : Néant.**
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 : 621 KMAD.**

1.33. Convention de location :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et propriétaire du bien objet de location.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue entre la société TGCC et M. BOUZOUBAA Mohammed, portant sur la location d'un terrain nu, sis à la commune Chellalate Douar Oulad Sidi Azzouz objet du titre foncier n° 29052/26.
- **Modalités essentielles :** Le montant mensuel de la location est de 40 000 dirhams par mois et sa durée est de trois années renouvelables. La date de début du contrat est le 1er janvier 2008.
Montant comptabilisé au cours de l'exercice : Cette convention a généré des charges locatives à hauteur de 2 280 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 : Néant.**
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 : 3 980 KMAD.**

1.34. Conventions conclues avec la société TGCI SARL :

1.34.1. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** TGCI filiale de TGCC hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TGCI.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** 559 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** 1 446 KMAD.

1.35. Conventions conclues avec la FONDATION TGCC :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et la Fondation TGCC, association à but non lucratif fondée par Mohammed Bouzoubaa.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la FONDATION TGCC.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées la FONDATION TGCC par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 1 514 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** 1 300 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** 1 079 KMAD.

○ Récapitulatif des flux entrants et sortants et des produits et charges avec les parties liées dans le cadre des conventions réglementées

Le tableau⁵ suivant présente les conventions réglementées conclues par TGCC ainsi que les flux entrants et sortants (en KMAD) y afférents sur la période 2023 - 2025 :

Nature de la convention	Société / Personne concernée	Année	2023		2024		2025	
			E.	D.	E.	D.	E.	D.
Conventions réglementées avec les sociétés dans lesquelles TGCC SA détient des participations								
Convention d'avance en trésorerie conclue avec la société TGCC MIDDLE EAST (Convention non écrite)	TGCC MIDDLE EAST	2025	-	-	-	-	-	8 432
Convention de travaux de construction conclue avec la société TGCC IMMOBILIERE BENGUERIR	TGCC IMMOBILIERE BENGUERIR	2025	-	-	-	-	-	-

⁵ Les années de conclusion des conventions ont été déterminées sur la base des informations disponibles à ce jour, notamment les rapports spéciaux publiés sur le site de la société.

Convention de travaux de construction conclue avec la société BFO FONCIERE	BFO FONCIERE	2025	-	-	-	-	-	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société GHATABIM	GHATABIM	2025	-	-	-	-	34 343	-
Convention de sous-traitance avec la société VIAS	VIAS	2025	-	-	-	-	-	2 083
Convention de sous traitance de l'exploitation des produits de carrière	TG STONE	2024	-	-	-	-	-	-
Convention d'avance en trésorerie (Convention non écrite)	TG STONE	2024	-	-	-	830	-	24 700
Convention d'avance en trésorerie avec TG STEEL (Convention non écrite)	TG STEEL	2024	-	-	-	570	-	11 200
Convention d'avance en trésorerie avec DECO EXCELL (Convention non écrite)	DECO EXCEL	2024	-	-	-	5 000	2 500	710
Convention de mise à disposition de ressources (Convention non écrite)	TG STEEL	2024	-	-	-	-	501	-
Convention de sous-traitance avec TG STEEL	TG STEEL	2024	-	-	-	-	-	37 350
Convention de mise à disposition de ressources avec DECO EXCELL (Convention non écrite)	DECO EXCEL	2024	-	-	-	-	-	603
Convention de sous-traitance décoration avec DECO EXCELL	DECO EXCEL	2024	-	-	-	-	-	6 703
Convention de mise à disposition de ressources conclue avec la société TGCC DEVELOPPEMENT (Convention non écrite)	TGCC DEVELOPPEMENT	2024	-	-	-	-	-	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGEM SARLAU (convention non écrite)	TGEM SARLAU	2023	-	29 221	-	-	14 374	31 368
Convention de mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations conclue avec la société TGCC GUINEE (convention non écrite)	TGCC GUINEE	2023	4 584	-	-	-	-	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC DEVELOPPEMENT	TGCC DEVELOPPEMENT	2022	-	-	-	-	970	-
Convention de sous-traitance conclue avec la société TGEM SARLAU	TGEM SARLAU	2022	-	-	-	-	-	133 676
Convention de vente de matières premières conclue avec la société TGEM SARLAU (convention non écrite)	TGEM SARLAU	2022	4 800	-	7 457	-	3 087	-
Convention de mise à disposition et refacturation de charges diverses conclue avec BESIX-TGCC SAS (convention non écrite) - Réception	BESIX TGCC SAS	2022	-	-	-	-	-	-
Convention de vente de matières premières conclue avec la société TG WOOD (convention non écrite)	TG WOOD SARL	2020	3 469	-	2 262	-	666	-
Convention de vente de matières premières (prestations de services) conclue avec la société TG ALU (convention non écrite)	TG ALU	2020	11 539	-	336	-	1 411	-
Convention de sous-traitance conclue avec la société TG ALU	TG ALU	2020	-	215 604	-	229 205	-	264 799
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC COTE D'IVOIRE SA	TGCC COTE D'IVOIRE	2019	-	-	-	-	-	-
Convention de travaux de construction conclue avec BESIX-TGCC SAS - Projet TOUR BMCE (convention non écrite)	BESIX TGCC SAS	2019	47 313	-	45 400	-	29 118	-

Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations conclue avec la société TGCC SENEGAL	TGCC SENEGAL	2019	-	-	-	-	-	-
Convention de sous-traitance conclue avec la société TG WOOD SARL	TG WOOD SARL	2018	-	24 749	-	38 508	-	28 834
Convention de vente de matières premières conclue avec la société TG COVER SARLAU (convention non écrite)	TG COVER SARLAU	2017	3 165	-	4 910	-	2 542	-
Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations conclue avec la société TGCC COTE D'IVOIRE SA	TGCC COTE D'IVOIRE	2016	8 686	-	5 892	-	-	-
Convention de sous-traitance conclue avec la société TG COVER	TG COVER SARLAU	2016	-	193 194	-	209 200	-	256 566
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société T2G (convention non écrite)	T2G	2014	-	-	-	-	-	-
Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations conclue avec la société T2G	T2G	2014	1 862	-	-	-	-	-
Convention de construction d'une plate-forme pour centrale à béton conclue avec la société TG PREFEA (convention non écrite)	TG PREFEA	2013	2 663	-	4 427	-	3 103	-
Convention d'achats de matières premières conclue avec la société TG PREFEA	TG PREFEA	2011	-	376 639	-	299 774	-	381 080
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TG PREFEA	TG PREFEA	ND	-	-	-	-	26 151	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TG ALU	TG ALU	ND	-	-	-	-	60 399	81 813
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCI SARL (convention non écrite)	TGCI SARL	ND	-	-	-	-	-	559
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société PLATINUM POWER SA	PLATINUM POWER SA	ND	-	-	-	-	-	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société MIDP HOTEL SARL	MIDP HOTEL SARL	ND	-	-	-	-	-	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TG WOOD	TG WOOD SARL	ND	-	-	-	-	2 568	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TG COVER SARLAU	TG COVER SARLAU	ND	-	-	-	-	34 500	82 100
Convention de refacturation conclue avec la société B. INVEST HOLDING	B. INVEST HOLDING	ND	-	-	-	-	3 215	-
Convention de refacturation conclue avec la FONDATION TGCC	FONDATION TGCC	ND	-	-	-	-	1 300	-
Convention de refacturation (Convention non écrite).	TG STONE	ND	-	-	-	-	-	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC GUINEE via succursale TGCC SI (Convention non écrite)	TGCC GUINEE	ND	-	-	-	-	-	5 950
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC SENEGAL via succursale TGCC SI (convention non écrite)	TGCC SENEGAL	ND	-	-	-	-	-	4 245
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC SENEGAL (convention non écrite) - Directe	TGCC SENEGAL	ND	-	-	-	4 000	-	6 002
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC GUINEE (Convention non écrite) - Directe	TGCC GUINEE	ND	994	-	-	-	-	-

Total	89 075 839 407	70 684	787 087	220 748 1 368 773
-------	----------------	--------	---------	-------------------

Conventions réglementées avec les sociétés sœurs de TGCC

Convention de travaux de construction conclue avec la société KENZ TAMARIS	KENZ TAMARIS	2025	-	-	-	-	3 000	-
Convention de location de terrain conclue avec la société CARLTON IMMOBILIER SARL	CARLTON IMMOBILIER SARL	2024	-	-	-	-	-	1 738
Convention de location de terrain conclue avec la société BINA DEVELOPPEMENT SARL	BINA DEVELOPPEMENT SARL	2023	-	-	-	-	-	7 695
Convention de refacturation conclue avec la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT	CASA ANFA DEVELOPPEMENT	2021	601	-	388	-	275	-
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT - Projet TEMARA CITY CENTER	CASA TEMARA DEVELOPPEMENT	2021	16 560	-	5 689	-	-	-
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société NEC IMMO - Projet CLINIQUE BOUSKOURA	NEC IMMO	2021	37 000	-	-	-	19 954	-
Convention de refacturation conclue avec la société CARLTON IMMOBILIER (convention non écrite)	CARLTON IMMOBILIER SARL	2021	-	-	989	-	275	-
Convention de refacturation conclue avec la société YAS DEVELOPPEMENT (convention non écrite)	YAS DEVELOPPEMENT	2021	601	-	388	-	275	-
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Projet VETIVER T3	YAS DEVELOPPEMENT	2021	-	-	-	-	1 254	-
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA	YAS DEVELOPPEMENT	2021	-	-	9 148	-	454	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société TGCC IMMOBILIER - Projet ANFA 212 CASABLANCA	TGCC IMMOBILIER	2020	-	-	64 149	-	-	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société TGCC IMMOBILIER - Projet ARDEN BOUSKOURA	TGCC IMMOBILIER	2019	-	-	-	-	-	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société TGCC IMMOBILIER - Projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA	TGCC IMMOBILIER	2019	-	-	-	-	415	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société DOWNTOWN HOTEL CORPORATION SA - Projet HOTEL M-AVENUE	DOWNTOWN HOTEL CORPORATION SA	2018	-	-	23 515	-	-	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société GARAN SA - Projet GARAN RCE6	GARAN SA	2018	-	-	5 000	-	10 000	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société CREA IMMO SARL - Projet OCEAN BAY-2 GHR2	CREA IMMO SARL	2016	-	-	2 700	-	-	-
Convention de location d'un immeuble R+5 conclue avec la société BINA INVEST SARL	BINA INVEST SARL	2015	-	9 650	-	7 800	-	7 950
Convention de travaux de construction conclue avec la société LINAB SARL - Projet PRESTIGE TAMARIS	LINAB SARL	2014	-	-	3 000	-	2 125	-
Convention de construction conclue avec la société BH DEVELOPPEMENT SARL	BH DEVELOPPEMENT SARL	2013	20 193	-	23 463	-	-	-

Convention de travaux de construction conclue avec la société KENZ TAMARIS - Projet KENZ TAMARIS T7	KENZ TAMARIS	2012	5 693	-	183	-	29 000	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société CREA IMMO SARL - Projet OCEAN BAY GH-T5	CREA IMMO SARL	ND	-	-	-	-	22 453	-
Convention de refacturation conclue avec la société ARTORIUM (convention non écrite)	ARTORIUM	ND	-	-	3 630	-	-	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société ARTORIUM (convention non écrite)	ARTORIUM	ND	-	-	-	-	-	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société BINA INVEST SARL (convention non écrite)	BINA INVEST SARL	ND	-	-	-	-	-	51

Total	80 648	9 650	142 242	7 800	89 480	17 434
--------------	---------------	--------------	----------------	--------------	---------------	---------------

Convention réglementée avec M. Mohammed Bouzoubaa

Convention de location de terrain conclue avec M. Mohammed BOUZOUBAA	M. Mohammed BOUZOUBAA	2008	-	-	-	-	-	-
Total			-	-	-	-	-	-

Source : TGCC

Le tableau⁶ suivant présente les conventions réglementées conclues par TGCC ainsi que les produits et charges (en KMAD HT) y afférents sur la période 2023 - 2025 :

Société / Personne concernée	Année	2023		2024		2025	
		Produits comptabilisés HT	Charges comptabilisées HT	Produits comptabilisés HT	Charges comptabilisées HT	Produits comptabilisés HT	Charges comptabilisées HT
TGCC MIDDLE EAST	2025	-	-	-	-	-	-
TGCC IMMOBILIERE BENGUERIR	2025	-	-	-	-	55 619	-
BFO FONCIERE	2025	-	-	-	-	38 536	-
GHTABIM	2025	-	-	-	-	33 290	-
VIAS	2025	-	-	-	-	-	5 586
TG STONE	2024	-	-	-	-	-	-
TG STONE	2024	-	-	8	-	805	-
TG STEEL	2024	-	-	1	-	83	-
TG STEEL	2024	-	-	417	-	4 784	-
TG STEEL	2024	-	-	-	-	-	46 817
DECO EXCEL	2024	-	-	14	-	-	-

⁶ Les années de conclusion des conventions ont été déterminées sur la base des informations disponibles à ce jour, notamment les rapports spéciaux publiés sur le site de la société.

DECO EXCEL	2024	-	-	407	-	350	-
DECO EXCEL	2024	-	-	-	6 696	-	7 588
TGCC DEVELOPPEMENT	2024	-	-	-	-	-	-
TGEM SARLAU	2023	12 800	-	-	17 250	10 670	-
TGCC GUINEE	2023	6 804	-	6 951	-	1 226	-
TGCC DEVELOPPEMENT	2022	3 305	-	109	-	83	-
TGEM SARLAU	2022	-	-	-	102 848	-	178 499
TGEM SARLAU	2022	6 190	-	2 810	-	1 464	-
BESIX TGCC SAS	2022	-	-	-	-	-	-
TG WOOD SARL	2020	2 090	-	1 458	-	-	-
TG ALU	2020	11 161	-	1 097	-	8 912	-
TG ALU	2020	-	227 244	-	293 222	-	203 354
TGCC COTE D'IVOIRE	2019	-	-	-	-	-	-
BESIX TGCC SAS	2019	50 207	-	36 240	-	30 049	-
TGCC SENEGAL	2019	4 230	-	3 835	-	1 000	-
TG WOOD SARL	2018	-	28 715	-	41 352	-	22 943
TG COVER SARLAU	2017	2 000	-	2 987	-	2 725	-
TGCC COTE D'IVOIRE	2016	19 136	-	20 365	-	5 004	-
TG COVER SARLAU	2016	-	170 003	-	271 136	-	300 077
T2G	2014	-	-	-	-	74	-
T2G	2014	144	-	74	-	-	-
TG PREFA	2013	2 421	-	2 090	-	3 814	-
TG PREFA	2011	-	392 394	-	229 951	-	378 350
TG PREFA	ND	-	-	-	-	11 278	-
TG ALU	ND	-	-	-	-	14 481	-
TGCI SARL	ND	-	-	-	-	-	-
PLATINUM POWER SA	ND	-	-	-	-	-	-
MIDP HOTEL SARL	ND	-	-	-	-	-	-
TG WOOD SARL	ND	-	-	-	-	-	-
TG COVER SARLAU	ND	-	-	-	-	18 072	-
B.INVEST HOLDING	ND	-	-	-	-	-	-
FONDATION TGCC	ND	-	-	-	-	1 514	-
TG STONE	ND	-	-	-	-	178	-
TGCC GUINEE	ND	-	-	-	-	-	-
TGCC SENEGAL	ND	-	-	-	-	-	-
TGCC SENEGAL	ND	-	-	131	-	184	-
TGCC GUINEE	ND	-	-	4	-	6	-

		Total	120 488	818 356	78 998	962 455	244 201	1 143 214
KENZ TAMARIS	2025	-	-	-	-	10 365	-	-
CARLTON IMMOBILIER SARL	2024	-	-	-	1 225	-	1 305	-
BINA DEVELOPPEMENT SARL	2023	-	-	-	3 853	-	7 695	-
CASA ANFA DEVELOPPEMENT	2021	388	-	229	-	-	-	-
CASA TEMARA DEVELOPPEMENT	2021	76 797	-	2 542	-	-	-	-
NEC IMMO	2021	10 051	-	-	-	-	-	-
CARLTON IMMOBILIER SARL	2021	388	-	229	-	-	-	-
YAS DEVELOPPEMENT	2021	388	-	229	-	-	-	-
YAS DEVELOPPEMENT	2021	8 517	-	124	-	1 045	-	-
YAS DEVELOPPEMENT	2021	582	-	168	-	378	-	-
TGCC IMMOBILIER	2020	-	-	732	-	-	-	-
TGCC IMMOBILIER	2019	-	-	-	-	178	-	-
TGCC IMMOBILIER	2019	799	-	-	-	-	-	-
DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA	2018	-	-	-	-	-	-	-
GARAN SA	2018	-	-	-	-	-	-	-
CREA IMMO SARL	2016	-	-	-	-	-	-	-
BINA INVEST SARL	2015	-	7 800	-	6 500	-	6 500	-
LINAB SARL	2014	-	-	-	-	-	-	-
BH DEVELOPPEMENT SARL	2013	-	-	-	-	384	-	-
KENZ TAMARIS	2012	-	-	103	-	24 343	-	-
CREA IMMO SARL	ND	-	-	-	-	14 075	-	-
ARTORIUM	ND	1 527	-	1 078	-	-	-	-
ARTORIUM	ND	-	-	-	-	-	-	-
BINA INVEST SARL	ND	-	-	-	-	-	-	-
Total		99 437	7 800	5 434	11 578	50 768	15 500	
M. Mohammed BOUZOUBAA	2008	-	-	-	2 280	-	2 280	-
Total		-	-	-	2 280	-	2 280	

Source : TGCC

Le tableau⁷ suivant présente un récapitulatif de l'encours des conventions réglementées conclues par TGCC au 31/12/2025 :

Société / Personne concernée	Année	Encours au 31/12/2023 en KMAD (TTC)	Encours au 31/12/2024 en KMAD (TTC)	Encours au 31/12/2025 en KMAD (TTC)
TGCC MIDDLE EAST	2025	-	-	8 432
TGCC IMMOBILIERE BENGUERIR	2025	-	-	55 619
BFO FONCIERE	2025	-	-	46 243
GHTABIM	2025	-	-	3 992
VIAS	2025	-	-	-
TG STONE	2024	-	-	-
TG STONE	2024	-	838	25 530
TG STEEL	2024	-	571	11 861
TG STEEL	2024	-	-	5 741
TG STEEL	2024	-	-	1 719
DECO EXCEL	2024	-	5 014	3 210
DECO EXCEL	2024	-	486	286
DECO EXCEL	2024	-	279	959
TGCC DEVELOPPEMENT	2024	-	-	328
TGEM SARLAU	2023	12 800	30 782	47 775
TGCC GUINEE	2023	2 219	9 174	10 401
TGCC DEVELOPPEMENT	2022	4 420	4 557	3 450
TGEM SARLAU	2022	6 853	36 515	71 512
TGEM SARLAU	2022	7 033	2 386	763
BESIX TGCC SAS	2022	5 965	5 965	5 965
TG WOOD SARL	2020	1 179	666	-
TG ALU	2020	1 411	2 391	11 674
TG ALU	2020	29 798	81 053	5 885
TGCC COTE D'IVOIRE	2019	9 341	9 341	9 341
BESIX TGCC SAS	2019	5 635	7 550	10 664
TGCC SENEGAL	2019	-	21 268	22 268
TG WOOD SARL	2018	7 658	9 478	4 163
TG COVER SARLAU	2017	2 000	785	2 375
TGCC COTE D'IVOIRE	2016	33 249	53 671	-

⁷ Les années de conclusion des conventions ont été déterminées sur la base des informations disponibles à ce jour, notamment les rapports spéciaux publiés sur le site de la société.

TG COVER SARLAU	2016	5 539	2 024	-
T2G	2014	1 489	1 489	1 563
T2G	2014	750	824	824
TG PREFA	2013	2 377	457	1 932
TG PREFA	2011	135 105	111 272	184 193
TG PREFA	ND	-	-	-
TG ALU	ND	-	-	95 661
TGCI SARL	ND	-	-	1 446
PLATINUM POWER SA	ND	2 800	2 800	2 800
MIDP HOTEL SARL	ND	150	150	150
TG WOOD SARL	ND	-	-	-
TG COVER SARLAU	ND	-	-	100 020
B.INVEST HOLDING	ND	3 215	3 215	-
FONDATION TGCC	ND	-	-	1 079
TG STONE	ND	-	-	1 109
TGCC GUINEE	ND	-	-	5 950
TGCC SENEGAL	ND	-	-	4 245
TGCC SENEGAL	ND	2 002	6 002	6 186
TGCC GUINEE	ND	121	121	121

Total		283 109	411 124	767 034
--------------	--	----------------	----------------	----------------

KENZ TAMARIS	2025	-	-	7 161
CARLTON IMMOBILIER SARL	2024	-	432	-
BINA DEVELOPPEMENT SARL	2023	-	-	-
CASA ANFA DEVELOPPEMENT	2021	388	275	-
CASA TEMARA DEVELOPPEMENT	2021	469	5 221	5 689
NEC IMMO	2021	19 954	19 954	-
CARLTON IMMOBILIER SARL	2021	989	275	-
YAS DEVELOPPEMENT	2021	388	275	-
YAS DEVELOPPEMENT	2021	-	-	-
YAS DEVELOPPEMENT	2021	9 947	9 148	-
TGCC IMMOBILIER	2020	100 743	-	-
TGCC IMMOBILIER	2019	5	5	214
TGCC IMMOBILIER	2019	415	415	-
DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA	2018	123 950	20 959	20 959
GARAN SA	2018	28 020	36 452	28 864
CREA IMMO SARL	2016	-	748	-
BINA INVEST SARL	2015	-	-	800
LINAB SARL	2014	8 625	2 125	-

BH DEVELOPPEMENT SARL	2013	23 464	-	-
KENZ TAMARIS	2012	65	-	9 507
CREA IMMO SARL	ND	-	-	3 604
ARTORIUM	ND	2 337	-	-
ARTORIUM	ND	-	621	621
BINA INVEST SARL	ND	60	60	51
Total		319 819	96 965	77 470

M. Mohammed BOUZOUBAA	2008	-	1 700	3 980
Total		-	1 700	3 980

Source : TGCC

III. Secteur d'activité de TGCC

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les données présentées au niveau de cette section sont les informations disponibles.

Aussi, à la date d'enregistrement du présent document de référence, En raison du manque de données actualisées portant le secteur du BTP en Afrique la section y afférente a été supprimée.

Le secteur du BTP Maroc

Contribution du secteur du BTP à l'économie nationale

A l'exception de l'année 2020 qui a été fortement impacté par la pandémie de la COVID-19, le secteur du BTP connaît une croissance considérable au Maroc depuis de nombreuses années et s'impose comme un secteur majeur dans l'économie nationale.

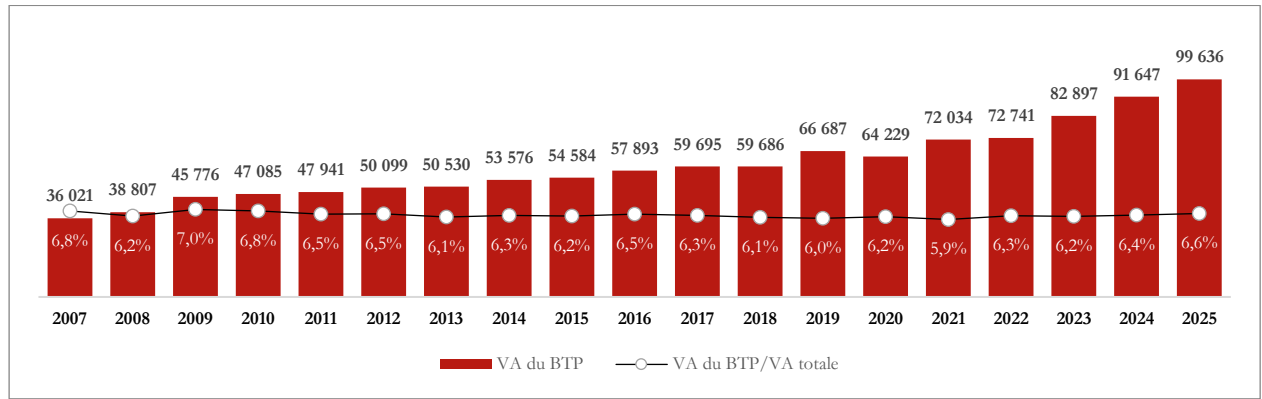
Plusieurs facteurs expliquent cette tendance, notamment la croissance démographique, l'exode rural, la mise en chantier de projets structurants et les différents programmes gouvernementaux et lois de finance œuvrant à la dynamisation du secteur du BTP.

Contribution à la valeur ajoutée

La contribution du secteur du BTP à la valeur ajoutée nationale a atteint 99,6 Mrds MAD à fin 2025, avec un taux de croissance annuelle moyen de 5,8% entre 2007 et 2025. Cette hausse s'explique notamment par le lancement de grands chantiers d'infrastructure et de villes nouvelles ainsi que le développement de nouvelles zones industrielles.

Évolution de la valeur ajoutée du BTP (en MMAD) et sa contribution à la valeur ajoutée nationale (en %) sur la période 2007 – 2025

TCAM₀₇₋₂₅ = 5,8%



Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Contribution à la formation brute du capital fixe

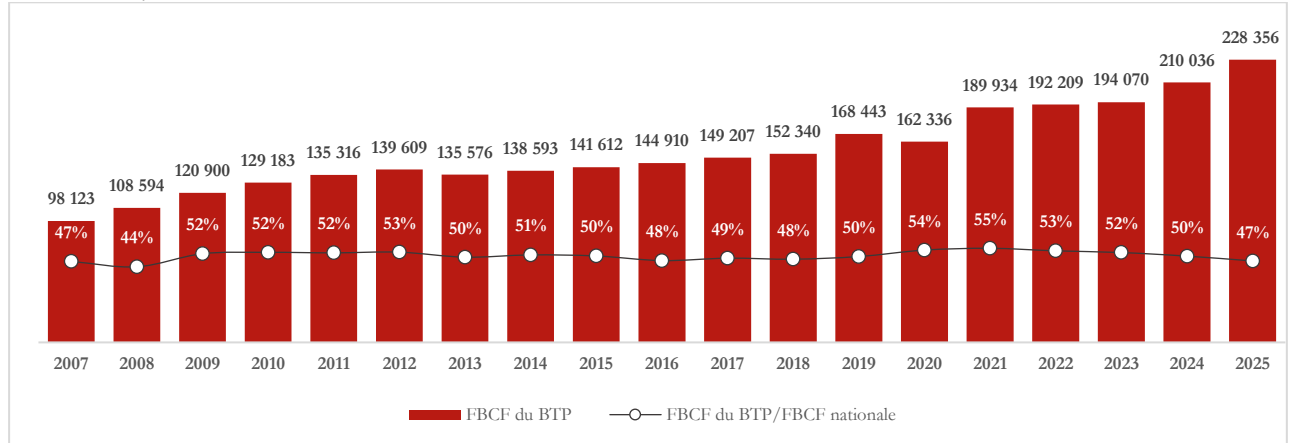
Le secteur du BTP joue un rôle considérable dans l'économie nationale avec une forte contribution au PIB et des milliers d'emplois générés chaque année.

En 2025, le BTP a contribué à la formation brute du capital fixe (FBCF) à hauteur de 228,3 Mrds MAD, en forte hausse depuis 2007 (98,1 Mrds MAD), soit un TCAM de 4,6% observé sur cette période. Cette hausse s'explique par les nombreuses actions menées par l'état marocain pour le renforcement du secteur du BTP, en particulier les infrastructures et l'habitat.

Depuis 2016, le ratio FBCF (BTP) / FBCF (Nationale) atteint en moyenne 50,7% et s'établit à 47,4% à fin 2025.

Évolution de la FBCF du BTP (en MMAD) et sa contribution à la FBCF nationale (en %) sur la période 2007 – 2025

TCAM₀₇₋₂₅ = 4,6%

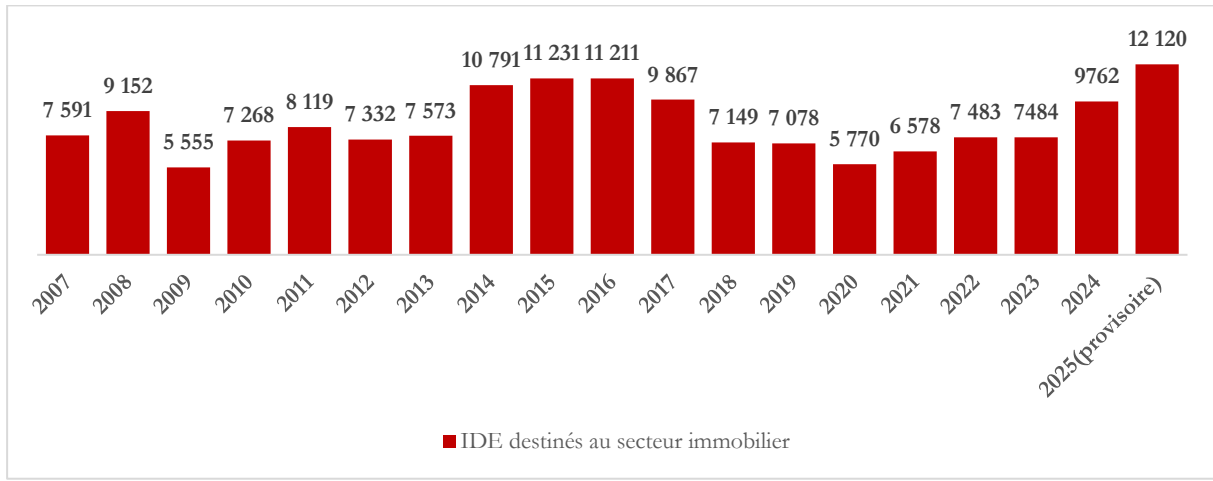


Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Investissements directs étrangers dans l'immobilier

Les IDEI constituent un indicateur reconnu pour évaluer l'attractivité économique et financière des pays. Chaque année, de nombreux investisseurs étrangers s'orientent vers le marché de l'immobilier au Maroc. Leurs investissements se font sous la forme de prises de participation dans des sociétés immobilières marocaines ou d'achats de produits immobiliers.

Évolution des recettes d'IDE destinés au secteur immobilier (en MMAD) sur la période 2007 – 2025



Sources : Office des changes

Les IDEI ont connu une hausse considérable dans les années 2000, avant de chuter en 2009 à 5,5 Mrds MAD (-39% par rapport à 2008) suite à la crise financière internationale. La baisse des investissements immobiliers a principalement touché le segment du logement haut standing et le secteur touristique.

Après de très fortes augmentations enregistrées entre 2009 et 2016 (croissance de + 114,2% sur cette période) stimulées par des perspectives économiques confortables et un système financier plus attractif, les IDEI ont connu une tendance baissière, et ont atteint 6,6 Mrds MAD en 2021. Cette tendance est observée également au niveau mondial (-12% en 2016 et -27% en 2017 selon le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)).

Cependant, les IDEI ont rebondi en 2022, atteignant un niveau de 7,5 milliards de dirhams marocains, comparé à 6,6 milliards en 2021. L'IDEI en 2023 est quasiment stagnant par rapport aux niveaux de 2022, atteignant 7,5 milliards. Après avoir atteint 9,7 milliards en 2024, il progresse significativement pour s'établir à 12,1 milliards en 2025 (provisoire).

Consommation nationale de ciment

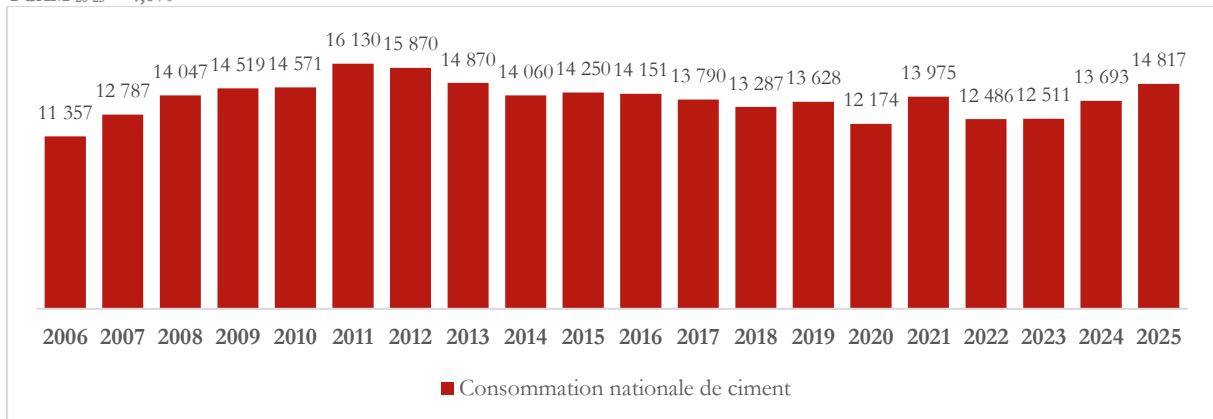
Les activités du BTP et la consommation de ciment sont étroitement liées. En effet, selon l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC), en 2020, près de 72% (10,67 MT) de la consommation de ciment était destinée au secteur du logement, 13% aux infrastructures et 15% aux bâtiments publics et autres.

Évolution de la consommation nationale de ciment (en milliers de tonnes) sur la période 2006 – 2025

TCAM₀₆₋₁₁ = 7,3%

TCAM₁₁₋₁₉ = -2,1%

TCAM₂₀₋₂₅ = 4,0%



Sources : Association Professionnelle des Cimentiers ; ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

Sur la période 2006 - 2011, une très forte croissance de la consommation du ciment est observée au Maroc (TCAM de 7,3%), portée par le lancement du programme de logements sociaux, atteignant ainsi plus de 16 millions de tonnes au terme de l'exercice 2011.

Entre 2014 et 2019, le niveau de la consommation de ciment moyenne demeure stable en ligne avec les mises en chantiers réalisées sur la période (cf. mises en chantiers présentées ci-dessous).

En 2020, la pandémie de la COVID-19 a très fortement impacté le secteur du BTP, de même que la consommation du ciment, qui a baissé de 10% comparativement à l'exercice 2019. En effet, les mesures entreprises par les pouvoirs publics pour réduire la propagation de la pandémie ont nécessité plusieurs arrêts de chantiers, principalement durant les 3 mois de confinement ayant eu lieu de mars à mai 2020.

Les livraisons de ciment ont atteint près de 13,7 millions de tonnes (MT) à fin décembre 2024 contre 12,5 millions de tonnes en 2023. En 2025, ce chiffre atteint 14,8 millions de tonnes.

A noter, que le potentiel de croissance du secteur cimentier demeure significatif compte tenu du déficit actuel en logements au Maroc et l'augmentation de la population urbaine.

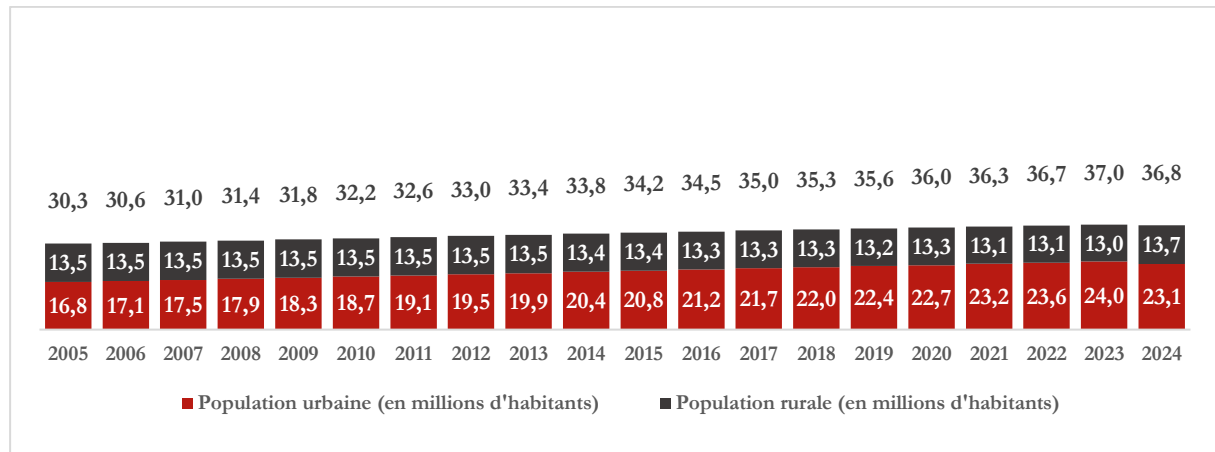
Une population urbaine en croissance

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la population marocaine depuis 2005 :

Evolution de la population (en millions d'habitants) sur la période 2005 – 2024

TCAM 05-24 population urbaine = 1,7%

TCAM 05-24 population rurale = 0,1%



Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

Sur la période 2005-2024, la population urbaine a enregistré une croissance annuelle moyenne de 1,7%, tandis que la population rurale a enregistré un TCAM de 0,1%. Ce phénomène s'explique par la recherche de conditions de vie meilleures en zone urbaine (scolarité, emplois, santé, services, etc.), et des sécheresses récurrentes en zone rurale qui ralentissent le secteur de l'agriculture.

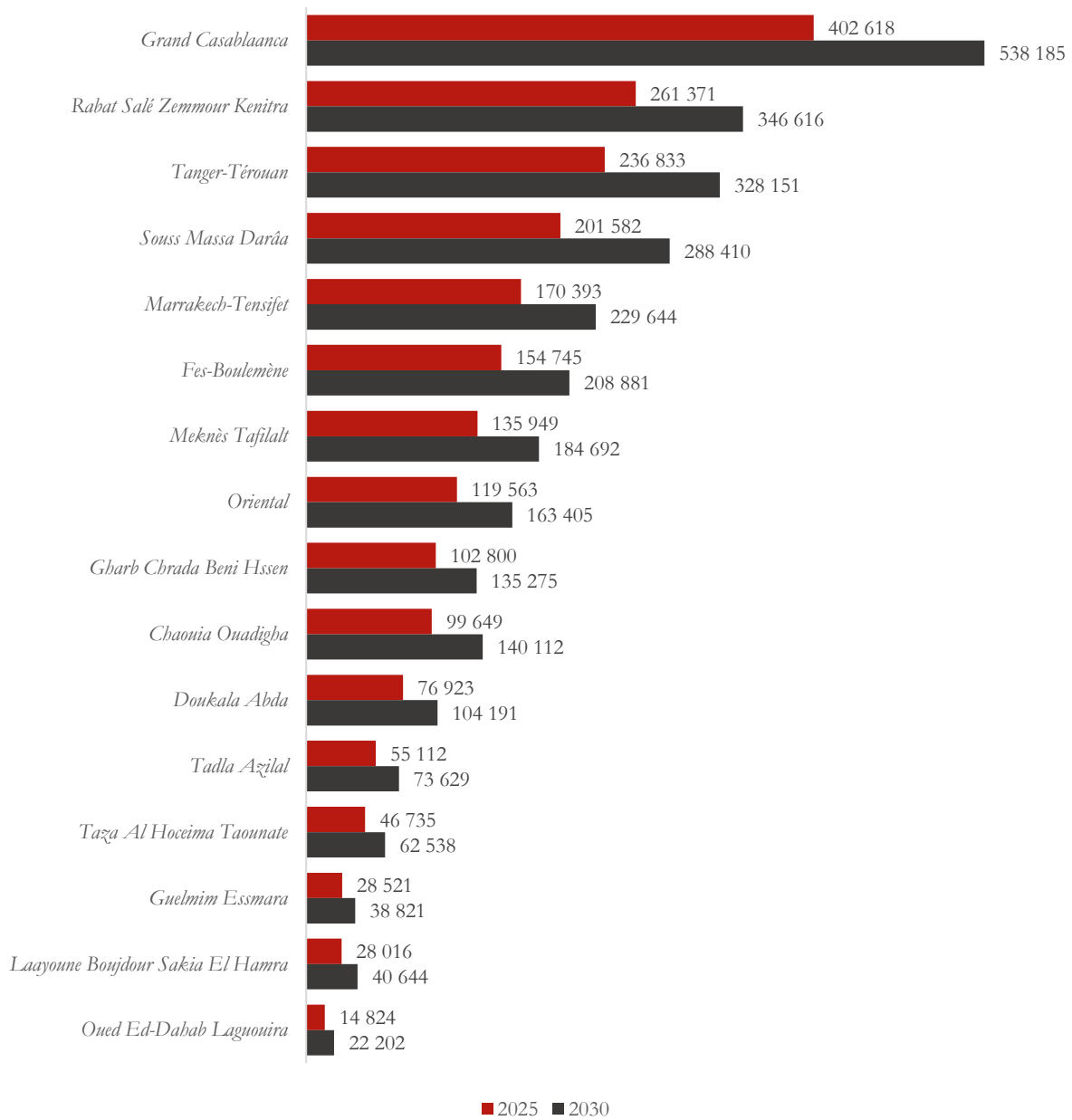
La migration massive vers le milieu urbain a engendré un développement accéléré des villes et une demande croissante en logements, en particulier pour les ménages à revenus modestes. Ce phénomène devrait s'accroître sur les vingt prochaines années. En effet, le Haut-Commissariat au Plan estime que d'ici 2030, la population urbaine avoisinera 26,7 millions d'habitants alors que la population rurale se situerait autour de 12,7 millions, ce qui représenterait un taux d'urbanisation de 68%, soit 5 points de plus comparativement à la situation à fin 2024.

Un déficit en logement à combler dans les milieux urbains

Il existe au Maroc un déficit considérable en offre foncière exploitable, conduisant à des besoins en logement particulièrement élevés dans les milieux urbains. Les prévisions des besoins cumulés en logements au niveau national sont de près de 2,1 millions d'unités à fin 2025.

Ce manque est dû à plusieurs facteurs, notamment le manque de disponibilité des terrains constructibles (immatriculé, desservi, etc.) en périmètre urbain, la hausse significative des prix des actifs fonciers, la lenteur des démarches administratives, la main d'œuvre sous-qualifiée et le manque de dynamisme du marché locatif. A noter que le déficit en logements est concentré principalement sur les régions du Grand-Casablanca, Rabat-Sale-Zemmour-Zair et Tanger-Tétouan enregistrant respectivement des déficits de 402 618, 261 371 et 236 833 logements, représentant ainsi 42% du déficit global prévu à fin 2025.

Besoins en logements urbains au Maroc par région économique à horizon 2025 - 2030

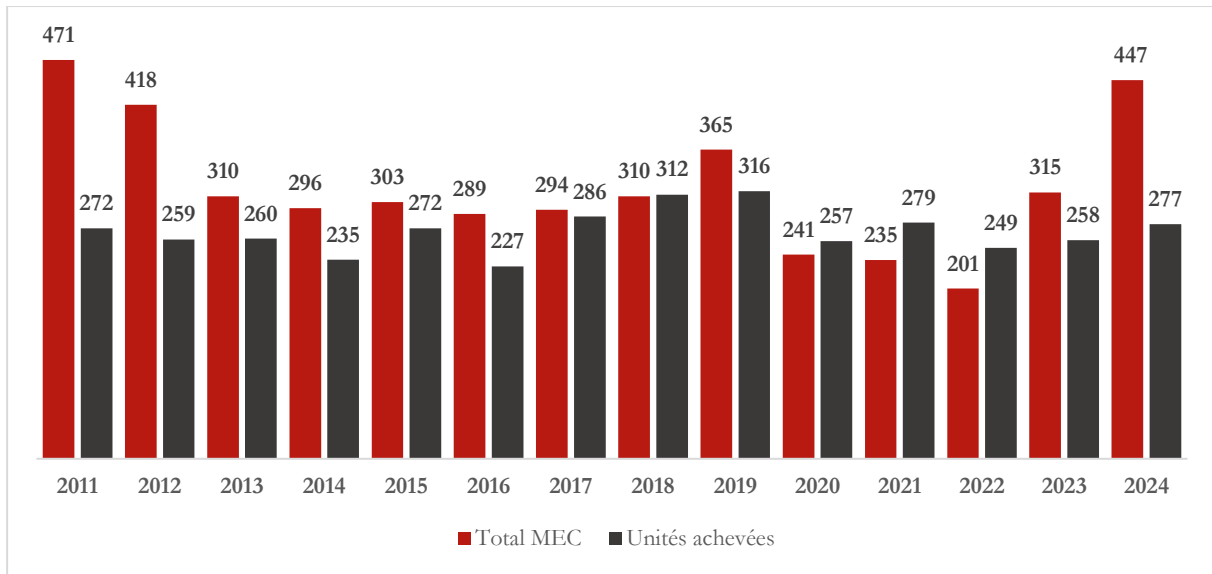


Source : ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville

Mises en chantier

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des mises en chantier sur la période 2011 - 2024.

Évolution des mises en chantier (MEC) et des unités achevées sur la période 2011-2024 (en milliers)



Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Le début des années 2000 a connu de nombreuses réformes mises en place par le Gouvernement, dans le but développer l'offre foncière et de faciliter l'accès au logement. Les unités mises en chantier ont donc atteint un pic historique de 470 633 unités en 2011, dont 332 508 dédiées au logement social. Une baisse mécanique est ainsi observée sur la période 2011 – 2013 (-34%) avec 309 885 unités mises en chantier en 2013. Cette année marque la maturité du secteur de la construction, avec une stagnation du nombre d'unités MEC autour de 300 000 unités par an sur la période 2013-2018. Cette stagnation entraîne un rapprochement entre le nombre d'unités achevées d'une part et le nombre MEC d'autre part, avec un ratio [Unités Achevées] / [Total MEC] de 97% en 2017.

Après des signaux encourageants lors de l'année 2019 (+18% en termes de MEC sur une base annuelle), l'année 2020 a été fortement impactée par l'avènement de la pandémie de la COVID-19, et a connu une très forte baisse des MEC (-34%) comparativement à l'exercice précédent. C'est l'une des rares années où le nombre d'unités achevées est supérieur à celui des MEC.

À fin 2023, les mises en chantier ont augmenté de 57% passant de 201 893 unités d'habitation à 315 538 unités recensées une année auparavant. Cette hausse des mises en chantier provient notamment des nouveaux programmes sociaux et intermédiaires lancés sur 2023.

À fin 2024, les mises en chantier se sont appréciées de 39,6% durant la même période pour s'établir à 447 169 unités. A noter que ce niveau est un retour au niveau observé sur la période 2017-2019.

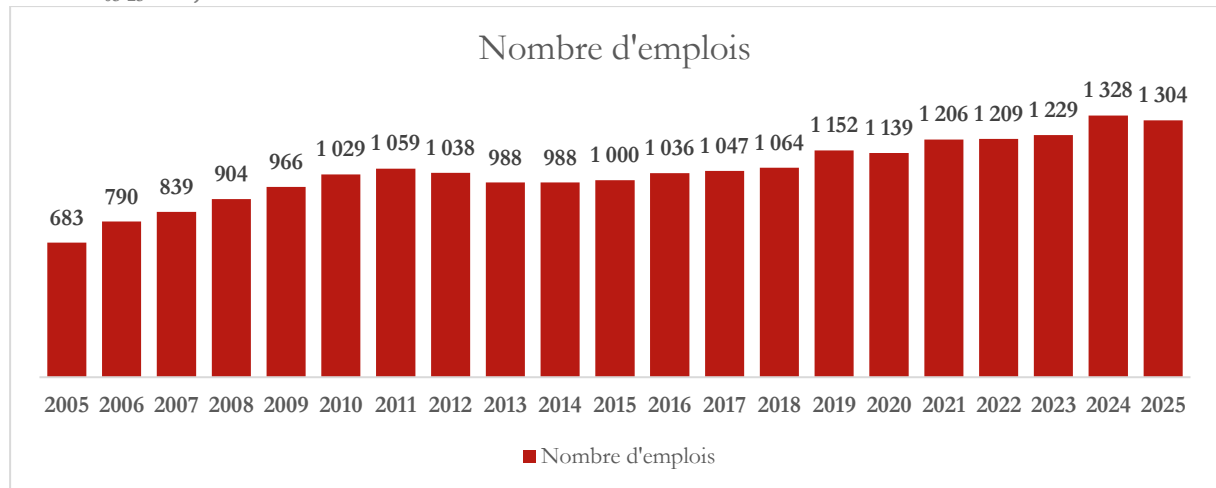
Contribution à la création d'emploi

Chaque année, des centaines, voire des milliers d'emplois sont à pourvoir dans les activités du BTP. En 2023, le secteur du BTP a contribué à la création de 19 000 nouveaux postes d'emplois.

En 2025, le nombre de personnes travaillant dans ce secteur a atteint plus de 1,3 million contre 0,68 million de personnes en 2005, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,3%⁸ sur la période analysée.

Évolution du nombre d'emplois (en milliers) dans le secteur du BTP sur la période 2005 – 2025

TCAM₀₅₋₂₅ = 3,3%



Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

L'accès aux crédits immobiliers

Le système bancaire marocain joue un rôle moteur dans le développement de l'économie, en particulier dans le secteur de l'immobilier, permettant ainsi aux particuliers d'accéder dans les meilleures conditions à la propriété de biens immobiliers. En effet, le Gouvernement a pris deux initiatives afin de faciliter l'accès aux crédits :

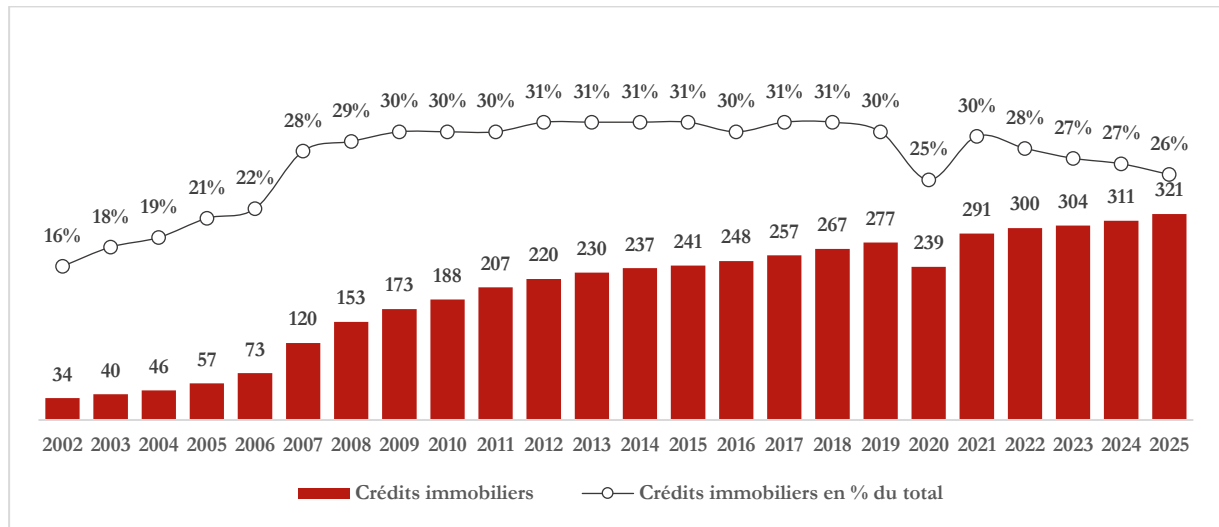
- La création d'un marché de titrisation des créances hypothécaires dans le but de diversifier les moyens de financement des banques et d'améliorer leurs ratios prudentiels réglementaires.
- La création de 3 fonds de garantie (Fogarim, Fogaloge et Fogalef) afin de permettre à certaines catégories socioprofessionnelles d'être éligibles à un crédit bancaire garanti partiellement par ces fonds., notamment les ménages non-salariés à revenus modestes et irréguliers, les enseignants et les fonctionnaires et employés du secteur public.

Les établissements de crédit proposent également des crédits avec mensualités modulables, de façon à adapter les remboursements en fonction de leurs revenus, ce qui attire davantage de ménages à investir et contribuer ainsi au renforcement du secteur du BTP au Maroc

A ce titre, les différentes mesures du Gouvernement ainsi que les nouvelles offres proposées par les banques rendent le crédit immobilier plus accessible aux ménages. Ainsi, le ratio [Crédits Immobiliers / Total crédits accordés par les établissements bancaires] est passé de 16,0% en 2002 à 30,0% en 2009. Ce ratio a par la suite évolué de façon quasi-stable (entre 30% et 31%), avant de chuter à 25% en 2020 suite à la pandémie de la COVID-19 qui a ralenti l'octroi des crédits immobiliers au Maroc. Ce ratio s'établit à 26% à fin décembre 2025.

⁸ Source : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

Évolution de l'encours des crédits immobiliers et de leur contribution à l'ensemble des crédits accordés par les établissements bancaires entre 2002 et 2025



Source : Bank Al Maghrib, ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Les principales sociétés de construction au Maroc

Outre TGCC, acteur majeur du secteur du BTP sur le territoire national, le Maroc compte de nombreuses sociétés de construction. Les principales sont présentées ci-dessous :

SGTM⁹

Fondée par M. Ahmed Kabbaj et M. M'hammed Kabbaj en 1971, SGTM emploie plus de 21 000 collaborateurs et mobilise un parc de plus de 3 200 engins. Le chiffre d'affaires du groupe en 2025 s'élève à 15,2 Md MAD. SGTM a été en charge de réaliser plusieurs projets de grandes infrastructures tels que l'aéroport Mohammed V, le port de Casablanca et le nouveau port de Safi, plusieurs barrages (Prince Moulay Abdellah, El Hachef, etc.) mais aussi des complexes résidentiels (Bab El Bahr) et des hôtels de luxe (La Mamounia, Amphitrite Palace).

Sogea¹⁰

Sogea Maroc est une entreprise spécialisée dans les métiers de l'hydraulique, de l'ouvrage d'art, du génie civil industriel et du bâtiment. Sogea emploie 2 100 collaborateurs et dispose d'un parc de plus de 450 matériels stratégiques et d'une usine de production de béton et d'acier. Depuis sa création en 1931, Sogea a réalisé de grands projets structurants, comme des stations d'eau potable et de traitement des eaux usées dans la quasi-totalité des villes marocaines, puis a élargi ses expertises à partir de 1977 pour y inclure les ouvrages d'art. Parmi les réalisations de Sogea : Les viaducs de l'Office National du Chemin de Fer (ONCF) reliés à Tanger Med, la Marina de Rabat, la cimenterie de Tétouan, ainsi que des travaux de construction d'usines, de halls de stockage d'engrais et de parcs éoliens.

⁹ Source : <https://www.sgtm-maroc.com/>

¹⁰ Source : <https://sogea-maroc.com/>

Somagec¹¹

Crée en 1967, Somagec est l'un des leaders des infrastructures portuaires et maritimes au Maroc, avec notamment la construction d'émissaires sous-marins dans plusieurs villes à travers le royaume. Le Groupe intervient également dans d'autres types de chantiers : routes, ponts, travaux de génie civil, industriels, sanitaires et électromécaniques. Somagec a développé une présence importante en Afrique à travers des filiales au Maroc, Sénégal, Mauritanie, Cote d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Ouganda et au Mozambique ainsi qu'en Amérique Latine (Pérou et Paraguay).

Bymaro¹²

Fondée en 1991, Bymaro est la filiale marocaine de Bouygues Bâtiment International. Bymaro est spécialisée dans les projets de terrassements, génie civil, bâtiments, assainissement et travaux portuaires. Bymaro a réalisé de nombreux projets dans différentes villes du Maroc : la mosquée Hassan II, la Tour Casablanca Finance City, le Musée Yves Saint-Laurent, l'Hôtel Royal Mansour, l'Hôpital universitaire Mohammed VI, etc.

Jet Contractors¹³

Jet Contractors, fondée en 1992 est une société cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca. Le chiffre d'affaires du groupe en 2025 s'élève à 3,6 Md MAD. L'entreprise est spécialisée dans l'enveloppe et la structure de bâtiments. Jet Contractors collabore avec des acteurs spécialisés dans l'infrastructure publique, les programmes résidentiels, commerciaux et industriels. Parmi les projets phares de Jet Contractors : le CHU IBN SINA Rabat, Gare de Rabat ville, l'Aéroport Marrakech Menara, Cité des arts et de la culture Essaouira, Complexe sportif Mohammed V Casablanca, Barrage Sakia Al Hamra Laayoun, etc. L'entreprise réalise également des projets dans d'autres pays africains comme la Cote d'Ivoire, Bénin et la Guinée Equatoriale.

¹¹ Source : <http://www.somagec.ma/>

¹² Source : <https://www.bymaro.com/>

¹³ Source : <https://www.jet-contractors.com/>

Présentation

Acteur majeur du secteur du BTP au Maroc, TGCC construit depuis plus de 30 ans des bâtiments dans plusieurs secteurs au Maroc et en Afrique : résidentiel, hôtelier, commercial, industriel ou encore administratif, des plus simples aux plus complexes. Le Groupe intervient aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre.

Le gros œuvre concerne les travaux de structure (constructions en béton, poutres, fondations, charpente, etc.), ouvrages de maçonnerie etc.

Le second œuvre concerne tous les métiers, autres que le gros œuvre, liés à la construction des bâtiments et notamment les lots techniques et les corps d'état architecturaux. Le second œuvre a été intégré depuis l'an 2000 dans les activités du Groupe.

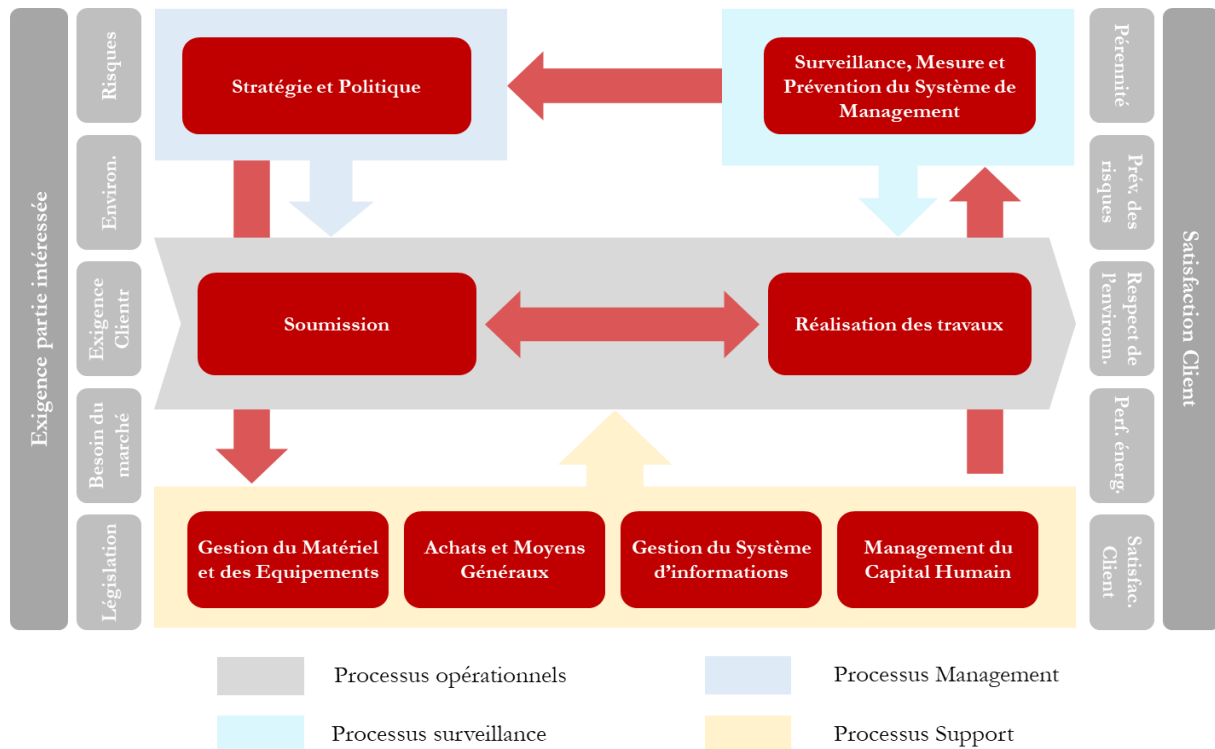
Avec plus de 20 272 collaborateurs au Maroc et en Afrique subsaharienne et disposant d'un grand parc d'engins de construction (environ 1.200 engins), TGCC s'impose aujourd'hui en tant qu'acteur majeur au Maroc et compte à son actif plus de 1 100 projets et d'ouvrages d'envergure réalisés. Le Groupe capitalise, à son actif, de nombreuses références telles que l'extension du Terminal 1 de l'aéroport Mohammed V, la nouvelle gare ferroviaire de Casa Port, le grand stade de Tanger ou encore le grand théâtre de Casablanca.

Le développement à l'international représente l'un des enjeux majeurs actuels pour l'expansion du Groupe. L'Afrique subsaharienne étant au cœur de ses ambitions, TGCC s'inscrit ainsi dans le cadre de la coopération Sud-Sud prônée par le Royaume du Maroc. Cette performance est source de développement, d'emploi et d'innovation pour tous les territoires où le Groupe s'implante.

Cartographie des processus

Il existe quatre types de processus au sein de TGCC. Ces processus sont interconnectés et permettent de répondre aux exigences des différentes parties prenantes (clients, collaborateurs, environnement, etc.) tout en assurant une bonne gestion opérationnelle, financière et stratégique de la société.

Cartographie des processus de TGCC



Source : TGCC

Processus Opérationnels

Il s'agit de deux processus contribuant directement à la chaîne de valeurs :

- **Le Processus de Soumission :** permet de déterminer toutes les exigences spécifiées par le client en termes de délais, de prix, de la conformité des réalisations, etc. Il a pour but de remporter des marchés rentables permettant d'assurer la pérennité de TGCC.
- **Le Processus de Réalisation des travaux :** a pour objectif de réaliser, de manière efficace, les projets conformément aux exigences contractuelles, aux exigences internes et au règlement en vigueur.

Processus Support

Les Processus Support permettent aux processus opérationnels de se concrétiser dans les meilleures conditions. Il existe quatre volets liés au processus de support :

- **La gestion du matériel et des équipements** pour fournir aux collaborateurs le matériel et les équipements nécessaires pour mener à bien leurs projets, tout en optimisant les coûts et les délais et en respectant le cadre légal et réglementaire en vigueur.
- **La gestion des achats et moyens généraux** pour la mise à disposition aux entités du Groupe et aux différents chantiers, les produits et moyens nécessaires au fonctionnement des projets, ainsi que des prestataires externes qualifiés, tout en contribuant à la création de la valeur.
- **La gestion du système d'information** a pour rôle d'offrir aux entités internes des systèmes d'information performants, fiables, optimisés et sécurisés.

- **Le management du capital humain** a pour but de mettre à la disposition des entités du Groupe des ressources humaines habilitées et compétentes et d'assurer leur formation, leur rémunération et leur progression.

Processus Surveillance

Il s'agit de Systèmes de Management (SM) basés sur des données concernant : la gestion des non-conformités produits et celles relatives à la sécurité environnement, le suivi des fournisseurs et sous-traitants, la mesure satisfaction client (maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre), les résultats de l'audit interne et le suivi des actions d'amélioration.

Processus Management

Le processus Management a pour rôle de dicter la politique du Groupe, d'établir la stratégie moyenne et long terme dans le but de satisfaire les clients et les collaborateurs, et d'assurer une performance durable de TGCC ainsi que son développement au Maroc et à l'international.

Chaîne de valeur

La chaîne de valeur de TGCC se décompose en cinq parties :



Source : TGCC

Activité

TGCC dispose d'une expérience de près de trente ans dans le domaine de la construction et a accompagné à ce titre différents clients publics et privés opérant dans de nombreux secteurs et dans des zones géographiques diversifiées.

Les principaux projets réalisés et livrés en 2024 et 2025 par TGCC :

Type	Description
Projets mixtes	Business Center BENGUERIR : Soutenant le développement de Benguerir comme pôle d'innovation et de modernité, le Business Center de Benguerir représente un projet ambitieux réalisé par TGCC sur une durée d'un an, dans le respect des délais contractuels. Multifonctionnel et moderne, ce complexe intègre plusieurs composantes majeures : un centre de conférence ultramoderne, un marché central avec magasins et restaurants, un bâtiment incubateur dédié à l'entrepreneuriat, ainsi qu'un Core Lab spécialisé dans la recherche scientifique et le développement. TOUR MOHAMMED VI – Rabat : ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement de la vallée de Bouregreg. Cette tour est de 250m et compte 51 étages composés de bureaux, des appartements, un hôtel, un centre de conférence, des restaurants, un spa, une piscine, etc. TANGER CITY CENTER - Tanger : complexe d'une superficie de 236 443 m² au centre de Tanger, sur le boulevard principal de la ville, à proximité immédiate de la mer. Il s'agit d'un important projet multifonctionnel comprenant des appartements et 2 hôtels de 4 et 5 étoiles.
Résidentiel	LES JARDIN D'ANGRE – Abidjan : projet résidentiel composé de 156 appartements, couvrant une superficie de 27 160 m². Niché au cœur d'Angré, un quartier en plein essor de la commune de Cocody à Abidjan, ce complexe résidentiel combine élégamment des espaces verts luxuriants et des aménagements urbains modernes.
Equipement et infrastructure publique	EXTENSION DU TERMINAL 1 DE L'AEROPORT MOHAMMED V - Nouacer : comporte également le réaménagement de l'ancienne aérogare avec reprise de tous les corps de métier sur une superficie de 12 000 m² (hall public) et une zone d'extension en trois niveaux (42 000 m²). TRONCON LGV ET ATELIERS DE MAINTENANCE - L'atelier de maintenance de la Ligne à Grande Vitesse de Tanger a pour mission principale l'entretien d'un parc de 30 rames LGV de dernière génération. Ce projet, unique en son genre en Afrique, s'étend sur un terrain de 12,5 ha, dont 1,7 ha de surface couverte et 10,8 ha d'aménagements extérieurs (parking, espaces verts, voies, etc.). GRAND STADE DE TANGER - Tanger : a une capacité de 45 000 places assises et comprend une piste d'athlétisme et des gradins multicolores. UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA - Bouaké : est un établissement d'enseignement supérieur public en Côte d'Ivoire. Répartie sur deux campus situés dans le quartier d'Ahougnansou, l'UAO propose une multitude de formations académiques et professionnelles. Elle vise à être un pôle d'excellence en matière d'éducation, de recherche et d'innovation. Parking souterrain de la Ligue Arabe (Casablanca) : Construction d'un parking souterrain au niveau du Parc de la Ligue Arabe, dans le cadre du réaménagement urbain du centre-ville de Casablanca. Nœud autoroutier de Sidi Maarouf (Casablanca) : Ouvrage complexe qualifié de première infrastructure de ce type à trois niveaux simultanés au Maroc, visant à désengorger l'un des points névralgiques de la circulation casablancaise à l'entrée sud de la ville. Trémie de DAR BOUAZZA : construite sur la route d'Azzemour, représente une infrastructure d'envergure pour le Maroc, visant à fluidifier et sécuriser un axe routier stratégique emprunté par près de 65 000 véhicules chaque jour. Ce projet, largement attendu et plébiscité par les habitants de

Casablanca, répond aux défis de congestion dans une zone urbaine dense et participe à la modernisation du réseau routier national.

UNIVERSITÉ JEAN LOROUGNON GUÉDÉ : L'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (UJLoG) est l'un des grands établissements publics d'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire, contribuant au développement du système éducatif national. Fondée en 2012, elle fait partie du réseau des universités publiques du pays et se spécialise notamment dans les sciences agronomiques, l'environnement et le développement durable. Dans le cadre de son expansion, TGCC a réalisé un projet d'envergure visant à renforcer les infrastructures académiques et d'hébergement du campus, sur une surface totale de 26 880 m².

L'UM6P DE RABAT : L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) à Rabat incarne un projet d'envergure, consolidant son positionnement comme un pôle académique et scientifique majeur. Supervisé par l'OCP, JESA et l'UM6P, et conçu par les architectes de renom RBTA (Ricardo Bofill) et YMA (Melehi), ce campus de plus de 100 000 m² couverts intègre des infrastructures académiques et résidentielles modernes.

ÉCOLE FRANÇAISE JACQUES-MAJORELLE DE BENGUERIR : Située au cœur de la région de Benguerir, cette nouvelle école a été conçue pour répondre aux besoins croissants d'une communauté en pleine croissance, notamment grâce à l'essor de la ville verte Mohammed VI et de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), qui attirent étudiants, familles et professionnels. TGCC a apporté son expertise pour ériger une infrastructure moderne et fonctionnelle, intégrant des espaces d'apprentissage innovants, des installations sportives de pointe et des espaces verts qui favorisent un environnement propice à l'épanouissement des élèves. Le campus a été conçu avec une attention particulière portée à l'efficacité énergétique et à l'intégration des matériaux locaux, en alignement avec les objectifs de durabilité qui caractérisent le développement de Benguerir en tant que ville verte.

CENTRE DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES DE FÈS : Le Centre des Métiers et des Compétences (CMC) de Fès représente une initiative majeure pour renforcer la formation professionnelle au Maroc. Destiné à former des techniciens et diplômés BAC+2, ce projet phare, financé par l'OFPPT, se compose de 7 pôles spécialisés dans divers secteurs (commerce, industrie, agriculture, santé, etc.). Chaque pôle est équipé d'infrastructures modernes, permettant aux étudiants de bénéficier d'une formation théorique et pratique dans un environnement optimisé pour l'apprentissage. Une résidence étudiante est également intégrée au projet, offrant aux apprenants un hébergement sur place et renforçant la dimension pratique et sociale de ce centre. Une attention particulière a été portée à la durabilité des structures, garantissant la conformité aux standards modernes de construction et d'efficacité énergétique. L'engagement de TGCC auprès de l'OFPPT dans la construction de centres des métiers et des compétences sur plusieurs villes du royaume témoigne de son attachement à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du marché afin de soutenir le développement socio-économique de la région de Fès et au-delà.

LYCÉE D'EXCELLENCE DE RABAT : Le Lycée d'Excellence de Rabat (LYDEX) se distingue par son ampleur et la complexité de ses installations, reflétant une ambition nationale de promouvoir une éducation de haut niveau et des infrastructures de classe mondiale. Conçu par l'architecte espagnol Ricardo Bofill. Le campus comprend des bâtiments pédagogiques modernes, des résidences étudiantes, un restaurant, ainsi que des équipements sportifs de pointe. Parmi ces installations, on retrouve une piscine olympique homologuée FINA, une piste d'athlétisme, des terrains omnisports et des espaces dédiés aux arts martiaux. Le terrain de football, doté d'un revêtement en tartan, et la piscine olympique ont été réalisés par le même prestataire que celui des Jeux Olympiques de Paris 2024, sous la supervision de l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), garantissant des normes de très haut niveau.

EXTENSION DE L'UNIVERSITÉ EUROMED : En 2024, TGCC a finalisé l'extension de l'Université Euromed de Fès, un projet universitaire d'envergure regroupant plusieurs écoles sur un site de 5,4 hectares. Ce chantier, divisé en deux tranches, illustre l'expertise de TGCC dans la construction d'infrastructures complexes en tous corps d'État. La première tranche a porté sur la construction de quatre bâtiments dédiés aux salles de cours, laboratoires et salles de travaux pratiques. La seconde tranche, récemment achevée, a permis la réalisation d'annexes majeures, dont un complexe sportif de 5 000 m² comprenant une piscine olympique homologuée selon les normes FINA, un terrain de football certifié FIFA avec 3 600 places, destiné notamment aux entraînements pour le Mondial 2030, ainsi qu'un restaurant de 3 400 m² réparti sur trois étages.

Parking des hôtels : Situé dans le quartier emblématique de l'ancienne Médina de Casablanca, à proximité de la gare Casa-Port, le parking du Triangle des Hôtels est une infrastructure stratégique pour améliorer la mobilité et l'offre de stationnement dans cette zone dense et dynamique. Avec une capacité de 550 places réparties sur deux niveaux en sous-sol, ce projet vise à répondre aux besoins des usagers des hôtels, commerces et espaces environnants tout en renforçant les infrastructures urbaines de Casablanca.

Stade Al Medina (Rabat) : Nouveau stade de 18 000 places construit en lieu et place de l'ancien stade Al Barid, dans le quartier Agdal. Le marché a été attribué à TGCC en groupement avec Inter Tridim pour un montant d'environ 692 millions de dirhams, avec un démarrage des travaux fin 2024, livré en un temps record pour la CAN 2025.

Aménagement du Grand Stade de Marrakech : Mise à niveau du stade en vue de la CAN 2025, réalisée en deux phases : la première (2024-juin 2025) portant sa mise en conformité aux normes CAF, pour un coût global de 400 millions de dirhams. Une seconde phase, plus profonde, est désormais engagée pour répondre aux exigences FIFA en vue du Mondial 2030, incluant l'abaissement du terrain et l'augmentation de la capacité.

Grand Stade Adrar d'Agadir : Mise à niveau de l'enceinte sportive d'Agadir dans le cadre du même programme national de modernisation des stades pour la CAN 2025.

UM6P Rabat-Salé Student Center (Tranche 4) : Extension du campus de l'Université Mohammed VI Polytechnique à Rabat-Salé, comprenant des espaces d'hébergement et de vie étudiante.

UM6P Benguerir : Logements du personnel scientifique et technique - Construction de logements dédiés au personnel de l'UM6P sur le campus de Benguerir.

Cités des métiers et des compétences (CMC) Fès-Meknès et Drâa-Tafilalet : Établissements de formation professionnelle nouvelle génération de l'OFPPPT, organisés en pôles métiers (industrie, digital/IA, tourisme, agriculture, santé, artisanat, etc.). La CMC Fès-Meknès, implantée sur 11 ha, offre une capacité de 3 140 places pédagogiques pour un budget de 370 MDH, tandis que la CMC Drâa-Tafilalet, dotée d'une capacité de 2 000 places, intègre un pôle Agriculture & Agro-Industrie avec ferme pédagogique.

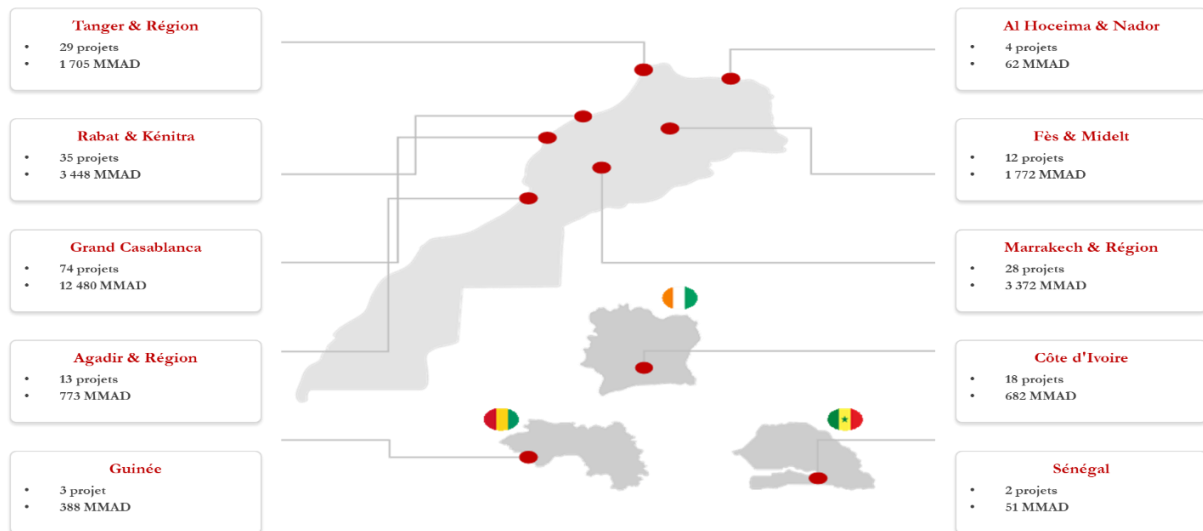
Complexe sportif de Fès : Modernisation du stade Hassan II de Fès menée par TGCC sur cinq mois, portant sa capacité à 18 000 places.

Salle multisports de Rabat : Construction d'une salle omnisports à Rabat, livrée dans le cadre du programme national d'infrastructures sportives (CAN 2025).

Hôtelier	AL HOUARA COASTAL RESORT - Tanger : il s'inscrit dans le cadre de la vision de développement « Cap Nord » qui a pour objectif de contribuer au renouveau de l'industrie touristique dans la région. FOUR SEASONS KSAR AL BAHR : un site historique, ancien palais du Sultan Moulay Slimane, puis hôpital militaire. S'étendant sur 5 hectares, il comprend 204 chambres et suites, offrant des vues sur l'Atlantique ou les jardins andalous, ainsi que 7 restaurants et cafés, un spa, plusieurs piscines extérieures et 2 700 m² d'espaces événementiels. La construction de cet ouvrage d'exception a représenté un véritable défi architectural et technique. La restauration et l'intégration des structures historiques, combinées aux exigences modernes de l'hôtellerie de luxe, ont nécessité un savoir-faire précis et une exécution irréprochable.
Administratif et tertiaire	SIÈGE DE L'AGENCE NATIONALE DE CONSERVATION FONCIÈRE DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE - Rabat : Siège administratif occupant une superficie de 80 000 m², il est situé à Hay Riad à Rabat et est constitué de sept tours, allant de 7 à 15 étages avec deux sous-sols. EXTENSION TOUR CFC - Casablanca : projet immobilier au cœur du Casablanca Finance City, entièrement dédié à la location professionnelle avec notamment 26 500 m² de surface utile (bureaux), 52 937 m² de surface couverte, 3 452 m² de terrain, 1 500 m² de services (fitness, cafétéria, etc.), ... CENTRE HÔPITALIER D'AGADIR : Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Agadir, inscrit dans la stratégie nationale de développement des infrastructures de santé, s'étend sur une surface couverte de 130 000 m² et comprend un parking de 1 658 places pour faciliter l'accès des patients et du personnel. Situé dans la région Souss-Massa, il répond aux besoins croissants en soins de qualité dans le sud du Maroc. Réseau AKDITAL : En 2024, TGCC a poursuivi son engagement aux côtés du groupe Akdital dans l'extension de son réseau d'établissement de santé sur l'ensemble du territoire marocain. Cette année a marqué une expansion notable dans les régions du sud, avec l'ouverture de plusieurs cliniques modernes permettant un accès facilité à des soins de qualité pour les populations locales. En effet, parmi les 12 nouvelles infrastructures médicales réalisées en 2024 figurent le Centre International d'Oncologie de Benguerir, la Clinique Internationale de Dakhla, la Clinique Internationale de Taroudant, la Clinique Internationale d'Errachidia. USINE FORVIA (FAURECIA) À KÉNITRA : L'usine, spécialisée dans la découpe, l'assemblage et la fabrication de coiffes textiles et cuir pour sièges automobiles, s'inscrit dans la stratégie d'expansion de Forvia au Maroc. Elle vise à répondre à la demande croissante des marchés européen et marocain, tout en contribuant au développement économique régional avec la création de 1 400 emplois d'ici 2027. S'étendant sur 10 000 m², elle intègre un bâtiment administratif et adopte une démarche environnementale certifiée LEED.

Cartographie du carnet de commande du Groupe TGCC

Cartographie du carnet de commande du Groupe TGCC au 31 décembre 2025 (projets de construction)

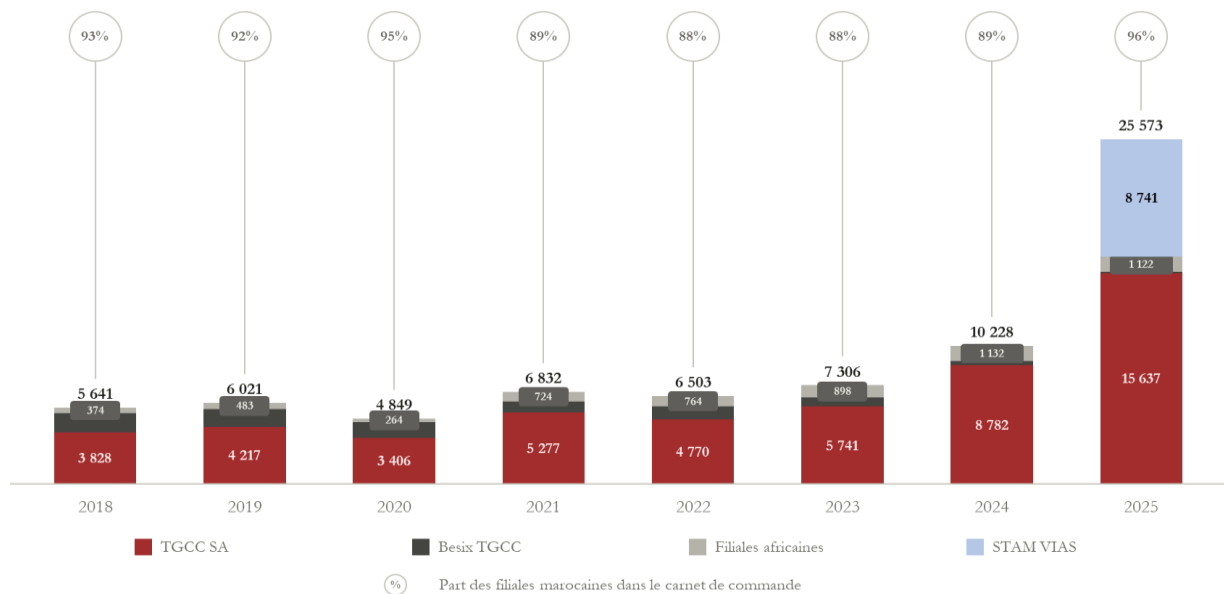


Source : TGCC

Evolution du carnet de commande sur la période 2018 – 2025

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du carnet de commande du Groupe TGCC sur la période 2018 - 2025 :

Evolution du carnet de commande du Groupe TGCC sur la période 2018 – 2025 en MMAD



Source : TGCC

A fin 2023, le carnet de commande enregistre une hausse de +803 MMAD (+12%) pour s'établir à 7 306 MMAD. Cette hausse s'explique par l'augmentation respectivement de 675 MMAD et 528 MMAD du carnet de commande sur la région de Rabat-Kénitra et celui de Fès-Midelt. Cette variation s'explique par :

- Le rythme soutenu de commandes passés par les clients sur 2023 sur plusieurs chantiers stratégiques (éducation, santé, industrie et tourisme) dont l'état d'avancement varie entre 1% et 90%, entraînant ainsi la consommation du carnet de commandes.
- Les ajustements effectués sur les prises de commandes.

A fin 2024, le carnet de commande s'élève à 10 228 MMAD, enregistrant une hausse de +2 922 MMAD (+40%) par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par la hausse respectivement de 2 823 MMAD et 1 026 MMAD du carnet de commande sur la région de Grand Casablanca et celui de Marrakech & Région.

A noter que l'a société BESIX TGCC étant consolidée par intégration proportionnelle, le carnet de commande capté par TGCC et présenté dans le graphique ci-dessus est proratisé à 45% (correspondant au pourcentage de détention de TGCC SA dans BESIX TGCC).

A fin 2025, le carnet de commandé s'établit à 25 573 MMAD, enregistrant une hausse de +15 345 MMAD (>100%) par rapport à 2024. Cette progression est portée essentiellement par TGCC S.A de +6 855 MMAD (+78%) et par STAM VIAS de +8 741 MMAD.

Le tableau ci-dessous présente les 10 principaux projets de TGCC au 31 décembre 2025 :

Projets	Secteur	Carnet de commande 31/12/2025 (MMAD HT)	% total carnet de commande	Montant total du projet (MMAD HT)	Date de début du projet	Etat d'avancement	Nature des travaux
Nouveau terminal de l'aéroport Mohammed V de Casablanca	Infrastructure / Génie Civil	5 365	21%	5 365	2026	0%	TCE
Ligne à grande vitesse (LGV) Casablanca–Marrakech	Infrastructure / Génie Civil	2 131	8%	2 362	2025	10%	TCE
Ligne à grande vitesse (LGV) Kénitra–Marrakech	Infrastructure / Génie Civil	1 867	7%	2 021	2025	8%	TCE
Projet 4	Cliniques / Hôpitaux	1 200	5%	1 200	2026	0%	TCE
Projet 5	Barrages	935	4%	935	2026	0%	TCE
Projet 6	Barrages	753	3%	847	2023	11%	TCE
Projet 7	Infrastructure / Génie Civil	732	3%	941	2025	22%	TCE
Projet 8	Barrages	539	2%	1 269	2021	58%	TCE
Projet 9	Infrastructure / Génie Civil	513	2%	674	2025	24%	TCE
Projet 10	Barrages	489	2%	1 004	2022	51%	TCE
Total Top 10 projets		14 525	57%				

(*) : Carnet de commande consolidé au 31.12.2025

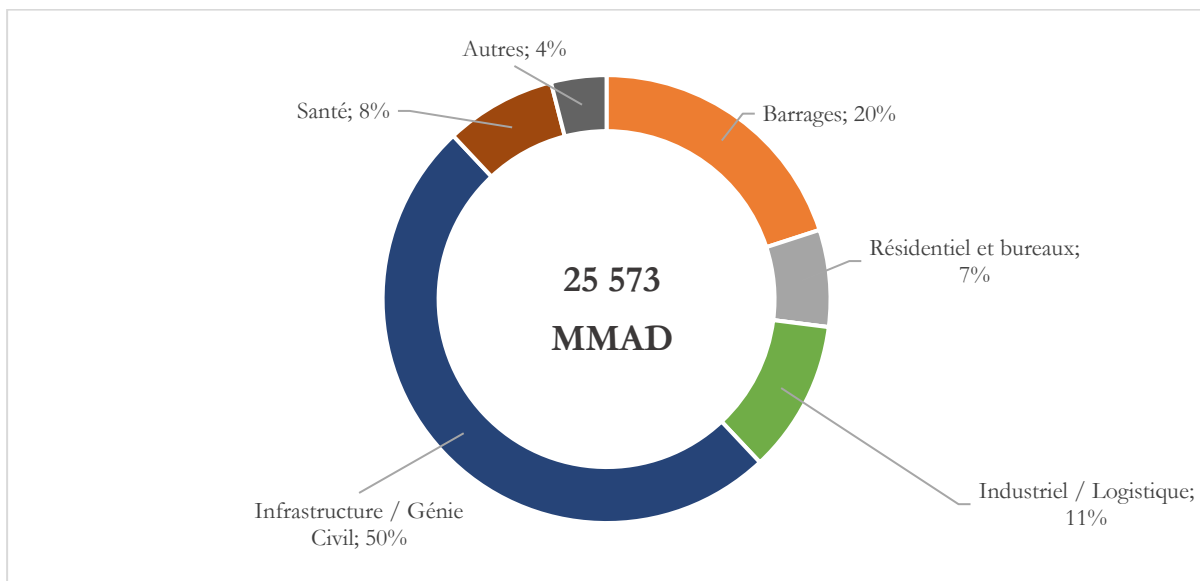
Parmi les principaux projets achevés au cours de l'exercice 2025 figurent : l'extension UM6P Rabat 3B, le Stade Al Barid de Rabat, la prise d'eau de mer de Safi (Sea Water Intake), l'Hôtel Palais Jamaï de Fès, la Phase 3 du Campus de Benguerir, les halls TSP de Safi, ainsi que le Complexe Sportif de Fès.

Parmi les principaux projets en cours de réalisation figurent : le nouveau terminal de l'aéroport Mohammed V de Casablanca, la ligne à grande vitesse (LGV) Casablanca–Marrakech (TOARC 4), ainsi que la ligne à grande vitesse (LGV) Kénitra–Marrakech (TOARC 03BIS).

Répartitions du carnet de commandes du Groupe TGCC

Répartition sectorielle

Répartition sectorielle du carnet de commandes du Groupe TGCC au 31 décembre 2025 (projets de construction)



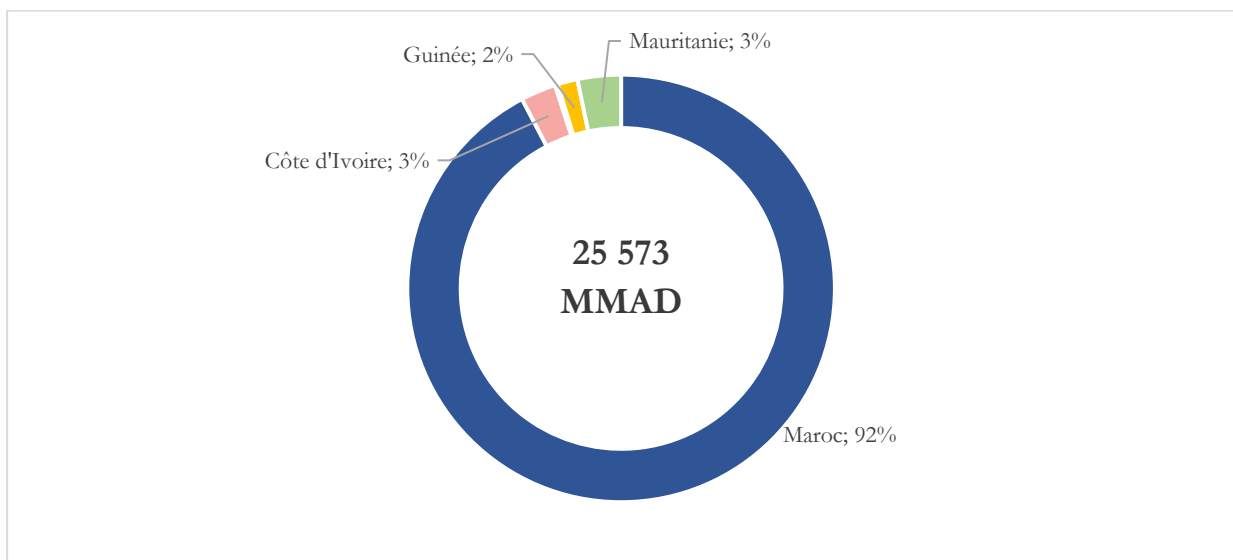
Source : TGCC

Le carnet de commandes du Groupe TGCC est réparti sur différents secteurs d'activité à fin 2025 comme suit :

- L'infrastructure et génie civile occupent la première place au niveau des carnets de commandes avec 50% et un volume global estimé à 12 520 MMAD. Les barrages occupent la deuxième position avec un carnet de commandes représentant 20% et un volume global estimé à 5 114 MMAD.
- L'industriel et logistique occupent la troisième position avec un carnet de commande représentant 11% et un volume global estimé à 2 816 MMAD. Les résidentiels et bureaux ainsi que la santé arrivent en dernière position avec un carnet de commande totalisant respectivement 1 909 MMAD (7%) et 2 067 MMAD (8%).

Répartition géographique

Répartition géographique du carnet de commandes du Groupe TGCC au 31 décembre 2025 (projets de constructions)



Source : TGCC

Le carnet de commande du Groupe est réparti sur les principales villes du Royaume, ainsi que sur la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Mauritanie qui représentent 8% du carnet de commande à fin 2025.

Répartition du carnet de commande au Maroc

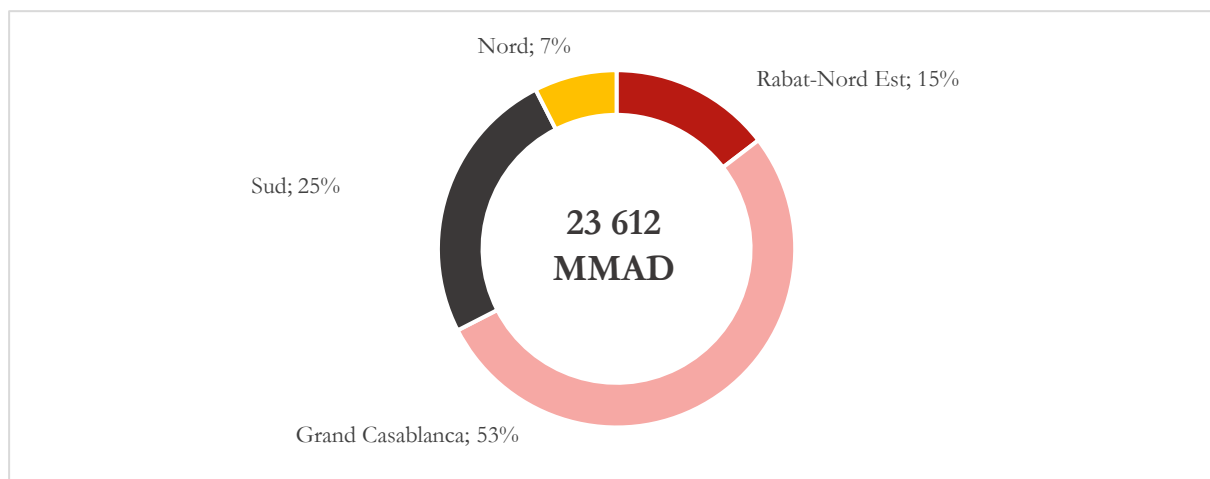
La région Grand Casablanca, concentre la plus grande partie du carnet de commande du Groupe au Maroc (53%), totalisant 12 514 MMAD.

La région Rabat-Nord Est, qui regroupe Rabat, Fès et Kenitra occupe la deuxième position (15%) enregistre un carnet de commandes total de 3 448 MMAD.

La région Sud, composée de Marrakech, Agadir, Benguerir, Taghazout, Safi et Youssoufiya, occupe la troisième position (25%) avec un carnet de commande s'élevant à 5 917 MMAD.

Ensuite, le Nord (7%) avec un carnet de commande s'élevant à 1 767 MMAD.

Répartition géographique du carnet de commandes du Groupe TGCC au Maroc en décembre 2025 (projets de constructions)



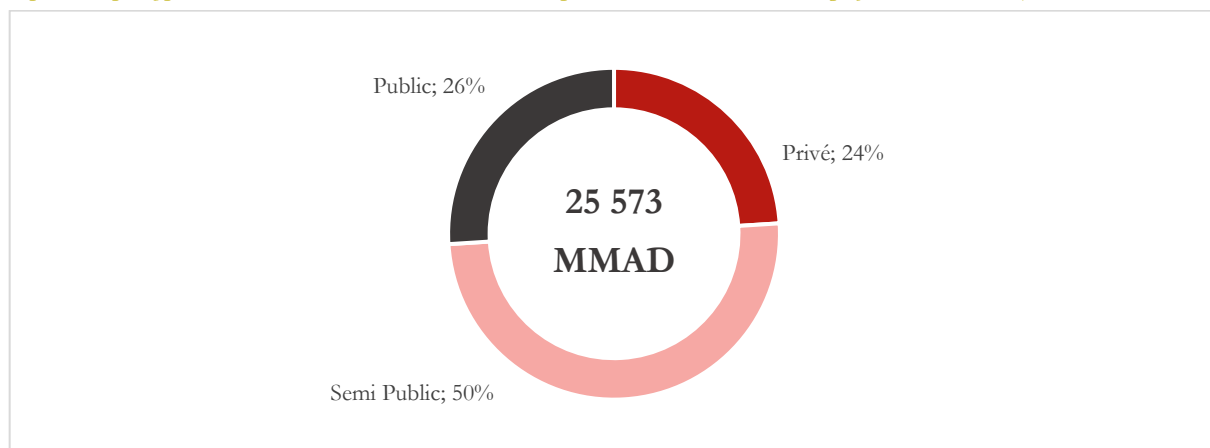
Source : TGCC

Répartition du carnet de commandes à l'international

Au 31 décembre 2025, la Côte d'Ivoire concentre 35% du carnet de commandes du groupe à l'étranger, tandis que la Guinée et la Mauritanie en représentent, respectivement, 20% et 43%. Le Sénégal ne représente que 3% du carnet de commandes.

Répartition par type de clients

Répartition par type de client du carnet de commandes du Groupe TGCC au 31/12/2025 (projets de construction)

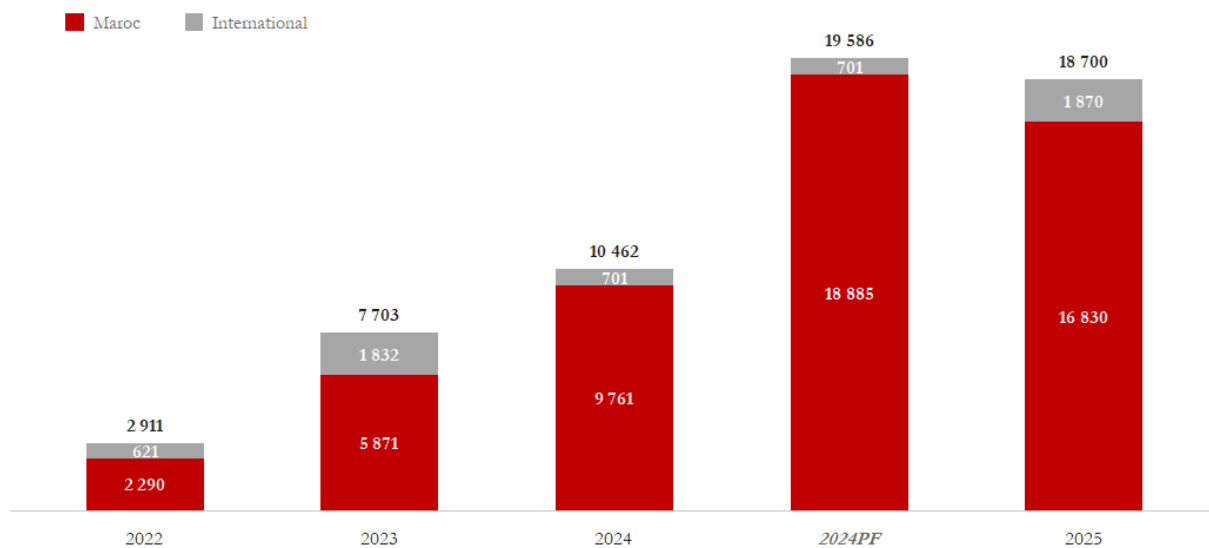


Source : TGCC

Les clients privés représentent 24% du carnet de commandes du Groupe TGCC à fin 2025. Les clients publics en représentent 26%, alors que les clients semi-publics, correspondant essentiellement à des institutions financières de développement, affichent une part de 50%.

Evolution de la prise de commande du Groupe TGCC la période 2022– 2025

Evolution de la prise de commande du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2025



Source : TGCC

A fin 2023, la prise de commande s'affiche à 7 703 MMAD, soit une hausse de +4 792 KMAD (>100%) par rapport à fin 2022, s'expliquant par le lancement de nombreux projets sur l'année 2023 dans les secteurs de l'éducation, de l'hôtellerie et la santé respectivement avec les clients suivants :

- UM6P : représentant plus de 20% du carnet de commande au 31/12/2023 ;
- CHU Ibn Sina Rabat : représentant plus de 5% du carnet de commande au 31/12/2023 ;
- Business Center Benguerir et Ksar El Bahr : représentant respectivement 5% et 4% du carnet de commande au 31/12/2023.

A fin 2024, la prise de commandes atteint un nouveau pallier de 10 462 MMAD, affichant une hausse de +2 759 KMAD (+36%) par rapport à fin 2023. Cette croissance est alimentée par la signature de nouveaux contrats d'envergure, confirmant la confiance des donneurs d'ordre dans l'expertise et la capacité d'exécution du Groupe.

A fin 2025, la prise de commandes s'établit à 18 700 MMAD, en retrait de 886 MMAD (-4,5%) par rapport à 2024PF (19 586 MMAD), qui intègre l'apport proforma de STAM et VIAS.

Sur la période 2022-2025, la part des commandes prises par le Groupe TGCC au Maroc représente en moyenne 86%, tandis que la part des commandes internationales est de 14%.

Principaux clients de TGCC

Le tableau ci-dessous présente la répartition des 10 principaux clients de TGCC à fin 2025 :

Client	Part du chiffre d'affaires consolidé 2025 (en KMAD)	Part du chiffre d'affaires consolidé 2025 (en %)	Type de client	Terme de paiement octroyés aux clients (en nombre de jours) *
UM6P	1 720 955	14%	Privé	120

ANEP	1 225 691	10%	Public	90
Client 3	833 311	7%	Public	90
Client 4	793 771	7%	Public	60
Client 5	601 416	5%	Semi-public	60
Client 6	552 495	5%	Privé	60
Client 7	453 615	4%	Privé	90
Client 8	388 550	3%	Privé	60
Client 9	330 578	3%	Privé	90
Client 10	260 239	2%	Semi-public	60
Total top 10 clients	7 160 620	60%		

Source : TGCC

(*) : Délai de paiement à partir de la date à laquelle la facture est émise

Au 31 décembre 2025, les 10 principaux clients de TGCC SA ont représenté 60% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe TGCC.

Les 4 principaux clients ont représenté 38% du chiffre d'affaires.

Le client 1 et 2 représente respectivement 14% et 10% du chiffre d'affaires consolidé. Il s'agit de l'UM6P et de l'ANEP.

Les délais de paiement de TGCC SA octroyés au top 10 clients varient entre 60 et 120 jours à compter de la date de facturation.

Les termes de paiement octroyés à l'ensemble des clients.

Dans le cadre des contrats de construction, TGCC et ses filiales de construction émettent les factures au fur et à mesure de l'exécution des travaux que le marché soit forfaitaire ou au mètre. Les décomptes accompagnés des attachements sont validés par les intervenants du projet : l'architecte, le bureau d'études et le maître d'ouvrage. Sur la base de ces décomptes, sont préparées des factures conformes au contrat. Les paiements sont effectués selon les termes du contrat (virement, chèque, effet) et ils varient entre 30 jours et 90 jours.

Évolution du chiffre d'affaires du Groupe TGCC

Chiffre d'affaires par activité

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité du Groupe TGCC sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Travaux publics et du bâtiment	6 807 799	7 542 000	11 243 476	11 831 446	10,78%	56,9%	5,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>99,20%</i>	<i>99,28%</i>	<i>99,51%</i>	<i>99,16%</i>	<i>0,08%</i>	<i>-0,12%</i>	<i>-0,35%</i>
Fabrication de matériaux de construction	2 084	6 895	6 895	5 167	>100%	-25,1%	-25,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,09%</i>	<i>0,06%</i>	<i>0,04%</i>	<i>0,09%</i>	<i>-0,05%</i>	<i>-0,02%</i>
Sous-traitance des lots Second Œuvre	56 058	47 927	47 927	94 575	-14,50%	97,3%	97,3%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,80%</i>	<i>0,63%</i>	<i>0,42%</i>	<i>0,79%</i>	<i>-0,17%</i>	<i>0,16%</i>	<i>0,37%</i>
Chiffre d'affaires	6 865 941	7 596 821	11 298 298	11 931 188	10,65%	57,1%	5,6%

Source : TGCC

En 2025 :

- Les travaux publics et du bâtiment représentent : 99,16% du chiffre d'affaires consolidé ;
- La fabrication de matériaux de construction représente : 0,04% du chiffre d'affaires consolidé ;
- La sous-traitance des lots Second Œuvre représente : 0,79% du chiffre d'affaires consolidé.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-2025
Maroc	6 342 897	7 239 761	10 941 238	11 501 645	14,1%	58,9%	5,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>92,40%</i>	<i>95,30%</i>	<i>96,84%</i>	<i>96,4%</i>	<i>3,14%</i>	<i>1,10%</i>	<i>-0,44%</i>
Côte d'Ivoire	405 663	196 710	196 710	268 946	-51,5%	36,7%	36,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,90%</i>	<i>2,59%</i>	<i>1,74%</i>	<i>2,25%</i>	<i>-56,11%</i>	<i>-0,34%</i>	<i>0,51%</i>
Sénégal	61 958	37 637	37 637	20 803	-39,3%	-44,7%	-44,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,90%</i>	<i>0,50%</i>	<i>0,33%</i>	<i>0,17%</i>	<i>-44,95%</i>	<i>-0,33%</i>	<i>-0,16%</i>
Guinée	55 423	122 713	122 713	139 793	>100%	13,9%	13,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,80%</i>	<i>1,62%</i>	<i>1,09%</i>	<i>1,17%</i>	<i>>100%</i>	<i>-0,45%</i>	<i>0,09%</i>
Chiffre d'affaires	6 865 941	7 596 821	11 298 298	11 931 188	10,65%	57,1%	5,6%

Source : TGCC

Le Groupe TGCC a réalisé en moyenne 5% de son chiffre d'affaires à l'étranger sur la période 2023-2025, principalement en Côte d'Ivoire (2,3% du chiffre d'affaires en 2025) et à la Guinée (1,2% du chiffre d'affaires en 2025).

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023-2024 :

- L'activité du Groupe au Maroc ont progressé de +14,14% en s'établissant à 7 239 761 KMAD à fin 2024 ;
- L'activité du Groupe en Côte d'Ivoire s'établit à 196 710 KMAD, en repli de 51,51% par rapport à 2023. Cette évolution résulte d'un effet de base lié à la livraison, en 2023, de huit héliports dans des délais accélérés, projet exceptionnel ayant généré une hausse ponctuelle du chiffre d'affaires de cet exercice. L'exercice 2024 a néanmoins été marqué par la réalisation d'un projet d'envergure, à savoir l'extension de l'Université Jean Lorougnon Guédé en Côte d'Ivoire ;
- L'activité du Groupe au Sénégal s'établit à 37 637 KMAD, en repli de 39,2% par rapport à 2023, principalement en raison de la clôture de plusieurs chantiers à fin 2023. Sur le plan commercial, la société a signé au cours de l'exercice 2024 un nouveau contrat portant sur la construction du siège d'Orange à Dakar, dont les travaux ont démarré en décembre 2024 ;
- L'activité du Groupe en Guinée, pour sa part, a plus que doublé pour s'établir à 122 713 KMAD, une progression significative s'inscrivant dans le sillage de la finalisation du siège d'Orange Guinée.

Analyse de la période 2024PF-2025

Sur la période 2024PF-2025 :

- L'activité du Groupe au Maroc a progressé de +5,1%, en s'établissant à 11 501 645 KMAD à fin 2025 ;
- L'activité du Groupe en Côte d'Ivoire s'établit à 268 946 KMAD, en progression de 36,7% par rapport à 2024PF. Cette amélioration fait suite à l'avancement soutenu du projet ADDOHA-Angré Square, programme résidentiel haut de gamme, situé dans le quartier d'Angré (Cocody) à Abidjan, ainsi qu'à la poursuite des travaux sur le chantier emblématique de la BCEAO et à la réalisation en cours du projet ISCA. Sur le plan commercial, il convient de signaler la signature d'un nouveau marché, « Danga Park », prise de commande qui constitue un signal positif pour le chiffre d'affaires de l'exercice 2026 ;
- L'activité du Groupe au Sénégal s'établit à 20 803 KMAD, en repli de 44,7% par rapport à 2024PF. Cette diminution s'explique principalement par l'entrée en phase de finition des principaux chantiers en cours, réduisant mécaniquement le niveau de production facturable sur l'exercice. Celui-ci a essentiellement porté sur les travaux de second œuvre de l'hôtel Azalaï à Dakar, ainsi que sur le suivi de la construction d'immeubles dans les quartiers du Plateau, des Almadies, de Point E et de Diamniadio ;
- L'activité du Groupe en Guinée s'établit à 139 793 KMAD, en progression de 13,9% par rapport à 2024PF. Cette hausse est tirée par le démarrage effectif des projets contractualisés à fin 2024, notamment le lancement des travaux de construction du nouveau siège d'Ecobank, dont le gros œuvre s'est achevé, ainsi que le démarrage des travaux de l'Ambassade du Maroc en Guinée..

Chiffre d'affaires par secteur

Le tableau ci-dessous présente la répartition sectorielle du chiffre d'affaires du Groupe TGCC sur la période 2023 – 2025 :

En % du CA consolidé	2023	2024	2024PF	2025
Hôtellerie	17%	5%	3%	0%

Développements à usage mixte	13%	4%	8%	0%
Résidentiel et bureaux	10%	12%	8%	7%
Barrages	0%	0%	11%	20%
Ecoles et Universités	40%	50%	31%	2%
Industriel / Logistique	3%	6%	6%	11%
Infrastructure / Génie Civil	4%	11%	26%	50%
Hôpitaux	9%	11%	7%	8%
Autres	3%	0%	0%	2%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : TGCC

L'évolution du chiffre d'affaires par secteur au titre de la période s'explique en grande partie par l'intégration de la société STAM dans le périmètre de consolidation, qui élargit la répartition sectorielle du Groupe sur plusieurs lignes d'activité BTP.

- STAM contribue au chiffre d'affaires consolidé dans les secteurs suivants : Barrages, Adduction (eau), Terrassement, VRD (Voirie et Réseaux Divers), Génie Civil et Routes.
- VIAS contribue dans le secteur de : Terrassement Voirie.

Deux secteurs d'activité, Barrages et Infrastructure / Génie Civil, permettent d'approcher l'apport de STAM et VIAS au chiffre d'affaires du Groupe TGCC. Leur poids combiné passe de 4% du chiffre d'affaires consolidé en 2023, à 11% en 2024, puis à 70% en 2025, soit une hausse de 7 516,1 MMAD en un an. Cette progression dépasse à elle seule la croissance totale du chiffre d'affaires du Groupe sur la période (+4 334,4 MMAD). Le secteur Barrages, absent avant 2025 et qui représente 20% du chiffre d'affaires cette année-là, illustre directement l'entrée de STAM dans le périmètre du Groupe. Le secteur Infrastructure / Génie Civil, déjà en croissance en 2023-2024, reflète à la fois cet effet d'intégration et le développement propre de cette activité au sein du Groupe TGCC, sans qu'il soit possible de distinguer précisément la part de chacun.

IV. Approvisionnement

Politique d'approvisionnement du Groupe

La politique d'approvisionnement de TGCC s'applique à l'ensemble des entités du groupe et a pour objectif de :

- S'assurer que les achats correspondent à des besoins réels ;
- Faire en sorte que les achats soient préalablement budgétisés et fassent l'objet de suivi ;
- Bénéficier de conditions d'achats avantageuses ;
- Sécuriser l'acheminement, l'affectation et la mise à la consommation des approvisionnements.

Principaux intrants et leurs importances dans la structure des coûts

Les principaux intrants du Groupe TGCC incluent les matériaux de menuiserie, béton, acier, poutrelles, plomberie, électricité, etc.

Le tableau ci-dessous présente l'importance relative des principaux intrants par rapport au total des achats consommés sur la période (2023 – 2025) :

Rubrique	2023	2024	2024PF	2025
Matières Premières - Béton /Ciment/Sable /Gravet	5%	8%	9%	13%

Sous traitance- Génie civil	N/A	0%	11%	9%
Sous-traitance – Ferrailage	9%	5%	4%	6%
Matières Premières - Fer	2%	5%	4%	5%
Sous-traitance - Menuiserie	4%	5%	4%	4%
Sous-traitance – Electricité	13%	17%	13%	4%
Sous-traitance – Plomberie	8%	10%	8%	4%
Sous-traitance - Electricité	13%	17%	12%	4%
Sous-traitance – Plomberie	8%	10%	7%	4%

Source : TGCC

Principaux fournisseurs du Groupe

Répartition des 10 principaux fournisseurs du Groupe en 2025

Le tableau ci-dessous présente la répartition des 10 principaux fournisseurs du Groupe au 31 décembre 2025 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs (en nombre de jours)	Intrants
Fournisseur 1	189 533	3%	60 / 90 / 120	Ciment
Fournisseur 2	187 697	3%	120	Travaux de canalisations et ouvrages hydrauliques
Fournisseur 3	175 825	2%	120	Energie Electricité - Sous-traitance
Fournisseur 4	174 700	2%	120	Ferrailage - Construction métallurgique
Fournisseur 5	144 488	2%	120	Fer / Ferrailage - Sidérurgie
Fournisseur 6	139 214	2%	90	Carburant
Fournisseur 7	134 827	2%	120	Plomberie CVC-sous-traitance
Fournisseur 8	130 307	2%	30	Carburant
Fournisseur 9	125 762	2%	120	Bitume
Fournisseur 10	99 658	1%	120	Ferrailage - Construction métallurgique
Total top 10 fournisseurs	1 502 010	21%		

Source : TGCC

A fin décembre 2025, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 21% du total des achats, alors que le top 3 en a représenté 8%.

Les produits et services fournis par les principaux fournisseurs sont divers : électricité, matériaux de construction, plomberie, etc.

Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 120 jours.

En ce qui concerne l'approvisionnement en béton et ses composants (ciment, gravats et sable) c'est TG Préfa qui fournit le Groupe en béton et ses composants. Les achats auprès des cimentiers et des carriéristes ne sont pas significatifs et ne font pas partie du top 10 des principaux fournisseurs.

Répartition des 10 principaux fournisseurs du Groupe en 2024PF

Le tableau ci-dessous présente la répartition des 10 principaux fournisseurs du Groupe en 2024PF :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs (en nombre de jours)	Intrants
Fournisseur 1	482 029	6%	120	Energie Electricité Sous-traitance
Fournisseur 2	261 965	3%	120	Plomberie CVC Sous-traitance
Fournisseur 3	228 988	3%	120	Plomberie CVC Sous-traitance
Fournisseur 4	145 680	2%	120	Plomberie Et Electricité / sous-traitance
Fournisseur 5	130 247	2%	120	Energie Electricité Sous-traitance
Fournisseur 6	121 640	2%	120	Sous-traitance lot architecturaux
Fournisseur 7	119 194	2%	120	Construction métallurgique
Fournisseur 8	98 330	1%	120	Terrassement & Assainissement et VRD Extérieur Sous-traitance
Fournisseur 9	85 163	1%	90	Energie - Carburant
Fournisseur 10	83 382	1%	120	Charpente
Total top 10 fournisseurs	1 756 619	22%		

Source : TGCC

En 2024PF, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 22% du total des achats, alors que le top 3 en a représenté 12%.

Les produits et services fournis par les principaux fournisseurs sont divers : énergie, électricité, matériaux de construction, plomberie, sous traitance, etc.

Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 120 jours.

Les termes de paiement octroyés par les fournisseurs

Les termes de paiement octroyés par les fournisseurs sont précisés avant la conclusion de toute transaction. Le délai de paiement varie entre 60 jours et 120 jours. Quand le délai n'est pas convenu avec les fournisseurs, il est fixé automatiquement à 60 jours.

Les méthodes de règlements sont les prélèvements, les virements, les chèques et les effets.

V. Informations environnementales et sociales

Environnement

TGCC s'appuie sur une méthodologie axée sur le développement durable, et prend en considération l'aspect environnemental dans toutes les phases de production et réalisation de ses projets. La démarche stratégique tenue par TGCC en matière de RSE est basée sur des valeurs d'éthique permettant de renforcer son engagement environnemental et sa culture orientée client.

Normes et objectifs de développement durable à moyen terme

Système de management intégré (QSE)

TGCC est certifiée¹⁴ depuis 2018 selon les normes ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018. Le système de management intégré a permis de mettre en place une dynamique de gestion basée sur :

- L'analyse des opportunités, des risques et des impacts ;
- L'identification des parties prenantes et de leurs attentes ;
- La définition d'une stratégie réfléchie
- La déclinaison de cette stratégie en politique et objectifs opérationnels ;
- La mise en place de dispositifs de mesure et de surveillance de la performance : indicateurs, évaluation, audit interne ;
- L'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions d'amélioration ;
- La revue des résultats et l'amélioration continue des performances sur l'ensemble des champs traités par les démarches.

La mise en place d'un système de management environnemental et social (SMES)

TGCC a mis en place un système de management environnement et social basé sur les standards de la Société Financière Internationale. Les principaux objectifs de ce système sont les suivants :

- La mise en place d'un système d'évaluation et de gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux ;
- Le suivi de la main-d'œuvre et des conditions de travail ;
- La prévention et la diminution de la pollution ;
- Le suivi de la santé, sécurité et sûreté des communautés ;
- La conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles ;
- La préservation du patrimoine culturel.

L'obtention de nouvelles certifications liées au développement durable de TGCC

Dans une démarche d'amélioration continue, TGCC a défini la santé et la sécurité de ses collaborateurs et la protection de l'environnement comme des piliers de sa stratégie de développement. Cette volonté se traduit par l'obtention de la norme ISO 14001 pour la protection de l'environnement ainsi que par un second projet de certification : la norme OHSAS 18001, système de management de la santé et de la sécurité au travail. De plus, TGCC envisage de mettre en place une démarche RSE « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » selon la norme ISO 26000. Ces certifications visent à apporter une garantie sur la performance

¹⁴ Les certifications ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018 ont connu un renouvellement au cours de l'année 2022

globale et durable de l'entreprise et concrétiseront ainsi les efforts entrepris par l'ensemble des collaborateurs pour faire de TGCC une référence dans le secteur du BTP.

Mesures mises en place pour minimiser les impacts environnementaux de TGCC

En cohérence avec les normes citées ci-dessus, TGCC promeut le respect de l'environnement avec des pratiques opérationnelles rigoureuses et des mesures visant à limiter la consommation de l'eau, de l'énergie, des matières premières ainsi qu'une meilleure gestion des déchets.

Ces mesures commencent par l'utilisation d'équipements et matériels économes en eau et énergie au niveau des chantiers, tels que les lampes à basse consommation. Le Groupe assure la surveillance des différents équipements en installant des compteurs généraux et divisionnaires d'électricité et eau sur l'ensemble des chantiers. Un suivi hebdomadaire des consommations d'eau et d'électricité est effectué à travers des fiches de relevés où l'on retrouve des diagrammes de consommations par exemple.

Suite à cela, les installations subissent des vérifications et des maintenances régulières, notamment pour vérifier la puissance de souscription électrique ou encore la fermeture des vannes d'eau. Une intervention corrective immédiate a lieu en cas de surconsommation.

Par ailleurs, TGCC sensibilise les parties prenantes à l'utilisation rationnelle de l'eau et l'énergie au niveau des chantiers, et ce à travers des affiches, des livrets etc.

Consommation en eau

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'eau de TGCC SA lors des trois derniers exercices.

	2023		2024		2025	
	KMAD	m ³	KMAD	m ³	KMAD	m ³
Consommation d'eau	n.a	658 759	n.a	n.a	n.a	726 513

Source : TGCC

Consommation d'énergie

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'énergie de TGCC SA lors des trois derniers exercices.

	2023		2024		2025 ¹⁵	
	KMAD	KWh	KMAD	KWh	KMAD	KWh
Consommation d'électricité	n.a	5 168 200	n.a	3 834 607	n.a	4 385 832

Source : TGCC

¹⁵ Dans un souci de fiabilité et de transparence, TGCC a procédé en 2024 à une révision complète de sa méthodologie de collecte et de calcul des consommations en eau et en électricité. Cette démarche vise à renforcer la traçabilité des données, à homogénéiser les sources d'information et à fiabiliser les indicateurs environnementaux communiqués

Consommation d'hydrocarbure et lubrifiant

Le tableau ci-dessous présente la consommation de TGCC SA en hydrocarbures et lubrifiants lors des trois derniers exercices.

En KMAD	2023	2024	2025
Consommation d'hydrocarbure et lubrifiant	86 699	83 344	91 738

Source : TGCC

Mesures de gestion et d'élimination des déchets

TGCC prend en considération l'aspect environnemental lors de l'exécution de ses travaux. Pour ce faire, la Société applique la règle des trois R dans toutes les phases de réalisation de ses projets. Cette règle permet une meilleure gestion des produits en fin de vie et des déchets qui en découlent, le but étant de minimiser leur apparition à la source et de favoriser leur recyclage. La règle des trois R peut être résumée comme suit :

- Réduction des déchets et des ressources utilisées : le but étant de réduire la quantité de produits qui arrivent en fin de vie ;
- Réutilisation des matériaux : réutiliser des produits ou certaines de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets ;
- Recyclage des matériaux : recycler les matières premières.

Par ailleurs, la loi 28-00 relative à la gestion des déchets au Maroc arrête les règles et les principes fondamentaux qui se rapportent à la gestion des déchets et à leur élimination. Sur la base de cette loi, la Société assure la collecte, le tri et le traitement des déchets selon le tableau de classification des déchets. TGCC a établi un contrat cadre avec une entreprise de gestion des déchets agréée par l'Etat pour assurer la gestion des déchets générés par ses activités. On distingue quatre types de déchets, à savoir :

- **Les déchets ménagers** : déchets issus des ménages, notamment des cités ouvrières ; les communes assurent la gestion de ce type de déchet en les acheminant vers les décharges publiques ;
- **Les déchets inertes** : tout déchet qui ne produit pas de réaction physique ou chimique, tels que les déchets provenant de l'exploitation des carrières, des mines, des travaux de démolition, de construction ou de rénovation, et qui n'est pas constitué ou contaminé par des substances dangereuses ou par d'autres éléments générateurs de nuisances. Ces déchets sont envoyés vers des décharges publiques autorisées ;
- **Les déchets industriels** : tout déchet résultant d'une activité industrielle, agro-industrielle, artisanale ou d'une activité similaire, tel que le bois, l'acier, le carton ou le plastique ; TGCC s'assure au maximum de la réutilisation des déchets industriels ou de leur recyclage dans d'autres processus ;
- **Les déchets dangereux** : toutes formes de déchets qui, par leur nature dangereuse, toxique, réactive, explosive, inflammable, biologique ou bactérienne, constituent un danger pour l'équilibre écologique tels que fixé par les normes internationales ; TGCC a également mandaté un organisme de transport et de traitement agréé par l'Etat pour la gestion des déchets dangereux.

Chaque chantier dispose d'une zone de stockage des déchets avec un tri sélectif. Les déchets, selon leur nature, sont transportés par les entreprises agréées tout en assurant une traçabilité depuis la collecte jusqu'au traitement. Les documents permettant la traçabilité des déchets générés par TGCC sont :

- **Le bon d'enlèvement** : document numéroté précisant la date de l'opération, la nature et le numéro de nomenclature ainsi que les quantités et les différentes destinations des déchets récupérés ;
- **Le bordereau de suivi des déchets** : document permettant d'assurer la traçabilité et le suivi de chaque catégorie de déchet, depuis son enlèvement jusqu'à son élimination ;

- **Le certificat d'élimination** : document cacheté et signé relatif aux déchets dangereux attestant que les déchets ont été éliminés dans le strict respect des exigences réglementaires en vigueur au Maroc ;
- **Le tableau de bord mensuel de la production des déchets** : document récapitulatif de la production des déchets fournis par mois.

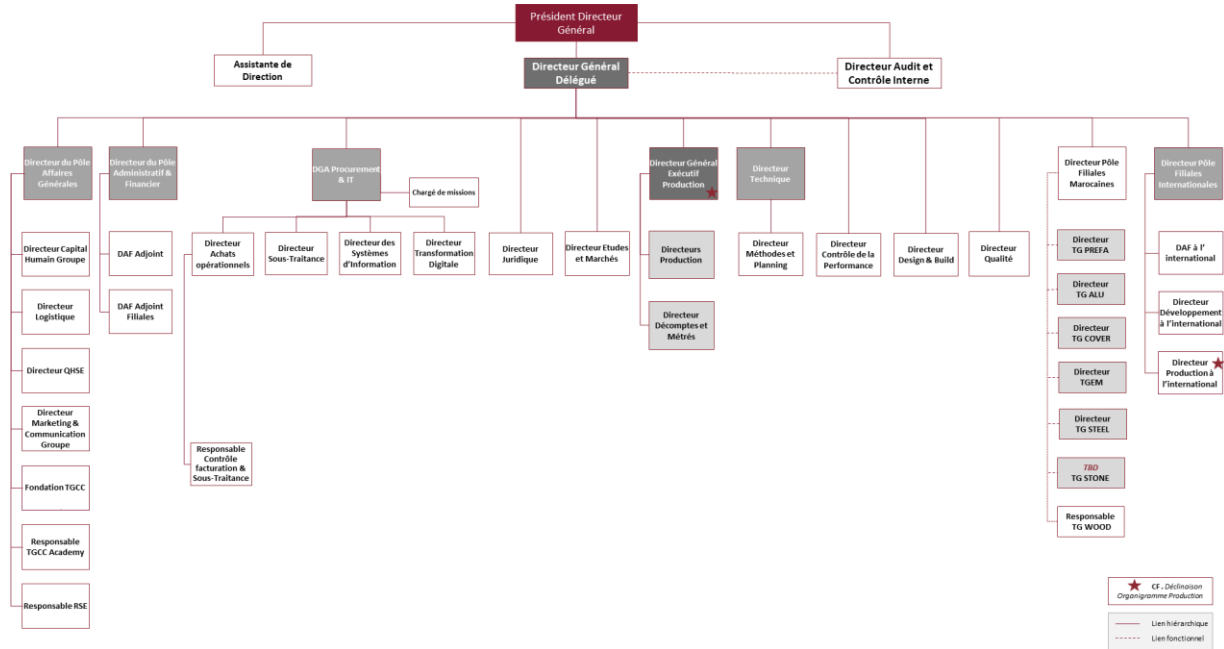
Litiges ou poursuites relatives à des problématiques d'ordre environnemental

Lors des trois derniers exercices, TGCC n'a fait l'objet d'aucun litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental.

Social

Organigramme fonctionnel de TGCC

L'organigramme fonctionnel du Groupe TGCC au 31 décembre 2025 est présenté ci-dessous :



Source : TGCC

Pôles	Missions
Direction Audit et Contrôle Interne	- Elaborer des missions d'audit interne régulières sur l'ensemble des départements de TGCC SA et de ses filiales - Examiner la fiabilité et l'objectivité de l'information financière ainsi que les moyens utilisés pour identifier, mesurer, classer et présenter ces informations - Examiner les systèmes établis en vue d'assurer le respect des politiques de gestion, des procédures, lois et représentations légales - Faire des appréciations, des recommandations sur le contrôle interne déjà en place et des pistes d'amélioration
Direction Capital Humain Groupe	- Mettre à la disposition des entités du Groupe des ressources humaines habilitées et compétentes - Assurer leur formation, leur rémunération et leur progression - Assurer la relation avec les partenaires sociaux - Veiller à la conformité aux règles légales et aux meilleures pratiques en termes de gestion du personnel
Direction Pôle Administratif et Financier	- Assurer la bonne gestion administrative du Groupe - Gérer la liquidité et la trésorerie du Groupe - Contrôler la rentabilité et la solvabilité des différentes entités

	• S'assurer du respect des normes comptables et des règles fiscales en vigueur • Contribution au reporting du Groupe
Direction Contrôle de la performance	• Élaborer, proposer et animer le processus et les tableaux de suivi budgétaire de l'ensemble des entités du Groupe • Élaborer, proposer et animer le processus et les tableaux de bord de contrôle de gestion opérationnel nécessaire à chaque entité du groupe • Identifier et veiller à la qualité et à la robustesse des indicateurs et des informations contribuant au système d'information du contrôle de gestion, en collaboration avec chacune des entités concernées • Réaliser les études financières et économiques demandées par la direction • Analyser et interpréter mensuellement la performance des projets
Direction Marketing et Communication Groupe	• Mettre en place un plan de communication annuel pour les entités du groupe qui fixe à la fois les objectifs et les guidelines dans des champs d'activité diversifiés : édition (plaquettes de présentation, outils commerciaux...), web (responsabilité des sites internet), événementiel (salons, team building ...), relations publiques (conférences, soirées...), relations presse (contacts journalistes), sponsoring ... • Supervision de l'élaboration et le respect des budgets de communication des différentes entités du Groupe
Direction Logistique	• Assurer la disponibilité des ressources en équipement nécessaires aux chantiers opérés par le groupe dans les meilleures conditions de fiabilité, de délai, de coûts et de disponibilité • Gérer le parc matériel du groupe (acquisition, location, gestion du stock du matériel, outillage et pièces de rechanges, etc.) • Assurer une maintenance prédictive, préventive et curative du matériel • Gérer les différents ateliers de production et de maintenance
Direction des Systèmes d'Informations	• Offrir aux entités internes des systèmes d'information performants, fiables, optimisés et sécurisés.
DGA Procurement & IT	• Proposer et déployer des processus permettant d'identifier les besoins en approvisionnements (matériaux, matériels) et en prestations de sous-traitance, tout en se concertant avec les entités concernées et en respectant orientations stratégiques du groupe
Direction Générale en charge de la production	• Assurer les réalisations de l'ensemble des marchés de construction du groupe dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coûts • Suivre la réalisation des projets de bout en bout (étude, programmation, réalisation, livraison, facturations, recouvrement, retour d'expérience, etc.),

	en étroite collaboration avec les différentes entités du groupe • Veiller à la cohésion des équipes, à l'intégration des nouvelles recrues, à l'encadrement des responsables et au développement de leurs capacités • Veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des articulations entre les directions de production et les entités de support et de développement
Direction Méthodes et Plannings	• Proposer et déployer des processus d'expression des besoins en approvisionnements (matériaux, matériel, sous-traitance, etc.), en concertation avec les entités concernées et en conformité avec les orientations stratégiques du Groupe • S'assurer que les standards constructifs sont bien appliqués à l'échelle de tous les chantiers • Elaborer les plannings des projets et assurer leur suivi, dans le but d'appréhender les besoins d'approvisionnement en matériaux et en matériels et de détecter les anomalies potentielles (écarts significatifs entre montants budgétés et approvisionnement, etc.)
Direction Pôle International	• Mettre en œuvre la stratégie du Groupe à l'international • Assurer la gestion de l'ensemble des filiales du Groupe à l'étranger • Veiller à l'élaboration et au respect des bonnes pratiques de gouvernance pour toutes les filiales internationales du Groupe • Contribuer à la détection des opportunités d'investissement à l'international et préparer les dossiers d'aide à la décision
Direction Etudes et Marchés	• Assurer le développement du portefeuille de marchés de l'entreprise • Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations commerciales du Groupe : segments de marché, catalogue, politique tarifaire, etc. • Professionnaliser les études de prix nécessaires à la réponse aux appels d'offres, • Négocier au mieux les termes des contrats et veiller à la protection juridique et commerciale de l'entreprise
Direction Transformation Digitale	• Implémenter la stratégie du Groupe au niveau de la digitalisation et de la transformation • Développer, standardiser et améliorer en continu les processus liés à la gestion de projet, notamment la documentation, le reporting, tout en assurant le suivi de la qualité, des coûts et des délais • Interventions directes auprès de directeurs régionaux ou des directeurs de projets • Interventions indirectes pour le compte de directions supports pour un suivi transversal du portefeuille de projets
Direction QHSE	• Améliorer les process qualité

	• Prévenir les accidents et garantir des conditions de travail sûres • Minimiser l'impact environnemental des activités
Direction Juridique	• L'encadrement juridique de la gouvernance du Groupe • Le pilotage et conduite des études et avis juridiques • La prise en charge des requêtes judiciaires et administratives

Source : TGCC

Politique de gestion des ressources humaines

Acteur du développement au Maroc, TGCC a la responsabilité et l'ambition de développer un modèle social performant tout en fédérant ses collaborateurs autour de 4 valeurs fortes : (i) la qualité, (ii) l'intégrité, (iii) l'ambition et (iv) l'excellence. La politique des ressources humaines de TGCC est fondée essentiellement sur :

- La prévention ;
- La sécurité ;
- La formation continue ;
- La diversité des profils ;
- Le bien-être au travail ;
- Le respect des droits sociaux.

L'équipe des ressources humaines s'appuie principalement sur les éléments suivants pour la gestion du capital humain :

- La maîtrise des besoins en recrutement à court, moyen et long terme ;
- L'identification des hauts potentiels en vue de les valoriser et les accompagner dans leur plan de carrière ;
- La mise en place d'un système d'intégration pour les nouveaux collaborateurs ;
- La mise en place d'une grille de rémunération cohérente avec le niveau de qualification et de responsabilité de chacun ;
- La mise en place d'un système d'évaluation annuelle permettant d'apprécier les performances et les compétences de chaque collaborateur ;
- La communication en interne en continu, via l'intranet « BINATNA », permettant de garder un climat social sain.

Climat social & culture de TGCC

Le Groupe TGCC veille à maintenir un climat social sain dans l'ensemble de ses équipes, notamment avec la mise en place d'un Code de Bonne Conduite et la création d'une adresse mail dédiée aux réclamations des collaborateurs. Cette adresse mail est exploitée uniquement par la DRH afin de signaler tout comportement non-conforme au Code de Bonne Conduite.

Par ailleurs, l'engagement des collaborateurs ainsi que leur adhésion aux valeurs de TGCC contribuent considérablement au climat social sein du Groupe, ce qui est également observable lors des évaluations annuelles des collaborateurs.

Politique de recrutement

TGCC s'engage dans une démarche de recrutement visant l'égalité des chances et la pratique de non-discrimination sous toutes ses formes, aussi bien dans la rédaction des offres d'emploi que dans les thèmes abordés durant les entretiens de recrutement.

Par ailleurs, TGCC s'engage à accompagner l'ensemble de ces nouveaux collaborateurs dans leur prise de fonction, avec notamment :

- Une check-list d'intégration : rencontres planifiées avec les collaborateurs, visite médicale, sensibilisation QHSE etc. ;

- Nomination de tuteurs, notamment pour les recrutements liés au programme « Pépinière TGCC¹⁶ » ;
- Une fiche de poste détaillée ;
- Un guide d'accueil digital ;
- Un code de bonne conduite.

Politique de rémunération

Les principaux objectifs de la politique de rémunération du Groupe sont les suivants :

- Attirer des candidats et contribuer au développement de la marque employeur TGCC ;
- Motiver et fidéliser les collaborateurs ;
- Assurer l'équité entre les différents collaborateurs, notamment en minimisant les écarts de rémunération entre ceux qui présentent des compétences comparables.

Depuis 2018, les évaluations annuelles ont été mises en place de manière à mesurer la contribution du collaborateur selon :

- La tenue de poste qui donne lieu à une augmentation éventuelle ;
- La performance qui permet d'octroyer des primes.

En 2021 et afin d'améliorer le processus de rémunération du Groupe, il a été décidé par la Direction des Ressources Humaines de mandater le cabinet SYNAXIS pour la mise en place d'un système de classification des emplois et la définition d'une politique de rémunération. La démarche envisagée repose sur les trois axes suivants :

- L'élaboration d'un référentiel des emplois ;
- La mise en place d'une classification des emplois ;
- La définition d'une politique de rémunération.

Ce système a été implémenté en 2022 et a joué ensuite un rôle de boussole pour les recrutements et le pilotage de la rémunération des collaborateurs.

En parallèle, la Direction des Ressources Humaines a lancé fin 2022 une réflexion importante autour du Talent Management dont le plan d'actions est mis en œuvre progressivement depuis 2023.

Politique en matière de gestion des carrières

La politique en matière de gestion des carrières se base essentiellement sur l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles à travers la mise en place d'un système d'évaluation annuelle visant à :

- Établir les objectifs annuels de travail ;
- Évaluer les résultats des collaborateurs ;
- Évaluer les compétences des collaborateurs ;
- Établir les plans d'actions pour assurer leur développement, notamment à travers des formations.

¹⁶ Pépinière TGCC est un programme pensé par la Direction Générale et dédié exclusivement aux jeunes ingénieurs sortis d'école. Il a pour objectif de recruter de jeunes ingénieurs, leur proposer des programmes d'intégration spécifiques et de les accompagner dans leur montée en compétence avec un suivi et une étude de satisfaction.

Plan de formation

L'identification des besoins en formation est essentiellement issue de la déclinaison des axes stratégiques et de développement émis par la Direction Générale et des évaluations annuelles de performance. Il en ressort une ingénierie de formation qui sera déployée tout au long de l'année suivant un planning précis. D'autres formations non planifiées peuvent émaner des différentes entités afin de combler un écart ou développer des compétences et connaissances particulières.

A noter que les formations non efficaces ou non réalisées peuvent faire l'objet d'une revue au niveau du plan de formation. Ainsi, certaines d'entre elles peuvent évoluer ou être déplanifiées.

Par ailleurs, TGCC veille à l'accessibilité des formations pour tous ses collaborateurs (toutes catégories confondues). Il existe deux types de formations :

- Les formations internes dispensées par les collaborateurs « référents » qui excellent dans un domaine précis (technique, sécurité, environnement, etc.) ;
- Les formations externes dispensées par des prestataires choisis selon des critères bien définis, à savoir le domaine d'activité, les expériences, les références et les curriculums vitae des différents intervenants.

Une équipe dédiée aux formations est tenue à la bonne exécution du plan de formation ainsi que leur suivi (évaluations à chaud, évaluations à froid, logistique et coordination).

Pour ses 30 ans, TGCC s'est lancée dans un projet ambitieux : la création d'un institut de formation. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une priorité stratégique de la Direction Générale dont les objectifs sont les suivants :

- Transmission des savoir-faire clés entre collaborateurs ;
- Intégration et formation des nouveaux collaborateurs ;
- Valorisation des seniors ;
- Professionnalisation des équipes ;
- Diversification de l'activité en monétisant le catalogue de formation auprès de l'écosystème.

Afin de constituer un vivier de talents et une main d'œuvre de qualité aux standards internationaux, TGCC a lancé en 2022 « TGCC ACADEMY ». Les premières formations dispensées ont notamment concerné les métiers de la maçonnerie et du coffrage. Les formations dispensées par l'Académie concernent également les cadres de l'entreprise qui bénéficient d'une plateforme de formation en e-learning à la fois sur les soft skills, mais également sur des spécificités du métier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une priorité stratégique du management avec comme objectifs, la transmission des savoir-faire clés entre collaborateurs, l'intégration et la formation des nouveaux collaborateurs, la valorisation des seniors, et la professionnalisation des équipes. Cet institut entre également dans la stratégie de diversification des activités de TGCC à travers l'ouverture du catalogue de formation à l'écosystème et au secteur de la construction.

Les tableaux ci-dessous présentent le nombre de formations, le nombre d'heures et le nombre de bénéficiaires par axe de formation sur la période 2023 - 2025 :

Axe de formation	2023		
	Nombre de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de bénéficiaire
Technique	6	720	823
Sécurité et environnement	122	20 361	1 812
Management	51	632	34
Autres	121	427	1 611
Total	300	22 140	4 280

Source : TGCC

Axe de formation	2024		
	Nombre de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de bénéficiaire
Technique	63	1 632	524
Sécurité et environnement	651	43 607	7 751
Management	24	40	620
Autres	80	759	1 014
Total	818	46 037	9 909

Source : TGCC

Axe de formation	2025		
	Nombre de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de bénéficiaire
Technique	-	-	-
Sécurité et environnement	1 172	58 392	13 560
Management	357	268	357
Autres	250	2285	943
Total	1 779	60 945	14 860

Source : TGCC

Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La promotion du statut de la femme dans le secteur du bâtiment reste généralement limitée aux postes de conducteur de travaux et ingénieurs. Ce constat s'applique au Maroc et à l'étranger.

Au sein de TGCC, les postes occupés par les femmes sont essentiellement liés aux services supports, à savoir les métiers liés à la finance, aux ressources humaines, aux achats et QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement).

Au vu des freins liés au secteur d'activité et à l'environnement social, TGCC œuvre constamment dans le cadre de ses recrutements à privilégier les femmes pour les postes suivants : directeur de projets, ingénieur

travaux, ingénieur méthode et planning, ingénieur étude et synthèse, métreur, conductrice de travaux et d'autres métiers liés à l'environnement et la sécurité sur les chantiers comme les responsables HSE, superviseur et animatrices HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement). De plus, le Groupe s'engage à maintenir l'équité salariale entre les femmes et les hommes, qu'il considère comme un fondement essentiel de l'égalité professionnelle.

TGCC a également prévu de mettre en place une politique d'accompagnement de proximité de la hiérarchie afin de promouvoir le statut de la femme dans le secteur du BTP et plus particulièrement sur les chantiers. L'ambition du Groupe à long terme est d'intégrer les femmes dans les métiers où elles sont majoritairement exclues, tels que les manœuvres, les maçons, les boiseurs et les ferrailleurs.

Le tableau suivant présente le nombre de femmes faisant partie du Groupe TGCC :

	2023	2024	2025
Nombre de femmes	197	202	243

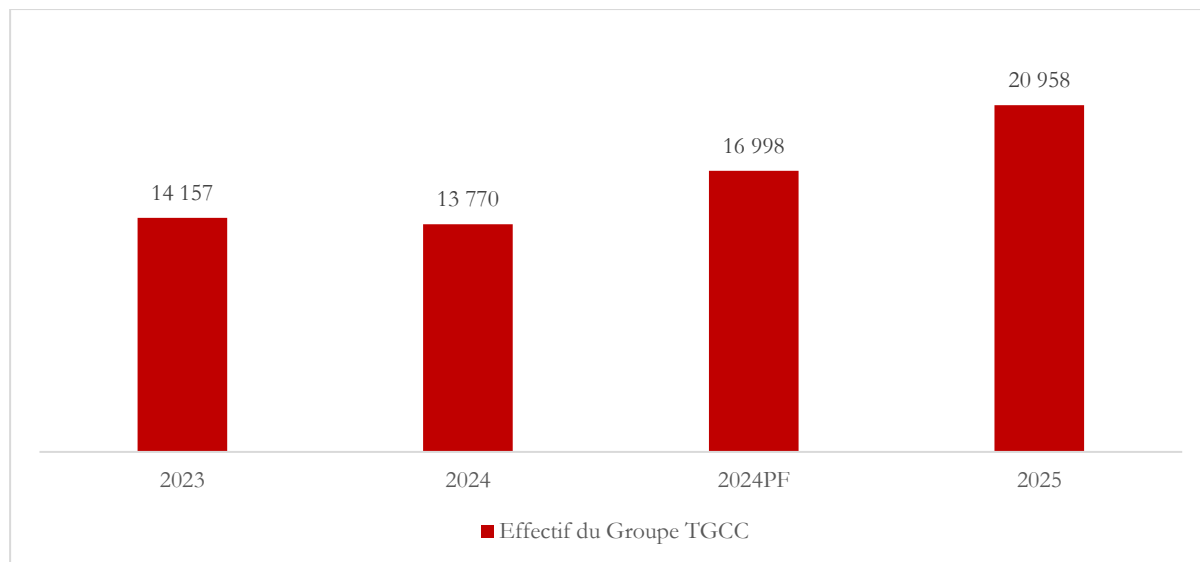
Source : TGCC

Schéma d'intéressement et de participation du personnel

Les intéressements du personnel accordés par TGCC sont les primes de performance découlant des évaluations annuelles de performance. La prime de performance est calculée sur la base des objectifs prédéfinis d'un commun accord entre l'évalué et l'évaluateur lors de l'année N-1. A l'instar de ces évaluations, un comité de rémunération statue sur la répartition de ces primes.

Effectifs

L'histogramme suivant présente l'évolution de l'effectif global du groupe TGCC entre 2023 et 2025 :



Source : TGCC

Entre 2023 et 2025, l'effectif global du Groupe TGCC a cru avec un TCAM de 21,7%. Il s'élève à 14 157 collaborateurs à fin 2023 contre 20 958 collaborateurs à fin 2025.

Répartition de l'effectif par direction

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif global du Groupe TGCC par direction sur la période 2023 - 2025 :

Effectif	2023	2024	2024PF	2025	Var 23-24	Var 24PF-25
Direction générale en charge de la production	8 970	8 560	11 471	15 137	-4,6%	32,0%
Direction pôle études et marchés	56	57	74	95	1,8%	28,4%
Direction générale	3	5	10	9	66,7%	-10,0%
Direction pôle international	587	407	459	571	-30,7%	24,4%
Direction pôle technique	11	16	45	43	45,5%	-4,4%
Direction générale en charge du support	4 530	4 725	4 939	5 103	4,3%	3,3%
Effectif global	14 157	13 770	16 998	20 958	-2,7%	23,3%

SOURCE : TGCC

Sur la période 2023-2025, les effectifs de la Direction générale en charge de la production représentent en moyenne 67,7% du total des effectifs du groupe, suivis par les effectifs de la direction général en charge du support qui constituent 28,5% du total des effectifs en moyenne sur cette période.

Répartition de l'effectif par nature du contrat de travail

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe TGCC par filiale et par nature du contrat de travail sur la période 2023 – 2025 :

Entité	Année	CDI	CDD	Effectif total
TGCC S.A	2023	1 256	10 526	11 782
	2024	1 393	9 421	10 814
	2025	1 869	11 657	13 526
TGCC Sénégal	2023	49	8	57
	2024	8	42	50
	2025	14	7	21
TGCC Côte d'Ivoire	2023	328	104	432
	2024	262	34	296
	2025	296	20	316
TGCC Gabon	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
	2025	-	-	-
TG Préfa	2023	118	-	118
	2024	118	-	118
	2025	177	-	177
BESIX TGCC	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
	2025	-	-	-
OXY Revet	2023	40	1 242	1 282
	2024	51	1 656	1 707
	2025	130	1 631	1 761
Infinite	2023	51	282	333
	2024	60	533	593
	2025	64	423	487

TG WOOD	2023	7		7
	2024	10	3	13
	2025	17	70	87
PLATINUM POWER	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
	2025	-	-	-
TGCI	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
	2025	-	-	-
TGCC GUINEE	2023	4	83	87
	2024	5	51	56
	2025	8	81	89
TGCC DEVELOPPEMENT	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
	2025	-	-	-
TGEM	2023	35	24	59
	2024	51	71	122
	2025	90	162	252
TG STEEL	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
	2025	-	-	-
TGCC MIDDLE EAST	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
	2025	-	-	-
STAM	2023	-	-	-
	2024	-	-	2 315
	2025	-	-	3 051
VIAS	2023	-	-	-
	2024	490	423	913
	2025	523	506	1029

Source : TGCC

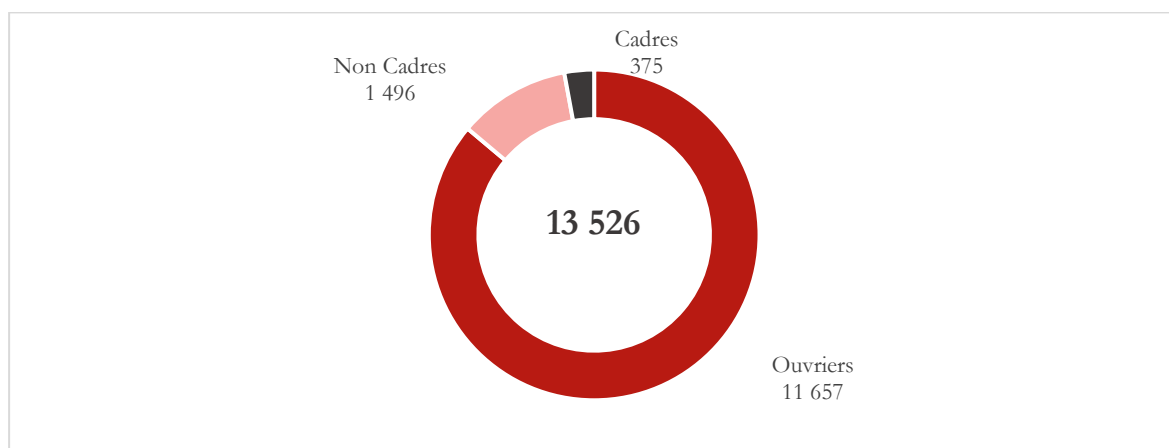
NB : Les CDI des filiales africaines comprennent les ouvriers marocains expatriés ainsi que les locaux.

Compte tenu de la nature des activités de TGCC, les effectifs sont variables et les emplois à durée déterminée occupent une place prépondérante au niveau de l'effectif total, représentant 86,2% à fin 2025.

A fin 2025, le nombre de CDD s'établit à 11 657, en hausse de +23,8% par rapport à 2024. Le nombre de CDI s'établit à 1 869 à fin 2025, enregistrant une hausse de +33,4% par rapport à fin 2024.

Répartition de l'effectif par catégorie et par genre

La répartition de l'effectif de TGCC S.A par catégorie au 31 décembre 2025 se présente comme suit :



Source : TGCC

Compte tenu de la nature de l'activité de TGCC, les ouvriers représentent la majorité des effectifs, totalisant ainsi 86,2% des collaborateurs à fin 2025. La part des effectifs non-cadres et cadres affichent respectivement 11,0% et 2,8% de l'effectif global de TGCC S.A.

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif global par catégorie (cadres, non-cadres et ouvriers) et par genre pour chaque filiale sur la période 2023 – 2025 :

Entité	Année	C*	NC*	O*	Femmes	C*	NC*	O*	Hommes	Effectif global	Taux d'encadrement
TGCC	2023	59	74	64	197	209	919	10 457	11 585	11 782	2%
	2024	68	84	52	204	229	1 020	9 361	10 610	10 814	3%
	2025	77	114	52	243	298	1 380	11 605	13 283	13 526	3%
TGCC Sénégal	2023	3	1	-	4	5	48	-	53	57	14%
	2024	3	1	-	4	3	43	-	46	50	12%
	2025	3	1	-	4	3	7	7	17	21	29%
TGCC Cote d'Ivoire	2023	6	29	-	35	22	375	-	397	432	6%
	2024	7	28	2	37	18	56	185	259	296	8%
	2025	7	32	-	39	27	250	-	277	316	11%
TGCC Gabon	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TG Préfa	2023	2	1	-	3	9	106	-	115	118	9%
	2024	2	1	-	3	9	106	-	115	118	9%
	2025	2	1	-	3	12	162	-	174	177	8%
Besix TGCC	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TG Cover	2023	-	2	1	3	9	30	1 240	1 279	1 282	1%
	2024	-	4	-	4	12	37	1 654	1 703	1 707	1%
	2025	-	2	-	2	14	72	1 673	1 759	1 761	1%
TG ALU	2023	3	4	-	7	13	31	282	326	333	5%
	2024	3	4	-	7	11	42	533	586	593	2%
	2025	3	4	-	7	12	42	426	480	487	3%

TG WOOD	2023	2	-	-	2	1	4	-	5	7	43%
	2024	1	-	-	1	4	5	3	12	13	38%
	2025	-	1	-	1	4	11	71	86	87	5%
PLATINIUM POWER	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TGCI	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TGCC GUINEE	2023	3	1	1	5	3		79	82	87	7%
	2024	2	1		3	8	45		53	56	18%
	2025	1	2		3	14	22	50	86	89	17%
TGCC DEVELOPPEMENT	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TGEM	2023	4	4	-	8	12	26	13	51	59	27%
	2024	4	4	-	8	15	30	69	114	122	16%
	2025	5	4	-	9	19	184	40	243	252	10%
TG STEEL	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
	2024	-	-	-	-	1	-	-	1	1	100%
	2025	-	1	-	1	8	9	144	161	162	5%
STAM	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIAS	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : TGCC

NB : Concernant BESIX TGCC, il s'agit uniquement des salariés avec un contrat BESIX TGCC, les salariés TGCC SA refacturés apparaissent au niveau de TGCC SA.

(*) C : Cadres ; NC : Non Cadres ; O : Ouvriers

Les filiales comptent traditionnellement une forte représentativité masculine.

Le Groupe met en œuvre des mesures pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces mesures sont détaillées dans la section « VI.1.8 Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Répartition de l'effectif par ancienneté

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'effectif global en fonction du nombre d'années d'ancienneté du Groupe TGCC sur la période 2023 – 2025 :

Entité	Année	< 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans ≤ 10 ans	entre 10 et 12 ans	entre 12 et 20 ans	entre 20 et 25 ans	> 25 ans	Effectif global
TGCC	2023	10 901	239	297	94	211	34	6	11 782
	2024	9 876	253	303	104	235	34	9	10 814
	2025	12 455	399	255	95	275	35	12	13 526
TGCC Sénégal	2023	43	14	-	-	-	-	-	57
	2024	16	31	3	-	-	-	-	50
	2025	6	13	2	-	-	-	-	21

TGCC Cote d'Ivoire	2023	329	68	35	-	-	-	-	432
	2024	79	155	62	-	-	-	-	296
	2025	64	171	81	-	-	-	-	316
TGCC Gabon	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-
TG Préfa	2023	57	32	24	3	2	-	-	118
	2024	47	32	31	4	4	-	-	118
	2025	94	41	29	9	4	-	-	177
Besix TGCC	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-
TG Cover	2023	1 259	15	8	-	-	-	-	1 282
	2024	1 670	27	10	-	-	-	-	1 707
	2025	1 722	27	12	-	-	-	-	1 761
TG ALU	2023	318	15	-	-	-	-	-	333
	2024	495	98	-	-	-	-	-	593
	2025	443	44	-	-	-	-	-	487
TG WOOD	2023	-	3	4	-	-	-	-	7
	2024	7	3	3	-	-	-	-	13
	2025	82	2	3	-	-	-	-	87
PLATINIUM POWER	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-
TGCI	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-
TGCC GUINEE	2023	87	-	-	-	-	-	-	87
	2024	44	12	-	-	-	-	-	56
	2025	54	35	-	-	-	-	-	89
TGCC DEVELOPPEMENT	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-
TGEM	2023	59	-	-	-	-	-	-	59
	2024	115	7	-	-	-	-	-	122
	2025	228	24	-	-	-	-	-	252
TG STEEL	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	1	-	-	-	-	-	-	1
	2025	162	-	-	-	-	-	-	162
STAM	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-
VIAS	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : TGCC

Nombre de recrutements et départs de l'effectif global du Groupe TGCC

Le tableau ci-dessous détaille le nombre de recrutements, démissions, licenciements, départ de retraite et fin de contrat de l'effectif global du Groupe TGCC sur la période 2023 – 2025 :

Entité	Année	Recrutement	Démissions	Licenciement	Retraités	Fin de contrat	Turnover	Effectif global
TGCC	2023	22 083	89	12	10	19 208	176%	11 782
	2024	17 914	87	23	11	18 761	170%	10 814
	2025	22 020	100	25	11	19 234	153%	13 526
TGCC Sénégal	2023	20	11	1	-	-	28%	57
	2024	5	12	-	-	-	17%	50
	2025	30	35	-	-	24	212%	21
TGCC Cote d'Ivoire	2023	103	3	1	-	664	89%	432
	2024	24	9	5	-	126	28%	296
	2025	99	46	1	1	31	28%	316
TGCC Gabon	2023	-	-	-	-	-	0%	-
	2024	-	-	-	-	-	0%	-
	2025	-	-	-	-	-	0%	-
TG Préfa	2023	60	2	-	-	41	44%	118
	2024	40	-	-	-	40	34%	118
	2025	100	-	-	-	41	40%	177
Besix TGCC	2023	-	-	-	-	-	0%	-
	2024	-	-	-	-	-	0%	-
	2025	-	-	-	-	-	0%	-
OXY Revet	2023	2 204	1	-	-	1 761	155%	1 282
	2024	2 741	6	1	-	2 309	148%	1 707
	2025	3 385	6	2	-	3 323	191%	1 761
Infinite	2023	487	2	-	-	425	137%	333
	2024	954	6	-	-	688	139%	593
	2025	-	11	-	-	1 079	112%	487
TG WOOD	2023	-	-	-	-	-	0%	7
	2024	9	2	-	-	1	46%	13
	2025	118	-	3	-	41	93%	87
PLATINIUM POWER	2023	-	-	-	-	-	0%	-
	2024	-	-	-	-	-	0%	-
	2025	-	-	-	-	-	0%	-
TGCI	2023	-	-	-	-	-	0%	-
	2024	-	-	-	-	-	0%	-
	2025	-	-	-	-	-	0%	-
TGCC GUINEE	2023	87	11	-	-	4	59%	87
	2024	13	19	-	-	25	51%	56
	2025	37	-	-	-	4	23%	89
TGCC DEVELOPPEMENT	2023	-	-	-	-	-	0%	-
	2024	-	-	-	-	-	0%	-
	2025	-	-	-	-	-	0%	-
TGEM	2023	149	-	-	-	103	214%	59
	2024	151	11	1	-	76	98%	122
	2025	321	10	4	-	177	102%	252
TGSTEEL	2023	-	-	-	-	-	0%	-
	2024	2	1	-	-	-	150%	1
	2025	168	-	-	-	7	54%	162
STAM	2023	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-

VIAS	2023	-	-	-	-	-	-	-
	2024	-	-	-	-	-	-	-
	2025	-	-	-	-	-	-	-

Source : TGCC

(*) $Turnover = ((recrutements + départs) / 2) / effectif\ global$

TGCC a connu le plus haut taux de turnover en décembre 2023 (176%) du fait de son activité très axée sur les prestations de relativement courte durée, tandis que TGCC Sénégal a connu le plus bas (17%). Les emplois à durée déterminée occupent une place prépondérante au niveau de l'effectif global, impliquant un taux de turnover annuel très élevé.

Nombre de représentants du personnel

	2023	2024	2025
Représentants du personnel	22	22	22

Source : TGCC

Les représentants du personnel jouent le rôle de liaison entre les salariés et l'employeur. Il s'agit notamment de recenser les réclamations individuelles liées à la non-satisfaction de l'employé et de prendre attache avec l'inspecteur de travail en cas de désaccord entre les deux partis.

Durant les trois derniers exercices, les représentants du personnel se trouvaient uniquement au niveau de la société mère. Par conséquent, le processus de mise en place et de suivi des délégués du personnel n'existait qu'au niveau de TGCC SA. Parmi les 22 représentants du personnel, 8 sont titulaires et 8 sont suppléants. Il convient de noter que l'élection des représentants du personnel se fait tous les 6 ans, la dernière a été déposée auprès de l'inspection du travail le 17/06/2021.

Pour l'année 2021, TG Préfa et TG Cover ont également élu des représentants du personnel pour les 6 années à venir.

Procédure de nomination des représentants du personnel :

- Lancement de la campagne d'élection des délégués du personnel ;
- Établissement d'une liste électorale basée sur les salariés inscrits et choisis à l'issu des votes ;
- Envoie de la liste de candidature à la direction des ressources humaines ;
- Mise en place d'un protocole d'accord de répartition des établissements entre TGCC et les représentants du personnel ;
- Etablissement d'un procès-verbal d'élection des représentants du personnel
- Envoie du procès-verbal d'élection des représentants à l'inspection du travail.

Nombre de jour de grève par exercice

Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre jours de grève sur la période 2023 – 2025 :

	2023	2024	2025
Nombre de jours de grève	-	-	-

Source : TGCC

Nombre d'accidents de travail par exercice

Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre d'accidents de travail sur la période 2023 - 2025 :

Nombre d'accidents de travail par exercice	2023	2024	2025
TGCC	124	104	158

TGCC Côte d'Ivoire	6	33	-
TGCC Sénégal	2	1	-
TG Préfa		-	-
TG ALU	13	-	-
TG Cover	11	-	-
Total	156	138	158

Source : TGCC

Le nombre d'accidents de travail s'établit à 158 jours à fin 2025 contre 138 jours à fin 2024.

La sécurité au travail est un élément essentiel pour TGCC. Chacune des filiales y consacre une partie du budget formation afin de sensibiliser les collaborateurs et les sous-traitants aux aspects sécurité dans le cadre de leurs activités.

Nombre de litiges sociaux

Le tableau ci-dessous présente le nombre de litiges sociaux enregistrés au niveau de TGCC sur la période 2023 – 2025 :

	2023	2024	2025
Litiges sociaux	21	18	6
<i>Dont litiges en collectif</i>	-	-	-

Source : TGCC

Le nombre de litiges sociaux diminue sur la période analysée, celui-ci passe de 21 litiges en 2023 à 18 litiges en 2024. A fin décembre 2025, le nombre de litiges sociaux s'établit à 6 litiges.

VI. Stratégie d'investissement et moyens techniques

Stratégie d'investissement

Durant les trois dernières années, TGCC a adopté une stratégie de développement structurée autour de deux grands axes : (i) l'internationalisation et (ii) la verticalisation, consolidée par une gouvernance renforcée et une identité de groupe unifiée.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte régional où la croissance démographique, l'urbanisation accélérée et la volonté de modernisation des infrastructures stimulent des besoins massifs en construction. Le Maroc et l'Afrique, portés par des projets d'envergure comme la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde 2030, offrent ainsi à TGCC un terrain propice à son expansion. Forte de sa capacité d'exécution rapide, de son savoir-faire multi-sectoriel et de sa maîtrise des attentes locales, l'entreprise se positionne comme un acteur clé pour accompagner ces dynamiques.

La stratégie de verticalisation constitue un levier central pour renforcer la compétitivité de TGCC. L'objectif est de sécuriser les chaînes d'approvisionnement, d'optimiser les coûts et de garantir une qualité maîtrisée à chaque étape des projets. C'est dans ce cadre qu'ont été créées les filiales TG Steel et TG Stone en 2024. TG Steel, spécialisée dans la fabrication de charpentes métalliques, répond à la forte demande liée aux projets industriels et aux infrastructures sportives, notamment dans la perspective des giga-factories et des chantiers liés à la Coupe du Monde 2030. L'usine, implantée sur un site de 5 hectares, vise une capacité de production de 650 tonnes par mois, permettant à TGCC de réduire sa dépendance aux sous-traitants et de renforcer son offre intégrée. Parallèlement, TG Stone, implantée à Benslimane, assure la production d'agréats destinés à l'industrie du béton. En maîtrisant toute la chaîne de transformation, cette filiale vise à sécuriser l'approvisionnement pour TGCC et ses autres entités, tout en optimisant les coûts et la qualité. Cette stratégie réduit également les risques liés aux fluctuations d'approvisionnement, un enjeu majeur dans le secteur de la construction.

Cette logique de verticalisation s'est doublée, en parallèle, d'une croissance externe ciblée avec l'acquisition de STAM-VIAS, étape charnière dans la trajectoire du Groupe. Cette opération permet à TGCC d'intégrer des compétences complémentaires dans les travaux publics lourds et les infrastructures, notamment hydrauliques, et de se positionner comme un acteur intégré capable d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du bâtiment aux grandes infrastructures. L'intégration de STAM-VIAS est pilotée au moyen d'un comité dédié structuré autour de dix chantiers prioritaires couvrant la gouvernance, le pilotage financier, les processus opérationnels, les fonctions support et la gestion des risques, avec pour objectif de préserver les identités et savoir-faire respectifs tout en alignant les standards de gouvernance du Groupe. Les synergies attendues se déploient à plusieurs niveaux : commercial, à travers l'accès à de nouveaux projets combinant infrastructures et bâtiment ; opérationnel, via la mutualisation des achats et des moyens matériels ; et international, avec le renforcement du positionnement du Groupe en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient. Le principal enjeu identifié par la direction demeure d'ordre humain et culturel, la réussite de l'intégration reposant sur la convergence progressive des équipes et des méthodes de travail. Cette opération renforce ainsi la structuration du Groupe et consolide son ambition de devenir un acteur de référence intégré au Maroc, tout en accélérant son développement à l'international.

Dans une logique de cohérence et de lisibilité, TGCC a également entrepris en 2024 une refonte stratégique de l'identité visuelle de l'ensemble de ses filiales. Cette initiative vise à harmoniser l'image de marque autour d'une identité forte, moderne et fédératrice, en adéquation avec les ambitions de développement régional et international du Groupe. L'unification des chartes graphiques et les changements de dénominations facilitent la reconnaissance des entités du Groupe et renforcent leur positionnement sectoriel, tout en clarifiant l'offre globale auprès des partenaires et clients.

La solidité de la gouvernance constitue un autre pilier de la stratégie de TGCC. Le conseil d'administration, composé de 11 membres dont 27% d'indépendants, garantit une supervision efficace des orientations stratégiques. La stabilité des mandats (6 ans en moyenne) et le taux d'assiduité exemplaire de 100% témoignent de l'engagement des administrateurs dans la conduite des affaires du Groupe. De plus, TGCC veille à promouvoir la diversité, avec un taux de parité atteignant 30%, traduisant ainsi une gouvernance inclusive et représentative.

En somme, la combinaison de ces leviers — verticalisation et croissance ciblée, internationalisation, consolidation de l'image de marque et gouvernance renforcée — permet à TGCC de s'adapter aux défis d'un marché en constante évolution. Cette stratégie holistique assure non seulement une meilleure résilience face aux aléas économiques, mais positionne également le Groupe comme un partenaire de référence pour les projets structurants à forte valeur ajoutée, tant au niveau national qu'international.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des investissements du Groupe sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Acquisition d'immobilisations incorporelles	1 428	862	297 523	3 080	-39,6%	>100,0%	<100,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	181 222	141 961	1 239 384	342 828	-21,7%	>100,0%	-72,3%
Acquisition d'immobilisations financières	35 270	9 262	71 652	-22 549	-73,7%	<100,0%	<100,0%
Cession des immobilisations financières	-1 087	-16 146	-16 146	-3 199	>100,0%	-80,2%	-80,2%
Prix de cession des immobilisations	-37 811	-61 584	-60 005	-154 254	62,9%	>100,0%	>100,0%
Incidence des variations du périmètre	-100	-	2 146 134	2 375 098	-100,0%	n.a	10,7%
Investissements	179 022	74 355	3 083 495	2 541 004	-58,5%	>100,0%	-17,6%

Source : TGCC

A fin 2024, les investissements s'établissent à 74 355 KMAD, en baisse de 58,5% par rapport à l'exercice 2023. Cette réduction est principalement due à la baisse :

- Des investissements des installations techniques, matériels et outillages de 93 530 KMAD concernant principalement des poutrelles, bâtiments modulaires et des grues, etc.
- Des investissements du Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers de 5 466 KMAD concernant principalement des tablettes et ordinateurs.

A fin 2025, les investissements s'établissent à 2 541 004 KMAD, contre 3 083 495 KMAD à fin 2024PF, soit une baisse de 771 456 KMAD (-17,6%), s'expliquant principalement par la baisse des investissements d'immobilisations corporelles de 896 556 KMAD (-72,3%), observée dans les installations techniques, matériels et outillages.

Immobilisations incorporelles :

A fin 2024PF, la dette d'acquisition constatée correspond à la fraction du prix d'acquisition des titres STAM non couverte par le financement bancaire contracté à cet effet. Cette dette résulte de la différence entre la valeur des titres de participation STAM, soit 2,5 MMAD, et la dette d'acquisition y afférente, soit 2,2 MMAD. Il convient de préciser qu'une dette distincte, relative à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, vient s'ajouter à ce montant.

Immobilisations corporelles :

A fin 2024PF, les immobilisations corporelles s'établissent à 1 239 384 KMAD, dont 141 961 KMAD au titre du périmètre historique de TGCC S.A et 1 097 423 KMAD correspondant au cumul des immobilisations de STAM et VIAS, entités entrées dans le périmètre de consolidation. Ce dernier montant intègre 923 MMAD d'immobilisations corporelles chez STAM et 187 MMAD chez VIAS, arrêtés au 31 décembre 2023. Au cours de l'exercice 2024, des cessions d'immobilisations réalisées par STAM et VIAS ont représenté un montant cumulé de 16 MMAD.

Immobilisations financières :

A fin 2024PF, les immobilisations financières reculent de 71 652 KMAD à -22 549 KMAD à fin 2025, soit une variation de -131%. Ce solde négatif traduit un flux net de désinvestissement financier sur l'exercice, résultant principalement du remboursement, au cours de l'année 2025, des dépôts et cautionnements cons titués par STAM.

Autres investissements en cours et partenariats du groupe

Le Groupe TGCC poursuit la consolidation de sa stratégie d'investissement pour le renouvellement de son parc matériel, dans l'optique de se donner les moyens de ses ambitions de croissance tant au niveau national qu'international.

Il convient de souligner, à cet égard, le partenariat stratégique conclu entre TGCC Middle East et le fonds saoudien Naif Alrajhi Investment. Porté par la Vision 2030 du Royaume d'Arabie Saoudite, ce partenariat constitue une alliance stratégique dans les domaines de la construction et du développement immobilier, s'articulant autour de plusieurs axes, notamment la mutualisation des expertises et des ressources, ainsi que l'accès au foncier et aux projets de Naif Alrajhi Investment. Cette alliance avec un partenaire institutionnel localement reconnu devrait générer plusieurs retombées bénéfiques pour le Groupe, en l'occurrence un référencement facilité pour les projets publics ainsi qu'une accélération de son positionnement sur le marché saoudien.

Moyens techniques

Matériel de construction

Au 31 décembre 2025, TGCC détient à son actif 6 612 machines et engins de construction contre 4 519 en 2024 et 3 872 en 2023.

La liste des matériaux de construction entre 2023 et 2025 se décompose comme suit :

Matériel de construction	Nombre d'unités au 31/12/2023	Nombre d'unités au 31/12/2024	Nombre d'unités au 31/12/2024 PF	Nombre d'unités au 31/12/2025
Accessoire Pelle	34	35	110	109
Accessoires divers	-	-	10	32
Accessoires grue	-	-	3	34
Auto bétonnière	5	8	18	12
Autres	86	91	92	100
Balayeuse de matériel roulant	7	7	11	15
Bâtiment modulaire	2 053	2 257	2 257	2881
Benne	13	16	16	21
Benne à Béton	8	38	38	4
Benne semi-remorque	-	-	-	3
Bétonnière	89	133	140	99
Bulldozer	-	-	30	35
Camion	-	-	81	81
Camion Benne	-	-	-	64
Camion citerne	-	-	-	6
Camion gravillonneur	-	-	2	2
Camion grue	-	-	-	1
Camion porteur	4	4	4	1
Camion solo	53	66	66	69
Camion tracteur	23	27	28	28
Centrale à béton	10	12	28	32
Centrale Asphalt	-	-	1	1
Centrale d'enrobage	-	-	1	2

Centrale d'injection	-	-	4	4
Chargeuse	79	90	189	199
Chargeuse Mini	68	75	78	79
Chariot élévateur	77	87	91	88
Chiller - Groupe eau glacée	-	-	7	7
Cintreuse	62	70	70	52
Citerne	6	25	25	10
Coffret électrique	-	-	-	25
Compacteur du sol manuel	104	119	167	131
Compacteur du sol roulant	38	41	99	101
Compresseur	158	183	227	191
Concasseur	-	-	3	6
Conteneur	26	57	57	183
Cuves de stockage	-	-	2	3
Epandeuse	-	-	14	16
Epierreuse	-	-	3	3
Foreuse de sol	1	1	1	2
Fraiseuse de chaussée	-	-	7	12
Groupe électrogène	142	181	213	184
Grue	-	-	3	3
Grue à montage rapide	32	36	36	28
Grue à tour	96	117	118	107
Grue mobile	30	41	46	60
Machine à coffrage glissant	-	-	1	1
Machine à filtre	-	-	-	1
Machine de coupe	4	11	12	70
Machine mosaïque	1	2	3	3
Matériel de bricolage	50	59	60	52
Monte charge	20	22	22	29
Nacelle à cable	-	-	-	17
Nacelle à moteur thermique	19	20	21	45
Nacelle électrique	63	86	86	90
Nettoyeur	-	-	-	77
Niveleuse	3	3	55	65
Pelle	47	52	98	72
Pelle hydraulique avec pneus	12	12	31	76
Pelle hydraulique sur chenilles	30	38	138	138
Pelle Mini	5	7	16	21
Perceuse du sol	9	11	13	18
Petit accessoires	-	-	1	48
Plateau semi-remorque	22	26	36	32
Polimer Modified Plant	-	-	-	1
Polisseur du sol	157	183	191	92

Pompe	22	24	31	33
Pompe à béton	8	10	11	13
Pompe hydraulique	-	-	-	11
Pont de bascule	-	-	3	3
Porte chars	4	6	6	7
Poste à souder	25	56	59	252
Poste transformateur	-	-	-	22
Rampe d'éclairage	54	56	57	19
Stabilisatrice de sol	-	-	18	18
Station de concassage	-	-	4	5
Topographie Laser	1	6	6	17
Traceuse	-	-	1	3
Tracteur agricole	10	10	33	36
Transpalette	-	-	-	2
Transporteur pneumatique	-	-	-	5
Treuil	1	1	1	1
Tronconneuse	-	-	2	2
Unité de production	1	1	1	1
Total	3 872	4 519	5 413	6 524

Source : TGCC

Durant ces dernières années, TGCC a investi de manière significative dans son parc matériel, le but étant de pouvoir se déployer rapidement et massivement sur des chantiers de tailles importants. Le parc matériel constitue une des forces majeures du Groupe.

L'année 2025 marque une étape structurante dans la stratégie industrielle du Groupe, avec la mise en service de TG Steel, filiale dédiée à la fabrication et à la pose de charpentes métalliques, implantée à Ouled Saleh sur un foncier de 5 hectares. Déployée en deux phase, la première opérationnelle depuis septembre 2025 et la seconde en 2026. Cette unité industrielle répond à un objectif stratégique de renforcement de l'intégration verticale de TGCC, permettant au Groupe de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur des projets intégrant des structures métalliques, depuis l'ingénierie et la fabrication jusqu'à la pose sur chantier, tout en conservant une capacité d'ouverture à des clients externes. En quelques mois d'activité, TG Steel a déjà produit près de 2 000 tonnes de charpentes métalliques, avec de premières réalisations notables telles que l'usine de Safran et les structures du stade Al Madina, ses effectifs étant appelés à croître progressivement pour accompagner la montée en puissance de l'entité et la diversification des projets du Groupe.

Moyens informatiques

Le parc informatique de TGCC sur la période 2023 - 2025 se présente comme suit :

Matériel informatique acheté par typologie (en nombre d'unités)	2023	2024	2024PF	2025
Appareil Wi-Fi et réseau	32	0	41	69
Autres	3	19	311	180
Ecran	11	13	8	25
Imprimante, traceur, photocopieur, scanner & fax	47	39	80	96
Ordinateur de bureau	11	1	21	7

Ordinateur portable	253	250	59	448
Serveur	1	22	15	3
Tablette	1	14	2	21
Téléphone	28	37	17	10
Télévision	24	3	3	4
Unités centrales	2	1	27	7
Vidéo projecteur	1	4	4	9
Total	414	403	588	879

Source : TGCC

Les téléphones et les ordinateurs portables représentent respectivement 6% et 58% de la totalité des achats informatiques sur les trois dernières années.

PARTIE-IV - SITUATION FINANCIERE

I. Rapports des commissaires aux comptes

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux

Rapports généraux relatifs aux comptes annuels

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de TGCC SA

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

▪ Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3 968 760 742,38 dont un bénéfice net de MAD 717 627 459,91.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

▪ Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

▪ Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Titres de participation : Au 31 décembre 2025, les titres de participation dégagent une valeur nette de KMAD 2 602 689. Ces titres sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une appréciation à chaque clôture afin d'identifier l'existence d'éventuels indices de perte de valeur. Le cas échéant, la dépréciation est déterminée sur la base de la valeur d'utilité des entités concernées, appréciée notamment à partir de leur situation nette, ainsi que des perspectives de rentabilité future, ce qui	Nos travaux ont principalement consisté à : - Examiner les acquisitions et opérations sur capital intervenues au cours de l'exercice, en rapprochant les montants comptabilisés avec les documents juridiques sous-jacents (contrats, procès-verbaux, statuts) ; - Prendre connaissance et apprécier les principes et méthodes retenus par la Direction pour l'évaluation des titres de participation à la clôture de l'exercice ; - Apprécier la pertinence de l'analyse réalisée par la Direction quant à l'identification d'indices de perte de valeur ;

implique le recours à des jugements significatifs de la Direction. Compte tenu de l'importance du solde, des opérations intervenues au cours de l'exercice et du niveau de jugement requis pour l'évaluation des pertes de valeur éventuelles, nous avons considéré la valorisation des titres de participation comme un point clé d'audit.	Examiner les éléments utilisés pour la détermination des valeurs d'utilité, notamment les situations nettes des entités concernées, ainsi que, le cas échéant, les perspectives de rentabilité retenues.
Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2025, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 1 242 324. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs retenues par la Direction.
Dépréciation des créances clients : Au 31 décembre 2025, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 4 032 200. Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évolution du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.	Nos travaux ont consisté principalement à : - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues. - La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.

▪ **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la

direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

▪ **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalise conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

▪ **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A a procédé au cours de l'exercice 2025 aux opérations suivantes :

- L'acquisition de 60% du capital de la société STAM, pour un montant de KMAD 2 499 000 ;

- La création de la société TGCC Middle East, détenue à 100% pour un capital de KMAD 1 366.

Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIES

M. Mohammed HDID
Associé Gérant

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de TGCC SA

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

▪ **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 499 888 650,47 dont un bénéfice net de MAD 420 690 302,64.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

▪ **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

▪ **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2024, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 1 268 832. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs retenues par la Direction.
Dépréciation des créances clients : Au 31 décembre 2024, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 3 210 579.	Nos travaux ont consisté principalement à :

Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évolution du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.	• L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues. • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.
---	--

▪ Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

▪ Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalise conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

▪ **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A a procédé au cours de l'exercice 2024 à la création de deux nouvelles filiales TG STEEL et TG STONE (filiales à 100%) pour un montant de MAD 100 000 chacune.

Casablanca, le 18 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de TGCC SA

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023

▪ **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 266 497 222,83 dont un bénéfice net de MAD 309 343 636,47.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

▪ **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

▪ **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2023, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 923 769. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondages, portant arithmétique des calculs des retenues par la Direction.
Dépréciation des créances clients :	Nos travaux ont consisté principalement à :

Au 31 décembre 2023, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2 707 307. Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évolution du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.	• L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues. • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées
---	---

▪ Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

▪ Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalise conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

▪ **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à la création de la société DECO EXCELL SARL.AU (filiale à 100%) pour un montant de MAD 100 000.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes annuels

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe TGCC

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4 883 671 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1 161 165.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025 ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction

Dépréciation des créances clients : Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.	Nos travaux ont consisté principalement à : • L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ; • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.
--	--

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIES
M. Mohammed HDID
Associé Gérant

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe TGCC

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 767 552 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 527 281.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024 ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction
Dépréciation des créances clients : Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances	Nos travaux ont consisté principalement à :

clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.	• L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ; • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.
---	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et

mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 18 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés du Groupe TGCC

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 481 975 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 366 478.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction
Dépréciation des créances clients : Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux	Nos travaux ont consisté principalement à :

méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.	• L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ; • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.
--	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés Pro-Forma

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés Pro-Forma

Attestation d'examen limité sur la situation des comptes consolidés Pro-Forma

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

Nous avons procédé à un examen limité des comptes consolidés pro-forma de la société Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A comprenant le bilan consolidé, le compte de produits et charges consolidé, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie, ainsi qu'une sélection de notes annexes au 31 décembre 2024. Cette situation fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 2 220 769 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 819 784.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés des comptes pro-forma, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons l'attention sur le fait que les comptes consolidés pro-forma au 31 décembre 2024 ont été établis sans prendre en compte l'acquisition par la société STAM de 45 % des actions de la société VIAS en fin de l'exercice 2024.

Casablanca, le 31 juillet 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIES
M. Mohammed HDID
Associé Gérant

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe TGCC

Informations relatives aux méthodes comptables et aux reclassements

Normes et méthodes comptables

Le Groupe TGCC applique les normes comptables marocaines en vigueur, telles que définies par le Plan Comptable Général et les règles sectorielles applicables. Aucune dérogation aux méthodes comptables de référence n'a été constatée au titre des exercices 2024 et 2025.

Afin d'assurer la comparabilité des données financières entre les deux exercices, des comptes proforma 2024 ont été établis, intégrant STAM et VIAS sur un périmètre correspondant au pourcentage de détention retenu à la date d'acquisition. Ce retraitement permet de neutraliser l'effet de périmètre lié à l'acquisition et offre ainsi une base de comparaison homogène entre les deux exercices, facilitant l'analyse de l'évolution organique des performances du Groupe.

Méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Que le contrat soit conclu à prix forfaitaire ou au mètre, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'exécution des prestations, sur la base de l'état d'avancement des chantiers et des travaux réalisés à la date de clôture.

Reclassements opérés en 2024 et 2025

Reclassements opérés au cours de l'exercice 2024 :

- La dette liée aux contrats de leasing a fait l'objet d'un reclassement comptable entre les postes « Emprunts auprès des établissements de crédit » et « Dettes liées aux contrats de crédit-bail », notamment pour les filiales africaines de TGCC. Les dettes précédemment enregistrées en tant qu'emprunts bancaires ont été reclassées en dettes de crédit-bail, afin de mieux refléter la nature économique et juridique de ces engagements.
- Une reclassification des immobilisations corporelles financées en leasing a été opérée, en distinguant selon la nature des biens : les éléments ont été ventilés entre les rubriques « matériels et outillages » et « autres immobilisations corporelles », afin d'assurer une meilleure lisibilité et une présentation fidèle des actifs utilisés.
- Les amortissements relatifs aux immobilisations financées en leasing ont été reclassés en cohérence avec la nouvelle ventilation des actifs, afin de garantir une correspondance adéquate entre les immobilisations et leurs amortissements respectifs.
- Reclassement des créances sur les filiales : ces créances ont été transférées au poste « autres débiteurs », conformément à leur nature juridique et économique.

Reclassements opérés en 2025 :

- Aucun reclassement n'a été enregistré en 2025.

Méthode de provisionnement des créances clients

En 2025, TGCC a procédé à une clarification de sa méthode de provisionnement des créances douteuses. Il ne s'agit pas d'un changement de méthode comptable au sens strict, mais d'un renforcement du cadre existant par une formalisation plus rigoureuse des critères d'analyse du risque client, dans un souci de transparence et de cohérence.

La politique de provisionnement repose sur une double approche combinée :

- Approche statistique : une provision est calculée en appliquant des taux standards de provisionnement aux créances échues, selon leur ancienneté. Cette approche permet de couvrir le risque global sur le portefeuille.
- Approche spécifique : les provisions tiennent compte de la situation financière de l'historique de paiement et des éventuels litiges.

Les précisions apportées aux règles existantes en 2025 ont consisté à :

- Définir plus strictement les **indicateurs objectifs de risque** ;
- Mettre en place un **processus interne de revue périodique** des créances sensibles ;

Ces évolutions ont permis de renforcer la traçabilité et la justification des provisions enregistrées, sans impact significatif sur les montants provisionnés ni sur les comptes consolidés.

II. Principaux indicateurs

Indicateurs sociaux

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des principaux indicateurs sociaux de TGCC SA sur la période 2023 – 2025 :

Indicateurs sociaux annuels (2023 -2025)

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Chiffre d'affaires	5 816 905	6 608 282	13,6%	7 473 648	13,1%
Excédent brut d'exploitation	566 465	853 590	50,7%	1 343 287	57,4%
Marge d'EBE	9,7%	12,9%	3,2 pbs	18,0%	5,1 pbs
Résultat financier	-17 669	-23 502	-33,0%	5 071	-121,6%
Résultat net	309 344	420 690	36,0%	717 627	70,6%
Marge nette	5,3%	6,4%	1,0 pbs	9,6%	3,2 pbs

Source : TGCC

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Capitaux propres	1 266 497	1 449 889	14,5%	3 968 761	>100,0%
Endettement net (*)	722 123	410 757	-43,1%	219 745	-46,5%

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif – titres et valeurs de placement

En 2024, le chiffre d'affaires s'établit à 6 608 282 KMAD, soit une progression de 13,6% par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par une dynamique soutenue de l'activité dans des domaines stratégiques tels que l'éducation, la santé et les infrastructures publiques

Les projets à l'origine de la hausse du chiffre d'affaires incluent notamment (i) les équipements des campus de l'université UM6P à Benguerir et Rabat, (ii) le développement hôtelier tels que le projet Al Jinane, ainsi que (iii) les projets dans le domaine de la santé avec des cliniques Akdital et les infrastructures hospitalières portées par l'ANEP, notamment les CHU de Rabat et d'Agadir.

En 2024, le résultat net s'établit à 420 690 KMAD, en amélioration de 36,0% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 678 890 KMAD, d'un résultat financier de -23 502 KMAD, et d'un résultat non courant de -72 131 KMAD. Globalement, l'année 2024 a été marquée par une dynamique de croissance favorable.

En 2025, le chiffre d'affaires s'établit à 7 473 648 KMAD, soit une progression de 13,1% par rapport à 2024. Cette évolution s'explique par un rythme de production soutenu, le Groupe ayant poursuivi sa contribution à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans ses secteurs d'activité cibles, tels que les infrastructures sportives, les équipements publics, les projets industriels, les ouvrages hydrauliques ou encore les plateformes aéroportuaires. Le Groupe TGCC a notamment contribué à la construction du Grand Stade de Benslimane, infrastructure sportive majeure appelée à jouer un rôle central dans l'organisation de la Coupe du Monde 2030, ainsi qu'au projet d'extension et de modernisation de l'aéroport Mohammed V de Casablanca.

En 2025, le résultat net s'établit à 717 627 KMAD, en amélioration de 70,6% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 1 196 415 KMAD, d'un résultat financier de 5 071 KMAD, et d'un résultat non courant de -32 159 KMAD.

Indicateurs consolidés

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des principaux indicateurs consolidés du Groupe TGCC sur la période 2023 – 2025 :

Indicateurs consolidés annuels (2023-2025) :

En KMAD	2023	2024	2024 PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Chiffre d'affaires	6 865 942	7 596 821	11 298 298	11 931 188	10,6%	57,1%	5,6%
Excédent brut d'exploitation	830 792	1 184 609	1 971 739	2 578 554	42,6%	>100,0%	30,8%
<i>Marge d'EBE</i>	<i>12,1%</i>	<i>15,6%</i>	<i>17,5%</i>	<i>21,6%</i>	<i>3,5 pbs</i>	<i>6,0 pbs</i>	<i>4,2 pbs</i>
Résultat financier	(68 805)	(79 225)	(103 670)	(106 625)	15,1%	34,6%	2,9%
Résultat net	366 479	527 281	819 784	1 161 165	43,9%	>100,0%	41,6%
<i>Marge nette</i>	<i>5,3%</i>	<i>6,9%</i>	<i>7,3%</i>	<i>9,7%</i>	<i>1,6 pbs</i>	<i>2,8 pbs</i>	<i>2,5 pbs</i>

Source : TGCC

En KMAD	2023	2024	2024 PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Capitaux propres	1 481 976	1 767 552	2 220 769	4 883 671	19,3%	>100,0%	>100,0%
Endettement net (*)	1 005 129	673 967	2 597 120	589 771	-32,9%	-12,5%	-77,3%

Source : TGCC

(*) : Endettement net = dettes financières (dettes liées aux contrats de crédit-bail+ emprunt obligataire+ emprunts auprès des établissements de crédit) +comptes d'associés créditeurs + trésorerie-passif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires consolidé du groupe enregistre une hausse de 10,6% par rapport à 2023, en s'établissant à 7 596 821 KMAD. L'exercice 2024 a été marqué par la livraison de 41 projets, tant au Maroc qu'en Afrique subsaharienne, ainsi que par une accélération de la prise de commandes dans un contexte conjoncturel plus favorable. Parmi les réalisations notables figure le Four Seasons Ksar Al Bahr à Rabat, projet d'exception alliant patrimoine historique et standards contemporains du luxe. D'autres chantiers majeurs illustrent le savoir-faire du Groupe dans des domaines stratégiques, notamment la trémie de Dar Bouazza, livrée dans des délais particulièrement courts, ainsi que l'usine Forvia (Faurecia) à Kénitra, conçue selon les normes environnementales les plus exigeantes.

En 2024, le bénéfice net s'est élevé à 527 281 KMAD, enregistrant une augmentation de 43,9%, principalement attribuable à la croissance du chiffre d'affaires. L'endettement net a baissé de 32,9% pour atteindre 673 967 KMAD au 31 décembre 2024, comparé à 1 005 129 KMAD un an auparavant.

Analyse de la période 2024PF-2025

En 2025, le chiffre d'affaires consolidé du groupe enregistre une hausse de +5,6% par rapport à 2024PF, en s'établissant à 11 931 188 KMAD.

En 2025, le résultat net consolidé s'établit à 1 161 165 KMAD, enregistrant une augmentation de +41,6% par rapport à 2024PF, principalement attribuable à la croissance du chiffre d'affaires. L'endettement net a baissé de 77,3% pour atteindre 589 771 KMAD au 31 décembre 2025.

Par ailleurs, La baisse de l'endettement net vient conjointement :

- D'un fort désendettement financier, résultant du remboursement d'emprunts auprès des établissements de crédit (-2 218 261 KMAD) et du remboursement de l'emprunt obligataire (-112 500 KMAD), partiellement compensé par la hausse des dettes de crédit-bail (+325 107 KMAD) ;
- D'une constitution significative de trésorerie-actif (+867 960 KMAD) ;
- Partiellement compensée par une hausse de la trésorerie-passif (+586 087 KMAD).

A noter que les comptes proforma reflètent la situation du Groupe y compris STAM-VIAS avant l'augmentation de capital réalisée par TGCC SA. Cette dette d'acquisition présente dans les comptes proforma et totalement remboursée en 2025 ne reflète pas le niveau d'endettement standard s'agissant d'une dette importante non récurrente.

III. Analyse des comptes annuels

Analyse des comptes sociaux annuels

Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'état des soldes de gestion de TGCC sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Marges brutes ventes en l'état	-	(1)	0,0%	-	0,0%
Achats revendus de marchandises	-	(1)	0,0%	-	0,0%
Chiffres d'affaires	5 816 905	6 608 282	13,6%	7 473 648	13,1%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	381 035	345 063	-9,4%	(26 508)	<100%
Achats consommés	(4 566 939)	(4 903 771)	7,4%	(4 572 584)	-6,8%
Autres charges externes	(251 233)	(300 692)	19,7%	(508 711)	69,2%
Valeur ajoutée	1 379 767	1 748 880	26,8%	2 365 844	35,3%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>23,7%</i>	<i>26,5%</i>	<i>2,7 pbs</i>	<i>31,7%</i>	<i>5,2 pbs</i>
Charges de personnel	(805 712)	(891 393)	10,6%	(1 011 434)	13,5%
Impôts et taxes	(7 590)	(3 897)	-48,7%	(11 123)	>100,0%
Excédent brut d'exploitation	566 465	853 590	50,7%	1 343 287	57,4%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,9%</i>	<i>3,2 pbs</i>	<i>18,0%</i>	<i>5,1 pbs</i>
Dotations d'exploitation	(171 300)	(195 938)	14,4%	(219 050)	11,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	0,0%	-	0,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	41 243	32 801	-20,5%	91 265	>100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(5 314)	(11 561)	>100,0%	(19 087)	-65,1%
Résultat d'exploitation	431 095	678 892	57,5%	1 196 415	76,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,4%</i>	<i>10,3%</i>	<i>2,9 pbs</i>	<i>16,0%</i>	<i>5,7 pbs</i>
Produits financiers	38 322	35 646	-7,0%	88 171	>100,0%
Charges financières	(55 991)	(59 148)	5,6%	(83 101)	40,5%
Résultat financier	(17 669)	(23 502)	-33,0%	5 071	<100%
Résultat courant	413 426	655 390	58,5%	1 201 485	83,3%
Produits non courants	38 203	58 433	53,0%	121 471	>100,0%
Charges non courantes	(48 333)	(130 564)	>100,0%	(153 630)	17,7%
Résultat non courant	(10 130)	(72 131)	<-100,0%	(32 159)	-55,4%
Résultat avant impôts	403 296	583 259	44,6%	1 169 327	>100,0%
Impôt sur les bénéfices	(93 952)	(162 569)	73,0%	(451 699)	>100,0%
Résultat net	309 344	420 690	36,0%	717 627	70,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,3%</i>	<i>6,4%</i>	<i>1,0 pbs</i>	<i>9,6%</i>	<i>3,2 pbs</i>

Source : TGCC

Chiffre d'affaires

Méthodes de facturation

TGCC offre à sa clientèle différents schémas de facturation.

La facturation, destinée au maître d'ouvrage, est effectuée par la comptabilité sur la base de l'attachement mensuel. L'attachement mensuel est un document réalisé conjointement avec la maîtrise d'œuvre afin de consigner la nature et la quantité d'ouvrages exécutés.

Pour les projets aux métrés, le montant de la facture arrêté au niveau de l'attachement mensuel est le produit des quantités réalisées et des prix fixes relatifs à chaque prestation. Les prix sont fixes car ils sont convenus avec le maître d'ouvrage avant l'obtention du marché. Cependant, le montant du marché initial est amené à évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction des quantités réellement exécutées mais dans une limite de plus ou moins 20% du montant convenu initialement avec le maître d'ouvrage.

Pour les projets au forfait, le montant de la facture arrêté au niveau de l'attachement mensuel dépend de l'avancement du projet. L'avancement du projet est exprimé en pourcentage, par conséquent, le montant facturé mensuellement dépendra de la part réalisée du marché convenu initialement avec le maître d'ouvrage. De ce fait, le montant total facturé est fixe sauf suppression ou addition de prestation par le maître d'ouvrage.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

TGCC assure des travaux de construction qui s'étalent sur plusieurs années. A la fin de chaque mois, les travaux sont décomptés par reconnaissance contradictoire avec les clients et sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires en respect du principe de la créance acquise. Lorsque les travaux de construction sont réalisés, mais pas encore validés par les clients, ces derniers sont évalués à leur coût de production et enregistrés en stocks (travaux en cours) en respect du principe du rattachement des charges aux produits.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de TGCC par nature sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Ventes des services au Maroc	5 536 545	6 368 668	15,0%	7 227 254	13,5%
Ventes des biens au Maroc	110 372	35 515	-67,8%	43 891	23,6%
Ventes de services à l'étranger	121 738	152 006	24,9%	145 083	-4,6%
Autres	48 250	52 092	8,0%	57 419	10,2%
Chiffre d'affaires	5 816 905	6 608 282	13,6%	7 473 648	13,1%

Source : TGCC

Le chiffre d'affaires social de TGCC est constitué de :

- La vente de services de construction au Maroc, qui représente en moyenne 96% du chiffre d'affaires annuel sur la période 2023 - 2025 ;
- La vente de biens au Maroc correspond principalement à des matières premières à destination des sous-traitants et des cotraitants.
- La vente de services à l'étranger, correspondant principalement aux travaux de construction de la succursale en Côte d'Ivoire.
- Le poste « autres » correspond à des refacturations des prorata (frais de gestion de chantier) aux sous-traitants.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires passe à 6 608 282 KMAD, en hausse de +13,6% par rapport à 2023. Cette hausse est attribuée à la croissance de l'ensemble des composantes du chiffre d'affaires et principalement la vente des services au Maroc, qui représente 96% du chiffre d'affaires à fin 2024.

Les projets à l'origine de la hausse du chiffre d'affaires incluent notamment (i) les équipements des campus de l'université UM6P à Benguerir et Rabat, (ii) le développement hôtelier tels que le projet Al Jinane, ainsi que (iii) les projets dans le domaine de la santé (extension du réseau Akdital) et les infrastructures hospitalières portées par l'ANEP, notamment les CHU de Rabat et d'Agadir.

Cette croissance provient de la surperformance opérationnelle de l'entreprise liée au rythme de production soutenu, à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans des secteurs clés de l'économie nationale, tels que l'éducation, la santé, l'industrie et le tourisme.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le chiffre d'affaires passe à 7 473 648 KMAD, en hausse de +13,1% par rapport à 2024. Cette hausse est attribuée à la croissance de l'ensemble des composantes du chiffre d'affaires et principalement la vente des services au Maroc, qui représente 97% du chiffre d'affaires à fin 2025.

La progression du chiffre d'affaires s'explique notamment par la réalisation de plusieurs projets d'envergure, portant principalement sur (i) le secteur de l'éducation, à travers des projets d'écoles et d'universités, à l'image de l'UM6P 3B Extension (Rabat), du Campus Phase 3 (Benguerir) et de l'UM6P Académique (Rabat) (ii) des projets structurants relevant des infrastructures et du génie civil, notamment les équipements sportifs, les parkings et les lignes à grande vitesse, illustrés par le Stade Al Barid (Rabat) et le Complexe Sportif de Fès, ainsi que (iii) des projets dans les secteurs industriel et logistique, tel que le Sea Water Intake (Safi). À ces références s'ajoute également l'Hôtel Palais Jamaï (Fès).

Cette croissance provient de la surperformance opérationnelle de l'entreprise liée au rythme de production soutenu, à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans des secteurs clés de l'économie nationale, tels que l'éducation, la santé, l'industrie et le tourisme.

Achats consommés

Le tableau ci-dessous présente le détail des achats consommés sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Achats de travaux, études & prestations de services	3 518 520	3 960 545	12,6%	3 364 132	-15,1%
Achats de matières premières	776 477	713 045	-8,2%	910 278	27,7%
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	173 964	109 614	-37,0%	145 031	32,3%
Achats non stockés de matières et de fournitures	106 484	95 843	-10,0%	131 262	37,0%
Variation des stocks de matières premières (+/-)	(8 506)	24 723	>100,0%	21 881	-11,5%
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	-	-	0,0%	-	0,0%
Achats consommés	4 566 939	4 903 771	7,4%	4 572 584	-6,8%

Source : TGCC

Les achats consommés se composent principalement des achats de travaux, études & prestations de services et des achats de matières premières. Ces derniers représentent respectivement 74% et 20% des achats consommés en 2025.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les achats consommés s'établissent à 4 903 771 KMAD contre 4 566 939 KMAD à fin 2023, soit une croissance de +7,4%. Cette variation s'explique par :

- L'augmentation des achats de travaux, études & prestations de services de +442 025 KMAD. Cette augmentation des achats de travaux études & prestations de services correspond principalement aux achats de sous-traitance sur les chantiers qui est corrélée aux besoins nécessaires à l'avancement des chantiers ;

- La baisse des achats de matières premières de 63 432 KMAD ;
- L'augmentation des variations de stocks de matières premières de +33 229 KMAD.

Cette hausse reste en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les achats consommés s'établissent à 4 572 584 KMAD contre 4 903 771 KMAD à fin 2024, soit une croissance de -6,8%. Cette variation s'explique par :

- La baisse des achats de travaux, études et prestations de services de 596 413 KMAD s'explique principalement par : (i) une part plus importante des coûts de chantier portée par les achats de matières premières, en corrélation avec l'état d'avancement des projets, et (ii) la maîtrise des dépenses liées aux achats de travaux, études et prestations de services ;
- L'augmentation des achats de matières premières de +197 233 KMAD, s'expliquant par la hausse des achats de matériaux Bétons et Fer, qui ont augmenté, respectivement de +33% et +92% sur la période ;
- La hausse des achats de matières et fournitures consommables et d'emballages de +35 417 KMAD et des achats non stockés de matières et fournitures de +35.419 KMAD ;
- La baisse des variations de stocks de matières premières de 2.842 KMAD.

Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Locations et charges locatives	77 397	66 925	-13,5%	125 297	87,2%
Redevances crédit-bail	64 134	95 007	48,1%	130 321	37,2%
Entretien & réparation	27 616	28 186	2,1%	32 380	14,9%
Primes d'assurances	16 830	23 293	38,4%	32 941	41,4%
Autres	65 255	87 282	33,8%	187 773	>100,0%
Autres charges externes	251 233	300 692	19,7%	508 711	69,2%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les autres charges externes s'établissent à 300 692 KMAD en hausse de +19,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse découle de l'effet combiné de :

- La hausse des redevances de crédit-bail de +30 872 KMAD, s'explique par :
 - ✓ L'effet année pleine des contrats conclus en 2023 pour un montant de 47 MMAD, dont 39 MMAD concernent le matériel et l'outillage de construction (échafaudages, grues, etc.) ;
 - ✓ Les nouveaux contrats signés en 2024 pour un montant de 15 MMAD ;
 - ✓ Et les contrats antérieurs à 2023 pour un total de 32 MMAD. Cette hausse est notamment liée au renouvellement triennal du parc de matériel.
- La hausse des primes d'assurance de +6 463 KMAD, s'explique par l'augmentation des primes liées à l'acquisition de nouveaux matériels de transport, ainsi que par la couverture des nouveaux projets de TGCC, en particulier les nouvelles cliniques Akdital.
- L'augmentation des frais « Autres » passant de 65 255 KMAD en 2023 à 87 282 KMAD en 2024. Cette variation est attribuée principalement à l'augmentation des éléments suivants :
 - ✓ Le reste des autres charges externes de +11 900 KMAD ;

- ✓ Les déplacements, missions et réceptions de +6 766 KMAD ;
- ✓ Le transport de +2 970 KMAD ;
- ✓ Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires de + 1 286 KMAD.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les autres charges externes s'établissent à 508 711 KMAD, en hausse de +69,2% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse découle de l'effet combiné de :

- La hausse des locations et charges locatives de 58 372 KMAD, passant de 66 925 KMAD en 2024 à 125 297 KMAD en 2025, s'expliquant essentiellement par le renforcement des moyens opérationnels liés à la montée en activité des chantiers, incluant notamment les locations de matériels et moyens logistiques ;
- La hausse des redevances de crédit-bail de +35 314 KMAD, s'expliquant par le renforcement des investissements financés en crédit-bail, afin d'accompagner le développement de l'activité et les besoins opérationnels des projets en cours.

Cette évolution reflète notamment la mise en service progressive de nouveaux équipements et matériels destinés à soutenir la montée en cadence des chantiers sur la période.

Les investissements de 2025 sont concentrés sur la catégorie de grands matériels de BTP, détaillée comme suit :

- ✓ Equipement de levage et de manutention (grues à tour, grues mobiles, chariots/manitou télescopiques, nacelles, etc.) ;
- ✓ Equipement de coffrage et d'échafaudage ;
- ✓ Equipements lourds de chantiers (bulldozer, pelles, camions porteurs, etc.).
- La hausse des primes d'assurance de +9 648 KMAD ;
- L'augmentation des frais « Autres » passant de 87 282 KMAD en 2024 à 187 773 KMAD en 2025. Cette variation est attribuée principalement à l'augmentation des éléments suivants :
 - ✓ Le reste des autres charges externes de +50 609 KMAD.
 - ✓ Le transport de +35 811 KMAD ;
 - ✓ Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires de +17 955 KMAD ;
 - ✓ La baisse des déplacements, missions et réceptions de 3 120 KMAD.

Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Valeur ajoutée	1 379 767	1 748 880	26,8%	2 365 844	35,3%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>23,7%</i>	<i>26,5%</i>	<i>2,7 pbs</i>	<i>31,7%</i>	<i>5,2 pbs</i>
Charges de personnel	(805 712)	(891 393)	10,6%	(1 011 434)	13,5%
Impôts et taxes	(7 590)	(3 897)	-48,7%	(11 123)	>100,0%
Excédent brut d'exploitation	566 465	853 590	50,7%	1 343 287	57,4%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,9%</i>	<i>3,2 pbs</i>	<i>18,0%</i>	<i>5,1 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 853 590 KMAD enregistrant une hausse de +50,7% par rapport à l'exercice 2023. Cette variation découle de la progression de la valeur ajoutée, qui passe à 1 748 880 KMAD en 2024, soit une hausse de +26,8%, expliquée par la croissance du chiffre d'affaires de 13,6%. Cette amélioration est partiellement entravée par la hausse des charges de personnel de +10,65% compte tenu du renforcement des effectifs pour soutenir la hausse de l'activité.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 1 343 287 KMAD enregistrant une hausse de +57,4% par rapport à l'exercice 2024. Cette variation découle de la progression de la valeur ajoutée, qui passe à 2 365 844 KMAD en 2025, soit une hausse de +35,3%, expliquée principalement par la croissance du chiffre d'affaires de +13,1%. Cette amélioration est partiellement entravée par la hausse des charges de personnel de +13,5% compte tenu du renforcement des effectifs pour soutenir la hausse de l'activité.

Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation de TGCC sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Excédent brut d'exploitation	566 465	853 590	50,7%	1 343 287	57,4%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,9%</i>	<i>3,2 pbs</i>	<i>18,0%</i>	<i>5,1 pbs</i>
Dotations d'exploitation	(171 300)	(195 938)	14,4%	(219 050)	11,8%
Dotations aux amortissements des écart d'acquisition	-	-	0,0%	-	0,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	41 243	32 801	-20,5%	91 265	>100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(5 314)	(11 561)	>100,0%	(19 087)	-65,1%
Résultat d'exploitation	431 095	678 892	57,5%	1 196 415	76,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,4%</i>	<i>10,3%</i>	<i>2,9 pbs</i>	<i>16,0%</i>	<i>5,7 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat d'exploitation de TGCC S.A. marque une hausse importante de +57,5% par rapport à l'exercice 2023. Cette hausse, s'explique par l'effet combiné de :

- L'augmentation de l'excédent brut d'exploitation de +50,7%, affichant 853 590 KMAD en 2024 contre 566 465 KMAD en 2023 ;
- La hausse des dotations d'exploitation de 14,4%, passant de 171 300 KMAD à 195 938 KMAD ;
- La baisse des reprises d'exploitation, transferts de charges de 20,5%, passant de 41 243 KMAD en 2023 à 32 801 KMAD en 2024 ;
- La baisse des autres produits et charges d'exploitation, passant de -5 314 KMAD en 2023 à -11 561 KMAD en 2024.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat d'exploitation de TGCC S.A. marque une hausse importante de +76,2% par rapport à l'exercice 2024. Cette hausse, s'explique par l'effet combiné de :

- L'augmentation de l'excédent brut d'exploitation de +57,4%, affichant 1 343 287 KMAD en 2025 contre 853 590 KMAD en 2024 ;
- La hausse des dotations d'exploitation de 11,8%, passant de 195 938 KMAD en 2024 à 219 050 KMAD en 2025 ;
- L'augmentation des reprises d'exploitation, transferts de charges, passant de 32 801 KMAD en 2024 à 91 265 KMAD en 2025 ;

- La baisse des autres produits et charges d'exploitation, passant de -11 561 KMAD an 2024 à -19 087 KMAD en 2025.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dotations d'exploitations sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Dépréciation des constructions	70	4	-93,6%	-	-100,0%
Dépréciation des installations techniques, matériel et outillage	45 799	51 386	12,2%	61 710	20,1%
Dépréciation des frais préliminaires et charges à répartir sur plusieurs exercices	20 680	20 652	-0,1%	3 333	-83,9%
Dépréciation du mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	5 346	5 461	2,1%	5 930	8,6%
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs	274	380	38,6%	419	10,2%
Dépréciation du matériel de transport	236	164	-30,5%	150	-8,7%
Dépréciation & Amortissements	72 405	78 047	7,8%	71 542	-8,3%
Provision sur créances clients	88 290	105 904	19,9%	105 679	-0,2%
Provision pour risques et charges	10 604	11 987	13,0%	41 829	>100,0%
Provisions	98 894	117 891	19,2%	147 508	25,1%
Dotations d'exploitation	171 300	195 938	14,4%	219 050	11,8%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les dotations d'exploitation se sont établit à 195 938 KMAD, en hausse de +14,4% par rapport à 2023, expliquée par :

- La hausse des dotations aux amortissements de +7,8%, passant de 72 405 KMAD en 2023 à 78 047 KMAD en 2024.
Cette évolution s'explique par l'augmentation des dotations aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage de +5 587 KMAD soit +12,2%, passant de 45 799 KMAD en 2023 à 51 386 KMAD en 2024.
- La hausse des provisions de +19,2% pour s'établir à 117 891 KMAD en 2024 contre 98 894 KMAD en 2023, tirée principalement par la hausse du provisionnement des créances clients, passant de 88 290 KMAD en 2023 à 105 904 KMAD en 2024.
Ce provisionnement des créances clients est basé sur l'évaluation du risque de non-recouvrement des créances.
La hausse des provisions clients concerne majoritairement des créances clients déjà provisionnées (clients opérants dans le secteur hôtelier) qui ont été dépréciées davantage du fait de l'antériorité de ces mêmes créances.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les dotations d'exploitation se sont établit à 219 050 KMAD, en hausse de +11,8% par rapport à 2024, expliquée par :

- La baisse des dotations aux amortissements de 8,3%, passant de 78 047 KMAD en 2024 à 71.542 KMAD en 2025, s'expliquant essentiellement par le repli des dotations aux amortissements des frais préliminaires de 17 319 KMAD (-83,9%).
Les immobilisations en non-valeurs ayant été intégralement amorties en 2024 et n'ayant, de ce fait, généré aucun amortissement en 2025. Cette baisse est partiellement compensée par la hausse des dotations aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage (+10 324 KMAD).
- La hausse des provisions de +25,1% pour s'établir à 147 508 KMAD en 2025 contre 117 891 KMAD en 2024, tirée principalement par la hausse des provisions pour risques et charges, passant

de 11 987 KMAD en 2024 à 41 829 KMAD en 2025. Conformément au principe de prudence, une provision complémentaire de 40 MMAD a été constituée au titre du risque identifié de forclusion de la TVA, correspondant au risque cumulé jusqu'à fin 2025. Cette provision, fondée sur l'évaluation du risque de non-recouvrement des créances, est susceptible d'être ajustée à l'issue des travaux d'analyse en cours et sera reprise en fonction des montants définitivement recouvrés.

Ce provisionnement des créances clients est basé sur l'évaluation du risque de non-recouvrement des créances.

La hausse des provisions clients concerne majoritairement des créances clients déjà provisionnées (clients opérants dans le secteur hôtelier) qui ont été dépréciées davantage du fait de l'antériorité de ces mêmes créances.

Par ailleurs, Les provisions figurant dans les comptes de TGCC S.A résultent d'une évaluation rigoureuse du risque, conforme aux normes comptables en vigueur.

Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier de TGCC sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Gains de change	901	86	-90,4%	234	>100,0%
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	36 119	30 879	-14,5%	80 040	>100,0%
Intérêts et autres produits financiers	1 094	4 656	>100,0%	7 732	66,1%
Reprises financières / transfert de charges	208	25	-88,0%	165	>100,0%
Produits financiers	38 322	35 646	-7,0%	88 171	>100,0%
Charges d'intérêts	49 453	56 622	14,5%	67 861	19,8%
Pertes de change	945	2 360	>100,0%	650	-72,5%
Autres charges financières	-	-	0,0%	-	0,0%
Dotations financières	5 592	165	-97,0%	14 590	>100,0%
Charges financières	55 991	59 148	5,6%	83 101	40,5%
Résultat financier	(17 669)	(23 502)	-33,0%	5 071	<-100%

Source : TGCC

Les produits financiers se composent essentiellement de produits des titres de participation et autres titres immobilisés, de gains de change, d'intérêts et autres produits financiers générés par les prêts accordés à des entités affiliées. Les charges financières se composent pour leur part principalement des pertes de change et des charges d'intérêts.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat financier affiche une baisse de 33,0%, en passant de -17 669 KMAD en 2023 à -23 502 KMAD en 2024. Cette variation s'explique principalement par une baisse des produits financiers et notamment du poste « Produits et titres de participation et autres titres immobilisés », passant de 36 119 KMAD en 2023 à 30 879 KMAD en 2024 et la hausse du poste « Charges d'intérêts », passant de 49 453 KMAD en 2023 à 56 622 KMAD en 2024.

Les « Produits des titres de participations et autres titres immobilisés » se composent principalement des dividendes des filiales TG PREFA et TG ALU pour un total de 30 879 KMAD. L'évolution des pertes de change est tributaire de l'évolution du cours de change.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat financier affiche une augmentation de plus de 100%, en passant de -23 502 KMAD en 2024 à 5 071 KMAD en 2025. Cette variation s'explique principalement par :

- L'augmentation des produits financiers, et notamment du poste « Produits des titres de participation et autres titres immobilisés », passant de 30 879 KMAD en 2024 à 80 040 KMAD en 2025, s'expliquant essentiellement, au titre de l'exercice 2025, par les dividendes remontés des filiales nationales, à savoir : TGEM pour 9 450 KMAD, TG Prefa pour 11 278 KMAD, TG Alu pour 14 392 KMAD, TG Cover pour 17 920 KMAD et Besix pour 27 000 KMAD ;
- La hausse des intérêts et autres produits financiers, passant de 4 656 KMAD en 2024 à 7 732 KMAD en 2025, s'expliquant principalement par les produits des placements OPCVM, s'élevant à 4 284 KMAD en 2025 ;
- La hausse des charges financières, portée principalement par le poste « Charges d'intérêts », passant de 56 622 KMAD en 2024 à 67 861 KMAD en 2025, ainsi que par les dotations financières, passant de 165 KMAD en 2024 à 14 590 KMAD en 2025. Cette dernière évolution correspondant au provisionnement, par mesure de prudence, des filiales internationales.

Résultat non courant

Le tableau suivant détaille l'évolution du résultat non courant de TGCC sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Produits non courants	38 203	58 433	53,0%	121 471	>100,0%
Charges non courantes	48 333	130 564	>100,0%	153 630	17,7%
Résultat non courant	(10 130)	(72 131)	<100,0%	(32 159)	-55,4%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

Le résultat non courant s'établit à -72 131 KMAD en 2024, composé principalement des produits non courants pour 58 433 KMAD, dont 56 365 KMAD proviennent de la cession d'immobilisations liées à des opérations de leaseback sur des installations techniques, matériels et outillages relatifs au matériel de construction (grue, semi-remorque, chariot élévateur, échafaudage, etc.) et 2 068 KMAD résultant d'autres produits non courants, principalement des annulations de provisions de charges d'intérêts moratoires antérieures de FNP (Factures Non Parvenues d'intérêts moratoires fournisseurs).

Le résultat non courant inclut également des charges non courantes pour un montant total de 130 564 KMAD, dont 53 441 KMAD proviennent de la Valeur Nette d'Amortissement (VNA) des immobilisations cédées, 42.889 KMAD relatifs au redressement suite au contrôle fiscal et 19 768 KMAD de contribution sociale de solidarité.

Analyse de la période 2024-2025

Le résultat non courant s'établit à -32 159 KMAD en 2025, composé principalement des produits non courants pour 121 471 KMAD, dont 111 747 KMAD proviennent de la cession d'immobilisations liées à des opérations de leaseback sur des installations techniques, matériels et outillages relatifs au matériel de construction (grue, semi-remorque, chariot élévateur, échafaudage, etc.) et 9 724 KMAD résultant d'autres produits non courants.

Le résultat non courant inclut également des charges non courantes pour un montant total de 153 630 KMAD, dont 102 752 KMAD proviennent de la Valeur Nette d'Amortissement (VNA) des immobilisations cédées, 50 878 KMAD relatifs principalement à la contribution sociale de solidarité.

Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net de TGCC sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Résultat d'exploitation	431 095	678 894	57,5%	1 196 415	76,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,4%</i>	<i>10,3%</i>	<i>2,9 pbs</i>	<i>16,0%</i>	<i>5,7 pbs</i>
Résultat financier	(17 669)	(23 501)	-33,0%	5 071	<-100%
Résultat courant	413 426	655 390	58,5%	1 201 485	83,3%
Résultat non courant	(10 130)	(72 131)	<100,0%	(32 159)	-55,4%
Résultat avant impôts	403 296	583 262	44,6%	1 169 327	>100,0%
Impôt sur les bénéfices	(93 952)	(162 569)	73,0%	(451 699)	>100,0%
Résultat net	309 344	420 690	36,0%	717 627	70,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,3%</i>	<i>6,4%</i>	<i>1,0 pbs</i>	<i>9,6%</i>	<i>3,2 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat net s'établit à 420 690 KMAD, soit une hausse de +36,0% par rapport à 2023. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 678 892 KMAD, d'un résultat financier de -23 502 KMAD, et d'un résultat non courant de -72 131 KMAD.

La marge nette s'établit à 6,4% au terme de l'exercice 2024, soit une hausse de +1 pts par rapport à l'exercice précédent.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le résultat net s'établit à 717 627 KMAD, soit une hausse de +70,6% par rapport à 2024. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 1 196 415 KMAD, d'un résultat financier de 5 071 KMAD, et d'un résultat non courant de -32 159 KMAD.

La marge nette s'établit à 9,6% au terme de l'exercice 2025, soit une hausse de +3,2 pts par rapport à l'exercice précédent.

Analyse du bilan

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du bilan social de TGCC sur la période 2023-2025 :

En KMAD - Actif	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Immobilisations en non-valeurs	23 899	3 463	-85,5%	-	-100,0%
Immobilisations incorporelles	1 337	958	-28,4%	1 183	23,5%
Immobilisations corporelles	181 829	170 466	-6,2%	259 734	52,4%
Immobilisations financières	102 006	69 304	-32,1%	2 614 546	>100,0%
Actif immobilisé	309 071	244 191	-21,0%	2 875 464	>100,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>5,9%</i>	<i>3,7%</i>	<i>-2,2 pbs</i>	<i>26,9%</i>	<i>23,2 pbs</i>
Stock	1 012 346	1 332 686	31,6%	1 284 297	-3,6%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	460 619	392 295	-14,8%	447 338	14,0%
Clients et comptes rattachés	2 707 307	3 210 579	18,6%	4 032 200	25,6%
Personnel	446	502	12,5%	818	63,0%
Etat	598 279	685 972	14,7%	597 771	-12,9%
Autres débiteurs	32 749	178 908	>100,0%	313 237	75,1%
Compte de régularisation actif	30 206	32 489	7,6%	40 883	25,8%
Ecarts de conversion - actif	25	165	>100,0%	326	97,6%
Titres valeurs de placement	5 000	106 432	>100,0%	1	-100,0%
Actif circulant	4 846 976	5 940 028	22,6%	6 716 871	13,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>92,0%</i>	<i>89,2%</i>	<i>-2,7 pbs</i>	<i>62,8%</i>	<i>-26,4 pbs</i>
Trésorerie - actif	115 125	474 342	>100,0%	1 108 892	>100,0%
Total actif	5 271 172	6 658 560	26,3%	10 701 227	60,7%

En KMAD - Passif	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Capital	316 399	316 399	0,0%	346 743	9,6%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	2 651 372	>100,0%
Réserve légale	31 640	31 640	0,0%	31 640	0,0%
Autres réserves	397	397	-0,1%	397	0,1%
Report à nouveau	127 001	199 045	56,7%	220 981	11,0%
Résultat de l'exercice	309 344	420 690	36,0%	717 627	70,6%
Total Capitaux propres	1 266 497	1 449 889	14,5%	3 968 761	>100,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,0%</i>	<i>21,8%</i>	<i>-2,3 pbs</i>	<i>37,1%</i>	<i>15,3 pbs</i>
Emprunts obligataires	-	450 000	100,0%	337 500	-25,0%
Autres dettes financières	58 589	44 448	-24,1%	29 423	-33,8%
Dettes financières	58 589	494 448	>100,0%	366 923	-25,8%
Fournisseurs et comptes rattachés	2 493 479	3 071 336	23,2%	3 722 175	21,2%
Clients créditeurs, avances et acomptes	397 103	677 072	70,5%	955 722	41,2%
Personnel	21 287	60 744	>100,0%	57 801	-4,8%
Organismes sociaux	19 809	20 429	3,1%	34 455	68,7%
Etat	212 710	358 162	68,4%	568 335	58,7%
Comptes d'associés - créditeurs	-	-	100,0%	-	0,0%
Autres créanciers	190	90	-52,5%	88	-2,1%
Comptes de régularisation - passif	7 220	17 884	>100,0%	13 824	-22,7%
Autres provisions pour risques et charges	10 629	11 425	7,5%	51 427	>100,0%
Ecarts de conversion - passif	-	-	100,0%	-	0,0%

Passif circulant	3 162 427	4 217 140	33,4%	5 403 828	28,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>60,0%</i>	<i>63,3%</i>	<i>3,3 pbs</i>	<i>50,5%</i>	<i>-12,8 pbs</i>
Trésorerie - passif	783 660	497 083	-36,6%	961 715	93,5%
Total passif	5 271 172	6 658 560	26,3%	10 701 227	60,7%

Source : TGCC

Actif immobilisé

Les actifs immobilisés de TGCC sont principalement constitués d'immobilisations corporelles et financières.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont détaillées ci-après :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Constructions	929	0	0	-100,0%	0,0%
Installations techniques, matériels et outillages	161 406	151 033	242 356	-6,4%	60,5%
Matériel de transport	365	299	339	-18,2%	13,3%
Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers	19 129	19 134	17 040	0,0%	-10,9%
Immobilisations corporelles	181 829	170 466	259 734	-6,2%	52,4%

Source : TGCC

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement. La durée d'amortissement, quant à elle, dépend du type de bien. Elle est répartie sur la durée normale d'utilisation du bien, déterminée d'après les usages de la profession et selon l'utilisation du bien par TGCC. Les installations techniques, matériel et outillage sont amortis linéairement sur des durées qui varie en fonction du sous-jacent ; les durées d'amortissements sont d'une, deux ou dix années, impliquant des taux d'amortissement de 10%, 50% et 100% par an selon le matériel sous-jacent. Une partie du matériel de transport est totalement amorti sur une année, tandis qu'une autre est amorti linéairement sur une durée de cinq ans, soit un taux d'amortissement annuel de 20% par an. Le mobilier et matériel de bureau, quant à lui, est amorti linéairement sur une durée de dix ans, impliquant un taux d'amortissement annuel de 10%.

Analyse de la période 2023-2024

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'installations techniques, de matériel et outillage de construction. En 2024, les immobilisations corporelles baissent de 6,2% pour s'établir à 170 466 KMAD, soit un recul de 11 363 KMAD, conséquence des sorties d'actifs liées à des mises au rebut et des cessions, notamment dans le cadre du renouvellement ou de l'optimisation du parc d'équipements. Cette évolution s'explique principalement par le repli de la ligne Installations techniques, matériels et outillages, qui diminue de 10 373 KMAD sur l'exercice (-6,4%), ainsi que par la sortie totale du poste Constructions (-929 KMAD).

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les immobilisations corporelles progressent de +52,4% pour s'établir à 259 734 KMAD, sous l'effet principal de la hausse de la ligne Installations techniques, matériels et outillages de +91 323 KMAD (+60,5%), portée par les acquisitions d'équipements réalisées au cours de l'exercice, notamment dans le cadre du renforcement du parc matériel du Groupe. Cette progression est partiellement atténuée par le repli du poste Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers de 2 094 KMAD (-10,9%)

Le tableau ci-dessous présente les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles ayant eu lieu sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Constructions					
<i>Acquisitions</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
<i>Cessions</i>	1 333	1 072	-19,6%	-	-100,0%
Installations techniques, matériels et outillages					
<i>Acquisitions</i>	117 629	93 530	-20,5%	255 119	>100,0%
<i>Cessions</i>	36 196	53 495	47,8%	110 063	>100,0%
Matériel de transport					
<i>Acquisitions</i>	366	97	-73,5%	241	>100,0%
<i>Cessions</i>	265	234	-11,5%	111	-52,8%
Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers					
<i>Acquisitions</i>	6 744	5 466	-19,0%	4 320	-21,0%
<i>Cessions</i>	-	-	0,0%	611	100,0%
Total acquisitions	124 740	99 093	-20,6%	259 680	>100,0%
Total cessions	37 794	54 801	45,0%	110 784	>100,0%
Total retraits	-	38 035	>100,0%	60 081	58,0%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024 :

- Les cessions des constructions de 1 072 KMAD concernent des locaux totalement cédés en 2024.
- Les investissements des installations techniques, matériels et outillages de 93 530 KMAD concernent principalement des poutrelles, bâtiments modulaires et des grues, etc.
- Les cessions des installations techniques, matériels et outillages concernent principalement des opérations de lease-back, pour un montant de 53 495 KMAD, portant sur du matériel de construction tel que des grues, semi-remorques, chariots élévateurs, échafaudage, etc.
- Les investissements du Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers de 5 466 KMAD concernent principalement des tablettes et ordinateurs.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025 :

- Les investissements des installations techniques, matériels et outillages de 255 119 KMAD concernent principalement des poutrelles, bâtiments modulaires et des grues, etc.
- Les cessions des installations techniques, matériels et outillages concernent principalement des opérations de lease-back, pour un montant de 110 063 KMAD, portant sur du matériel de construction tel que des grues, semi-remorques, chariots élévateurs, échafaudage, etc.
- Les investissements du Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers de 4 320 KMAD concernent principalement des tablettes et ordinateurs.

Immobilisations financières

TGCC dispose également d'actifs financiers détaillés ci-après :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Prêts immobilisés	206	119	-42,2%	221	85,7%
Autres créances financières	40 019	7 205	-82,0%	11 636	61,5%
Titres de participation (incl. Provisions)	61 780	61 980	0,3%	2 602 689	>100,0%
Immobilisations financières	84 905	69 304	-32%	2 614 546	>100,0%

Source : TGCC

Les immobilisations financières sont majoritairement constituées d'autres créances financières et de titres de participation dans les différentes filiales.

En ce qui concerne la politique de provisionnement des titres de participation, une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés.

Les autres créances financières correspondent aux avances de trésorerie consenties entre les différentes filiales et sociétés sœurs, à hauteur de 2 800 KMAD, ainsi qu'aux dépôts et autres créances relatifs à la consignation douanière, à hauteur de 11 636 KMAD. Elles se détaillent comme suit :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Platinum Power	2 800	2 800	0,0%	2 800	0,0%
TGCC DI	-	-	0,0%	-	0,0%
TGCC RI	-	-	0,0%	-	0,0%
Ace Invest	3 050	-	0,0%	-	0,0%
TGCC Sénégal	2 002	-	0,0%	-	0,0%
TGCC Côte d'Ivoire	9 341	-	0,0%	-	0,0%
T2G	1 489	-	0,0%	-	0,0%
TGCC GUINEE	121	-	0,0%	-	0,0%
TGCC DEVELOPPEMENT	4 420	-	0,0%	-	0,0%
TGEM	12 800	-	0,0%	-	0,0%
Créances envers des filiales	36 023	2 800	-92,2%	2 800	0,0%
Dépôt	89	498	>100,0%	4 929	>100,0%
Autres	3 907	3 907	0,0%	3 907	0,0%
Total	40 019	7 205	-82,0%	11 636	61,5%

Source : TGCC

Les titres de participations de TGCC SA se décomposent comme suit :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Platinum Power	50 000	50 000	100,0%	50 000	0,0%
T2G Gabon	171	171	100,0%	171	0,0%
TGCC Côte d'Ivoire	8 099	8 099	0,0%	8 099	0,0%
TG PREFA	41 750	41 750	100,0%	41 750	0,0%
TGCI	300	300	100,0%	300	0,0%
TG WOOD	90	90	100,0%	90	0,0%
Besix TGCC	450	450	100,0%	450	0,0%
TGCC Sénégal	169	169	100,0%	5 906	>100,0%
TG COVER	18 471	18 471	100,0%	18 471	0,0%
TG ALU	80	80	100,0%	80	0,0%
TGCC GUINEE	260	260	>100,0%	260	-0,1%
TGCC DEVELOPPEMENT	109	109	>100,0%	1 079	>100,0%
TGEM	100	100	>100,0%	3 000	>100,0%
Deco Excel	100	100	100,0%	100	0,0%

TG Stone	-	100	100,0%	100	0,0%
STAM	-	-	100,0%	2 544 000	n.a
TGCC MIDDLE EAST	-	-	100,0%	1366	0,0%
TG Steel	-	100	100,0%	100	0,0%
Cumul des provisions	(58 367)	(58 367)	0,0%	(72 632)	24,4%
Titres de participation (incl. Provisions)	61 780	61 982	0,3%	2 602 689	>100,0%

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les immobilisations financières enregistrent une baisse de 32%, pour s'établir à 69 304 KMAD. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des autres créances financières de 82%, qui passent de 40 019 KMAD en 2023 à 7 205 KMAD en 2024. Cette variation résulte du remboursement des créances hors Groupe, notamment celle détenue sur Ace Invest pour un montant de 3 050 KMAD, ainsi que du reclassement des créances courantes Groupe en « autres débiteurs ».

En 2024, les titres de participation s'élèvent à 61 980 KMAD, en légère progression par rapport à 2023 (61 780 KMAD), en raison de l'intégration des filiales TG Stone et TG Steel, à hauteur de 100 KMAD chacune. Par ailleurs, le niveau des provisions demeure stable, s'établissant à -58 367 KMAD. Elle s'explique notamment par le maintien des provisions sur les titres Platinum Power -52 800 KMAD et T2G Gabon -5 567 KMAD, restées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les immobilisations financières ont enregistré une hausse de plus de 100%, pour s'établir à 2 614 546 KMAD. Cette évolution s'explique principalement par la progression des titres de participation, en hausse de plus de 100% pour s'établir à 2 602 689 KMAD en 2025, ainsi que par l'augmentation des autres créances financières de +61,5%, passant de 7 205 KMAD en 2024 à 11 636 KMAD en 2025.

En 2025, les titres de participation se sont établis à 2 602 689 KMAD, en forte progression de 2 540 709 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par l'acquisition, à hauteur de 60%, des titres de STAM pour un montant total de 2 499 000 KMAD, ainsi que par la participation à l'augmentation de capital de cette dernière à hauteur de 45 000 KMAD. Cette hausse est atténuée par la progression, par mesure de prudence, de la provision pour dépréciation des titres de participation des filiales internationales (+14 265 KMAD).

Il convient de noter, par ailleurs, que la société a participé aux augmentations de capital de plusieurs de ses filiales, à savoir : TGCC Sénégal pour 5 737 KMAD, TGEM pour 2 900 KMAD, TGCC Middle East pour 1 366 KMAD et TGCC Développement pour 971 KMAD.

Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non-valeurs sont composées de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices.

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Frais préliminaires	-	130	100,0%	-	-100%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 899	3 333	-86,1%	-	-100%
Immobilisations en non-valeurs	23 899	3 463	-85,5%	-	-100%

Source : TGCC

Entre 2023 et 2024, les immobilisations en non-valeurs diminuent pour atteindre 3 463 KMAD à fin 2024. Cette variation est principalement due à l'amortissement des charges étalées sur plusieurs périodes.

A fin 2025, les immobilisations en non-valeurs sont nulles. Cela représente une baisse de 100% par rapport à 2024.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont exclusivement composées de brevets, marques, droits et valeurs similaires.

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 337	958	-28,4%	1 183	23,5%
Immobilisations incorporelles	1 337	958	-28,4%	1 183	23,5%

Source : TGCC

Les immobilisations incorporelles atteignent 958 KMAD en 2024, en baisse de 380 KMAD par rapport à 2023, s'expliquant principalement par la mise en rebut d'un total de 130 KMAD.

En 2025, les immobilisations incorporelles évoluent de +23,5% en s'établissant à 1 183 KMAD, contre 958 KMAD en 2024.

Actif circulant

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Stocks et en-cours	1 012 346	1 332 686	31,6%	1 284 297	-3,6%
Créances de l'actif circulant	3 829 605	4 500 744	17,5%	5 432 247	17,9%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	460 619	392 295	-14,8%	447 338	14,0%
Clients et comptes rattachés (*)	2 707 307	3 210 579	18,6%	4 032 200	25,6%
Personnel	446	502	12,5%	818	63,0%
Etat	598 279	685 972	14,7%	597 771	-12,9%
Autres débiteurs	32 749	178 908	>100,0%	313 237	75,1%
Compte de régularisation actif	30 206	32 489	7,6%	40 883	25,8%
Ecart de conversion - actif	25	165	>100,0%	326	97,6%
Titres valeurs de placement	5 000	106 432	>100,0%	1	-100,0%
Actif circulant	4 846 976	5 940 028	22,6%	6 716 870	13,1%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués de retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir, etc.

En 2024, les stocks et en-cours s'établissent à 1 332 686 KMAD, soit une augmentation de +31,6% par rapport à 2023.

Par ailleurs, parmi les principaux projets ayant contribué aux produits et en-cours figurent : le projet de l'UM6P à Ben guérir, la Cité des Métiers et de Compétences de Fès, ainsi que le projet Ksar Al Bahr.

En 2025, les stocks et en-cours s'établissent à 1 284 297 KMAD, soit une baisse de 3,6% par rapport à 2024.

Le tableau ci-après présente la répartition des stocks et en-cours sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Produits en cours	923 769	1 268 832	37,4%	1 242 324	-2,1%
Matières et fournitures consommables	88 578	63 854	-27,9%	41 973	-34,3%
Stock et en-cours	1 012 346	1 332 686	31,6%	1 284 297	-3,6%

Source : TGCC

Sur la période analysée, les produits en-cours et les matières et fournitures consommables représentent en moyenne 91% et 9% des stocks et en-cours respectivement.

En 2025, Les produits en cours, constatés au titre de la production de travaux en cours de réalisation, se rapportent principalement aux chantiers suivants : UM6P (Rabat), Lydex Pôle Combat (Rabat), Hôtel Palais

Jamaï (Fès), Fondation Mohammed VI (Salé), CMC Fès, TOARC 4 – Tronçon 1, ainsi que la LGV Casa-Sud. Ces en-cours correspondent aux coûts engagés conformément aux règles de comptabilisation.

Les créances de l'actif circulant, quant à elles, se composent essentiellement (i) des clients et comptes rattachés, (ii) des créances de l'Etat et (iii) des fournisseurs débiteurs, avances et acomptes.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les créances de l'actif circulant s'établissent à 4 500 744 KMAD contre 3 829 605 KMAD à fin 2023, soit une hausse de +17,5% expliquée par l'effet combiné de :

- La hausse des créances fiscales de 87 693 KMAD, passant de 598 279 KMAD à fin 2023 à 685 972 KMAD à fin 2024, s'expliquant par l'augmentation du solde de TVA récupérable suite à la croissance du niveau d'activité enregistré sur l'année 2024.
- L'augmentation des autres débiteurs de +146 159 KMAD, passant de 32 749 KMAD à fin 2023 à 178 908 KMAD à fin 2024, s'expliquant principalement par le reclassement des créances sur les filiales initialement comptabilisées en « immobilisations financières » vers l'actif circulant, dans le poste « Autres débiteurs ».

En effet, il s'agit de créances à court terme au niveau de la société mère TGCC SA, correspondant à des dettes à court terme au niveau des filiales. Le poste « Autres débiteurs » est ainsi désormais composé principalement de créances intra-groupe détenues sur les filiales du Groupe.

- La hausse des créances clients de +503 272 KMAD, passant de 2 707 307 KMAD à fin 2023 à 3 210 579 KMAD à fin 2024 ;
- La baisse du compte « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » de 68 324 KMAD, passant de 460 619 KMAD à fin 2023 à 392 295 KMAD à fin 2024.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, les créances de l'actif circulant s'établissent à 5 432 573 KMAD contre 4 500 744 KMAD à fin 2024, soit une hausse de +17,9% expliquée par l'effet combiné de :

- La baisse des créances fiscales de 88 201 KMAD passant de 685 972 KMAD à fin 2024 à 597 771 KMAD à fin 2025.
- L'augmentation des autres débiteurs de +134 329 KMAD, passant de 178 908 KMAD à fin 2024 à 313 237 KMAD à fin 2025. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des créances sur les entreprises liées (sociétés du Groupe et sociétés sœurs), en progression de +87%. Les filiales TG COVER, TG ALU et TGEM concentrent à elles seules plus de 80% de cette augmentation.
- La hausse du compte « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » de +55 043 KMAD, passant de 392 295 KMAD à fin 2024 à 447 338 KMAD à fin 2025 ;
- La hausse des créances clients de +821 622 KMAD, passant de 3 210 579 KMAD à fin 2024 à 4 032 200 KMAD à fin 2025, est en ligne avec la croissance de l'activité du Groupe sur l'exercice et reflète principalement l'avancement des grands chantiers en cours, dont les situations de travaux étaient en phase de validation ou d'encaissement en fin d'année, notamment les chantiers de l'UM6P 3B Extension, du Campus Phase 3 à Benguerir et d'Al Jinane Phase 2 à Rabat.
- La baisse des titres et valeurs de placement de 106 431 KMAD, pour s'établir à 1 KMAD à fin 2025.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances clients par type de client sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 22-23	2025	Var. 24-25
Privé	757 085	995 147	-29,5%	774 629	-22,2%
Semi-public	351 732	353 555	>100,0%	136 697	-61,3%
Public	66 188	47 978	-62,6%	89 953	87,5%
Créances clients (brutes)	1 175 004	1 396 680	-13,0%	1 001 279	-28,3%
Comptes rattachés	1 755 691	2 139 339	51,2%	3 394 557	58,7%
Provisions	223 389	325 440	64,4%	363 636	11,7%
Créances clients (nettes)	2 707 307	3 210 579	13,9%	4 032 200	25,6%

Source : TGCC

À fin 2024, 71% des créances clients brutes proviennent de clients privés, 25% de clients semi-publics et 3% de clients publics.

À fin 2025, 77% des créances clients brutes proviennent de clients privés, 14% de clients semi-publics et 9% de clients publics.

Le tableau ci-dessous¹⁷ présente la répartition des créances clients et comptes rattachés par ancienneté sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Créances clients (nettes)	1 532 303	1 813 899	3 030 921	18,4%	67,1%
> 6 mois	348 152	426 894	561 609	22,6%	31,6%
< 6 mois	1 184 151	1 387 005	2 469 313	17,1%	78,0%
> 12 mois	247 631	265 736	347 553	7,3%	30,8%
< 12 mois	1 284 672	1 548 163	2 683 368	20,5%	73,3%
> 24 mois	74 310	35 579	161 109 499	-52,1%	>100,0%
Comptes rattachés	1 175 004	1 396 680	1 001 279	18,9%	-28,3%
> 6 mois	500 489	466 637	257 701	-6,8%	-44,8%
< 6 mois	674 515	930 043	743 579	37,9%	-20,0%
> 12 mois	320 403	212 519	94 305	-33,7%	-55,6%
< 12 mois	854 601	1 184 160	906 974	38,6%	-23,4%
> 24 mois	161 269	35 516	15 116	-78,0%	-57,4%
Total	2 707 307	3 210 579	4 032 200	18,6%	25,6%

Source : TGCC

En 2024, les créances clients et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 738 897 KMAD, tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 2 471 682 KMAD.

En 2025, les créances clients et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 441 857 KMAD, tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 3 590 343 KMAD.

Les comptes rattachés progressent de 1 255 218 KMAD (+58,7%) entre 2024 et 2025, pour s'établir à 3 394 557 KMAD contre 2 139 339 KMAD. Cette hausse s'explique principalement par la progression des factures à établir (FAE), liée à l'avancement des chantiers en fin d'exercice non encore facturés aux maîtres d'ouvrage,

notamment sur les projets UM6P 3B Extension, Sea Water et CMC Errachidia, ainsi que par l'augmentation des retenues de garantie clients sur les projets en cours ou récemment livrés, tels que le Lycée d'Excellence de Rabat, UM6P T3B Académique et UM6P T3B Hébergement.

Le tableau suivant présente l'évolution du provisionnement des créances clients et comptes rattachés sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Clients et comptes rattachés (brut)	2 930 695	3 536 019	20,7%	4 395 837	24,3%
Provisions	223 389	325 440	45,7%	363 636	11,7%
Clients et comptes rattachés (net)	2 707 307	3 210 579	18,6%	4 032 200	25,6%
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>7,6%</i>	<i>9,2%</i>	<i>1,6 pbs</i>	<i>8,3%</i>	<i>-0,9 pbs</i>
<i>Taux de contentieux (*)</i>	<i>7,1%</i>	<i>5,9%</i>	<i>-1,2 pbs</i>	<i>8,3%</i>	<i>2,4 pbs</i>

Source : TGCC

(*) Le taux de contentieux = Total contentieux / Total créances clients

En ce qui concerne la politique de provisionnement, TGCC a eu pour habitude de provisionner les créances clients au cas par cas en fonction de la relation avec le maître d'ouvrage et/ou de l'avancement des chantiers concernés. Cependant, durant les derniers comités d'audit, il a été convenu de provisionner les créances datant de plus de 3 ans et dont les projets et/ou clients ne présente aucune possibilité de saisie suite à une action judiciaire.

Les provisions relatives aux clients douteux s'établissent à 363 636 à fin 2025, contre 325 440 KMAD à fin 2024 et 223 389 KMAD à fin 2023. Le taux de provisionnement des créances clients et comptes rattachés augmente sur la période analysée, passant de 7,6% en 2023, à 9,2% en 2024, avant de baisser à 8,3% en 2025. Sur l'ensemble de la période, le taux de provisionnement moyen ressort à 8,4%.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des autres débiteurs sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Bina Invest	60	-	0,0%	51	100,0%
Bina Développement	-	-	0,0%	-	0,0%
Achourouk	-	-	0,0%	-	0,0%
MIDP Hotel	150	150	0,0%	150	0,0%
Sogelease	8 391	-	100,0%	-	0,0%
TGCI	728	886	37,8%	1 146	63,2%
Artorium	621	621	0,0%	621	0,0%
Divers débiteurs	22 798	2 507	-72,5%	3 345	33,4%
TGCC immobilier	-	-	0,0%	-	0,0%
TGCC Middle East	-	-	0,0%	8 432	100,0%
TGCC Sénégal	-	6 002	0,0%	-	0,0%
TGCC Côte d'Ivoire	-	9 341	0,0%	-	0,0%
T2G	-	1 489	0,0%	1 489	0,0%
TGCC GUINEE	-	121	0,0%	-	0,0%
TGCC DEVELOPPEMENT	-	4 557	0,0%	3 450	-24,3%
TGEM	-	30 781	0,0%	47 775	55,2%
TG Cover	-	34 500	0,0%	100 020	>100,0%
TG WOOD	-	2 568	0,0%	-	-100,0%
TG ALU	-	59 758	0,0%	95 661	60,1%
TG PREFA	-	14 874	0,0%	-	-100,0%
TG STONE	-	838	0,0%	25 530	>100,0%
DECO EXCELL	-	5 000	0,0%	3 210	-35,8%
TG STEEL	-	570	0,0%	11 861	>100,0%
MAGHREB BAIL	-	4 344	0,0%	-	-100,0%
TGCC SENEGAL (via TGCC SI)	-	-	0,00%	4 246	100,0%

TGCC GUINEE (via TGCC SI)	-	-	0,00%	5 950	100,0%
Total	32 749	178 908	-61,1%	313 237	75,1%

Source : TGCC

À fin 2025, le solde des autres débiteurs s'établit à 313 237 KMAD, comparé à 178 908 KMAD en 2024 et 32 749 KMAD en 2023. Cette progression s'explique par la hausse envers : TG Cover de +65 520 KMAD, TG ALU de +35 903 KMAD, TG STONE de +24 692 KMAD et TGEM de +16 994 KMAD.

Le tableau ci-dessous présente la part des créances attribuables aux sociétés sœurs¹⁸ de TGCC :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Créances sociétés sœurs	261 116	92 328	-64,6%	82 142	-11,0%
Total créances clients et comptes rattachés	2 930 695	3 536 019	20,7%	4 395 837	24,3%
Créances sociétés sœurs / Total créances clients	8,9%	2,6%	-6,3%	1,9%	-0,7%

Source : TGCC

Les créances sur les sociétés sœurs ont enregistré une baisse, passant de 92 328 KMAD en 2024 à 82 142 KMAD en 2025. À fin 2025, elles représentent 1,9% du total des créances clients et comptes rattachés.

Trésorerie actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie – actif sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Banques, T.G. & C.C.P	114 772	474 156	>100,0%	1 108 633	>100,0%
Caisses, régies d'avances et accréditifs	353	186	-47,5%	258	38,9%
Trésorerie – actif	115 125	474 342	>100,0%	1 108 892	>100,0%

Source : TGCC

La trésorerie – actif ressort à 1 108 892 KMAD en 2025, contre 474 342 KMAD en 2024 et 115 125 KMAD en 2023. Cette amélioration de la trésorerie est liée principalement à la hausse de la capacité d'autofinancement de la société sur la période.

¹⁸ Les sociétés sœurs désignent les entreprises dans lesquelles M. Bouzoubaa détient des parts.

Financement permanent

Le tableau ci-après présente la composition du financement permanent sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Capital	316 399	316 399	0,0%	346 743	9,6%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	2 651 372	>100,0%
Réserve légale	31 640	31 640	0,0%	31 640	0,0%
Autres réserves	397	397	0,0%	397	0,1%
Report à nouveau	127 001	199 045	56,7%	220 981	11,0%
Résultat de l'exercice	309 344	420 690	36,0%	717 627	70,6%
Capitaux propres	1 266 497	1 449 889	14,5%	3 968 761	>100,0%
Emprunts obligataires	-	450 000	100,0%	337 500	-25,0%
Autres dettes de financement	58 589	44 448	-24,1%	29 423	-33,8%
Dettes de financement	58 589	494 448	>100,0%	366 923	-25,8%
Financement permanent	1 325 086	1 944 337	46,7%	4 335 683	>100,0%

Source : TGCC

Sur la période analysée, le financement permanent passe de 1 325 086 KMAD en 2023, à 1 944 337 KMAD en 2024, pour s'établir à 4 335 683 KMAD en 2025.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le financement permanent enregistre une hausse de +46,7% expliquée par l'effet combiné de :

- L'augmentation des capitaux propres de +14,5%, passant de 1 266 497 KMAD à fin 2023 à 1.449.889 KMAD à fin 2024, suite à :
 - ✓ La hausse du report à nouveau de +72 045 KMAD ;
 - ✓ L'augmentation du résultat net de +111 347 KMAD.
- La hausse des dettes financement de +435 860 KMAD sur la période. Cette progression correspond principalement à l'emprunt obligataire d'un montant de 450 000 KMAD émis en juillet 2024 et d'une maturité de 4 ans.

Analyse de la période 2024-2025

En 2025, le financement permanent enregistre une hausse de plus de 100% expliquée par l'effet combiné de :

- L'augmentation des capitaux propres de plus de 100%, passant de 1 449 889 KMAD à fin 2024 à 3 968 761 KMAD à fin 2025, s'expliquant par :
 - ✓ La hausse des primes d'émission de +2 169 655 KMAD, suite à l'augmentation de capital réalisée par la société en juillet 2025, afin d'apurer la dette bancaire contractée pour financer l'acquisition d'une participation de 60% dans le groupe STAM-VIAS ;
 - ✓ La hausse du report à nouveau de +21 936 KMAD, pour s'établir à 220 981 KMAD à fin 2025 ;
 - ✓ L'augmentation du résultat net de +296 937 KMAD, pour s'établir à 717 627 à fin 2025.
- La baisse des dettes financement de 127 525 KMAD, passant de 494 448 KMAD à fin 2024 à 366 923 KMAD à fin 2025. Cette baisse correspond principalement au remboursement de l'emprunt obligataire d'une maturité de 4 ans à hauteur de 112 500 KMAD.

Passif circulant

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du passif circulant sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Fournisseurs et comptes rattachés	2 493 479	3 071 336	23,2%	3 722 175	21,2%
Clients créditeurs, avances et acomptes	397 103	677 072	70,5%	955 722	41,2%
Personnel	21 287	60 744	>100,0%	57 801	-4,8%
Organismes sociaux	19 809	20 429	3,1%	34 455	68,7%
État	212 710	358 162	68,4%	568 335	58,7%
Comptes d'associés – créditeurs	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres créanciers	190	90	-52,7%	88	-2,1%
Comptes de régularisation – passif	7 220	17 884	>100,0%	13 824	-22,7%
Autres provisions pour risques et charges	10 629	11 425	7,5%	51 427	>100,0%
Écarts de conversion – passif	-	-	0,0%	-	0,0%
Passif circulant	3 162 427	4 217 140	33,4%	5 403 828	28,1%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués d'effets à payer, retenue de garantie, retenue de qualité, retenue de finition, etc.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le passif circulant s'établit à 4 217 140 KMAD, en hausse de +33,4% par rapport à 2023. Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné de :

- Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'établit à 3 071 336 KMAD à fin 2024, contre 2 493 479 KMAD en 2023, enregistrant une hausse de +577 857 KMAD ;

Cette évolution s'explique principalement par la progression de l'activité de TGCC SA (+14% entre 2023 et 2024), entraînant un recours accru aux intrants nécessaires à l'exécution des chantiers. Ces intrants concernent essentiellement les prestations d'électricité, de plomberie, de menuiserie, de revêtement, de ferrailage, ainsi que les achats de béton ;

- La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes de +279 969 KMAD, pour s'établir à 677 072 KMAD à fin 2024. Ce poste correspond principalement aux avances clients sur les projets. La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes est principalement liée aux nouveaux projets dont Lycée d'excellent de Rabat, SAP MPH MZINDA, Grand stade d'Agadir, UM6P et Complexe sportif de Fès ;
- Le poste « État », composé exclusivement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), enregistre une hausse de +145 452 KMAD, passant de 212 710 KMAD en 2023 à 358 162 KMAD à fin 2024. Cette augmentation s'explique principalement par le solde de TVA facturée ainsi que la TVA due à fin 2024 ;
- Le poste « Personnel » enregistre une hausse de 39.457 KMAD, liée à l'augmentation des provisions salariales à payer. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité, qui a entraîné une augmentation des effectifs concernés par ses provisions en 2024, ainsi que par l'évolution des salaires des mêmes effectifs sur la période.

Analyse de la période 2024-2025

A fin 2025, le passif circulant s'établit à 5 403 828 KMAD, en hausse de +28,1% par rapport à 2024. Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné de :

- Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'établit à 3 722 175 KMAD à fin 2025 contre à 3 071 336 KMAD en 2024, enregistrant une hausse de +650 839 KMAD) ;
- La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes de +278 650 KMAD pour s'établir à 955 722 KMAD. Ce poste correspond principalement aux avances clients sur les projets.

- Le poste « État », composé exclusivement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), enregistre une hausse de +210 173 KMAD, passant de 358 162 KMAD en 2024 à 568 335 KMAD à fin 2025.
- Le poste « Personnel » enregistre une baisse de 2 943 KMAD sur la période.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs et comptes rattachés par ancienneté sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2025	Var. 23-24	Var. 24-25
Fournisseurs et comptes rattachés	2 493 479	3 071 336	3 722 175	23,2%	21,2%
> 12 mois	108 540	575 444	0	>100,0%	-100,0%
< 12 mois	1 671 976	2 450 642	3 722 175	46,6%	>100,0%
Echues et non payées	712 963	45 250	0	-93,7%	-100,0%

Source : TGCC

Trésorerie - passif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie – passif sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Crédits d'escompte	19 315	-	-100,0%	15 342	0,0%
Crédit de trésorerie	200 000	330 000	65,0%	925 000	>100,0%
Banques (soldes créditeurs)	564 345	167 083	-70,4%	21 373	-87,2%
Trésorerie passif	783 660	497 083	-36,6%	961 715	93,5%

Source : TGCC

À fin 2024, la trésorerie passif baisse de 286 577 KMAD pour s'établir à 497 083 KMAD. Elle se compose principalement de crédit de trésorerie pour 330 000 KMAD (Soit 66% de la trésorerie passif) et des soldes créditeurs auprès des banques pour 161 083 KMAD (Soit 34% de la trésorerie passif).

A fin 2025, la trésorerie - passif augmente de +464 632 KMAD pour s'établir à 961 715 KMAD. Elle se compose principalement de crédit de trésorerie pour 925 000 KMAD (Soit 96% de la trésorerie passif) et des soldes créditeurs auprès des banques pour 21 373 KMAD (Soit 2% de la trésorerie passif).

Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Financement permanent	1 325 086	1 944 337	46,7%	4 335 683	>100,0%
Actif immobilisé	309 071	244 191	-21,0%	2 875 464	>100,0%
Fonds de roulement	1 016 015	1 700 146	67,3%	1 460 219	-14,1%
Actif circulant	4 846 976	5 940 028	22,6%	6 716 871	13,1%
Passif circulant	3 162 427	4 217 140	33,4%	5 403 828	28,1%
Besoin en fonds de roulement	1 684 549	1 722 887	2,3%	1 313 043	-23,8%
Trésorerie nette	(668 535)	(22 741)	96,6%	147 177	>100,0%

Source : TGCC

Analyse la période 2023-2024

À fin 2024, le fonds de roulement s'établit à 1 700 146 KMAD, en hausse de +684 131 KMAD par rapport à 2023. Cette amélioration s'explique principalement par le renforcement du financement permanent, porté par la progression du résultat net de l'exercice (+111 346 KMAD) ainsi que par l'augmentation de l'endettement de la société (+435 859 KMAD).

Par ailleurs, le besoin en fonds de roulement enregistre également une hausse de +38 338 KMAD sur la période, pour atteindre 1 722 887 KMAD à fin 2024.

En conséquence, la trésorerie nette s'améliore significativement de +645 794 KMAD, passant de -668 535 KMAD à fin 2023 à -22 741 KMAD à fin 2024.

Analyse la période 2024-2025

A fin 2025, le fonds de roulement s'élève à 1 460 219 KMAD, en baisse de 239 926 KMAD par rapport à 2024. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation du financement permanent de +2 391 347 KMAD, portée par la progression des capitaux propres de +2 518 873 KMAD, consécutive à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre du financement de l'acquisition de STAM.

Toutefois, cette amélioration du financement permanent a été plus que compensée par la forte croissance de l'actif immobilisé, en hausse de +2 631 273 KMAD sur la période, ce qui a exercé une pression négative sur le fonds de roulement.

Par ailleurs, le besoin en fonds de roulement enregistre une baisse de 409 843 KMAD sur la période, pour s'établir à 1 313 043 KMAD à fin 2025.

En conséquence, la trésorerie nette s'améliore de +169 918 KMAD, pour atteindre 147 177 KMAD à fin 2025.

Ratios de rentabilité

Le tableau ci-dessous présente les ratios de rentabilité sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Résultat net	309 344	420 690	36,0%	717 627	70,6%
Capitaux propres	1 266 497	1 449 888	14,5%	3 968 761	>100,0%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	24,4%	29,0%	4,6 pbs	18,1%	-10,9 pbs
Total bilan	5 271 172	6 658 561	26,3%	10 701 227	60,7%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	5,9%	6,3%	0,4 pbs	6,7%	0,4 pbs

Source : TGCC

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2024, la rentabilité des capitaux propres de TGCC s'établit à 29,0%, en hausse de +4,6% par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net de +36,0%.

En 2025, la rentabilité des capitaux propres de TGCC s'établit à 18,1%, en baisse de 10,9 points par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par la forte augmentation des capitaux propres, qui sont passés de 1 449 889 KMAD en 2024 à 3 968 761 KMAD en 2025 (>100%), soit une progression plus soutenue que celle du résultat net (+70,6%). Cette croissance plus rapide des capitaux propres a ainsi entraîné une dilution mécanique du ROE sur la période.

Rentabilité de l'actif

En 2024, la rentabilité des actifs s'établit à 6,3%, en hausse de +0,4% par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net combinée à une hausse de 26,3% du total bilan.

En 2025, la rentabilité des actifs s'établit à 6,7%, en hausse de +0,4% par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net combinée à une hausse de +60,7% du total bilan.

Ratios de rotation

Le tableau ci-dessous présente les ratios de rotation sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Stock de produits en cours	923 769	70,2%	1 268 832	37,4%	1 242 324	-2,1%
Chiffre d'affaires HT	5 816 905	31,5%	6 608 282	13,6%	7 473 648	13,1%
Taux de rotation des stocks de produits en cours (1)	58 j	13 j	70 j	12 j	61 j	-9 j
Stock de matières et fournitures consommables	88 578	10,6%	63 854	-27,9%	41 973	-34,3%
Achats consommés	4 566 939	35,1%	4 903 771	7,4%	4 572 584	-6,8%
Taux de rotation des stocks de matières et fournitures consommables (1)	7 j	-2 j	5 j	-2 j	3 j	-1 j
Créances clients	2 707 307	13,9%	3 210 579	18,6%	4 032 200	25,6%
Chiffre d'affaires TTC	6 980 286	31,5%	7 929 938	13,6%	8 968 377	13,1%
Taux de rotation des créances clients (en jours de CA TTC) (2)	142 j	-22 j	148 j	6 j	164 j	16 j
Dettes fournisseurs	2 493 479	63,8%	3 071 336	23,2%	3 722 175	21,2%
Achats consommés de matières et de fournitures TTC	5 480 327	35,1%	5 884 524	7,4%	5 487 101	-6,8%
Autres charges externes TTC	301 479	40,2%	360 832	19,7%	610 454	69,2%
Taux de rotation des dettes fournisseurs (en jours de consommation TTC) (3)	157 j	27 j	179 j	22 j	223 j	43 j

Source : TGCC

(1) Taux de rotation des stocks de produits en cours (en jours de CA HT) = (Stocks de produits en cours) * 365 / Chiffre d'affaires HT et Taux de rotation des stocks de matières et de fournitures consommables (en jours de d'achats consommés) = (Stocks de matières premières et fournitures consommables) * 365 / Achats consommés HT

(2) Taux de rotation des créances clients = (créances clients / chiffre d'affaires TTC) * 365 jours

(3) Taux de rotation des dettes fournisseurs = (dettes fournisseurs / achats consommés de matières et fournitures TTC + autres charges externes TTC) * 365 jours

Le taux de TVA appliqué est de 20%.

Rotation des stocks des produits en cours

À fin 2024, le ratio de rotation des stocks de produits en cours s'établit à 70 jours de chiffre d'affaires, contre 58 jours en 2023, soit une dégradation liée à la forte augmentation des stocks de produits en cours (+345 063 KMAD).

À fin 2025, ce ratio s'améliore pour s'établir à 61 jours de chiffre d'affaires, traduisant une rotation plus dynamique, soutenue par la forte progression du chiffre d'affaires (+865 366 KMAD), qui a contribué à absorber une partie du niveau de stocks.

Rotation des stocks des matières et fournitures consommables

À fin 2024, le ratio de rotation des stocks de matières et fournitures consommables s'établit à 5j d'achats consommés contre 7j en 2023. Cette amélioration traduit une meilleure gestion des stocks, portée par la hausse des achats consommés (+336 832 KMAD), conjuguée à une diminution des stocks (-24 723 KMAD) sur la période.

À fin 2025, le ratio de rotation des stocks de matières et fournitures consommables s'améliore nettement, passant de 5 jours en 2024 à 3 jours d'achats consommés. Cette évolution reflète une optimisation du niveau de stocks, dans un contexte de baisse des achats consommés (-331 187 KMAD) et de repli des stocks (-21 881 KMAD), traduisant une gestion plus serrée du besoin en stock.

Rotation des créances clients

À fin 2024, le délai moyen de recouvrement des créances clients s'établit à 148 jours de chiffre d'affaires, contre 142 jours à fin 2023, soit une dégradation de 6 jours. Cette évolution s'explique par une progression des créances clients de 18,6 %, supérieure à celle du chiffre d'affaires (+13,6%).

À fin 2025, le délai moyen de recouvrement atteint 164 jours de chiffre d'affaires, en hausse de 16 jours par rapport à 2024. Cette dégradation résulte principalement de l'augmentation soutenue des créances clients (+25,6%), dont le rythme de croissance demeure nettement supérieur à celui du chiffre d'affaires (+13,1%).

Rotation des dettes fournisseurs

À fin 2024, le délai de rotation du crédit fournisseurs progresse de +22 jours pour atteindre 179 jours de consommation TTC, en lien avec la hausse significative des dettes fournisseurs sur la période (+577 857 KMAD).

À fin 2025, cette tendance se poursuit avec une nouvelle dégradation du délai de rotation, qui progresse de +43 jours pour s'établir à 223 jours de consommation TTC, portée par l'augmentation des dettes fournisseurs (+650 830 KMAD).

Ratios de liquidité

Le tableau ci-dessous présente les ratios de liquidité sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Actif circulant	4 846 976	29,5%	5 940 028	22,6%	6 716 870	13,1%
Trésorerie actif	115 125	>100,0%	474 342	>100,0%	1 108 892	>100,0%
Passif circulant	3 162 427	43,8%	4 217 142	33,4%	5 403 828	28,1%
Trésorerie passif	783 660	28,5%	497 083	-36,6%	961 715	93,5%
Ratio de liquidité générale (1)	1,3x	-8,5%	1,4x	10,3%	1,2x	-13,1%
Ratio de liquidité immédiate (2)	0,03x	2,0%	0,10x	7,1%	0,17x	7,4%

Source : TGCC

(1) Actif circulant hors TVP

(2) Ratio de liquidité générale = (actif circulant + trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

(3) Ratio de liquidité immédiate = trésorerie-actif / (passif circulant + trésorerie-passif)

Ratio de liquidité générale

Le ratio de liquidité générale s'établit à 1,3x en 2023, celui-ci demeure relativement stable sur le reste de la période 2023-2025, l'actif circulant et le passif circulant évoluant à des niveaux proches.

Ratio de liquidité immédiate

Le ratio de liquidité immédiate est quasi-nul sur la période 2023-2025, pour s'établir à 0,17x à fin 2025.

Ratios d'endettement

Le tableau ci-dessous présente les ratios d'endettement sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Dettes de financement moyen/long terme	58 589	-18,6%	494 448	>100,0%	366 923	-25,8%
(+) Dettes de financement court terme	783 660	28,5%	497 083	-36,6%	961 715	93,5%
(-) Disponibilités	115 125	>100,0%	474 342	>100,0%	1 108 892	>100,0%
(-) Titres et valeurs de placement	5 000	100,0%	106 432	>100,0%	1	-100,0%
Endettement net	722 123	10,2%	410 757	-43,1%	219 745	-46,5%
Leasing (1)	489 196	>100,0%	277 466	-43,3%	399 501	44,0%
Endettement net incluant leasing	1 211 319	58,2%	688 223	-43,2%	619 246	-10,0%
Financement permanent	1 325 086	8,7%	1 944 336	46,7%	4 335 683	>100,0%
Dettes moyen long terme / Financement permanent	4,4%	-1,5 pts	25,4%	21,0 pts	8,5%	-17,0 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (2)	8,1%	-2,9 pts	120,4%	112,3 pts	167,0%	46,6 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (incluant le leasing) (3)	4,8%	-4,6 pts	71,8%	67,0 pts	59,3%	-12,6 pts
Capitaux propres	1 266 497	10,4%	1 449 888	14,5%	3 968 761	>100,0%
Gearing (4)	57,0%	-0,1 pts	28,3%	-28,7 pts	5,5%	-22,8 pts
Gearing (incluant leasing)	95,6%	28,9 pts	47,5%	-48,2 pts	15,6%	-31,9 pts
Coefficient d'endettement moyen long terme (5)	0,05	-26,3%	0,34	>100,0%	0,09	-72,9%
Total bilan	5 271 172	30,8%	6 658 561	26,3%	10 701 227	60,7%

Ratio de solvabilité (6)	13,7%	-2,6 pts	6,2%	-7,5 pts	2,1%	-4,1 pts
Ratio de solvabilité (incluant leasing)	23,0%	4,0 pts	10,3%	-12,6 pts	5,8%	-4,5 pts

Source : TGCC

(1) L'encours du Leasing regroupe les redevances restantes à payer (de moins < 1 an et de plus > 1 an) ainsi que la valeur résiduelle en fin de contrat. Il est à noter que ces redevances comportent les intérêts à payer ainsi que le remboursement du capital.

(2) Dettes de financement moyen long terme / endettement net

(3) Dettes de financement moyen long terme / endettement net (incluant leasing)

(4) Endettement net / capitaux propres

(5) Dettes de financement moyen long terme / capitaux propres

(6) Endettement net / total bilan

Endettement net

A fin 2024, l'endettement net de TGCC s'établit à 410 757 KMAD contre 722 123 KMAD en 2023, enregistrant une baisse de 43,1% principalement due à l'effet combiné de :

- La progression de +435 860 KMAD des dettes de financement moyen/long terme ;
- La progression de +359 217 KMAD des disponibilités ;
- La baisse de 286 577 KMAD des dettes de financement court terme ;
- La hausse de 101 432 KMAD des titres et valeurs de placement.

A fin 2025, l'endettement net de TGCC s'établit à 219 745 KMAD, en baisse de 46,5% par rapport à 2024 principalement due à l'effet combiné de :

- La baisse de 127 525 KMAD des dettes de financement moyen/long terme ;
- La progression de +634 550 KMAD des disponibilités ;
- La progression de +464 632 KMAD des dettes de financement court terme ;
- La baisse de 106 431 KMAD des titres et valeurs de placement.

Ratio d'endettement moyen long terme

À fin 2025, le ratio d'endettement moyen long terme s'établit à 167%, en progression de +46,6 pts, s'expliquant par la hausse des dettes de financement moyen/long terme. A fin 2024, ce ratio s'affichait à 120,4% en augmentation de +112,3 pts par rapport à 2023.

Gearing

À fin 2024, le gearing s'établit à 28,3% contre 57,0% à fin 2023, soit une baisse de 28,7 pts.

À fin 2025, le gearing s'établit à 5,5%, en baisse de 22,8 pts par rapport à 2024.

Ratio de solvabilité

À fin 2024, le ratio de solvabilité s'établit à 6,2%, contre 13,7% à fin 2023, soit une baisse de 7,5 pts.

À fin 2025, le ratio de solvabilité s'établit à 2,1%, en baisse de 4,1 pts par rapport à 2024.

Analyse du tableau de financement

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du tableau de financement de TGCC sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24	2025	Var. 24-25
Autofinancement	194 144	>100,0%	258 514	33,2%	395 683	53,1%
Capacité d'auto financement	383 983	44,7%	495 813	29,1%	794 438	60,2%
Distribution de bénéfices	(189 839)	9,1%	(237 299)	25,0%	(398 755)	68,0%
Cession et réductions d'immobilisations	32 624	>100,0%	89 676	>100,0%	111 747	24,6%
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	0,0%	-	100,0%	-	0,0%
Cessions d'immobilisations corporelles	32 624	>100,0%	56 365	72,8%	111 747	98,3%
Cession d'immobilisations financières	-	-100,0%	87	100,0%	-	-100,0%
Récupérations sur créances immobilisées	-	0,0%	33 223	100,0%	-	-100,0%
Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	0,0%	-	0,0%	2 199 999	100,0%
Augmentation du capital, apports	-	0,0%	-	100,0%	2 199 999	0,0%
Subventions d'investissement	-	0,0%	-	100,0%	-	0,0%
Augmentation des dettes de financement	-	0,0%	450 000	100,0%	2 200 000	>100,0%
Total ressources stables	226 768	>100,0%	798 190	>100,0%	4 907 430	>100,0%
Acquisition et augmentations d'immobilisations	148 504	>100,0%	99 702	-32,9%	2 819 831	>100,0%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	1 096	>100,0%	-	0,0%	645	0,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	124 740	>100,0%	99 093	-20,6%	259 680	>100,0%
Acquisition d'immobilisations financières	22 668	93,7%	609	-97,3%	2 559 506	>100,0%
Augmentation des créances immobilisées	-	0,0%	-	100,0%	-	0,0%
Remboursement des capitaux propres	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Remboursement des dettes de financement	13 388	1,1%	14 140	5,6%	2 327 526	>100,0%
Emplois en non valeurs	10 000	100,0%	217	-97,8%	-	-100,0%
Total emplois stables	171 892	>100,0%	114 059	-33,6%	5 147 356	>100,0%
Variation du besoin de financement	140 255	-49,8%	38 338	-72,7%	(409 845)	<100,0%
Variation de la trésorerie	(85 379)	-66,1%	645 793	<100,0%	169 918	-73,7%
Trésorerie nette	(668 536)	14,6%	(22 743)	-96,6%	147 175	<100,0%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les ressources stables s'établissent à 798 190 KMAD, en hausse de +571 422 KMAD par rapport à 2023, s'expliquant principalement par :

- La hausse de l'autofinancement de +64 370 KMAD, portée par une hausse de la capacité d'autofinancement de +111 830 KMAD ;
- L'augmentation des dettes de financement de +450 000 KMAD, liée à l'émission obligataire par TGCC.

A fin 2024, les emplois stables s'établissent à 114 059 KMAD, en baisse de 57 833 KMAD par rapport à 2023, s'expliquant principalement par :

- La baisse des acquisitions immobilisations corporelles de 25 647 KMAD, passant de 124 740 KMAD à fin 2023 à 99 093 KMAD en 2024 ;

- La baisse des acquisitions des immobilisations financières de 22 059 KMAD, passant de 22 668 KMAD à fin 2023 à 609 KMAD en 2024.

En conséquence, la trésorerie nette s'établit à -22.742 KMAD à fin 2024, en hausse de +731 172 KMAD par rapport à 2023.

Analyse de la période 2024-2025

A fin 2025, les ressources stables s'établissent à 4 907 430 KMAD, en hausse de +4 109 240 par rapport à 2024, s'expliquant essentiellement par :

- La hausse de l'autofinancement de +137 169 KMAD, portée par une hausse de la capacité d'autofinancement de +298 625 KMAD ;
- L'augmentation des capitaux propres et assimilés de +2 199 999 KMAD, s'expliquant par l'augmentation du capital intervenue en juillet 2025 pour financer l'acquisition de 60% des titres de STAM ;
- L'augmentation des dettes de financement de +2 200 000 KMAD, liée à l'émission obligataire par TGCC.

A fin 2025, les emplois stables s'établissent à 5 147 356 KMAD, en hausse de +5 033 297 KMAD par rapport à 2024, s'expliquant essentiellement par :

- La hausse de l'acquisition des immobilisations financières de +2 558 897 KMAD portant sur les titres de STAM à hauteur de 60% ;
- Le remboursement des dettes de financement de 2 327 526 KMAD.

En conséquence, la trésorerie nette s'établit à 147 175 KMAD à fin 2025, en hausse de +169 118 KMAD par rapport à 2024.

Analyse des comptes consolidés annuels

Périmètre de consolidation

Le tableau suivant présente l'évolution du périmètre de consolidation de TGCC sur la période 2023 -2025 :

Société	2023			2024			2025		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TGCC	100	100	Mère	100	100	Mère	100	100	Mère
TGCI	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
T2G GABON	80	80	Globale	80	80	Globale	80	80	Globale
TG PREFA	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC COTE D'IVOIRE	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TG WOOD	90	90	Globale	90	90	Globale	90	90	Globale
TGCC SENEGAL	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
BESIX-TGCC	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle
TG COVER	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TG ALU	80	80	Globale	80	80	Globale	80	80	Globale
PLATINIUM POWER	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée
TGEM	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC GUINEE	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC DEVELOPEMENT	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
DECO EXCELL	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TG STEEL	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	100	100	Globale	100	100	Globale
TG STONE ¹⁹	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	100	100	Globale	100	100	Non Consolidée
TGCC Middle East	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	100	100	Non Consolidée	100	100	Globale
STAM	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	60	60	Globale
VIAS	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	60	60	Globale

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

L'année 2024 a été marquée par la création de de trois nouvelles filiales TG STEEL, TG STONE et TGCC Middle East détenue à 100% par TGCC SA, visant à répondre aux besoins stratégiques de l'entreprise et à et à s'aligner sur les perspectives de croissance du secteur.

L'objet social principal de TG STEEL est :

- La conception, études, fabrication et installation de charpentes métalliques ;

¹⁹ Le rapport des commissaires aux comptes de 2025 comporte une coquille concernant le pourcentage de détention de TGCC Stone.

- La réalisation de tous travaux de constructions, de montage, de maintenance métalliques ou tout corps d'Etat lié.

L'objet social principal de de TG STONE est :

- L'exploitation de toutes carrières de tous matériaux ;
- La recherche, l'étude, l'obtention, l'acquisition de toutes autorisations d'exploitation de carrière.

L'objet social principal de de TGCC Middle East est :

- Construction Générale et Projets de Bâtiments.

Analyse de la période 2024PF -2025

L'année 2025 a été caractérisée par l'intégration des sociétés STAM et VIAS dans le périmètre de consolidation du groupe TGCC, dans le cadre de sa stratégie de diversification et de renforcement de son positionnement dans les métiers des infrastructures et des grands travaux.

L'objet social principal de STAM est :

- Les travaux publics et le génie civil à travers la réalisation de projets d'infrastructures, d'aménagements hydrauliques et de travaux divers ;
- L'exploitation de carrières et de stations de concassage destinées à l'approvisionnement des chantiers en matériaux de construction.

L'objet social principal de VIAS est :

- La réalisation de travaux publics, notamment dans les domaines routiers, des infrastructures et des aménagements urbains ;
- L'exploitation de carrières ainsi que les activités liées à la construction et à l'entretien des routes.

Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé du Groupe TGCC sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024 PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Chiffres d'affaires	6 865 942	7 596 821	11 298 298	11 931 188	10,6%	57,1%	5,6%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	416 521	457 754	457 754	387 715	9,9%	-15,3%	-15,3%
Achats consommés	(5 123 142)	(5 444 131)	(7 884 813)	(7 230 184)	6,3%	32,8%	-8,3%
Autres charges externes	(303 617)	(337 867)	(517 044)	(770 399)	11,3%	>100,0%	49,0%
Valeur ajoutée	1 855 704	2 272 577	3 354 195	4 318 320	22,5%	90,0%	28,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>27,0%</i>	<i>29,9%</i>	<i>29,7%</i>	<i>36,2%</i>	<i>2,9 pbs</i>	<i>6,3 pbs</i>	<i>6,5 pbs</i>
Charges de personnel	(1 003 582)	(1 077 703)	(1 361 341)	(1 704 475)	7,4%	58,2%	25,2%
Impôts et taxes	(21 330)	(10 265)	(21 115)	(35 291)	-51,9%	>100,0%	67,1%
Excédent brut d'exploitation	830 792	1 184 610	1 971 739	2 578 554	42,6%	117,7%	30,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>12,1%</i>	<i>15,6%</i>	<i>17,5%</i>	<i>21,6%</i>	<i>3,5 pbs</i>	<i>6,0 pbs</i>	<i>4,2 pbs</i>
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	(237 726)	(279 310)	(348 920)	(379 628)	17,5%	35,9%	8,8%
Dotations aux amortissements des écart d'acquisition	(3 414)	(3 414)	(118 992)	(122 460)	0,0%	>100,0%	2,9%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	4 928	15 899	21 604	63 098	>100,0%	>100,0%	>100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(16 506)	(7 716)	(32 982)	(2 732)	-53,3%	-64,6%	-91,7%
Résultat d'exploitation	578 074	910 069	1 492 450	2 136 832	57,4%	>100,0%	43,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>8,4%</i>	<i>12,0%</i>	<i>13,2%</i>	<i>17,9%</i>	<i>3,6 pbs</i>	<i>5,9 pbs</i>	<i>4,7 pbs</i>
Produits financiers	3 236	5 735	25 635	45 958	77,2%	>100,0%	79,3%
Charges financières	(72 041)	(84 960)	(129 305)	(152 583)	17,9%	79,6%	18,0%
Résultat financier	(68 805)	(79 225)	(103 670)	(106 625)	15,1%	34,6%	2,9%
Produits non courants	46 536	63 768	70 905	182 089	37,0%	>100,0%	>100,0%
Charges non courantes	(61 000)	(144 535)	(167 311)	(215 341)	>100,0%	49,0%	28,7%
Résultat non courant	(14 464)	(80 767)	(96 406)	(33 252)	>100,0%	-58,8%	-65,5%
Résultat avant impôts	494 805	750 076	1 292 374	1 996 955	51,6%	>100,0%	54,5%
Impôt sur les bénéfices	(128 326)	(222 797)	(472 590)	(835 790)	73,6%	>100,0%	76,9%
Résultat net global	366 479	527 281	819 784	1 161 165	43,9%	>100,0%	41,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,3%</i>	<i>6,9%</i>	<i>7,3%</i>	<i>9,7%</i>	<i>1,6 pbs</i>	<i>2,8 pbs</i>	<i>2,5 pbs</i>
Dont part des minoritaires	3 903	5 472	174 118	209 112	40,2%	>100,0%	20,1%
Dont résultat net part du Groupe	362 576	521 810	645 666	952 053	43,9%	82,5%	47,5%

Source : TGCC

Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité du Groupe TGCC sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024 PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Travaux publics et du bâtiment	6 807 799	7 542 000	11 243 476	11 831 446	10,8%	56,9%	5,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>99,2%</i>	<i>99,3%</i>	<i>99,5%</i>	<i>99,2%</i>	<i>0,1 pbs</i>	<i>-0,1 pbs</i>	<i>-0,4 pbs</i>
Fabrication de matériaux de construction	2 084	6 895	6 895	5 167	>100,0%	-25,1%	-25,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,1 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>
Sous-traitance des lots Second Œuvre	56 058	47 927	47 927	94 575	-14,5%	97,3%	97,3%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,8%</i>	<i>-0,2 pbs</i>	<i>0,2 pbs</i>	<i>0,4 pbs</i>
Chiffre d'affaires	6 865 942	7 596 821	11 298 298	11 931 188	10,6%	57,1%	5,6%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 7 596 821 KMAD, affichant une hausse de +10,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse concerne les deux principales activités de TGCC. En effet :

- L'activité travaux publics et du bâtiment contribue au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 7 542 000 KMAD en 2024, soit une hausse de 10,8% par rapport à 2023.
- La fabrication de matériaux de construction, a vu son chiffre d'affaires augmenter de plus de 100% en 2024 en s'établissant à 6 895 KMAD.

Cette évolution du chiffre d'affaires s'inscrit dans la dynamique de croissance de TGCC notamment :

- ✓ Le rythme de production soutenu. En effet, TGCC a pris part en 2024 à la réalisation de 24 projets d'envergure dans des secteurs clés de l'économie nationale, tels que l'immobilier, l'industriel, la santé, l'hôtellerie et l'éducation. Parmi les réalisations emblématiques figurent la tranche 3B de l'UM6P et le Lycée d'Excellence à Rabat, le Business Center de Benguerir, le parking des hôtels, et la trémie de Dar Bouazza ;
- ✓ La pertinence de positionnement sur des chantiers à forte valeur ajoutée, notamment dans les secteurs de l'Enseignement et de la Santé ;
- ✓ Un ancrage commercial plus fort en Afrique subsaharienne, illustré par la mise en œuvre d'un projet d'envergure dans le cadre de l'expansion de l'Université Jean Lorougnon Guédé en Côte d'Ivoire ;
- ✓ Et une montée en puissance des filiales, illustrant la consolidation de la stratégie de verticalisation du Groupe. La contribution des filiales au chiffre d'affaires est ainsi passée de 11% en 2023 à 17% en 2024.

En effet, l'année 2024 a été marquée par la création de trois nouvelles filiales qui viennent renforcer la stratégie d'expansion du Groupe :

- ✓ TG STONE avec pour ambition l'exploitation de toutes carrières de matériaux, la recherche, l'étude, l'obtention, l'acquisition de toutes autorisations d'exploitation de carrière ;
- ✓ TG STEEL, destinée à la conception, études, fabrication et installation de charpentes métalliques ;
- ✓ TGCC Middle East, avec pour objet la construction générale et les projets de bâtiments.

Analyse de la période 2024PF-2025

En 2025, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 11 931 188 KMAD, affichant une hausse de +632 890 (+5,6%) par rapport à 2024PF. Cette progression est portée par les deux principales activités du groupe TGCC :

- L'activité travaux publics et du bâtiment, qui génère un chiffre d'affaires de 11 831 446 KMAD en 2025 (soit 99,2 % du chiffre d'affaires consolidé), en progression de +587 970 KMAD (+5,2%) par rapport à 2024PF.
- L'activité de sous-traitance des lots de second œuvre, qui atteint 94 575 KMAD, en hausse de +46 648 KMAD (+97,3%) par rapport à 2024PF.

Par ailleurs, l'exercice 2025 a été marqué par l'intégration des sociétés STAM et VIAS dans le périmètre de consolidation du Groupe TGCC. Dans ce contexte, la croissance du chiffre d'affaires reflète la poursuite de la dynamique de développement du Groupe.

Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque entité dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe TGCC de 2023 à 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024 PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
TGCC SA	5 743 039	6 535 306	6 535 306	7 378 091	13,8%	12,9%	12,9%
ARTE	2 378	2 542	2 542	-	6,9%	-100,0%	-100,0%
TG PREFA	2 084	6 895	6 895	5 167	>100,0%	-25,1%	-25,1%
BESIX TGCC	541 716	645 793	645 793	344 731	19,2%	-46,6%	-46,6%
TG Cover	9 392	342	342	43 811	-96,4%	>100,0%	>100,0%
TG ALU	24 630	35 016	35 016	50 743	42,2%	44,9%	44,9%
TGEM	19 658	12 887	12 887	34 633	-34,4%	>100,0%	>100,0%
DECO EXCELL	-	980	980	374	100,0%	-61,8%	-61,8%
TG STEEL	-	-	-	15 935	0,0%	n.a	n.a
TG STONE	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
STAM	-	-	2 837 714	2 464 389	0,0%	n.a	-13,2%
VIAS	-	-	863 762	1 163 772	0,0%	n.a	34,7%
Sous total de CA des entités marocaines	6 342 897	7 239 761	10 941 237	11 501 646	14,1%	58,9%	5,1%
TGCC CI	405 662	196 710	196 710	268 946	-51,5%	36,7%	36,7%
T2G Gabon	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TGCC SEN	61 958	37 637	37 637	20 803	-39,3%	-44,7%	-44,7%
TGCC GUINEE	55 423	122 713	122 713	139 793	>100,0%	13,9%	13,9%
Sous total de CA des entités africaines	523 043	357 060	357 060	429 542	-31,7%	20,3%	20,3%
Total	6 865 942	7 596 821	11 298 298	11 931 188	10,6%	57,1%	5,6%

Source : TGCC

Sur la période 2023-2025 (2024PF), l'activité de TGCC SA a représenté, en moyenne, 68% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires réalisé par les filiales marocaines progresse de +896 864 KMAD (+14,1%) et représente 95,3% du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Cette performance est portée principalement

par TGCC S.A., dont la contribution s'élève à 86% (contre 84% en 2023), ainsi que par BESIX TGCC à 8,5% (contre 8% en 2023).

En revanche, la contribution de TGCC CI affiche une baisse en 2024. Cette évolution s'explique par l'effet de base lié à la livraison, en 2023, de huit héliports dans des délais accélérés, un projet exceptionnel ayant entraîné une augmentation ponctuelle du chiffre d'affaires de 2023.

De son côté, TGCC Guinée clôture l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires en forte progression par rapport à l'exercice précédent, passant de 55 423 KMAD à 122 713 KMAD. Cette performance s'explique principalement par l'avancement significatif des travaux liés au projet de construction du siège d'Orange, un chantier structurant ayant contribué de manière déterminante à la croissance de l'activité sur cet exercice.

Enfin, la baisse de la contribution de TGEM et de TGCC Sénégal reflète une évolution conjoncturelle normale de l'activité de ces entités.

Analyse de la période 2024PF-2025

En 2025, le chiffre d'affaires réalisé par les filiales marocaines progresse de +560 409 KMAD (+5,1%) par rapport à 2024PF, et représente 96,4% du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Cette évolution est principalement portée par TGCC S.A., qui demeure le principal contributeur avec 61,8% du chiffre d'affaires (contre 57,8% en 2024PF), suivie de STAM à 20,7% (contre 25,1% en 2024PF), de VIAS à 9,8% (contre 7,6% en 2024PF) et de BESIX TGCC à 2,9% (contre 5,7% en 2024PF).

Par ailleurs, le chiffre d'affaires réalisé par les filiales africaines progresse également de +72 482 KMAD (+20,3%) et représente 3,6% du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Cette légère amélioration s'explique par les effets compensés suivants :

- La hausse du chiffre d'affaires de TGCC CI de +72 236 KMAD (+36,7%) par rapport à 2024PF ;
- La hausse du chiffre d'affaires de TGCC Guinée de +17 080 KMAD (+13,9%) par rapport à 2024PF ;
- La baisse du chiffre d'affaires de TGCC Sénégal de 16 834 KMAD (-44,7%) par rapport à 2024PF.

L'activité de chacune des filiales ci-dessus est présentée au niveau de la partie III - II.2 « Présentation des filiales du Groupe TGCC » du présent document de référence.

Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024 PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Locations et charges locatives	107 893	101 615	166 406	284 266	-5,8%	>100,0%	70,8%
Entretien et réparation	35 866	35 220	37 703	44 516	-1,8%	26,4%	18,1%
Primes d'assurances	19 956	27 531	34 157	48 815	38,0%	77,3%	42,9%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	44 845	56 730	67 206	55 873	26,5%	-1,5%	-16,9%
Redevances pour brevets, marques & droits	2 210	1 335	1 335	981	-39,6%	-26,5%	-26,5%
Transports	32 083	37 630	93 108	159 908	17,3%	>100,0%	71,7%
Déplacement, missions et réceptions	23 784	26 488	40 871	43 514	11,4%	64,3%	6,5%
Reste du poste des autres charges externes	36 980	51 317	76 259	132 527	38,8%	>100,0%	73,8%
Autres charges externes	303 617	337 867	517 044	770 400	11,3%	>100,0%	49,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,4%</i>	<i>4,4%</i>	<i>4,6%</i>	<i>6,5%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>2,0 pbs</i>	<i>1,9 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les autres charges externes s'établissent à 337 867 KMAD contre 303 617 KMAD, soit une hausse de +34 250 KMAD (+11,3%), expliquée par :

- La hausse des primes d'assurance de +7 575 KMAD (+38%).
- La hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires, passant de 44 845 KMAD en 2023 à 56 730 KMAD en 2024, soit une hausse de +11 885 KMAD (+26,5%). Cette hausse concerne principalement TGCC SA et sa filiale TGCC CI, qui y ont contribué respectivement à hauteur de 32 % et 33 %.
- La hausse des charges de transport de +5 547 KMAD (+17,3%), pour s'établir à 37 630 KMAD en 2024, principalement portée par TGCC SA (50%, dont 16 MMAD liés au transport du personnel et 3 MMAD au transport sur achats), suivie de TG Cover (20%, essentiellement liée au transport de marchandises achetées) et de TG ALU (16%) ;
- La hausse des déplacements, missions et réceptions de +2 704 KMAD (+11,4%), liée à l'augmentation des indemnités versées aux collaborateurs du groupe au titre des frais de déplacement (hébergement, transport, etc.).
- La hausse du poste « reste des autres charges externes » s'élève à +38%, passant de 36 980 KMAD en 2023 à 51 317 KMAD en 2024. Cette évolution est portée par TGCC SA et s'explique essentiellement par l'augmentation des rémunérations liées aux publications, des frais bancaires ainsi que des coûts de télécommunications.

Analyse de la période 2024PF-2025

En 2025, les autres charges externes s'établissent à 770 400 KMAD, en hausse de +253 356 KMAD (+49%) par rapport à 2024PF, expliquée par :

- La hausse des charges locatives de +117 860 KMAD (+70,8%), expliquée à hauteur de :
 - ✓ 42% par TGCC S.A, notamment en raison de la location de matériel pour les besoins des chantiers, en particulier, ponctuellement en 2025, la location d'une drague pour le chantier SEA WATER INTAKE afin de réaliser des travaux de dragage, de décroûtage et de remblaiement, ainsi que la location de matériel de transport pour divers chantiers ;
 - ✓ 29% par STAM, principalement en raison de la hausse de la location de matériel de transport (+24,7 MMAD) ;

- ✓ 19% par VIAS, également due à la hausse de la location de matériel de transport (+16 MMAD) ;
- ✓ 10% restants provenant des variations compensées des autres entités du Groupe.
- La hausse des entretiens et réparations de +6 813 KMAD (+18,1%), pour s'établir à 44 516 KMAD en 2025 ;
- L'augmentation des primes d'assurance de +14 658 KMAD (+42,9%) ;
- La hausse des charges de transport de +66 800 KMAD (+71,7%), pour s'établir à 159 908 KMAD en 2025. Cette hausse se répartit à hauteur de :
 - ✓ 55% par TGCC S.A, principalement sur les chantiers TOARC 4, Stade Al Barid Rabat et UM6P, portant sur le transport de matériaux (agrégats, notamment), le transport de personnel et le transport de matériel de construction vers les chantiers ;
 - ✓ 21% par STAM, avec une hausse de 12 MMAD liée au transport de matériaux ;
 - ✓ 9% par VIAS, avec une hausse de 6 MMAD également liée au transport de matériaux ;
 - ✓ Le reste étant réparti entre les autres filiales du Groupe.
- La baisse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires de 11 333 KMAD (-16,9%), passant de 67 209 KMAD en 2024PF à 55 873 KMAD en 2025. Cette évolution est portée essentiellement par une baisse de 32,2 MMAD, provenant de TGCC CI pour 14,2 MMAD, de TGCC Guinée pour 11,5 MMAD et de VIAS pour 6,4 MMAD, partiellement compensée par une hausse de 23,5 MMAD, provenant de TGCC S.A. pour 17,9 MMAD, liée aux frais d'intermédiaires pour leur accompagnement en conseil financier et juridique dans le cadre de l'augmentation de capital, et de STAM pour 5,5 MMAD ;
- La hausse du poste « reste des autres charges externes de +56 268 KMAD (+73,8%).

Valeur ajoutée

Le tableau suivant présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Chiffres d'affaires	6 865 942	7 596 821	11 298 298	11 931 188	10,6%	57,1%	5,6%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	416 521	457 754	457 754	387 715	9,9%	-15,3%	-15,3%
Achats consommés	(5 123 142)	(5 444 131)	(7 884 813)	(7 230 184)	6,3%	32,8%	-8,3%
Autres charges externes	(303 617)	(337 867)	(517 044)	(770 399)	11,3%	>100,0%	49,0%
Valeur ajoutée	1 855 704	2 272 578	3 354 195	4 318 320	22,5%	90,0%	28,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>27,0%</i>	<i>29,9%</i>	<i>29,7%</i>	<i>36,2%</i>	<i>2,9 pbs</i>	<i>6,3 pbs</i>	<i>6,5 pbs</i>

SOURCE : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023-2024, la valeur ajoutée globale progresse de 22,5 % pour atteindre 2 272 578 KMAD en 2024. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires (+10,6%, soit +730 879 KMAD), laquelle reste supérieure à celle des achats consommés (+6,2 %, soit +320 989 KMAD).

En 2024, les achats consommés concernent essentiellement des achats de travaux, d'études et de prestations à hauteur de 3 905 014 KMAD et les achats de matières premières à hauteur de 1 273 743 KMAD. Cette croissance s'explique par la croissance de l'activité sur 2024.

La variation de stocks d'en-cours et produits finis affichent une hausse de +9,9%, pour s'établir à 457 754 KMAD en 2024. Cette variation résulte principalement d'une augmentation de la variation des stocks d'en-cours et produits finis au niveau de TGCC S.A, qui contribue à hauteur de 79% de cette variation. Les principaux projets contribuant dans le stock des produits en cours sont : projet de l'Université Mohammed VI Polytechnique à Benguerir, la Cité des Métiers et des Compétences de Fès, ainsi que le projet Ksar Al Bahr.

Le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a progressé de +2,9 pts pour s'établir à 29,9% contre 27,0% un an auparavant.

Analyse de la période 2024PF-2025

Sur la période 2024PF-2025, la valeur ajoutée globale enregistre une hausse de +964 125 KMAD (+28,7%), pour s'établir à 4 318 320 KMAD en 2025. Cette performance s'explique principalement par la progression du chiffre d'affaires (+5,6%, soit +632 890 KMAD) et la baisse des achats consommés (-8,3%, soit -654 629 KMAD), partiellement atténuées par la hausse des autres charges externes (+49%, soit +253 355 KMAD).

En 2025, les achats consommés concernent essentiellement des achats de travaux, d'études et de prestations à hauteur de 3 908 913 KMAD et les achats de matières premières à hauteur de 2 572 003 KMAD.

La variation de stocks d'en-cours et produits finis affiche un repli de 70 039 KMAD (-15,3%) pour s'établir à 387 715 KMAD en 2025.

Le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a progressé de +6,5 pts pour s'établir à 36,2% en 2025.

L'amélioration du taux de valeur ajoutée constatée entre 2024PF et 2025 (s'explique principalement par une maîtrise des achats consommés (-8,3%) malgré la croissance du chiffre d'affaires, traduisant une meilleure maîtrise des opérations ainsi qu'un mix d'affaires plus favorable, porté par des chantiers à plus forte valeur ajoutée. L'effet de périmètre lié à l'acquisition s'avère quant à lui neutre sur la marge, le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] demeurant quasiment stable entre 2024 et 2024PF, ce qui confirme que l'amélioration observée en 2025 relève d'une dynamique opérationnelle et non d'un simple effet volume.

Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Valeur ajoutée	1 855 704	2 272 578	3 354 195	4 318 320	22,5%	90,0%	28,7%
En % du chiffre d'affaires	27,0%	29,9%	29,7%	36,2%	2,9 pbs	6,3 pbs	6,5 pbs
Charges de personnel	(1 003 582)	(1 077 703)	(1 361 341)	(1 704 475)	7,4%	58,2%	25,2%
Impôts et taxes	(21 330)	(10 265)	(21 115)	(35 291)	-51,9%	>100,0%	67,1%
Excédent brut d'exploitation	830 792	1 184 610	1 971 739	2 578 554	42,6%	>100,0%	30,8%
En % du chiffre d'affaires	12,1%	15,6%	17,5%	21,6%	3,5 pbs	6,0 pbs	4,2 pbs

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 1 184 610 KMAD au titre de l'exercice 2024, enregistrant ainsi une hausse de +353 818 KMAD par rapport à 2023. Cette variation découle principalement de la hausse de la valeur ajoutée (+22,5%), portée par un chiffre d'affaires en forte croissance (+10,6%).

La hausse de la valeur ajoutée en 2024 a été partiellement compensée par l'augmentation des charges de personnel qui atteint 1 077 703 KMAD (+7,4%).

Analyse de la période 2024PF-2025

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 2 578 554 KMAD au titre de l'exercice 2025, enregistrant ainsi une hausse de +606 815 KMAD (+30,8%) par rapport à 2024PF. Cette variation découle principalement de la hausse de la valeur ajoutée +964 125 KMAD (+28,7%), portée par un chiffre d'affaires en forte croissance (+5,6%).

La hausse de la valeur ajoutée en 2025 a été partiellement compensée par l'augmentation des charges de personnel de 343 134 KMAD (+25,2%), passant de 1 361 341 KMAD en 2024PF à 1 704 475 KMAD en 2025.

Ainsi, TGCC a préservé sa performance opérationnelle face à l'impact de la forte hausse des prix des principales matières premières, grâce à l'augmentation de la production, le maintien de la chaîne d'approvisionnement, en sécurisant les achats stratégiques, le pilotage du BFR et la gestion des charges de structure.

Dotations aux amortissements et aux provisions

La répartition des dotations aux amortissements sur la période 2023 - 2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	372	647	471	920	73,9%	42,2%	95,2%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	130 924	154 450	194 006	261 466	18,0%	69,3%	34,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	3 414	3 414	118 992	122 460	0,0%	>100,0%	2,9%
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques & charges	11 261	11 987	11 987	43 045	6,4%	>100,0%	>100,0%
Dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant	94 605	112 225	142 455	74 197	18,6%	-33,9%	-47,9%
Dotations aux amortissements et aux provisions	240 576	282 724	467 911	502 088	17,5%	77,6%	7,3%

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023-2024, les dotations aux amortissements et aux provisions ont augmenté de +42 147 KMAD (+17,5%). Cette hausse concerne principalement :

- L'augmentation des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles de +23 526 KMAD (+18,0%), en lien avec les investissements réalisés en 2024, principalement en matériel de construction destiné aux chantiers : (i) bâtiments modulaires, (ii) grues, (iii) compresseurs et (iv) bétonnières ;
- La hausse des dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant de +17 620 KMAD (+18,6%), qui s'explique principalement par les provisions constituées par TGCC SA à hauteur de 106 KMAD, notamment sur les projets LYAUTEY SQUARE, AVM et GARAN ;
- La hausse des dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges de +726 KMAD (+6,4%) ;
- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles de +275 KMAD (+73,9%).

Analyse de la période 2024PF-2025

Sur la période 2024PF-2025, les dotations aux amortissements et aux provisions ont augmenté de +34 177 KMAD (+7,3%). Cette progression s'explique par les effets compensés suivants :

- L'augmentation des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles de +67 460 KMAD (+34,8%), en lien avec les investissements réalisés en 2025, principalement en matériel de construction destiné aux chantiers : (i) bâtiments modulaires, (ii) grues, (iii) compresseurs et (iv) bétonnières ;
- La hausse des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition de +3 468 KMAD (+2,9%), résultant de la reconnaissance du Goodwill correspondant à l'écart entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres acquis des sociétés STAM et VIAS ;
- La hausse des dotations aux provisions pour risques et charges de 31 058 KMAD (>100%) s'explique principalement par la constitution, conformément au principe de prudence, d'une provision complémentaire de 40 MMAD au titre du risque identifié de forclusion de la TVA, correspondant au risque cumulé jusqu'à fin 2025. Cette provision est susceptible d'être ajustée à l'issue des travaux d'analyse en cours et sera reprise en fonction des montants définitivement recouverts.

- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles de +449 KMAD (+95,2%) ;
- La baisse des dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant de 68 258 KMAD (-47,9%) s'explique principalement par l'évolution constatée au niveau de TGCC S.A., dont la dotation passe de 105,9 MMAD en 2024 à 35,4 MMAD en 2025. Les provisions constatées en 2024 concernaient majoritairement des créances clients déjà provisionnées, relatives à des clients opérant dans le secteur hôtelier, dont la dépréciation a été renforcée compte tenu de l'antériorité de ces créances. En 2025, l'analyse de l'antériorité des créances et du risque de recouvrement associé a conduit à la constatation d'une provision de 35 MMAD, concernant principalement les créances détenues sur les filiales internationales.

Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Excédent brut d'exploitation	830 792	1 184 610	1 971 739	2 578 554	42,6%	>100,0%	30,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>12,1%</i>	<i>15,6%</i>	<i>17,5%</i>	<i>21,6%</i>	<i>3,5 pbs</i>	<i>6,0 pbs</i>	<i>4,2 pbs</i>
Dotations aux amortissements (excl. Écart d'acquisition)	(237 726)	(279 310)	(348 920)	(379 628)	17,5%	35,9%	8,8%
Dotations aux amortissements des écart d'acquisition	(3 414)	(3 414)	(118 992)	(122 460)	0,0%	>100,0%	2,9%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	4 928	15 899	21 604	63 098	>100,0%	>100,0%	>100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(16 506)	(7 716)	(32 982)	(2 732)	-53,3%	-64,6%	-91,7%
Résultat d'exploitation	578 074	910 069	1 492 450	2 136 832	57,4%	>100,0%	43,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>8,4%</i>	<i>12,0%</i>	<i>13,2%</i>	<i>17,9%</i>	<i>3,6 pbs</i>	<i>5,9 pbs</i>	<i>4,7 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023-2024, le résultat d'exploitation enregistre une progression de +331 995 KMAD (+57,4%), passant de 578 074 KMAD en 2023 à 910 069 KMAD, s'expliquant par les effets combinés des éléments suivants :

- La hausse de l'EBE de +353 818 KMAD (+42,6%) ;
- La hausse des reprises d'exploitation de +10 971 KMAD (>100 %), principalement portée par TGCC S.A., et liée d'une part à la reprise partielle de la provision constituée au titre du contrôle fiscal, suite à la notification reçue en 2024, et d'autre part à la reprise de provisions relatives à des litiges sociaux et salariaux constituées au cours des exercices 2022 et 2023.
- L'augmentation des dotations aux amortissements (hors écart d'acquisition) de +41 584 KMAD (+17,5%).

Le ratio [résultat d'exploitation/chiffre d'affaires] a augmenté de 3,6 pts pour s'établir à 12,0% en 2024 contre 8,4% un an auparavant.

Analyse de la période 2024PF-2025

Sur la période 2024PF-2025, le résultat d'exploitation enregistre une progression de +644 382 KMAD (+43,2%) passant de 1 492 450 KMAD en 2024PF à 2 136 832 KMAD principalement sous l'effet combinée de :

- La hausse de l'EBE de +606 815 KMAD (+30,8%) ;
- La hausse des reprises d'exploitation de +41 494 KMAD (>100%) ;
- L'augmentation des dotations aux amortissements (hors écart d'acquisition) de +30 708 KMAD (+8,8%) ;
- La hausse des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition de +3 468 KMAD (+2,9%) ;
- La hausse des autres produits et charges d'exploitations de 30 250 KMAD (+91,7%), s'expliquant essentiellement par :
 - ✓ Le retraitement de consolidation relatif aux immobilisations en non-valeurs de VIAS, à hauteur de 24 MMAD, et de STAM, à hauteur de 1,2 MMAD, dans les comptes proforma 2024. En effet, ces non-valeurs ne répondent pas à la définition d'un actif au sens des normes de consolidation et sont, à ce titre, intégralement constatées en charges au titre de l'exercice de leur engagement. VIAS étant entrée dans le périmètre de consolidation en 2024, ce retraitement a été opéré au titre de cet exercice d'entrée en périmètre, et non au titre de l'exercice d'activation initiale de ces non-valeurs dans les comptes sociaux ;

- ✓ L'impact des créances devenues irrécouvrables, pour un montant de 6,1 MMAD, constaté dans les comptes de TGCC S.A.

Le ratio [résultat d'exploitation/chiffre d'affaires] a augmenté de 4,7 pts pour s'établir à 17,9% en 2025.

Le tableau ci-dessous présente le résultat d'exploitation contributif (REX) par entité du Groupe TGCC sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
TGCC SA	449 766	727 705	612 127	1 225 377	61,8%	68,4%	>100%
<i>En % du REX</i>	<i>77,8%</i>	<i>80,0%</i>	<i>41,0%</i>	<i>57,3%</i>	<i>2,2 pbs</i>	<i>-22,6 pbs</i>	<i>16,3 pbs</i>
BESIX TGCC	10 816	41 808	41 808	40 511	>100,0%	-3,1%	-3,1%
<i>En % du REX</i>	<i>1,9%</i>	<i>4,6%</i>	<i>2,8%</i>	<i>1,9%</i>	<i>2,7 pbs</i>	<i>-2,7 pbs</i>	<i>-0,9 pbs</i>
TG PREFA	42 346	26 228	26 228	40 299	-38,1%	53,6%	53,6%
<i>En % du REX</i>	<i>7,3%</i>	<i>2,9%</i>	<i>1,8%</i>	<i>1,9%</i>	<i>-4,4 pbs</i>	<i>-1,0 pbs</i>	<i>0,1 pbs</i>
TG Cover	17 510	37 395	37 395	17 870	>100,0%	-52,2%	-52,2%
<i>En % du REX</i>	<i>3,0%</i>	<i>4,1%</i>	<i>2,5%</i>	<i>0,8%</i>	<i>1,1 pbs</i>	<i>-3,3 pbs</i>	<i>-1,7 pbs</i>
TG ALU	27 430	40 815	40 815	8 749	48,8%	-78,6%	-78,6%
<i>En % du REX</i>	<i>4,7%</i>	<i>4,5%</i>	<i>2,7%</i>	<i>0,4%</i>	<i>-0,3 pbs</i>	<i>-4,1 pbs</i>	<i>-2,3 pbs</i>
TGCI	(170)	(135)	(135)	(130)	-20,6%	-3,8%	-3,8%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>
ARTE	335	2 750	2 750	492	>100,0%	-82,1%	-82,1%
<i>En % du REX</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,2 pbs</i>	<i>-0,3 pbs</i>	<i>-0,2 pbs</i>
TGCC Côte d'Ivoire	17 847	10 445	10 445	(8 127)	-41,5%	>-100%	>-100%
<i>En % du REX</i>	<i>3,1%</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,7%</i>	<i>-0,4%</i>	<i>-1,9 pbs</i>	<i>-1,5 pbs</i>	<i>-1,1 pbs</i>
TGCC Sénégal	1 464	1 094	1 094	(23 754)	-25,3%	>-100%	>-100%
<i>En % du REX</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,1%</i>	<i>-1,1%</i>	<i>-0,1 pbs</i>	<i>-1,2 pbs</i>	<i>-1,2 pbs</i>
T2G	873	(152)	(152)	(1 636)	-117,4%	>-100%	>100%
<i>En % du REX</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>-0,2 pbs</i>	<i>-0,1 pbs</i>	<i>-0,1 pbs</i>
TGEM	2 955	19 410	19 410	31 901	>100,0%	64,4%	64,4%
<i>En % du REX</i>	<i>0,5%</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,3%</i>	<i>1,5%</i>	<i>1,6 pbs</i>	<i>-0,6 pbs</i>	<i>0,2 pbs</i>
TGCC GUINEE	7 007	5 079	5 079	(58 980)	-27,5%	>-100%	>-100%
<i>En % du REX</i>	<i>1,2%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,3%</i>	<i>-2,8%</i>	<i>-0,7 pbs</i>	<i>-3,3 pbs</i>	<i>-3,1 pbs</i>
DECO EXCELL	(9)	(1 716)	(1 716)	1 534	>100,0%	>-100%	>-100%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,2%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>0,1%</i>	<i>-0,2 pbs</i>	<i>0,3 pbs</i>	<i>0,2 pbs</i>
TGCC DEVELOPPEMENT	(97)	(169)	(169)	(83)	75,1%	-51,1%	-51,2%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>
TG STONE	-	(9)	(9)	-	0,0%	-100,0%	-100,0%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>
TG STEEL	-	(477)	(477)	7 381	0,0%	>-100%	>-100%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,3%</i>	<i>-0,1 pbs</i>	<i>0,4 pbs</i>	<i>0,4 pbs</i>
TGCC Middle East	-	-	-	(11 397)	0,0%	n.a	n.a
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>-0,5 pbs</i>	<i>-0,5 pbs</i>
STAM	-	-	644 488	756 851	0,0%	n.a	17,4%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>43,2%</i>	<i>35,4%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>35,4 pbs</i>	<i>-7,8 pbs</i>
VIAS	-	-	53 470	109 975	0,0%	n.a	>100%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>3,6%</i>	<i>5,1%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>5,1 pbs</i>	<i>1,6 pbs</i>
Total	578 072	910 070	1 492 450	2 136 832	57,4%	134,8%	43,2%

Source : TGCC

Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier du Groupe TGCC sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Gains de change	1 938	2 033	2 919	2 698	4,9%	32,7%	-7,6%
Autres produits financiers	1 294	3 344	22 357	42 032	>100,0%	>100,0%	88,0%
Reprises financières	4	359	359	1 228	>100,0%	>100,0%	>100,0%
Produits financiers	3 236	5 735	25 635	45 958	77,3%	>100,0%	79,3%
Charges d'intérêts	63 901	76 892	113 337	136 041	20,3%	76,9%	20,0%
Pertes de change	8 137	7 322	14 397	16 351	-10,0%	>100,0%	13,6%
Dotations pour dépréciation des immobilisations financières	3	747	1 570	191	>100,0%	-74,4%	-87,8%
Charges financières	72 041	84 960	129 305	152 583	17,9%	79,6%	18,0%
Résultat financier	(68 805)	(79 225)	(103 670)	(106 625)	15,1%	34,6%	2,9%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat financier s'établit à -79 225 KMAD, en baisse de 10 420 KMAD (-15,1%) par rapport à 2023.

Les produits financiers enregistrent une hausse de +2 500 KMAD (+77,3%) sur la période, principalement portée par l'augmentation des autres produits financiers de +2 050 KMAD (>100%). Cette évolution s'explique notamment par la réalisation d'une plus-value de 3 057 KMAD sur la cession de titres OPCVM détenus par TGCC S.A. contre 248 KMAD en 2023.

Les charges financières enregistrent une hausse de +12 920 KMAD (+17,9%) suite à la hausse des charges d'intérêt de +12 991 KMAD (+20,3%) et des dotations pour dépréciation des immobilisations financières de +744 KMAD (>100%).

Analyse de la période 2024PF-2025

En 2025, le résultat financier s'établit à -106 625 KMAD, en baisse de 2 955 KMAD (-2,9%) par rapport à 2024PF.

Les produits financiers enregistrent une hausse de 20 323 KMAD (+79,3%) sur la période, principalement portée par l'augmentation des autres produits financiers de 19 675 KMAD (>100%). Cette évolution provient essentiellement de STAM, à hauteur de 19,8 MMAD, correspondant aux produits financiers (dividendes) issus de la quote-part de STAM dans le cadre du GIE SGTm/STAM, constitué pour la réalisation du projet de l'autoroute de l'eau reliant Kénitra et Oued Sebou, comprenant des travaux de terrassement et la construction d'un barrage.

Les charges financières enregistrent une hausse de +23 278 KMAD (+18,0%), principalement liée à l'augmentation des charges d'intérêts de +22 704 KMAD (+20,0%) ainsi qu'à la hausse des pertes de change de +1 954 KMAD (+13,6%). Cette évolution est partiellement compensée par la baisse des dotations pour dépréciation des immobilisations financières de -1 379 KMAD (-87,8%).

Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente le détail du résultat non courant sur la période 2023-2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Produits des cessions d'immobilisations	37 811	61 584	61 881	154 869	62,9%	>100,0%	>100,0%
Autres produits non courants	8 725	2 184	9 024	27 220	-75,0%	>100,0%	>100,0%
Produits non courants	46 536	63 768	70 905	182 089	37,0%	>100,0%	>100,0%
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	32 750	57 082	57 182	135 853	74,3%	>100,0%	>100,0%
Autres charges non courantes	28 250	87 453	110 128	79 488	>100,0%	-9,1%	-27,8%
Charges non courantes	61 000	144 535	167 311	215 341	>100,0%	49,0%	28,7%
Résultat non courant	(14 464)	(80 767)	(96 406)	(33 252)	>100,0%	-58,8%	-65,5%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat non courant s'établit à -80 767 KMAD, en baisse de 66 303 KMAD (<100%) par rapport à 2023.

Les produits non courants s'établissent à 63 768 KMAD et se composent principalement de produits de cession d'immobilisations à hauteur de 61 584 KMAD, portant notamment sur :

- La cession de matériels techniques, d'installations et d'outillages ;
- La cession de matériel de transport ;
- La cession de mobilier de bureau, matériel informatique et autres aménagements.

Les charges non courantes s'élèvent à 144 535 KMAD et se composent essentiellement de valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées de 57 082 KMAD et des autres charges non courantes de 87 453 KMAD dont 88% proviennent de TGCC SA, 4% de TGCC CI et 2% de TG PREFA.

S'agissant de TGCC SA, ces charges concernent principalement la contribution sociale de solidarité, des charges liées au contrôle fiscal ainsi qu'un rappel d'impôt sur les sociétés.

Analyse de la période 2024PF-2025

En 2025, le résultat non courant s'établit à -33 252 KMAD, en hausse de 63 154 KMAD (+65,5%) par rapport à 2024PF.

Les produits non courants s'établissent à 182 089 KMAD et se composent principalement :

- Des produits de cession d'immobilisations à hauteur de 154 869 KMAD, portant notamment sur :
 - ✓ La cession de matériels techniques, d'installations et d'outillages ;
 - ✓ La cession de matériel de transport ;
 - ✓ La cession de mobilier de bureau, matériel informatique et autres aménagements.
- Des autres produits non courants pour 27 220 KMAD.

Les charges non courantes s'élèvent à 215 341 KMAD et se composent essentiellement des valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées, pour 135 853 KMAD, et d'autres charges non courantes, pour 79 488 KMAD.

Le poste "Autres charges non courantes" s'explique principalement par les contributions sociales de solidarité des entités du Groupe, pour un total de 33 MMAD au niveau de TGCC S.A, ainsi que par des

charges non déductibles, notamment des retenues à la source, pour un total de 4 MMAD au niveau de TGCC S.A.

Le poste "Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées" s'explique principalement par :

- TGCC SA, pour 123 MMAD, dont :
 - ✓ 103 MMAD au titre de la sortie du matériel acquis dans le cadre d'opérations de lease-back et cédé au cours du même exercice, montant compensé par les produits de cession d'immobilisations corporelles constatés sur le même exercice, pour un total de 112 MMAD ;
 - ✓ 20 MMAD au titre de la cession d'un matériel en leasing, dans le cadre du retraitement d'un contrat de crédit-bail arrivé à échéance au cours de l'exercice 2025.
- TG PREFEA, pour 13 MMAD, contre 47 MMAD de produits de cession d'immobilisations corporelles constatés sur le même exercice ;
- TG COVER pour 1 MMAD.

Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net du Groupe TGCC sur la période 2023 – 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Résultat d'exploitation	578 074	910 069	1 492 450	2 136 832	57,4%	>100,0%	43,2%
Résultat financier	(68 805)	(79 225)	(103 670)	(106 625)	15,1%	34,6%	2,9%
Résultat non courant	(14 464)	(80 767)	(96 406)	(33 252)	>100,0%	-58,8%	-65,5%
Résultat avant impôts	494 805	750 077	1 292 374	1 996 955	51,6%	>100,0%	54,5%
Charges d'impôt courant	(129 480)	(210 298)	(457 112)	(801 426)	62,4%	>100,0%	75,3%
Charge / produit d'impôt différé	1 153	(12 499)	(15 478)	(34 364)	<100,0%	>100,0%	>100,0%
Impôt sur les bénéfices	(128 327)	(222 797)	(472 590)	(835 790)	73,6%	>100,0%	76,9%
Résultat net	366 478	527 280	819 784	1 161 165	43,9%	>100,0%	41,6%
Dont part des minoritaires	3 903	5 472	174 118	209 112	40,2%	>100,0%	20,1%
Dont résultat net part du Groupe	362 576	521 810	645 666	952 053	43,9%	82,5%	47,5%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat net consolidé s'établit à 527 280 KMAD, en hausse de +160 802 KMAD (+43,9%) par rapport à 2023. Cette évolution s'explique principalement par la progression du résultat avant impôts de +255 272 KMAD (+51,6%), portée par la hausse du résultat d'exploitation sur la période (+57,4%).

Analyse de la période 2024PF-2025

En 2025, le résultat net consolidé s'établit à 1 161 165 KMAD, en hausse de +341 381 KMAD (+41,6%) par rapport à 2024PF. Cette évolution s'explique principalement par la progression du résultat avant impôts de +704 581 KMAD (+54,5%), portée par la hausse du résultat d'exploitation sur la période (+43,2%).

Le tableau ci-dessous présente la décomposition du résultat net du groupe TGCC par entité :

En KMAD	2023	2024	2024 PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
TGCC SA	288 252	411 015	295 437	625 932	42,6%	52,3%	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>78,7%</i>	<i>78,0%</i>	<i>36,0%</i>	<i>53,9%</i>	<i>-0,7 pbs</i>	<i>-24,0 pbs</i>	<i>17,9 pbs</i>
TG PREFA	30 342	17 477	17 477	53 986	-42,4%	>100,0%	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>8,3%</i>	<i>3,3%</i>	<i>2,1%</i>	<i>4,6%</i>	<i>-5,0 pbs</i>	<i>1,3 pbs</i>	<i>2,5 pbs</i>
TGCC Côte d'Ivoire	9 807	2 468	2 468	(19 951)	-74,8%	<100,0%	<100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>2,7%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,3%</i>	<i>-1,7%</i>	<i>-2,2 pbs</i>	<i>-2,2 pbs</i>	<i>-2,0 pbs</i>
BESIX-TGCC	2 927	29 417	29 417	30 084	>100,0%	2,3%	2,3%
<i>En % du RN</i>	<i>0,8%</i>	<i>5,6%</i>	<i>3,6%</i>	<i>2,6%</i>	<i>4,8 pbs</i>	<i>-3,0 pbs</i>	<i>-1,0 pbs</i>
TGCC Sénégal	722	169	169	(22 617)	-76,6%	<100,0%	<100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-1,9%</i>	<i>-0,2 pbs</i>	<i>-2,0 pbs</i>	<i>-2,0 pbs</i>
TG WOOD	106	1 863	1 863	763	>100,0%	-59,1%	-59,1%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,3 pbs</i>	<i>-0,3 pbs</i>	<i>-0,2 pbs</i>
TG ALU	17 939	26 664	26 664	(523)	48,6%	<100,0%	<100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>4,9%</i>	<i>5,1%</i>	<i>3,3%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,2 pbs</i>	<i>-5,1 pbs</i>	<i>-3,3 pbs</i>
TG Cover	11 543	25 730	25 730	8 951	>100,0%	-65,2%	-65,2%
<i>En % du RN</i>	<i>3,1%</i>	<i>4,9%</i>	<i>3,1%</i>	<i>0,8%</i>	<i>1,7 pbs</i>	<i>-4,1 pbs</i>	<i>-2,4 pbs</i>
T2G	1 521	(236)	(236)	(1 722)	-115,5%	>100,0%	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>-0,5 pbs</i>	<i>-0,1 pbs</i>	<i>-0,1 pbs</i>
TGCI	(173)	(138)	(138)	(133)	-20,2%	-3,8%	-3,8%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>

TGEM	1 102	13 510	13 510	21 267	>100,0%	57,4%	57,4%
<i>En % du RN</i>	<i>0,3%</i>	<i>2,6%</i>	<i>1,6%</i>	<i>1,8%</i>	<i>2,3 pbs</i>	<i>-0,7 pbs</i>	<i>0,2 pbs</i>
TGCC-GN	2 494	1 835	1 835	(50 648)	-26,4%	<100,0%	<100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,2%</i>	<i>-4,4%</i>	<i>-0,3 pbs</i>	<i>-4,7 pbs</i>	<i>-4,6 pbs</i>
DECO EXCELL	(7)	(1 832)	(1 832)	1 489	>100,0%	<100,0%	<100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,3%</i>	<i>-0,2%</i>	<i>0,1%</i>	<i>-0,3 pbs</i>	<i>0,5 pbs</i>	<i>0,4 pbs</i>
TGCC DEVELOPPEMENT	(97)	(169)	(169)	(301)	75,1%	78,3%	78,3%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>
TG STEEL	-	(475)	(475)	5 368	0,0%	<100,0%	<100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>0,5%</i>	<i>-0,1 pbs</i>	<i>0,6 pbs</i>	<i>0,5 pbs</i>
TG STONE	-	(16)	(16)	-	0,0%	-100,0%	-100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0 pbs</i>
TGCC Middle East	-	-	-	(11 026)	0,0%	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,9%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>-0,9 pbs</i>	<i>-0,9 pbs</i>
STAM	-	-	388 030	455 399	0,0%	<i>n.a</i>	17,4%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>47,3%</i>	<i>39,2%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>39,2 pbs</i>	<i>-8,1 pbs</i>
VIAS	-	-	20 051	64 845	0,0%	<i>n.a</i>	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>2,4%</i>	<i>5,6%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>5,6 pbs</i>	<i>3,1 pbs</i>
Total	366 479	527 281	819 784	1 161 165	43,9%	>100,0%	41,6%

Source : TGCC

Analyse du bilan

Le tableau ci-dessous présente le bilan consolidé du Groupe TGCC sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD - Actif	2023	2024	2024 PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Ecart d'acquisition	16 256	12 842	2 208 826	2 271 313	-21,0%	>100,0%	2,8%
Immobilisations incorporelles	1 684	1 244	1 244	2 540	-26,1%	>100,0%	>100,0%
Immobilisations corporelles	652 379	715 421	1 045 427	1 563 616	9,7%	>100,0%	49,6%
Immobilisations financières	21 293	10 358	39 998	14 453	-51,4%	39,5%	-63,9%
Total Actifs non courants	691 612	739 865	3 295 494	3 851 922	7,0%	>100,0%	16,9%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>10,0%</i>	<i>8,5%</i>	<i>23,3%</i>	<i>24,6%</i>	<i>-1,4 pbs</i>	<i>16,0 pbs</i>	<i>1,3 pbs</i>
Stock et en-cours	1 295 320	1 736 655	1 796 058	1 868 837	34,1%	7,6%	4,1%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	634 177	574 834	601 556	497 118	-9,4%	-13,5%	-17,4%
Clients et comptes rattachés	3 270 603	3 961 594	5 733 472	5 958 248	21,1%	50,4%	3,9%
Personnel	1 291	1 634	1 692	1 741	26,6%	6,5%	2,9%
Etat	730 964	822 105	1 000 205	1 185 424	12,5%	44,2%	18,5%
Autres débiteurs	14 326	15 703	57 351	84 234	9,6%	>100,0%	46,9%
Compte de régularisation actif	86 289	58 393	95 989	67 404	-32,3%	15,4%	-29,8%
Ecart de conversion actif	-	289	1 130	-	100,0%	-100,0%	-100,0%
Titres et valeurs de placement	12 088	120 945	521 082	229 519	>100,0%	89,8%	-56,0%
Actif d'exploitation	6 045 058	7 292 152	9 808 536	9 892 526	20,6%	35,7%	0,9%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>87,2%</i>	<i>84,3%</i>	<i>69,3%</i>	<i>63,1%</i>	<i>-2,9 pbs</i>	<i>-21,1 pbs</i>	<i>-6,1 pbs</i>
Trésorerie - actif	199 096	621 723	1 057 828	1 925 788	>100,0%	>100,0%	82,1%
Total actif	6 935 766	8 653 740	14 161 858	15 670 237	24,8%	81,1%	10,7%

En KMAD - Passif	2023	2024	2024 PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Capital	316 399	316 399	316 399	346 743	0,0%	9,6%	9,6%
Primes d'émission	481 717	481 717	481 717	2 651 372	0,0%	>100,0%	>100,0%
Réserves consolidées	317 489	441 293	469 846	593 958	39,0%	34,6%	26,4%
Résultat net consolidé	362 576	521 810	645 666	952 053	43,9%	82,5%	47,5%
Total des capitaux propres - part du groupe	1 478 181	1 761 218	1 913 628	4 544 126	19,1%	>100,0%	>100,0%
Intérêts minoritaires	3 795	6 334	307 141	339 545	66,9%	>100,0%	10,6%
Capitaux propres	1 481 976	1 767 552	2 220 769	4 883 671	19,3%	>100,0%	>100,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>21,4%</i>	<i>20,4%</i>	<i>15,7%</i>	<i>31,2%</i>	<i>-0,9 pbs</i>	<i>10,7 pbs</i>	<i>15,5 pbs</i>
Emprunts obligataires	-	450 000	450 000	337 500	100,0%	-25,0%	-25,0%
Autres dettes financières	347 842	357 838	2 756 607	863 454	2,9%	>100,0%	-68,7%
Dettes financières	347 842	807 838	3 206 607	1 200 954	>100,0%	48,7%	-62,5%
Provisions durables pour risques et charges	730	977	977	2 154	33,8%	>100,0%	120,6%
Fournisseurs et comptes rattachés	2 879 712	3 589 284	4 679 389	4 922 209	24,6%	37,1%	5,2%
Clients créditeurs, avances et acomptes	874 949	1 176 044	1 459 600	1 526 012	34,4%	29,8%	4,5%
Personnel	34 747	68 894	96 705	89 672	98,3%	30,2%	-7,3%
Organismes sociaux	25 627	26 998	34 005	53 443	5,3%	98,0%	57,2%
Etat	362 433	535 268	994 367	1 347 631	47,7%	>100,0%	35,5%
Comptes d'associés - créditeurs	4 415	870	47 923	36 537	-80,3%	>100,0%	-23,8%
Autres créanciers	18 242	40 085	459 769	25 744	>100,0%	-35,8%	-94,4%

Comptes de régularisation - passif	30 530	20 566	26 125	22 365	-32,6%	8,7%	-14,4%
Ecart de conversion passif	-	206	1 070	7	100,0%	-96,6%	-99,3%
Autres provisions pour risques et charges	10 506	11 232	13 050	52 249	6,9%	>100,0%	>100,0%
Passif circulant	4 241 161	5 469 446	7 812 005	8 075 870	29,0%	47,7%	3,4%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>61,1%</i>	<i>63,2%</i>	<i>55,2%</i>	<i>51,5%</i>	<i>2,1 pbs</i>	<i>-11,7 pbs</i>	<i>-3,6 pbs</i>
Trésorerie - passif	864 056	607 927	921 500	1 507 587	-29,6%	>100,0%	63,6%
Total passif	6 935 765	8 653 740	14 161 858	15 670 237	24,8%	81,1%	10,7%

Source : TGCC

Immobilisations incorporelles

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles sur la période 2023 - 2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 684	1 244	1 244	1 464	-26,1%	17,7%	17,7%
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	1 076	0,0%	n.a	n.a
Valeur nette des immobilisations incorporelles	1 684	1 244	1 244	2 540	-26,1%	>100,0%	>100,0%

Source : TGCC

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, marques, droits et valeurs similaires ainsi que les autres immobilisations incorporelles.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les immobilisations incorporelles s'établissent à 1 244 KMAD, enregistrant une baisse de 440 KMAD par rapport à 2023, s'expliquant principalement par la mise en rebut de solutions informatiques.

Analyse de la période 2024PF-2025

À fin 2025, les immobilisations incorporelles s'élèvent à 2 540 KMAD, en hausse de +1 296 KMAD (>100%) par rapport à 2024PF. Cette évolution se répartit entre les brevets, marques, droits et valeurs similaires, en progression de +220 KMAD (+17,7%), et les autres immobilisations incorporelles, en hausse de +1 076 KMAD.

Immobilisations corporelles

L'évolution de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles sur la période 2023 - 2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Terrains	1 690	1 690	11 634	9 904	0,0%	>100,0%	-14,9%
Constructions	6 424	19 745	24 574	22 531	>100,0%	14,1%	-8,3%
Installations techniques, matériels et outillages	221 326	170 923	309 465	406 338	-22,8%	>100,0%	31,3%
Autres immobilisations corporelles	35 653	77 920	54 186	57 988	>100,0%	-25,6%	7,0%
Immobilisations corporelles en cours	5 660	830	830	-	-85,3%	-100,0%	-100,0%
Immobilisations corporelles en pleine propriété	270 753	271 109	400 690	496 761	0,1%	83,2%	24,0%
Terrains	21 239	21 239	21 239	21 239	0,0%	0,0%	0,0%
Constructions	11 116	9 879	9 879	8 643	-11,1%	-12,5%	-12,5%
Installations techniques, matériels et outillages	386 129	362 592	605 466	888 241	-6,1%	>100,0%	46,7%

Autres immobilisations corporelles	(36 858)	50 603	8 153	148 733	<100,0%	>100,0%	>100,0%
Immobilisations corporelles en crédit-bail	381 626	444 313	644 737	1 066 855	16,4%	>100,0%	65,5%
Total	652 379	715 421	1 045 427	1 563 616	9,7%	>100,0%	49,6%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les immobilisations corporelles enregistre une hausse de +63 042 KMAD (+9,7%) par rapport à 2023, pour s'établir à 715 421 KMAD. Cette progression est principalement liée à :

- La hausse des constructions de +13 321 KMAD (>100%), passant de 6 424 KMAD à fin 2023 à 19 745 KMAD à fin 2024, s'expliquant principalement par les aménagements réalisés au niveau de la filiale TG PREFA (ex-EMENE PREFA), pour un montant d'environ 13 MMAD. Ces aménagements portent notamment sur la réalisation d'infrastructures destinées à être mises à disposition, à compter de 2025, des différentes filiales du Groupe, incluant des espaces administratifs, des hangars et des unités de stockage ;
 - La hausse des autres immobilisations corporelles en pleine propriété de +42 267 KMAD (>100%), passant de 35 653 KMAD à fin 2023 à 77 920 KMAD à fin 2024. Cette hausse s'explique par la forte contribution de l'entité TG ALU dans la part des nouvelles acquisitions réalisées en 2024 (+6 231 KMAD) correspondant aux installations, agencements et aménagements réalisés dans leurs locaux à Ouled Saleh ;
 - La hausse des immobilisations corporelles en crédit-bail de +62 687 KMAD (+16,4%), passant de 381 626 KMAD à fin 2023 à 444 313 KMAD à fin 2024, et concerne principalement le poste des autres immobilisations corporelles. A fin 2024, ces immobilisations s'élèvent à 50 603 KMAD, dont 76 % correspondent à des véhicules de transport pris en crédit-bail par TGCC SA.
- Il convient de noter qu'un reclassement des immobilisations financées en leasing a été effectué en 2024, selon les catégories suivantes :

- ✓ Matériels et outillages
- ✓ Autres immobilisations corporelles

Ce reclassement vise à assurer une meilleure lisibilité et une présentation fidèle des actifs immobilisés dans les états financiers.

Analyse de la période 2024PF-2025

A fin 2025, les immobilisations corporelles s'établissent à 1 563 617 KMAD, affichant une hausse de +518 190 KMAD (+49,6%) par rapport à 2024PF. Cette progression s'explique essentiellement par :

- La hausse des installations techniques, matériels et outillages de +96 873 KMAD (+31,3%), passant de 309 465 KMAD à fin 2024PF à 406 338 KMAD à fin 2025 ;
- La hausse des immobilisations corporelles en crédit-bail de +422 119 KMAD (+65,5%), passant de 644 737 KMAD à fin 2024PF à 1 066 856 KMAD à fin 2025, et concerne principalement le poste des installations techniques matériels et outillages, en hausse de +282 775 KMAD (+46,7%), et les autres immobilisations corporelles, en augmentation de +140 580 KMAD (>100%), principalement composées de matériel de transport et de matériel lourd ;
- La baisse des terrains de 1 730 KMAD (-14,9%), passant de 11 634 KMAD à fin 2024PF à 9 904 KMAD à fin 2025. Ce poste est constitué du terrain détenu en pleine propriété par VIAS, pour un montant de 9,9 MMAD, ainsi que d'un terrain détenu par STAM pour 40 KMAD ; ce dernier ayant été cédé au cours de l'exercice 2025, sa sortie explique principalement la baisse constatée sur la période.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières détenues par le Groupe TGCC sur la période 2023 - 2025 se présentent comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Prêts immobilisés	230	228	228	228	-0,7%	0,0%	0,2%
Autres créances financières	21 064	10 130	39 521	13 876	-51,9%	37,0%	-64,9%
Titres de participation	-	-	250	350	0,0%	n.a	40,1%
Immobilisations financières	21 294	10 358	39 998	14 453	-51,4%	39,5%	-63,9%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2023, les immobilisations financières ont passé de 21 294 KMAD à 10 358 KMAD à fin 2024, affichant une baisse de 10 936 KMAD (-51,4%). Cette évolution s'explique essentiellement par la diminution des autres créances financières de 10 934 KMAD (-51,9%), résultant notamment de la baisse des créances envers les filiales du groupe TGCC de 3 050 KMAD (-31,3%), ainsi que le recul des dépôts et cautionnements de 7 833 KMAD (-60,4%).

Analyse de la période 2024PF-2025

À fin 2025, les immobilisations financières s'établissent à 14 454 KMAD, enregistrant une baisse de 25 544 KMAD (-63,9%) par rapport à fin 2024PF. Cette évolution s'explique essentiellement par la diminution des autres créances financières de 25 544 KMAD (-64,9%), résultant notamment du recul des dépôts et cautionnements de 25 409 KMAD (-73,6%). Cette baisse correspond à la restitution de dépôts et cautionnements au niveau de l'entité STAM, principalement des cautions douanières accordées dans le cadre de l'octroi de matériel en location sous le régime de l'admission temporaire, pour les besoins du projet PIPE.

Les autres créances financières se décomposent comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Platinum Power	2 800	2 800	2 800	2 800	0,0%	0,0%	0,0%
Ace Invest	3 050	-	-	-	-100,0%	n.a	n.a
T2G	3 907	3 907	3 907	3 907	0,0%	0,0%	0,0%
TGCC CI	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
Créances envers des filiales	9 757	6 707	6 707	6 707	-31,3%	0,0%	0,0%
Autres créances financières	1 142	1 092	1 092	857	-4,4%	-21,6%	-21,6%
Dépôts et cautionnements	12 964	5 131	34 521	9 112	-60,4%	77,6%	-73,6%
Provisions pour dépréciation de créances	(2 800)	(2 800)	(2 800)	(2 800)	0,0%	0,0%	0,0%
Total	21 063	10 130	39 520	13 876	-51,9%	37,0%	-64,9%

Source : TGCC

Stock et en cours

Les stocks et en cours du Groupe TGCC sur la période 2023 - 2025 se présentent comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Matières et fournitures consommables	191 169	198 251	257 654	241 966	3,7%	22,1%	-6,1%
Produits en cours	1 103 259	1 537 483	1 537 483	1 621 751	39,4%	5,5%	5,5%
Produits finis	892	921	921	5 121	3,3%	>100,0%	>100,0%
Stocks et en-cours	1 295 320	1 736 655	1 796 058	1 868 837	34,1%	7,6%	4,1%

Source : TGCC

Le poste « stocks et en-cours » comprend trois types d'actifs : les matières et fournitures consommables, les produits en cours et les produits finis.

Le stock de matières et fournitures correspond au stock de ciment, gravier, sable et du matériel acquis pour le compte des clients des sociétés TGCC, TGCC Côte d'Ivoire, TG ALU, TG Cover, TGCC Sénégal, TGEM, TGCC GUINEE et TG Préfa.

Les stocks des produits en cours correspondent aux travaux réalisés non facturés aux clients du fait des délais de validation de la maîtrise d'œuvre ou de conditions contractuelles. Ces travaux réalisés sont constatés au prix de revient.

Les produits en cours constituent en moyenne 84% des stocks et en-cours sur la période étudiée.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, la valeur nette des stocks et en-cours affiche une augmentation de +441 335 KMAD (+34,1%) pour s'établir à 1 736 655 KMAD. Cette progression s'explique principalement par :

- La hausse du poste « Produits en cours » de +434 224 KMAD (+39,4%), liée à la continuation de la hausse d'activité et de la forte production sur plusieurs projets d'envergure, notamment les projets de l'UM6P à Benguerir, la Cité des Métiers et des Compétences de Fès, ainsi que le complexe Ksar Al Bahr, réalisés par TGCC S.A. Cette hausse s'explique également par un décalage entre l'avancement des travaux et la facturation.
- La hausse des matières et fournitures consommables de +7 083 KMAD (+3,7%), tirée par la croissance continue de l'activité. Cette évolution résulte d'effets compensés entre filiales : une progression chez TG ALU (+32 778 KMAD) et TGCC Guinée (+4 782 KMAD), partiellement contrebalancée par des baisses au niveau de TGCC S.A (-24 724 KMAD), TG Cover (-2 608 KMAD) et TGCC Sénégal (-2 270 KMAD).

Analyse de la période 2024PF-2025

A fin 2025, la valeur nette des stocks et en-cours s'établit à 1 868 838 KMAD, enregistrant une hausse de +72 780 KMAD (+4,1%) par rapport à fin 2024PF. Cette progression s'explique par les effets compensés suivants :

- La hausse du poste « Produits en cours » de 84 268 KMAD (+5,5%) reflète principalement l'avancement des chantiers portés par TGCC SA et STAM.
Chez TGCC SA, le stock de produits en cours est constitué à hauteur de 20% par les marchés de l'OCP et de ses filiales, 10% par les marchés de l'ONCF, 7% par les marchés de l'ANEP et 7% par les marchés de l'UM6P.
Chez STAM, ce stock est constitué à hauteur de 19% par les marchés d'IRZER-SRM CS, 14% par les marchés de l'OCP, 10% par les marchés de l'ONCF et 10% par les marchés de l'ANEP.
- La hausse du poste « Produits finis » de +4 200 KMAD (>100%) ;
- La baisse du poste « Matières et fournitures consommables » de 15 688 KMAD (-6,1%).

Le tableau ci-dessous présente la décomposition des stocks par filiale sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
TGCC	1 012 346	1 332 686	1 332 686	1 284 297	31,6%	-3,6%	-3,6%
Matières et fournitures consommables	88 578	63 854	63 854	41 973	-27,9%	-34,3%	-34,3%
En-cours	923 769	1 268 832	1 268 832	1 242 324	37,4%	-2,1%	-2,1%
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TG Préfa	7 638	3 088	3 088	3 328	-59,6%	7,8%	7,8%
Matières et fournitures consommables	1 740	2 167	2 167	2 776	24,5%	28,1%	28,1%
En-cours	5 005	-	-	-	-100,0%	n.a	n.a
Produits finis	892	921	921	551	3,3%	-40,1%	-40,1%

TGCC Côte d'Ivoire	22 490	40 339	40 339	36 087	79,4%	-10,5%	-10,5%
Matières et fournitures consommables	22 490	23 688	23 688	19 130	5,3%	-19,2%	-19,2%
En-cours	-	16 651	16 651	16 957	100,0%	1,8%	1,8%
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TG ALU	58 342	129 132	129 132	100 538	>100,0%	-22,1%	-22,1%
Matières et fournitures consommables	33 181	65 959	65 959	42 487	98,8%	-35,6%	-35,6%
En-cours	25 161	63 173	63 173	58 051	>100,0%	-8,1%	-8,1%
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TG Cover	68 097	110 805	110 805	62 171	62,7%	-43,9%	-43,9%
Matières et fournitures consommables	30 895	28 287	28 287	47 572	-8,4%	68,2%	68,2%
En-cours	37 202	82 518	82 518	14 599	>100,0%	-82,3%	-82,3%
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TGCC Sénégal	3 798	1 528	1 528	6 496	-59,8%	325,1%	>100,0%
Matières et fournitures consommables	3 798	1 528	1 528	1 927	-59,8%	26,1%	26,1%
En-cours	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
Produits finis	-	-	-	4 569	0,0%	n.a	n.a
Besix TGCC	97 127	80 822	80 822	7 807	-16,8%	-90,3%	-90,3%
Matières et fournitures consommables	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
En-cours	97 127	80 822	80 822	7 807	-16,8%	-90,3%	-90,3%
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TG WOOD	2 341	4 925	4 925	1 024	>100,0%	-79,2%	-79,2%
Matières et fournitures consommables	890	-	-	361	-100,0%	n.a	n.a
En-cours	1 452	4 925	4 925	663	>100,0%	-86,5%	-86,5%
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TGEM	14 996	16 427	16 427	14 918	9,5%	-9,2%	-9,2%
Matières et fournitures consommables	3 964	2 354	2 354	5 806	-40,6%	146,7%	>100,0%
En-cours	11 031	14 073	14 073	9 112	27,6%	-35,3%	-35,3%
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TGCC DEV	2 513	2 647	2 647	-	5,3%	-100,0%	-100,0%
Matières et fournitures consommables	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
En-cours	2 513	2 647	2 647	-	5,3%	-100,0%	-100,0%
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TGCC GUINEE	5 632	10 414	10 414	4 465	84,9%	-57,1%	-57,1%
Matières et fournitures consommables	5 632	10 414	10 414	4 465	84,9%	-57,1%	-57,1%
En-cours	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
DECO EXCELL	-	3 841	3 841	-	100,0%	-100,0%	-100,0%
Matières et fournitures consommables	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
En-cours	-	3 841	3 841	-	100,0%	-100,0%	-100,0%
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TGCC Développement	-	-	-	2 696	0,0%	n.a	n.a
Matières et fournitures consommables	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
En-cours	-	-	-	2 696	0,0%	n.a	n.a
Produits finis	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TG STEEL	-	-	-	11 939	0,0%	n.a	n.a
Matières et fournitures consommables	-	-	-	11 939	0,0%	n.a	n.a

<i>En-cours</i>	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
<i>Produits finis</i>	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
STAM	-	-	26 366	317 889	0,0%	n.a	>100,0%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	-	26 366	48 346	0,0%	n.a	83,4%
<i>En-cours</i>	-	-	-	269 543	0,0%	n.a	n.a
<i>Produits finis</i>	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
VIAS	-	-	33 037	15 181	0,0%	n.a	-54,0%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	-	33 037	15 181	0,0%	n.a	-54,0%
<i>En-cours</i>	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
<i>Produits finis</i>	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
Total	1 295 320	1 736 655	1 796 058	1 868 837	34,1%	7,6%	4,1%

Source : TGCC

Créances de l'actif circulant

Les créances de l'actif circulant du Groupe TGCC sur la période 2023 - 2025 se présentent comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	634 177	574 834	601 556	497 118	-9,4%	-13,5%	-17,4%
Clients et comptes rattachés*	3 270 603	3 961 594	5 733 472	5 958 248	21,1%	50,4%	3,9%
Personnel	1 291	1 634	1 692	1 741	26,6%	6,5%	2,9%
Etat	730 964	822 105	1 000 205	1 185 424	12,5%	44,2%	18,5%
Autres débiteurs	14 326	15 703	57 351	84 234	9,6%	>100,0%	46,9%
Compte de régularisation actif	86 289	58 393	95 989	67 404	-32,3%	15,4%	-29,8%
Ecart de conversion actif	-	289	-	-	0,0%	n.a	n.a
Comptes d'associés	2	-	1 130	-	100,0%	n.a	n.a
Créances de l'actif circulant	4 737 652	5 434 552	7 491 396	7 794 169	28,6%	43,4%	4,0%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués de retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir, etc.

Sur la période 2023 - 2025, les créances clients et les comptes rattachés affichent une croissance annuelle moyenne de 28,3%.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les créances de l'actif circulant passent à 5 434 552 KMAD, soit une hausse de +696 902 KMAD (+28,6%) par rapport à 2023. Cette progression s'explique essentiellement par les effets compensés suivants :

- Le poste « Clients et comptes rattachés » s'élève à 3 961 594 KMAD à fin 2024 contre 3 270 603 KMAD à fin 2023, soit une hausse de +690 991 KMAD (+21,1%), principalement portée par la dynamique de l'activité du groupe au cours de l'exercice.
À noter que TGCC SA représente 80% de ce poste, suivie de TGCC CI (8%) et de BESIX-TGCC (7%).
- Les principaux projets ayant contribué à cette augmentation sont notamment :
- ✓ Les projets de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ;
 - ✓ Les projets de l'ANEP relatifs aux stades ;
 - ✓ Les centres de métiers et de compétence.

- La hausse du poste « Etat » de +91 141 KMAD (+12,5%), liée à l'augmentation de la TVA récupérable. Il s'agit de créances fiscales hors impôt sur les sociétés, dont TGCC SA représente 84% ;
- La baisse du poste « comptes de régularisation actif » de 27 896 KMAD (-32,3%), celles-ci proviennent à 56% des comptes sociaux de TGCC SA, 32% de TGCC CI et 8% de TGCC Guinée. Le niveau des charges constatées d'avance est resté stable chez TGCC SA entre 2023 et 2024, tandis qu'une baisse d'environ 33 % est observée chez TGCC CI, s'expliquant par l'annulation en 2024 d'une charge constatée d'avance enregistrée en 2023 afin de neutraliser l'impact d'un achat de charpente métallique non encore livré ;
- La baisse du poste « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » de 59 343 KMAD (-9,4%).

Analyse de la période 2024PF-2025

A fin 2025, les créances de l'actif circulant s'établissent à 7 794 169 KMAD, enregistrant une hausse de +302 774 KMAD (+4,0%) par rapport à 2024PF. Cette progression s'explique principalement par les effets compensés suivants :

- La hausse du poste « Clients et comptes rattachés » au niveau consolidé de +224 776 KMAD, (+3,9%) est principalement portée par TGCC SA, principal contributeur au poste, avec une part représentant 67% des comptes consolidés ;
- La hausse du poste « Etat » de +185 219 KMAD (+18,5%) provient principalement de la filiale STAM, dont le poste « État » évolue de 137 MMAD à 335 MMAD sur la période. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse de la créance sur IS (+160 MMAD) et de la créance sur TVA récupérable (+37 MMAD) ;
- La hausse du poste « Autres débiteurs » de +26 883 KMAD (+46,9%) ;
- La baisse du poste « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » de 104 438 KMAD (-17,4%) ;
- La baisse du poste « comptes de régularisation actif » de 28 585 KMAD (-29,8%).

Ventilation des créances par ancienneté et par filiale

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des créances clients et comptes rattachés par ancienneté et par filiale sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
TGCC SA	1 175 004	1 396 680	1 396 680	1 001 279	18,9%	-28,3%	-28,3%
> 6 mois	672 237	761 816	761 816	257 701	13,3%	-66,2%	-66,2%
< 6 mois	502 767	634 864	634 864	743 579	26,3%	17,1%	17,1%
BESIX TGCC	44 558	20 361	20 361	18 150	-54,3%	-10,9%	-10,9%
> 6 mois	34 015	-	-	-	-100,0%	n.a	n.a
< 6 mois	10 544	20 361	20 361	18 150	93,1%	-10,9%	-10,9%
TG Préfa	137 767	118 169	118 169	188 182	-14,2%	59,2%	59,2%
> 6 mois	43 853	3 668	3 668	187 977	-91,6%	>100%	>100%
< 6 mois	93 914	114 501	114 501	205	21,9%	-99,8%	-99,8%
TG WOOD	5 875	6 478	6 478	4 203	10,3%	-35,1%	-35,1%
> 6 mois	243	4 527	4 527	366	>100,0%	-91,9%	-91,9%
< 6 mois	5 632	1 951	1 951	3 837	-65,4%	96,6%	96,6%
TG ALU	45 686	92 322	92 322	44 528	>100,0%	-51,8%	-51,8%
> 6 mois	21 390	8 459	8 459	29 321	-60,5%	>100%	>100%

	< 6 mois	24 296	83 863	83 863	15 207	>100,0%	-81,9%	-81,9%
TG Cover		14 873	17 174	17 174	26 610	15,5%	54,9%	54,9%
	> 6 mois	3 874	3 655	3 655	-	-5,6%	-100,0%	-100,0%
	< 6 mois	10 999	13 519	13 519	26 610	22,9%	96,8%	96,8%
TGCI		-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
	> 6 mois	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
	< 6 mois	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
TGCC Côte d'Ivoire		134 616	341 983	341 983	269 449	>100,0%	-21,2%	-21,2%
	> 6 mois	75 523	166 638	166 638	113 661	>100,0%	-31,8%	-31,8%
	< 6 mois	59 093	175 345	175 345	155 788	>100,0%	-11,2%	-11,2%
TGCC Sénégal		9 299	8 737	8 737	24 909	-6,0%	>100%	>100%
	> 6 mois	7 637	8 737	8 737	21 638	14,4%	>100%	>100%
	< 6 mois	1 662	-	-	3 270	-100,0%	n.a	n.a
TGEM		28 324	42 974	42 974	44 869	51,7%	4,4%	4,4%
	> 6 mois	8 903	21 533	21 533	2 913	>100,0%	-86,5%	-86,5%
	< 6 mois	19 421	21 441	21 441	41 955	10,4%	95,7%	95,7%
TGCC Guinée		65 319	136	136	(12 145)	n.a	<100%	<100%
	> 6 mois	59 984	-	-	78 687	n.a	n.a	n.a
	< 6 mois	5 335	136	136	(90 832)	n.a	<100%	<100%
DECO EXCELL		-	778	778	318	n.a	-59,1%	-59,1%
	> 6 mois	-	-	-	29	n.a	n.a	n.a
	< 6 mois	-	778	778	289	n.a	-62,8%	-62,8%
STAM		-	-	953 430	740 001	n.a	n.a	-22,4%
	> 6 mois	-	-	206 237	105 961	n.a	n.a	-48,6%
	< 6 mois	-	-	747 193	634 040	n.a	n.a	-15,1%
VIAS		-	-	419 842	397 606	n.a	n.a	-5,3%
	> 6 mois	-	-	209 938	220 874	n.a	n.a	5,2%
	< 6 mois	-	-	209 904	176 732	n.a	n.a	-15,8%
Total créances clients		1 661 322	2 045 792	3 419 064	2 747 958	23,1%	34,3%	-19,6%
Total comptes rattachés (*)		1 963 455	2 289 018	2 693 547	3 721 122	16,6%	62,6%	38,1%
dont clients douteux		306 064	398 028	475 020	618 686			
Elimination intragroupe		(354 173)	(373 216)	(379 139)	(510 833)	5,4%	36,9%	34,7%
Total créances clients consolidés		3 270 603	3 961 594	5 733 472	5 958 248	21,1%	50,4%	3,9%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués de retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir, etc.

Provisionnement des créances

La politique de provisionnement de TGCC sur les créances anciennes consiste à provisionner les créances clients selon une approche statistique complétée par une approche spécifique. La provision est calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes repose sur le jugement de la Direction dans l'identification des créances présentant des indices de défaut, ainsi que dans l'évaluation des pertes actuelles ou prévisibles (relation commerciale, avancement du projet, etc.).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du taux de provisionnement des créances de l'actif circulant sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Créances brutes de l'actif circulant	4 977 869	5 783 478	7 905 265	8 227 084	16,2%	42,3%	4,1%
Provisions sur créances de l'actif circulant	240 222	348 926	413 869	432 915	45,3%	24,1%	4,6%
Taux de provisionnement	4,8%	6,0%	5,2%	5,3%	1,2 pbs	-0,1 pbs	0,0 pbs
Taux de contentieux	4,5%	3,6%	3,6%	3,6%	-0,9 pbs	0,0 pbs	0,0 pbs

Source : TGCC

Taux de provisionnement = provisions sur créances de l'actif circulant / créances brutes de l'actif circulant

Analyse de la période 2023-2024

Les provisions sur les créances de l'actif circulant ont augmenté de +108 704 KMAD (+45,3%), passant de 240 222 KMAD à fin 2023 et de 348 926 KMAD à fin 2024.

Le taux de provisionnement ainsi passe de 4,8% en 2023 à 6,0% en 2024., principalement en raison de la hausse de la provision sur créances clients de TGCC SA.

En 2024, le taux de contentieux se chiffre à 3,6% contre 4,5% une année auparavant.

Analyse de la période 2024PF-2025

Les provisions sur les créances de l'actif circulant ont passé de 413 869 KMAD à fin 2024PF à 432 915 KMAD à fin 2025, enregistrant une hausse de +19 046 KMAD (+4,6%) sur la période.

La hausse des provisions pour dépréciation des créances clients constatée au titre de l'exercice 2025 résulte de l'application rigoureuse de la procédure de provisionnement en vigueur au sein du Groupe, fondée sur une analyse individuelle et périodique du risque de recouvrement de chaque créance.

Cette procédure prévoit qu'une créance est identifiée comme douteuse ou litigieuse dès lors qu'apparaissent des indices objectifs de risque de non-recouvrement (retards de règlement significatifs, contentieux, relances demeurées infructueuses, situation financière dégradée du débiteur). Le montant de la provision est déterminé au cas par cas, sur la base d'une appréciation du risque encouru et des perspectives de recouvrement, et fait l'objet d'un réexamen à chaque arrêté comptable, avec ajustement selon l'évolution de la situation de chaque dossier.

La variation observée sur la période traduit ainsi le renforcement de cette analyse de risque, dans un souci de prudence comptable et de fidélité de l'image donnée par les états financiers, plutôt qu'une dégradation généralisée du portefeuille clients du Groupe.

Le taux de provisionnement ainsi passe de 5,2% en 2024 à 5,3% en 2025, principalement en raison de la hausse de la provision sur créances clients de TGCC SA.

En 2025, le taux de contentieux demeure stable à 3,6%.

Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres sur la période 2023 - 2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Capital	316 399	316 399	316 399	346 743	0,0%	9,6%	9,6%
Primes d'émission	481 717	481 717	481 717	2 651 372	0,0%	>100,0%	>100,0%
Réserves consolidées	317 489	441 293	469 846	593 958	39,0%	34,6%	26,4%
Résultat net consolidé	362 576	521 810	645 666	952 053	43,9%	82,5%	47,5%
Total des capitaux propres - part du groupe	1 478 181	1 761 219	1 913 628	4 544 126	19,1%	>100,0%	>100,0%
Intérêts minoritaires	3 795	6 334	307 141	339 545	66,9%	>100,0%	10,6%
Capitaux propres	1 481 976	1 767 553	2 220 769	4 883 671	19,3%	>100,0%	>100,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>21,4%</i>	<i>20,4%</i>	<i>15,7%</i>	<i>31,2%</i>	<i>-0,9 pbs</i>	<i>10,7 pbs</i>	<i>1,0 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les capitaux propres consolidés s'établissent à 1 767 553 KMAD, enregistrant une hausse de +285 577 KMAD (+19,3%) par rapport à 2023. Cette progression s'explique essentiellement par :

- L'augmentation de réserves consolidées de +123 804 KMAD (+39,0%) ;
- La hausse du résultat net consolidé de +159 234 KMAD (+43,9%) ;
- La hausse des intérêts minoritaires de +2 539 KMAD (+66,9%).

Analyse de la période 2024PF-2025

A fin 2025, les capitaux propres consolidés s'élèvent à 4 883 671 KMAD, enregistrant une hausse de +2 662 902 KMAD (>100%) par rapport à 2024PF. Cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation du capital social de +30 345 KMAD (+9,6%) réalisée en juillet 2025 ;
- La hausse des primes d'émission de +2 169 655 KMAD (>100%), liée à l'augmentation du capital réalisée en juillet 2025 ;
- La hausse des réserves consolidées de +124 112 KMAD (+26,4%), s'expliquant par l'intégration des sociétés STAM-VIAS dans le périmètre de consolidation du groupe TGCC ;
- La hausse du résultat consolidé de +306 387 KMAD (+47,5%) ;
- La hausse des intérêts minoritaires de +32 404 KMAD (+10,6%).

Dettes financières

L'évolution des dettes financières long-terme sur la période 2023 - 2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Emprunts obligataires	-	450 000	450 000	337 500	100,0%	-25,0%	-25,0%
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	265 687	308 160	446 123	771 230	>100,0%	>100,0%	72,9%
Emprunts auprès des établissements de crédit	82 154	49 678	2 310 485	92 224	-76,1%	85,6%	-96,0%
Compte courant Associé Bloqué	-1	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
Total dettes financières	347 841	807 838	3 206 607	1 200 954	>100,0%	48,7%	-62,5%

Source : TGCC

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les dettes financières s'établissent à 807 838 KMAD, enregistrant une hausse de +459 996 KMAD (>100%) par rapport à 2023. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des dettes liées

aux contrats de crédit-bail de +167 862 KMAD (>100%) et l'émission de l'emprunt obligataire d'un montant de +450 000 KMAD (+100%).

Par ailleurs, les dettes auprès des établissements de crédit enregistrent une baisse de 157 866 KMAD (-76,1%), principalement liée aux remboursements effectués au cours de l'exercice.

Analyse de la période 2024PF-2025

À fin 2025, les dettes financières du Groupe s'établissent à 1 200 954 KMAD, en baisse de 2 005 653 KMAD (-62,5%) par rapport à 2024PF. Cette diminution s'explique principalement par le remboursement partiel de l'emprunt obligataire, à hauteur de 112 500 KMAD (-25,0%), ainsi que par le remboursement des emprunts auprès des établissements de crédit, pour un montant de 2 218 261 KMAD (-96,0%).

Entre 2024PF et 2025, ces remboursements se décomposent comme suit :

- ✓ TGCC S.A. pour 2,2 MMAD, s'agissant du remboursement total de l'emprunt de financement de l'acquisition, contracté avant l'augmentation de capital ;
- ✓ TGCC S.A. pour 15 MMAD, relatif au remboursement du crédit relance ;
- ✓ STAM pour 2,3 MMAD, relatif au remboursement total de deux crédits à moyen terme ;
- ✓ STAM pour 15 MMAD, relatif au remboursement du crédit relance ;
- ✓ TG PREFA pour 1,7 MMAD, relatif au remboursement du crédit relance ;
- ✓ TGEM pour 69 KMAD, relatif au remboursement total du crédit à moyen terme.

Par ailleurs, les dettes liées aux contrats de crédit-bail ont enregistré une hausse de +325 107 KMAD (+72,9%).

Provisions durables pour risques et charges

L'évolution des provisions durables pour risques et charges est présentée dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Provisions durables pour risques et charges	730	977	977	2 154	33,8%	>100%	>100%

Source : TGCC

A fin 2024, les provisions durables pour risques et charges s'établissent à 977 KMAD, enregistrant une hausse de +247 KMAD (+33,8%) par rapport à 2023.

A fin 2025, les provisions durables pour risques et charges s'élèvent à 2 154 KMAD, enregistrant une hausse de +1 177 KMAD (>100%) par rapport à 2024PF, expliquée par une provision pour litiges sur TGCC CI.

Dettes du passif circulant

L'évolution des dettes du passif circulant sur la période 2023 - 2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Fournisseurs et comptes rattachés	2 879 712	3 589 284	4 679 389	4 922 209	24,6%	37,1%	5,2%
Clients créditeurs, avances et acomptes	874 949	1 176 044	1 459 600	1 526 012	34,4%	29,8%	4,5%
Personnel	34 747	68 894	96 705	89 672	98,3%	30,2%	-7,3%
Organismes sociaux	25 627	26 998	34 005	53 443	5,3%	98,0%	57,2%
Etat	362 433	535 268	994 367	1 347 631	47,7%	>100,0%	35,5%
Comptes d'associés - créditeurs	4 415	870	47 923	36 537	-80,3%	>100,0%	-23,8%
Autres créanciers	18 242	40 085	459 769	25 744	>100,0%	-35,8%	-94,4%
Comptes de régularisation - passif	30 530	20 566	26 125	22 365	-32,6%	8,7%	-14,4%
Ecart de conversion passif	-	206	1 070	7	100,0%	-96,6%	-99,3%
Autres provisions pour risques et charges	10 506	11 232	13 050	52 249	6,9%	>100,0%	>100,0%

Passif circulant	4 241 161	5 469 447	7 812 005	8 075 869	29,0%	47,7%	3,4%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>61,1%</i>	<i>63,2%</i>	<i>55,2%</i>	<i>51,5%</i>	<i>2,1 pbs</i>	<i>-11,7 pbs</i>	<i>-3,6 pbs</i>

SOURCE : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués d'effets à payer, retenue de garantie, retenue de qualité, retenue de finition, etc.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les dettes du passif circulant s'établissent à 5 469 447 KMAD, enregistrant une hausse de +1 228 286 KMAD (+29,0%) par rapport à 2023. Cette évolution est principalement portée par :

- La hausse du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » de +709 572 KMAD (+24,6%), s'expliquant essentiellement par l'augmentation de l'activité et du volume des charges, ayant entraîné une augmentation des achats d'intrants, notamment les prestations de menuiserie, de plomberie, de ferrailage et d'électricité. TGCC SA contribue à hauteur de 82 % à cette progression, contre 18% pour l'ensemble de ses filiales ;
- La hausse du poste « Clients créditeurs, avances et acomptes » de +301 095 KMAD (+34,4%), résultant principalement des opérations enregistrées au niveau de TGCC SA, qui contribue à hauteur de 93% à cette variation, contre 7% pour l'ensemble de ses filiales.

Analyse de la période 2024PF-2025

A fin 2025, les dettes du passif circulant s'établissent à 8 075 869 KMAD, enregistrant une hausse de 263 864 KMAD (+3,4%) par rapport à 2024PF. Cette évolution s'explique par les effets compensés suivants :

- La hausse du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » de 242 820 KMAD (+5,2%), portée essentiellement par TGCC SA (+244 MMAD) et VIAS (+146 MMAD), atténuée par le repli de BESIX-TGCC (-197 MMAD) et de TGCC CI (-57,4 MMAD) ;
- La hausse du poste « Clients créditeurs, avances et acomptes » de +66 412 KMAD (+4,5%) ;
- La hausse du poste « Etat » de +353 264 KMAD (+35,5%) ;
- L'augmentation du poste « Autres provisions pour risques et charges » de +39 199 KMAD (>100,0%). Conformément au principe de prudence, d'une provision complémentaire de 40 MMAD au titre du risque identifié de forclusion de la TVA, correspondant au risque cumulé jusqu'à fin 2025. Cette provision est susceptible d'être ajustée à l'issue des travaux d'analyse en cours et sera reprise en fonction des montants définitivement recouvrés.
- La baisse du poste « Autres créanciers » de 434 025 KMAD (-94,4%) entre 2024PF et 2025 s'explique principalement par le règlement de la dette relative à l'acquisition de STAM. À fin 2024PF, le prix d'acquisition de STAM, d'un montant total de 2,5 Mrd MAD, n'avait été financé qu'à hauteur de 2,2 Mrd MAD par un emprunt auprès d'un consortium bancaire, le solde de 300 MMAD demeurant dû aux cédants. Cette dette d'acquisition sur titres de participation a été intégralement réglée au cours de l'exercice 2025, expliquant l'essentiel de la baisse constatée sur ce poste.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des fournisseurs et comptes attachés par ancienneté :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
TGCC SA	933 053	849 690	849 690	1 407 646	-8,9%	65,7%	-100,0%
> 6 mois	78 257	23 624	23 624	11 946	-69,8%	-49,4%	-100,0%
< 6 mois	854 796	826 066	826 066	1 395 700	-3,4%	69,0%	-100,0%
BESIX TGCC	43 418	47 096	47 096	50 855	8,5%	8,0%	-100,0%
> 6 mois	40 381	13 142	13 142	26 308	-67,5%	100,2%	-100,0%
< 6 mois	3 037	33 954	33 954	24 546	>100,0%	-27,7%	-100,0%

TG Préfa	55 195	65 504	65 504	86 559	18,7%	32,1%	-100,0%
> 6 mois	1 048	2 146	2 146	8 936	>100,0%	316,4%	-99,9%
< 6 mois	54 147	63 358	63 358	77 622	17,0%	22,5%	-100,0%
Arte	5 856	4 930	4 930	4 203	-15,8%	-14,7%	-100,0%
> 6 mois	3 418	2 558	2 558	366	-25,2%	-85,7%	-100,0%
< 6 mois	2 438	2 372	2 372	3 837	-2,7%	61,7%	-100,0%
TG ALU	76 690	83 240	83 240	70 914	8,5%	-14,8%	-100,0%
> 6 mois	15 866	24 972	24 972	6 392	57,4%	-74,4%	-100,0%
< 6 mois	60 824	58 268	58 268	64 522	-4,2%	10,7%	-100,0%
TG Cover	12 915	28 955	28 955	26 610	>100,0%	-8,1%	-100,0%
> 6 mois	157	8	8	-	-94,9%	-100,0%	-112,5%
< 6 mois	12 758	28 947	28 947	26 610	>100,0%	-8,1%	-100,0%
TGCI	5	-	-	-	-100,0%	n.a	n.a
> 6 mois	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
< 6 mois	5	-	-	-	-100,0%	n.a	n.a
TGCC Côte d'Ivoire	99 454	205 289	205 289	171 597	>100,0%	-16,4%	-100,0%
> 6 mois	72 525	60 163	60 163	81 711	-17,0%	35,8%	-100,0%
< 6 mois	26 929	145 126	145 126	89 885	>100,0%	-38,1%	-100,0%
TGCC Sénégal	23 677	22 304	22 304	35 454	-5,8%	59,0%	-100,0%
> 6 mois	2 376	19 202	19 202	14 093	>100,0%	-26,6%	-100,0%
< 6 mois	21 301	3 102	3 102	21 361	-85,4%	588,6%	-99,8%
T2G	847	862	862	881	1,8%	2,2%	-100,0%
> 6 mois	847	856	856	798	1,1%	-6,8%	-100,0%
< 6 mois	-	6	6	83	100,0%	1286,3%	114,4%
TGEM	32 353	22 218	22 218	29 289	-31,3%	31,8%	-100,0%
> 6 mois	22 244	10 558	10 558	633	-52,5%	-94,0%	-100,0%
< 6 mois	10 109	11 660	11 660	28 656	15,3%	145,8%	-100,0%
DECO EXCELL	10	1 718	1 718	318	>100,0%	-81,5%	-100,0%
> 6 mois	-	-	-	29	0,0%	n.a	n.a
< 6 mois	10	1 718	1 718	289	>100,0%	-83,2%	-100,0%
TGCC GUINEE	6 787	13 996	13 996	82 028	>100,0%	486,1%	-100,0%
> 6 mois	5 640	10 332	10 332	37 778	83,2%	265,6%	-100,0%
< 6 mois	1 147	3 664	3 664	44 250	>100,0%	1107,7%	-99,7%
TGCC DEVELOPEMENT	46	3 821	3 821	327	>100,0%	-91,4%	-100,0%
> 6 mois	-	-	-	284	0,0%	n.a	n.a
< 6 mois	46	3 821	3 821	43	>100,0%	-98,9%	-100,0%
TG STONE	-	10	10	-	100,0%	-100,0%	-110,0%
> 6 mois	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
< 6 mois	-	10	10	-	100,0%	-100,0%	-110,0%
TG STEEL	-	572	572	24 389	100,0%	4163,9%	-92,7%
> 6 mois	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
< 6 mois	-	572	572	24 389	100,0%	4163,9%	-92,7%
STAM	-	-	447 020	677 338	0,0%	n.a	n.a
> 6 mois	-	-	86 682	83 369	0,0%	n.a	n.a
< 6 mois	-	-	360 338	593 969	0,0%	n.a	n.a

VIAS	-	-	185 133	326 660	0,0%	n.a	n.a
> 6 mois	-	-	168 845	314 305	0,0%	n.a	n.a
< 6 mois	-	-	16 288	12 356	0,0%	n.a	n.a
Total dettes fournisseurs	1 290 307	1 350 205	1 982 358	2 995 068	4,6%	121,8%	-100,0%
Total comptes rattachés (*)	1 939 464	2 612 514	3 076 393	1 095 271	34,7%	-58,1%	-100,0%
Elimination intragroupe	(350 058)	(373 438)	(379 362)	831 870	6,7%	-322,8%	-100,0%
Total dettes fournisseurs consolidés	2 879 712	3 589 284	4 679 389	4 922 209	24,6%	37,1%	-100,0%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués d'effets à payer, retenue de garantie, retenue de qualité, retenue de finition, etc.

Compte courant associé

Le tableau ci-dessous présente les comptes courant d'associé sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Autres comptes courants associés	4 415	870	47 923	36 537	-80,3%	>100,0%	-23,8%
Total	4 415	870	47 923	36 537	-80,3%	>100,0%	-23,8%

Source : TGCC

Les autres comptes courants associés correspondent aux dividendes distribués non versés aux actionnaires et aux avances en comptes courants d'associés.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les autres comptes courants d'associés s'établissent à 870 KMAD, en baisse de 3 545 KMAD (-80,3%) par rapport à 2023, s'expliquant par le remboursement progressif des avances en comptes courants d'associés.

Analyse de la période 2024PF-2025

A fin 2025, les autres comptes courants d'associés s'élèvent à 36 537 KMAD, en baisse de 11 386 KMAD (-23,8%) par rapport à 2024PF.

Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Financement permanent	1 830 548	2 576 367	5 428 353	6 086 779	40,7%	>100,0%	12,1%
Actif immobilisé	691 612	739 865	3 295 494	3 851 922	7,0%	>100,0%	16,9%
Fonds de roulement	1 138 936	1 836 503	2 132 859	2 234 857	61,2%	21,7%	4,8%
Actif circulant	6 045 058	7 292 153	9 808 536	9 892 525	20,6%	35,7%	0,9%
Passif circulant	4 241 161	5 469 446	7 812 005	8 075 869	29,0%	47,7%	3,4%
Besoin en fonds de roulement	1 803 897	1 822 707	1 996 531	1 816 656	1,0%	-0,3%	-9,0%
Trésorerie nette*	(664 961)	13 796	136 328	418 201	<100,0%	>100,0%	>100,0%

Source : TGCC

*La trésorerie nette est présentée hors TVP. Ceux-ci sont compris dans l'actif circulant

Le financement permanent se compose des capitaux propres, des dettes financières et des provisions durables pour risques et charges.

Analyse de la période 2023-2024

À fin 2024, le fonds de roulement enregistre une amélioration de +697 567 KMAD (+61,2%), pour atteindre 1 836 503 KMAD. Cette évolution résulte du renforcement du financement permanent (+745 819 KMAD, soit +40,7%), dans un contexte de progression plus modérée de l'actif immobilisé (+48 253 KMAD, soit +7,0%).

Le besoin en fonds de roulement augmente de +18 810 KMAD (+1,0%), sous l'effet d'une hausse de l'actif circulant de +1 247 095 KMAD (+20,6%), légèrement supérieure à l'augmentation du passif circulant, qui s'établit à +1 228 285 KMAD (+29,0%).

Par conséquent, la trésorerie nette ressort positive à 13 796 KMAD à fin 2024, contre une position négative de -664 961 KMAD à fin 2023.

Analyse de la période 2024PF-2025

À fin 2025, le fonds de roulement enregistre une amélioration de +101 998 KMAD (+4,8%) par rapport à fin 2024PF, pour atteindre 2 234 857 KMAD. Cette évolution résulte du renforcement du financement permanent (+658 426 KMAD, soit +12,1%), dans un contexte de progression plus modérée de l'actif immobilisé (+556 428 KMAD, soit +16,9%).

Le besoin en fonds de roulement diminue de 179 875 KMAD (-9,0%), sous l'effet d'une hausse limitée de l'actif circulant (+83 989 KMAD, soit +0,9%), inférieure à l'augmentation du passif circulant (+263 864 KMAD, soit +3,4%).

Par conséquent, la trésorerie nette ressort positive à 418 201 KMAD à fin 2025, en amélioration de +281 873 KMAD (>100%) par rapport à 2024PF.

Endettement net

L'évolution de l'endettement net et du gearing du Groupe TGCC sur la période 2023 - 2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	140 298	308 160	446 123	771 230	>100,0%	>100,0%	72,9%
Emprunts obligataires	-	450 000	450 000	337 500	100,0%	-25,0%	-25,0%
Emprunts auprès des établissements de crédit	207 544	49 678	2 310 485	92 224	-76,1%	85,6%	-96,0%
Dettes financières	347 842	807 838	3 206 607	1 200 954	>100,0%	48,7%	-62,5%
Trésorerie - passif	864 056	607 927	921 500	1 507 587	-29,6%	>100,0%	63,6%
Comptes d'associés - crédateurs	4 415	870	47 923	36 537	-80,3%	>100,0%	-23,8%
Total dettes	1 216 313	1 416 635	4 176 030	2 745 078	16,5%	93,8%	-34,3%
Trésorerie - actif	199 096	621 723	1 057 828	1 925 788	>100,0%	>100,0%	82,1%
Titres et valeurs de placement	12 088	120 945	120 945	229 519	>100,0%	89,8%	89,8%
Endettement net (2)	1 005 129	673 967	2 997 257	589 771	-32,9%	-12,5%	-80,3%
Capitaux propres	1 481 976	1 767 553	2 220 769	4 883 671	19,3%	>100,0%	>100,0%
Gearing ratio (3)	67,8%	38,1%	116,9%	12,1%	-29,7 pbs	-26,1 pbs	-104,9 pbs
Total bilan	6 935 765	8 653 742	14 161 858	15 670 235	24,8%	81,1%	10,7%
Ratio de solvabilité (4)	14,5%	7,8%	18,3%	3,8%	-6,7 pbs	-4,0 pbs	-14,6 pbs

Source : TGCC

(1) Le poste de trésorerie passif inclut l'encours des billets de trésorerie

(2) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif - TVP

(3) : Endettement net / Capitaux propres

(4) : Endettement net / Total bilan

Gearing ratio

En 2024, le gearing du groupe TGCC s'établit à 38,1%, en baisse de 29,7 points par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par une diminution de l'endettement net de 331 162 KMAD (-32,9%), plus marquée que la hausse des capitaux propres de +285 577 KMAD (+19,3%), traduisant une maîtrise renforcée des besoins de financement ainsi qu'une amélioration des efforts de recouvrement.

Cette performance financière a également été soutenue par la réalisation, en juillet 2024, d'une émission obligataire de 450 000 KMAD par placement privé, visant à accompagner le plan de développement du Groupe tout en optimisant la structure et en diversifiant ses sources de financement.

Par ailleurs, la trésorerie-passif est passée de 864 056 KMAD en 2023 à 607 927 KMAD en 2024, incluant un encours de billets de trésorerie de 280 000 KMAD.

En 2025, le gearing du groupe TGCC s'établit à 12,1%, en baisse de 104,9 points par rapport à 2024PF. Cette évolution s'explique par la diminution de l'endettement net de 2 407 486 KMAD (-80,3%), plus importante que la hausse des capitaux propres de +2 662 902 KMAD (>100%), principalement portée par le renforcement du capital dans le cadre de l'augmentation de capital destinée au financement de l'acquisition de STAM-VIAS.

Ratio de solvabilité

En 2024, le ratio de solvabilité passe à 7,8% contre 14,5% en 2023, enregistrant une baisse de 6,7 points entre les deux exercices. Cette dégradation s'explique essentiellement par la baisse de l'endettement net de 331 162 KMAD (-32,9%), conjuguée de la hausse du total bilan de +1 717 977 KMAD (+24,8%).

En 2025, le ratio de solvabilité passe à 3,8% contre 18,3% en 2024PF, enregistrant une baisse de 14,6 points entre les deux exercices. Cette dégradation s'explique principalement par la baisse de l'endettement net de 2 407 486 KMAD (-80,3%), conjuguée de la hausse du total bilan de +1 508 377 KMAD (+10,7%).

Interest coverage ratio et DSCR

L'évolution de l'*Interest coverage ratio* et le *DSCR* sur la période 2023 - 2025 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Excédent Brut d'Exploitation (A)	830 792	1 184 610	1 971 739	2 578 554	42,6%	>100,0%	30,8%
Charges d'intérêts (B)	63 901	76 892	113 337	136 041	20,3%	76,9%	20,0%
Remboursement de dettes (C)	78 141	138 079	185 990	(1 873 471)	76,7%	>-100,0%	>-100,0%
Interest Coverage Ratio (A/B)	13,0x	15,4x	17,4x	19,0x	2,4x	3,5x	1,6x
DSCR (A/B+C)	5,8x	5,5x	6,6x	-1,5x	-0,3x	-7,0x	-8,1x

Source : TGCC

En 2024, l'*interest coverage ratio* s'établit à 15,4x, contre 13,0x en 2023, traduisant une amélioration de la couverture des charges financières. Cette évolution est portée par la progression de l'EBE de +353 818 KMAD (+42,6%), supérieure à celle des charges d'intérêts (+12 991 KMAD).

Le *DSCR* s'établit à 5,5x en 2024, contre 5,8x en 2023, soit un léger repli de 0,3x. Cette évolution s'explique par la hausse du remboursement de dettes de 59 938 KMAD (+76,7%), qui progresse plus rapidement que l'EBE.

En 2025, l'*interest coverage ratio* s'établit à 19,0x, en amélioration de +1,6 point par rapport à 2024PF. Cette évolution s'explique par la hausse de l'EBE de +606 815 KMAD (+30,8%), plus marquée que l'augmentation des charges d'intérêts (+22 704 KMAD).

Le *DSCR* s'établit à -1,5x en 2025, en dégradation de 8,1x par rapport à 2024PF. Cette évolution s'explique principalement par le passage du poste « Remboursement de dettes » en position négative, celui-ci s'établissant à -1 873 471 KMAD en 2025 contre 185 990 KMAD en 2024PF, cette configuration traduisant un désendettement net de la Société sur l'exercice, en dépit de la hausse des charges d'intérêts (+22 704 KMAD, soit +20,0%) et de la progression de l'EBE (+606 815 KMAD, soit +30,8%).

Ratios de rentabilité

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Résultat net	366 479	527 279	819 784	1 161 165	43,9%	>100,0%	41,6%
Capitaux propres	1 481 976	1 767 553	2 220 769	4 883 671	19,3%	>100,0%	>100,0%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	24,7%	29,8%	36,9%	23,8%	5,1 pbs	-6,1 pbs	-13,1 pbs
Total bilan	6 935 765	8 653 742	14 161 858	15 670 235	24,8%	81,1%	10,7%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	5,3%	6,1%	5,8%	7,4%	0,8 pbs	1,3 pbs	1,6 pbs

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2024, le groupe TGCC affiche une rentabilité des capitaux propres de 29,8%, en amélioration de +5,1 points par rapport à 2023. Cette progression s'explique principalement par la forte hausse du résultat net (+43,9%), à un rythme supérieur à celui de l'évolution des capitaux propres (+19,3%) sur la période.

En 2025, la rentabilité des capitaux propres s'établit à 23,8%, en baisse de 13,1 points par rapport à 2024PF. Cette évolution s'explique principalement par la forte progression des capitaux propres (>100%), à un rythme nettement supérieur à celui du résultat net (+41,6%), suite notamment au renforcement des fonds propres dans le cadre du financement de l'acquisition de STAM - VIAS.

Rentabilité de l'actif

En 2024, le groupe TGCC affiche une rentabilité de l'actif de 6,1%, en amélioration de +0,8 points par rapport à 2023. Cette progression s'explique principalement par la forte hausse du résultat net (+43,9 %), à un rythme supérieur à celui de l'évolution du total bilan (+24,8%) sur la période.

En 2025, la rentabilité de l'actif poursuit sa progression pour s'établir à 7,4%, en hausse de +1,6 points par rapport à 2024PF. Cette évolution reflète une progression du résultat net (+341 381 KMAD), dans un contexte d'augmentation du total bilan de +1 508 377 KMAD.

Ratios de rotation

Le tableau ci-dessous présente les différents ratios de rotation sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Ratio de rotation des stocks de Matières et fournitures consommables (en jours d'achats consommés)	14	13	12	12	0j	-1j	0j
Ratio de rotation des stocks de Produits en cours (en jours de CA HT)	59	74	50	50	15j	-24j	0j
Ratio de rotation des stocks de Produits finis (en jours de CA HT) ²⁰	0	0	0	0	0j	0j	0j
Délai de paiement des clients (en jours de CA TTC)	145	159	154	152	14j	-7j	-2j
Délai de paiement des fournisseurs (en jours d'achats TTC)	72	71	72	114	-1j	-43j	42j

Source : TGCC

Stock de matières consommables²¹

En 2024, le ratio de rotation des stocks de matières et fournitures consommables réside stable à 13 jours d'achats consommés par rapport à 2023.

En 2025, ce ratio reste globalement maîtrisé et stable à 12 jours d'achats consommés par rapport à 2024PF.

Stock de produits en cours²²

En 2024, le ratio de rotation des stocks de produits en-cours s'établit à 74 jours de chiffre d'affaires HT, en hausse de +15 jours par rapport à 2023. Cette dégradation reflète une progression significative des stocks de produits en-cours (+34,1%), plus rapide que celle du chiffre d'affaires (+10,6%)

En 2025, le ratio de rotation des stocks de produits en-cours demeure stable à 50 jours du chiffre d'affaires HT par rapport à 2024PF.

²⁰ Ratio de rotation des stocks de produits finis (en jours de CA HT) = (Stocks de produits finis) *365 / Chiffre d'affaires HT

²¹ Ratio de rotation des stocks de matières et de fournitures consommables (en jours de d'achats consommés) = (Stocks de matières et fournitures consommables) * 365 / Achats consommés HT

²² Ratio de rotation des stocks de produits en cours (en jours de CA HT) = (Stocks de produits en cours) *365 / Chiffre d'affaires HT

Délai de paiement clients²³

En 2024, le délai de paiement des clients s'établit à 159 jours du chiffre d'affaires TTC, en hausse de +14 jours par rapport à 2023.

En 2025, ce délai reste globalement maîtrisé et s'établit à 152 jours de chiffre d'affaires TTC, en amélioration de 2 jours par rapport à 2024PF.

Délai de paiement fournisseurs²⁴

En 2024, le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 71 jours d'achats et autres charges externes TTC, en repli d'un jour par rapport à 2023. Cette évolution résulte d'une progression des achats et autres charges externes supérieure à celle des dettes fournisseurs sur la période.

En 2025, le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 114 jours d'achats et autres charges externes TTC, en hausse de 42 jours par rapport à 2024PF. Cet allongement s'explique principalement par une progression des dettes fournisseurs supérieure à celle des achats et autres charges externes sur la période.

²³ Délai de paiement clients (en jours de CA TTC) = (Créances clients et comptes rattachés bruts) *365 / (Chiffre d'affaires HT*1,2) ; taux de TVA appliqué : 20%

²⁴ Délai de paiement fournisseurs (en jours d'achats TTC) = (Dettes fournisseurs brutes*365) / ((Achats consommés + Autres charges externes) *1,2) ; taux de TVA appliqué : 20%

Analyse du tableau de flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente le tableau des flux de trésorerie consolidé de TGCC sur la période 2023 - 2025 :

En KMAD	2023	2024	2024PF	2025	Var. 23-24	Var. 24-25	Var. 24PF-25
Résultat net des sociétés intégrées	366 479	527 281	819 784	1 161 066	43,9%	>100,0%	41,6%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	134 710	158 100	1 268 672	383 590	17,4%	>100,0%	-69,8%
Dotations nettes aux provisions durables pour risques et charges	8 864	1 007	2 825	40 031	-88,6%	>100,0%	>100,0%
Variation des impôts différés	(923)	12 499	15 503	34 307	<100,0%	>100,0%	>100,0%
VNC des éléments d'actifs cédés	32 762	59 560	59 560	143 625	81,8%	>100,0%	>100,0%
Prix de cession des immobilisations	(37 811)	(61 584)	(61 881)	(154 869)	62,9%	>100,0%	>100,0%
Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	504 081	696 863	2 104 463	1 607 750	38,2%	>100,0%	-23,6%
Variation des créances de l'actif circulant	(1 054 874)	(680 142)	(2 735 110)	23 490	-35,5%	<100,0%	<100,0%
Variation des stocks nets	(382 644)	(442 623)	(502 026)	(393 802)	15,7%	-11,0%	-21,6%
Variation des dettes du passif circulant	1 181 930	1 189 965	3 166 211	499 792	0,7%	-58,0%	-84,2%
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(255 588)	67 200	(70 925)	129 480	>100,0%	92,7%	<100,0%
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	248 493	764 063	2 033 538	1 737 230	>100,0%	>100,0%	-14,6%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 428)	(862)	297 523	(3 080)	-39,6%	>100,0%	<100,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	(181 222)	(141 961)	(1 239 384)	(342 828)	-21,7%	>100,0%	-72,3%
Acquisition d'immobilisations financières	(35 270)	(9 262)	(71 652)	22 549	-73,7%	<100,0%	<100,0%
Cession d'immobilisations financières	1 087	16 146	16 146	3 199	>100,0%	-80,2%	-80,2%
Prix de cession des immobilisations	37 811	61 584	60 005	154 254	62,9%	>100,0%	>100,0%
Incidence des variations du périmètre	(100)	-	(2 146 134)	(2 375 098)	-100,0%	n.a	10,7%
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	(179 122)	(74 355)	(3 083 495)	(2 541 004)	-58,5%	>100,0%	-17,6%
Augmentation de capital	-	-	-	-	0,0%	n.a	n.a
Souscription/Remboursement d'emprunts	(78 141)	(138 079)	(185 990)	1 873 471	76,7%	<100,0%	<100,0%
Dividendes versés	(192 880)	(240 300)	(196 423)	(409 802)	24,6%	70,5%	>100,0%
Augmentation des dettes de financement	(2 850)	463 781	2 724 589	22 606	<100,0%	-95,1%	-99,2%
Variation des concours bancaires	(786)	123 394	295 510	850 369	<100,0%	>100,0%	>100,0%
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(274 657)	208 796	2 637 686	2 336 644	<100,0%	>100,0%	-11,4%
Variation de trésorerie et équivalent de trésorerie	(205 286)	898 504	1 587 729	1 532 870	<100,0%	70,6%	-3,5%
Incidence des variations des monnaies étrangères	(312)	968	968	(206)	<100,0%	<100,0%	<100,0%

Source : TGCC

L'analyse du contenu des flux de trésorerie en 2024, 2024PF et 2025 est détaillée ci-après :

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

En 2024, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'établissent à 764 063 KMAD contre 248 493 KMAD en 2023, soit une hausse de 515 570 KMAD (>100%) sur la période. Cette évolution s'explique principalement par la hausse du bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement de 192 782 KMAD (+38,2%), passant de 504 081 KMAD à 696 863 KMAD, ainsi que par l'amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité de 322 788 KMAD, passant de -255 588 KMAD à 67 200 KMAD.

Retraités en 2024PF pour intégrer STAM et VIAS, les flux opérationnels s'établissent à 2 033 538 KMAD, en hausse de 1 269 475 KMAD par rapport au réel 2024. Cet effet de périmètre est porté à titre principal par la progression des dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (+1 110 572 KMAD, de 158 100 à 1 268 672 KMAD), reflétant l'intégration du parc d'immobilisations de STAM et VIAS, et par la hausse du résultat net des sociétés intégrées (+292 503 KMAD). Cette progression est partiellement atténuée par le retournement de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité, qui passe d'un dégagement de 67 200 KMAD à un besoin de 70 925 KMAD (-138 125 KMAD).

En 2025, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'établissent à 1 737 230 KMAD, en baisse de 296 308 KMAD (-14,6%) par rapport à 2024PF. Cette évolution s'explique essentiellement par le recul du bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement de 496 713 KMAD (-23,6%), passant de 2 104 463 KMAD à 1 607 750 KMAD, partiellement compensé par l'amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité de 200 405 KMAD, passant de -70 925 KMAD à 129 480 KMAD.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

En 2024, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à -74 355 KMAD, en hausse de 104 767 KMAD (-58,5%) par rapport à 2023, sous l'effet conjugué de la baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles (-39 261 KMAD, -21,7%), de la baisse des acquisitions d'immobilisations financières (-16 008 KMAD, -73,3%), de la hausse des produits de cession d'immobilisations financières (+15 059 KMAD) et de la hausse des produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (+23 773 KMAD, +62,9%).

Retraités en 2024PF, les flux d'investissement s'établissent à -3 083 495 KMAD, soit un flux sortant supplémentaire de 3 009 140 KMAD par rapport au réel 2024. Cet effet de périmètre s'explique quasi intégralement par l'incidence des variations de périmètre liée à l'acquisition de STAM et VIAS (-2 146 134 KMAD), à laquelle s'ajoute la hausse des acquisitions d'immobilisations corporelles (-1 097 423 KMAD), reflétant les investissements propres de STAM et VIAS intégrés au pro forma.

En 2025, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'établissent à -2 541 004 KMAD, soit une réduction du flux net utilisé de 542 491 KMAD (-17,6%) par rapport à 2024PF. Cette évolution résulte des effets compensés suivants : la baisse des acquisitions d'immobilisations incorporelles (-300 603 KMAD), la baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles (-896 556 KMAD, -72,3%), le passage du poste Acquisition d'immobilisations financières d'un flux sortant de 71 652 KMAD à un flux entrant de 22 549 KMAD (+94 201 KMAD), la hausse des produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (+94 249 KMAD), et l'alourdissement de l'incidence des variations de périmètre, dont l'impact négatif passe de 2 146 134 KMAD à 2 375 098 KMAD.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

En 2024, les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'établissent à 208 796 KMAD, en hausse de 483 453 KMAD par rapport à 2023, sous l'effet principal de la hausse des dettes de financement (+466 631 KMAD) et de la hausse de la variation des concours bancaires (+124 180 KMAD).

Retraités en 2024PF, les flux de financement s'établissent à 2 637 686 KMAD, en hausse de 2 428 890 KMAD par rapport au réel 2024. Cet effet de périmètre s'explique essentiellement par la hausse des dettes

de financement (+2 260 808 KMAD), correspondant notamment à l'emprunt de 2,2 MMAD contracté auprès du consortium bancaire pour financer l'acquisition de STAM, ainsi que par la hausse de la variation des concours bancaires (+172 116 KMAD) et par les dividendes versés (+43 877 KMAD) — TGCC ayant décaissé moins sur le pro forma, ce qui constitue une variation positive de trésorerie — partiellement compensées par la hausse des remboursements nets d'emprunts (-47 911 KMAD).

En 2025, les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à 2 336 644 KMAD, en baisse de 301 042 KMAD (-11,4%) par rapport à 2024PF. Cette évolution résulte des effets compensés suivants : la hausse des souscriptions nettes de remboursement d'emprunts (+2 059 461 KMAD), la hausse de la variation des concours bancaires (+554 859 KMAD), la hausse des dividendes versés (+213 379 KMAD) et la forte baisse des dettes de financement (-2 701 983 KMAD, -99,2%).

IV. Indicateurs trimestriels

Indicateurs trimestriels consolidés

Trimestre 1 2026 :

En MMAD	T1 2026	T1 2025	Var %	Cumulé 2026	Cumulé 2025	Var %
Produit d'exploitation	2 076	1 845	12,5%	2 076	1 845	12,5%
CAPEX	84	99	-15,4%	84	99	-15,4%

Source : TGCC

En MMAD	Au 31.03.2026	Au 31.12.2025	Var %
Endettement net	1 107	610	81,5%

Source : TGCC

Évolution de l'activité

TGCC entame l'exercice 2026 sur une note positive, avec un produit d'exploitation consolidé de 2 076 MMAD, en progression de +12,5% par rapport au premier trimestre 2025. Cette performance traduit la résilience de l'activité du Groupe, qui a su préserver sa trajectoire de développement, soutenue par la solidité de son portefeuille de projets et l'intégration de STAM VIAS.

Carnet de commandes

À fin mars 2026, le carnet de commandes s'établit à 26,9 Md MAD, assurant au Groupe une visibilité étendue sur les exercices à venir. Ce niveau élevé, alimenté par les grands projets structurants engagés aux niveaux national et international, témoigne de la confiance durable des donneurs d'ordre publics et privés et constitue un socle solide pour aborder le reste de l'année 2026 avec confiance.

Investissement

Au titre du premier trimestre 2026, le CAPEX s'élève à 84 MMAD, traduisant la poursuite, par le Groupe, du rythme d'investissement adapté au déroulement des chantiers sur la période.

Endettement

Au 31 mars 2026, l'endettement net s'élève à 1 107 MMAD, en progression contenue de +81,5% par rapport à fin 2024. Cette évolution reflète principalement la tension habituelle du besoin en fonds de roulement en début d'exercice, lié au lancement de nouveaux chantiers d'envergure. Le Groupe demeure attentif à la maîtrise de sa structure financière et maintien des ratios d'endettement bas.

Trimestre 2 2026 :

En MMAD	T2 2026	T2 2025	Var %	S1 2026	S1 2025	Var %
Produit d'exploitation	3 163,3	3 124,3	1,2%	5 239,5	5 530,6	-5,3%
CAPEX	162,6	107,4	51,4%	246,3	281,3	-12,4%

Source : TGCC

En MMAD	Au 30.06.2026	Au 31.12.2025	Var %
Endettement net	2 077,1	609,8	>100%

Source : TGCC

Évolution de l'activité

Au deuxième trimestre 2026, le produit d'exploitation s'établit à 3 163,3 M MAD, en progression de 1,2 % par rapport au T2 2025. Sur l'ensemble du premier semestre, le produit d'exploitation consolidé ressort à 5 239,5 M MAD, contre 5 530,6 M MAD à la même période de 2025. Le repli du cumulé semestriel s'explique principalement par :

- Les conditions climatiques ayant affecté la production des chantiers aussi bien de TGCC que de STAM VIAS au premier semestre 2026.
- Une part significative des chantiers stratégiques du Groupe se trouve actuellement en phase de démarrage de gros œuvre et n'avait pas encore atteint son rythme de croisière au premier semestre 2026.

Carnet de commandes

À fin juin 2026, le carnet de commandes atteint 28,4 Md MAD, en progression de 9,3 Md MAD par rapport à la même période en 2025 (19,1 Md MAD). Ce socle est alimenté par plusieurs projets stratégiques, dont le nouveau terminal de l'aéroport Mohammed V de Casablanca, le Grand Stade de Benslimane, la ligne à grande vitesse Casablanca–Marrakech, ainsi que la mise à niveau du Grand Stade de Marrakech.

Investissement

Au titre du premier semestre 2026, le CAPEX s'élève à 246,3 M MAD. Sur le seul deuxième trimestre, il s'établit à 162,6 M MAD, en hausse de 51,4% par rapport au deuxième trimestre 2025, traduisant le renforcement des moyens industriels et techniques du Groupe pour accompagner l'accélération de l'exécution des chantiers.

Endettement

Au 30 juin 2026, l'endettement net s'établit à 2 Md MAD, contre 609,8 M MAD au 31 décembre 2025. Cette évolution s'explique par la hausse du BFR en ligne avec le nombre important de chantiers en phase de lancement. Le Groupe demeure attentif à la maîtrise de sa structure financière.

PARTIE V. PERSPECTIVES

I. Perspectives de développement du marché du BTP au Maroc et à l'international

Fort d'un carnet de commandes de 25,5 Md MAD à fin 2025, et d'un contexte économique très favorable lié notamment au lancement d'un vaste programme national d'infrastructures en préparation notamment des événements sportifs prévus à l'horizon 2030, TGCC aborde les années à venir avec une confiance renouvelée, convaincu de maintenir son rythme de croissance. En effet, les événements sportifs annoncés au niveau national, surtout avec l'annonce de l'organisation de la coupe du monde 2030 au Maroc, sont une véritable opportunité pour le Groupe. Ils agissent comme un catalyseur pour l'accélération des programmes de développement du Maroc. Pour TGCC, cela représente un potentiel significatif avec la construction de stades, d'équipements sportifs, de projets dans les transports, dans l'immobilier, dans l'hôtellerie et de manière plus large d'infrastructures urbaines. TGCC est déterminé à mettre son expertise et son savoir-faire au service de ces projets.

II. Orientations stratégiques de TGCC

Afin de consolider son positionnement et d'accélérer son rythme de croissance, TGCC articule sa stratégie autour de trois piliers : la verticalisation, la diversification et l'internationalisation.

Verticalisation

TGCC a mis en œuvre depuis plusieurs années une stratégie d'intégration verticale lui permettant désormais de couvrir l'essentiel de la chaîne de valeur de son secteur. Cette stratégie vise notamment à :

- Renforcer son positionnement sur le marché et sa compétitivité à travers une offre intégrée et tous corps d'état ;
- Assurer une bonne qualité de coordination et d'exécution des lots techniques et de second œuvre notamment ;
- Optimiser et améliorer les marges générées par les activités précédemment sous-traitées.

Cette stratégie s'est traduite par la création et le déploiement effectif de sept filiales industrielles spécialisées, désormais pleinement opérationnelles et intégrées, couvrant un large spectre d'activité, dont notamment :

- TG Wood (menuiserie) ;
- TG Prefa (matériaux de construction) ;
- TG Alu (menuiserie aluminium) ;
- TG Cover (étanchéité et couverture) ;
- TGEM (électricité et mécanique) ;
- TG Stone (matériaux et carrières) ;
- TG Steel (charpente métallique).

Le pilotage de cette stratégie d'intégration est centralisé au niveau de TGCC SA, qui mutualise les fonctions supports (RH, logistique, SI, contrôle de gestion) et veille à l'harmonisation des standards qualité et délais sur l'ensemble du périmètre.

Cette approche a permis à TGCC de devenir une entreprise TCE (Tous Corps d'État) intégrant des compétences clés en interne. En 2024, cette dynamique s'est accélérée avec le lancement de TG Steel et TG Stone, renforçant l'amont de la chaîne et optimisant l'approvisionnement.

Fort de cette base, TGCC entame une phase de consolidation, avec pour objectif d'élargir la couverture des projets, capter davantage de lots à forte valeur ajoutée et renforcer sa proposition de valeur.

Diversification

TGCC s'est progressivement imposé comme un acteur majeur de la construction au Maroc. Afin de pérenniser sa croissance et consolider son positionnement sur le marché, TGCC a franchi un cap majeur dans sa stratégie de diversification avec l'acquisition le 30 mai 2025 de 60% du capital social et des droits de vote du groupe STAM. Cette opération renforce significativement l'offre du Groupe sur les projets d'infrastructures de grande envergures et structurants (ports, barrages et ouvrages d'art) tout en lui permettant de capter de nouveaux marchés, historiquement non adressés.

En effet, STAM dispose d'un large parc de matériel et d'équipement, de ressources humaines hautement qualifiées et d'un carnet de commandes important²⁵, notamment dans le domaine des chantiers d'infrastructures publics et les aménagements liés aux grands événements sportifs (CAN 2025, Coupe du Monde 2030).

L'objectif est désormais est de réussir une intégration opérationnelle fluide de STAM au sein du Groupe, de capter les synergies industrielles et de structurer une offre complète sur le segment des travaux publics dont le potentiel de croissance est significatif. En effet, le marché marocain bénéficie actuellement d'une forte dynamique d'investissement notamment dans les barrages et infrastructures hydrauliques, s'inscrivant dans le cadre de la stratégie nationale d'approvisionnement en eau potable et en irrigation. Le plan 2020–2027 prévoit ainsi la construction de 20 barrages et 3 stations de dessalement, pour un montant total de 115,4 Mds MAD.

Au-delà du Royaume, la diversification vers les travaux d'infrastructures publics renforce le levier d'internationalisation, notamment en Afrique de l'Ouest, où les besoins en infrastructures (routes, ponts, ports, barrages) sont massifs, dans lesquels TGCC, via STAM, pourra déployer ses expertises à plus grande échelle.

²⁵ Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes du groupe STAM s'élève à 9,1 Mds MAD.

Internationalisation

En 2025, TGCC a franchi une nouvelle étape en s'implantant au Moyen-Orient, en Arabie Saoudite. Cette présence stratégique vise à positionner durablement le Groupe sur un marché en forte croissance et à créer une base d'expansion vers l'ensemble de la région.

Dans cette optique, les priorités stratégiques fixées en la matière peuvent se décliner comme suit :

- Consolider le positionnement du groupe TGCC en Côte d'Ivoire et sourcer de nouveaux projets dans les pays limitrophes/voisins et au Cameroun ;
- Intégrer la fonction « recherche de solutions de financement de projets » dans son champ de compétences au profit de ses clients. En effet, le Groupe souhaite pouvoir apporter une capacité de négociation de la dette de manière à pouvoir proposer des solutions de construction avec financement du projet, sécurisant ainsi la réalisation des travaux et leur règlement. Les modalités pratiques de cette solution sont toujours à l'étude ;
- Structurer et renforcer les équipes locales dans les pays d'implantation avec des filiales pleinement opérationnelles et dotées de compétences autonomes ;
- Développer les activités de STAM dans les pays africains où TGCC est déjà présent afin de capitaliser sur le savoir-faire et le portefeuille client de TGCC ;
- Couverture progressive du marché mauritanien en s'appuyant sur la présence de STAM et de sa connaissance dudit marché ;
- Consolider sa présence en Arabie Saoudite à travers notamment sa filiale TGCC Middle East, afin de répondre aux grands projets du Royaume et poser les bases d'un rayonnement dans toute la région du Moyen-Orient.

III. Prévisions du Groupe TGCC

TGCC a mis à jour ses prévisions, notamment pour les besoins de l'augmentation de capital réalisée en Juillet 2025. Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats financiers prévisionnels après prise en compte de l'augmentation de capital, estimés par le management de TGCC en coordination avec le groupe STAM, et intégrant l'acquisition de 60% du groupe STAM (avec effet au 1er janvier 2025).

Les hypothèses concourant à la détermination des principaux agrégats prévisionnels présentés ci-dessous n'intègrent pas les principaux upsides suivants générés notamment par :

- Les synergies potentielles résultant de l'acquisition de 60% du groupe STAM ;
- La contribution des filiales africaines du Groupe (non retenue dans les estimations) ;
- La contribution de l'activité de la filiale en Arabie Saoudite (non retenue dans les estimations non plus).

Il est rappelé que les prévisions ci-dessus sont fondées sur des hypothèses du management de TGCC et de STAM dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les agrégats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces agrégats sont fournis à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'Emetteur.

Aussi, il convient de noter que les chiffres présentés ne pourront pas être comparés aux publications futures de TGCC compte tenu des upsides précités non pris en compte sauf dans le cas où les réalisations sont inférieures aux prévisions présentées. Le chiffre d'affaires consolidé correspond à la somme des chiffres d'affaires générés par (i) TGCC S.A. (cette dernière représentant en moyenne 93% du chiffre d'affaires total du périmètre « TGCC » sur la période prévisionnelle) et de l'ensemble de ses filiales (hors filiales africaines), retraités de l'ensemble des flux intragroupes, (ii) STAM (cette dernière représentant en moyenne 79% du chiffre d'affaires total du périmètre « STAM » sur la période prévisionnelle) et (iii) VIAS (cette dernière représentant en moyenne 21% du chiffre d'affaires total du périmètre « STAM » sur la période prévisionnelle), retraités également de l'ensemble des flux intragroupes du périmètre « STAM ».

En mMAD	2025e	2025r	2026p	2026e ²⁶	Var 25e – 2025r	Var 25e – 2026p	Var 25r – 2026p	Var 26p-26e
Chiffre d'affaires (yc. autres produits d'exploitation)	12 753	12 382	13 579	13 579	-2,9%	6,5%	9,7%	n.a
Périmètre historique « TGCC ²⁷ »	8 210	8 481	9 006	9 006	3,3%	9,7%	6,2%	n.a
Périmètre « STAM »	4 543	3 901	4 573	4 573	-14,1%	0,7%	17,2%	n.a
Dont STAM	3 604	2 737	3 616	3 616	-24,1%	0,3%	32,1%	n.a
Dont VIAS	940	1 164	957	957	23,8%	1,8%	-17,8%	n.a
<i>% de variation</i>	8,5%	5,3%	6,5%	6,5%				
EBITDA	1 991	2 637	2 174	2 174	32,4%	9,2%	-17,6%	n.a
Périmètre historique « TGCC »	1 232	1 656	1 412	1 412	34,4%	14,6%	-14,7%	n.a
Périmètre « STAM »	759	983	762	762	29,5%	0,4%	-22,5%	n.a
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	15,6%	21,3%	16,0%	16,0%				
Résultat net consolidé	890	1 161	1 049	1 049	30,4%	17,9%	-9,6%	n.a
Périmètre historique « TGCC »	521	641	662	662	23,0%	27,1%	3,3%	n.a
Périmètre « STAM »	369	520	387	387	40,9%	4,9%	-25,6%	n.a
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	7,0%	9,4%	7,7%	7,7%				
Résultat net part du groupe	739	952	891	891	28,8%	20,6%	-6,4%	n.a
Périmètre historique « TGCC »	521	641	662	662	23,0%	27,1%	3,3%	n.a
Périmètre « STAM ²⁸ »	218	311	229	229	42,7%	5,0%	-26,4%	n.a
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,8%	7,7%	6,6%	6,6%				
Investissements nets	2 768	672	283	283	-75,7%	-89,8%	-57,9%	n.a
Périmètre historique « TGCC »	2 692	403	204	204	-85,0%	-92,4%	-49,4%	n.a
Périmètre « STAM »	76	269	80	80	253,9%	5,3%	-70,3%	n.a
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	21,7%	5,4%	2,1%	2,1%	-2,9%			

Source : TGCC

²⁶ Le management de TGCC S.A. n'a pas procédé à la mise à jour des prévisions relatives à l'exercice 2026.

²⁷ Comprend TGCC S.A. et ses filiales hors filiales africaines (sur la période 2025e-2026p) et hors acquisition du groupe STAM.

²⁸ La quote-part revenant aux minoritaires correspond à 40% de STAM et 48% de VIAS.

Les principales hypothèses retenues pour l'estimation du chiffre d'affaires consolidé sont présentées ci-dessous :

Chiffre d'affaires (2025^e vs 2025^r) :

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 a été estimé sur la base de 70% du carnet de commandes existant au début de l'exercice, complété par 17% des nouvelles commandes enregistrées au cours de l'année pour l'exercice 2025^e, traduisant une approche prudente retenue par le management, et par 20% des nouvelles commandes pour l'exercice 2026^p, en ligne avec les niveaux de réalisation historiquement observés.

À fin 2025, le chiffre d'affaires et produits d'exploitation de TGCC S.A. contributifs aux comptes consolidés s'élèvent à 7 512 MMAD (dont 7 378 MMAD au titre du seul chiffre d'affaires), sur un total consolidé de 12 382 MMAD. Ce montant est en ligne avec les prévisions de réalisation retenues pour l'exercice 2025.

Carnet de commandes (2025^e vs 2025^r) :

A fin 2024, le carnet de commandes de TGCC S.A. s'élève à 8 783 MMAD, représentant 55% du chiffre d'affaires cumulé estimé de TGCC S.A. sur la période 2025^e-2026^p.

Le carnet de commandes de TGCC S.A. à fin 2025 s'établit à 15 637 MMAD, contre un carnet de commandes estimé de 9 526 MMAD à fin 2025, soit un surplus de 6 111 MMAD par rapport aux prévisions.

Les nouvelles commandes prévues pour l'exercice 2025^e s'élevaient à 8 303 MMAD, représentant plus de 87% du carnet de commandes estimé à fin 2025 (9 527 MMAD), traduisant l'anticipation d'une accélération soutenue des projets de construction au Maroc. Les nouvelles commandes effectivement réalisées en 2025^r se sont élevées à 15 637 MMAD, contre 8 303 MMAD prévus, soit une prise de commandes supplémentaire de 7 334 MMAD.

Les nouvelles commandes devraient poursuivre une croissance annuelle de 5%, pour atteindre 8 718 MMAD en 2026^p, en ligne avec la dynamique positive du secteur de la construction au Maroc. Le carnet de commandes au terme de l'exercice 2026 devrait ainsi s'établir à 9 837 MMAD.

EBITDA (2025^e vs 2025^r) :

L'exercice 2025 se distingue par une amélioration significative des indicateurs de rentabilité. L'EBITDA réalisé en 2025 s'établit à 2,6 Md MAD, en progression de +124,0% par rapport à 2024. Par rapport à l'EBITDA estimé pour 2025, la comparaison au réalisé en 2025 affiche un surplus de +32,4%.

Cette progression s'explique notamment par :

- ✓ La montée en puissance des contrats à forte intensité technique et à meilleure valeur ajoutée ;
- ✓ Une meilleure absorption des charges, portée par la croissance du chiffre d'affaires.

Résultat net (2025^e vs 2025r) :

Globalement, l'exercice 2025 confirme une dynamique de croissance rentable, portée par une amélioration significative des marges et une exécution opérationnelle supérieure aux attentes.

Investissements nets (2025e vs 2025r) :

Au titre de l'exercice 2025, les investissements nets réalisés s'établissent à 672 MMAD, contre 2 768 MMAD prévus, soit un écart de -75,7%. Rapportés au chiffre d'affaires, ils représentent 5,4% contre 21,7% prévus.

Cet écart provient intégralement du périmètre historique « TGCC », dont les investissements nets ressortent à 403 MMAD contre 2 692 MMAD prévus (-85,0%). Il s'explique essentiellement par l'intégration, dans les prévisions, de l'acquisition des titres STAM pour 2 500 MMAD. Comptabilisée en titres de participation, cette opération n'apparaît pas dans les investissements nets réalisés du périmètre « TGCC ».

À l'inverse, les investissements nets du périmètre « STAM » s'élèvent à 269 MMAD contre 76 MMAD prévus (+253,9%).

PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUES

I. Risque lié à la demande et à l'environnement économique

Le secteur du BTP dépend de la demande nationale et étrangère. Une conjoncture économique morose pourrait engendrer une baisse des investissements publics et privés, et par conséquent avoir un impact négatif sur l'activité de la Société. Une crise économique mondiale (résultant d'une pandémie, d'une guerre, etc.) pourrait engendrer une contraction de l'environnement économique dans lequel la Société opère et l'impacter de façon directe ou indirecte.

Néanmoins, la qualité du management de TGCC, la diversification de son portefeuille, ainsi que son positionnement sur les secteurs à fort potentiel sont des facteurs de nature à atténuer ce risque.

II. Risque concurrentiel

TGCC est confrontée à la concurrence émanant de nombreuses sociétés marocaines et internationales opérant dans le secteur de la construction (cf. section « principaux acteurs du secteur »).

Pour faire face à cette concurrence, TGCC accorde une importance majeure à la qualité de ses prestations, de façon à fidéliser ses clients et être présent sur les plus grands chantiers au Maroc. TGCC dispose d'une image de marque forte dans le marché marocain construite sur la base de ses avantages compétitifs basés sur la flexibilité et la rapidité d'exécution des projets.

Par ailleurs, TGCC dispose de ressources humaines considérables (près de 10 000 employés) et de l'un des plus grands parcs de matériel de construction au Maroc, ce qui permet au Groupe d'avoir une disponibilité quasi-immédiate pour répondre ainsi aux besoins de sa clientèle.

III. Risque lié à l'exécution des marchés et à la sous-traitance

Le risque de non-exécution des marchés est lié à la défaillance sur un ou plusieurs maillons de la chaîne de valeur en raison de facteurs divers comme la qualité de prestation, le délai d'exécution, la non-disponibilité et la qualité des sous-traitants.

Ces risques sont mitigés par la qualité de gestion des ressources humaines du Groupe, l'optimisation de son parc de matériel, la sollicitation continue des sociétés du Groupe et la mise en place d'une politique de sous-traitance bien ciblée. TGCC est certifiée selon la norme ISO 9001 2015, qui atteste de son aptitude à fournir constamment des produits et des services conformes aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires et visant à accroître la satisfaction de ses clients.

IV. Risque lié à la main d'œuvre

Les activités du Groupe TGCC requièrent une main d'œuvre importante. Les risques liés à la main d'œuvre peuvent être résumés comme suit :

- Le risque d'accidents de travail : la nature des activités de TGCC implique des risques d'accidents dans les lieux de travail. L'entreprise met en œuvre des efforts continus afin de limiter ces risques. Outre le respect strict des règles de sécurité liées aux différentes professions, TGCC dispose des assurances adaptées aux différentes activités exercées. Le Groupe est certifié depuis 2018 selon la norme ISO 45001 V2018, qui spécifie les exigences pour un système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST). TGCC est également le premier Groupe marocain à certifier son système de management du risque sanitaire selon le référentiel international de SOCOTEC.
- Le risque de pénurie de main d'œuvre : Les activités de TGCC exigent des compétences précises et de qualité. Ainsi, TGCC pourrait être confronté à un risque de pénurie de main d'œuvre (ingénieurs, techniciens, ouvriers, etc.). Pour faire face à ce risque, l'entreprise met en place chaque année des plans de formation décrits dans la section ressources humaines du présent document. Par ailleurs, le

Groupe bénéficie d'une forte notoriété sur le marché marocain, ce qui lui permet d'attirer de nombreux employés et talents formés au Maroc et à l'étranger.

V. Risque de contrepartie

Le Groupe TGCC est exposé au risque de défaut et d'impayés de la part de ses clients. Ce risque est toutefois mitigé par la qualité des clients de TGCC qui sont en majorité des sociétés publiques et privées renommées, et par un suivi régulier des créances et de la gestion du recouvrement. Néanmoins, la Société peut être exposée à des délais de règlement variant selon les clients, voire à des rallongements des délais de paiement, impactant son besoin en fonds de roulement et sa trésorerie.

VI. Risque afférent à la fluctuation des prix des matières premières

Les coûts de production de TGCC dépendent, entre autres, des matières premières (ciment, marbre, aluminium, bois, etc.). Ces matériaux connaissent une volatilité découlant de l'offre et de la demande tant sur le marché local qu'international.

VII. Risque lié à la hausse des taux d'intérêts

Dans le cadre de l'exercice de son activité, TGCC a recours aux financements bancaires. Ainsi, l'évolution du taux directeur de Bank Al Maghrib peut entraîner une variation des taux d'intérêts se traduisant le cas échéant par un impact (à la hausse ou à la baisse) sur le coût du financement de la Société.

VIII. Risque lié à l'accès au financement

Afin de financer ses activités et son développement, TGCC a recours à ses fonds propres, mais également à des produits bancaires : lignes de crédit, facilité de caisse, lignes escompte, cautions, etc. Cependant, dans le cas d'une dégradation de la situation économique ou opérationnelle, l'accès au financement pourrait s'avérer limité.

Le risque d'accès au financement est mitigé par les bons indicateurs de solvabilité du groupe avec un ratio « endettement net / total bilan » moyen de 12,06% sur la période 2023 - 2025 (cf. section « Partie IV - Situation financière »). Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, TGCC a historiquement démontré sa capacité de nantir des marchés pour couvrir ses financements.

IX. Risque lié aux exigences réglementaires

TGCC doit répondre aux exigences réglementaires et rester flexible afin de s'adapter à un environnement en constante évolution. En effet, un changement de loi ou de réglementation peut impacter directement ou indirectement la rentabilité du secteur. TGCC pourrait, par exemple, être exposée à un ralentissement d'activité résultant de nouvelles lois ou réglementations, ou encore d'une interprétation ou d'une application plus stricte des textes juridiques par les tribunaux ou les autorités des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

X. Risque lié aux pays

Le risque pays englobe les risques d'ordre macroéconomique, microéconomique, financier, politique, institutionnel, juridique, social, sanitaire, technologique, industriel et climatique susceptibles d'affecter les activités de TGCC dans les différents pays dans lesquels le Groupe opère.

XI. Risque de change

TGCC est confrontée à un risque de change qui découle des flux provenant notamment des filiales basées au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, et des achats réalisés à l'international. Ainsi le résultat financier de la Société peut évoluer à la hausse ou à la baisse dépendamment de la fluctuation des devises présentées ci-avant.

XII. Risque lié à l'Homme clé

Le risque du collaborateur clé est lié aux situations d'absence de Monsieur Mohammed Bouzoubaa, fondateur, président et directeur général du Groupe TGCC. Toutefois, ce risque est mitigé compte tenu des règles de bonne gouvernance instaurées par la Société et ses organes de gestion, lui permettant de poursuivre ses activités malgré l'absence ponctuelle de personnes clés.

XIII. Risque lié à l'endettement

La dette fait partie intégrante de la vie de TGCC, elle est à la fois un moyen de développement au travers des possibilités d'action qu'elle offre et un risque dans le cas où la Société ne parviendrait pas à maîtriser son taux d'endettement. Le risque de surendettement survient lorsque le niveau des crédits et des charges payées atteint un seuil critique, impliquant la possibilité de se retrouver en défaut de paiement.

XIV. Risque lié à la concentration sectorielle

Le risque de concentration sectorielle peut résulter d'une répartition déséquilibrée des expositions sur des secteurs d'activité.

A fin 2025, le secteur d'Infrastructure et génie civil est le secteur le plus représenté au niveau du carnet de commandes du Groupe TGCC (67%). Le reliquat de ce dernier restant du carnet de commandes est réparti sur 4 secteurs d'activité différents, mitigeant ainsi ce risque.

XV. Risque lié à la concentration du chiffre d'affaires

La Société, de par la nature de son activité et compte tenu de la taille des projets importants qu'elle exécute, pourrait être confrontée à un risque de concentration de son chiffre d'affaires sur un nombre restreint de clients. Toutefois, compte tenu de la diversité de sa clientèle, des projets constituant son carnet de commandes et de l'internationalisation du groupe ce risque reste mesuré.

XVI. Risques liés à l'acquisition de STAM

Dans le cadre de l'acquisition envisagée de la société STAM et de sa filiale VIAS, la Société a identifié un certain nombre de risques susceptibles d'affecter la réussite de l'opération et la réalisation des objectifs stratégiques qui y sont associés. Des mesures de maîtrise sont prévues ou en cours de structuration afin d'atténuer les effets potentiels.

a. Risque de continuité opérationnelle

L'intégration des équipes, des systèmes d'information et des processus opérationnels de STAM/VIAS au sein du Groupe pourrait présenter des défis, notamment en matière d'alignement organisationnel, d'harmonisation des pratiques de gestion et de convergence culturelle. Afin d'en assurer la réussite, plusieurs mesures ont été prévues.

L'équipe de direction actuelle de STAM/VIAS sera maintenue afin d'assurer la continuité managériale et préserver les équilibres opérationnels existants. Par ailleurs, les actionnaires historiques de STAM conserveront une participation minoritaire de 40%, favorisant une transition progressive et un alignement d'intérêts sur le moyen terme. Un plan d'intégration structuré sera mis en place, incluant une gouvernance dédiée composée d'un conseil d'administration mixte, d'un comité de suivi mensuel, d'un comité d'audit et d'un comité de rémunération, afin d'assurer un pilotage rigoureux de l'intégration et un suivi rapproché des enjeux opérationnels et financiers.

b. Risques liés à l'existence de passifs ou litiges non identifiés

L'acquisition de STAM et de sa filiale pourrait révéler, après la finalisation de l'opération, l'existence de passifs latents, de litiges non divulgués ou de risques juridiques antérieurs, susceptibles d'avoir un impact financier significatif.

Afin de limiter l'exposition à ce type de risques, une Garantie d'Actif et de Passif (GAP) sera mise en place afin de couvrir d'éventuels écarts de valorisation liés à des engagements ou passifs antérieurs à la date de réalisation. Le maintien d'un actionnariat minoritaire de 40% par les associés historiques de STAM contribue également à un alignement durable des intérêts entre les parties, renforçant la discipline post-acquisition et le partage des risques.

PARTIE VII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

I. Faits exceptionnels

A la date d'établissement du présent document de référence, le groupe TGCC ne connaît aucun fait exceptionnel susceptible d'affecter de manière significative sa performance opérationnelle ou sa situation financière actuelle ou future.

II. Litiges et affaires contentieuses

Le tableau ci-dessous présente les principaux litiges et affaires contentieuses dont fait l'objet le Groupe au 31/12/2025 :

Projet	Sociétés concernées	Position de TGCC	Détail	Montant engagé (En MAD)	Taux de provisionnement
Ritz Rabat	RCGR	Demanderesse	Jugement condamnant RCGR au paiement du montant jugé	25 247 678	100%
Ritz Marrakech	Jnan Ammar et Arabian Hôtel	Demanderesse	Requête lancée pour le paiement des décomptes impayés avec leurs intérêts moratoires	52 878 889	100%
Ritz Mdiq	Sienna Invest	Demanderesse	- Obtention de l'ordre de paiement relatif à un effet impayé - Requête lancée pour le paiement des décomptes impayés avec leurs intérêts moratoires	4 022 368	100%
Hôtel Marriott	Sienna Invest	Demanderesse	Requête lancée pour le paiement des décomptes impayés avec leurs intérêts moratoires	50 000 000	100%
Lyautey Square	Life Square	Demanderesse	Injonction de paiement	80 262 959	100%
Conservation foncière	ANCFCC	Demanderesse	Procédure en cours de cassation	32 000 000	100%

Source : TGCC

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur dans chacune des juridictions concernées, plusieurs filiales étrangères du Groupe TGCC ont fait l'objet de contrôles fiscaux portant sur différents exercices, ayant donné lieu aux redressements dont le détail se présente comme suit :

Entité	Exercices de contrôle	Montant de redressements	Exercice impacté
TGCC SI	2023	2,6 MDH (160 MFCFA)	2025
	2022		
	2021		
TGCC CI	2023	2,2 MDH (130 MFCFA)	2025
	2022		
TGCC CI	2023	3,4 MDH (205 MFCFA)	2025
	2022		
TGCC Guinée	2023	0,5 MDH (500 MGNF)	2024
TGCC Guinée	2024	1,9 MDH (1 824 MGNF)	2025
	2023		

Source : TGCC

PARTIE VIII – ANNEXES

I. Liste de qualifications de TGCC

Les classes accordées à titre définitif

Secteur	Nom du secteur	Qualification	Nom de la qualification	Classe
A	Construction	A1	Travaux de fouilles à l'air libre	S
		A2	Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	
		A3	Travaux de complexité moyenne en béton armé pour bâtiment	
		A4	Travaux exceptionnels en béton armé pour bâtiment	
		A5	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	
J	Electricité	J1	Travaux d'installation électrique pour usage interne	1
		J2	Travaux d'installation des équipements électriques et d'automatisme	
		J3	Travaux d'installation électrique de plaques solaires	
		J4	Travaux d'éclairage public	
		J5	Réalisation de réseaux de branchement électrique basse tension	
K	Courants faibles, traitement acoustique et audio-visuel	K1	Installations téléphoniques	1
		K2	Equipements audio-visuels	
		K3	Traitement acoustique	
		K4	Gestion technique centralisée	
		K6	Précâblage et réseau informatique	
		K7	Détection et protection incendie et extinction automatique	
L	Menuiserie - Charpente	K8	Travaux de réseaux téléphoniques	1
		L1	Travaux de menuiserie bois autre qu'artisansaux	
		L3	Fabrication et pose de volets roulants	
		L4	Menuiserie aluminium	
		L5	Menuiserie métallique	
		L6	Menuiserie en pvc	
		L7	Fabrication et pose des murs rideaux	
M	Plomberie - Chauffage - Climatisation	L8	Charpente métallique	1
		M1	Travaux courants de plomberie sanitaire	
		M2	Travaux de plomberie sanitaire de haute technicité	
		M3	Travaux d'installation courante de chauffage et climatisation	
N	Etanchéité - Isolation	M4	Travaux d'installation de chauffage et climatisation de haute technicité	1
		N1	Travaux courants d'étanchéité	
		N2	Travaux d'étanchéité de haute technicité	
O	Revêtements	N3	Travaux courants d'isolation thermique	1
		O1	Travaux de revêtements courants	
P	Platerie - Faux plafonds	O2	Travaux de revêtements spéciaux	1
		P1	Travaux de maçonnerie en plâtre	
Q	Peinture	P2	Travaux de faux plafonds	1
		Q1	Peinture générale de bâtiment	
Q	Peinture	Q2	Peinture industrielle	1

Les classes accordées à titre provisoire

Secteur	Nom du secteur	Qualification	Nom de la qualification	Classe
A	Construction	A6	Travaux de construction des réservoirs courants en béton armé de capacité inférieure ou égal 1000m ³	S
L	Menuiserie - Charpente	L2	Charpente en bois	1

II. Autres documents

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

- 2022 : <https://tgcc.ma/dataup/2023/05/RAPPORT-CONSO-CAC-TGCC-2022.pdf>
- 2023 : https://tgcc.ma/?jet_download=41d4a20a118dbb7a7b9ab43556c47ae7f5fa192a
- 2024 : <https://www.tgcc.ma/dataup/2025/04/RAPOORT-CONSO-TGCC-DEFF-.pdf>
- 2025 : https://tgcc.ma/?jet_download=ff9cae9768473b4d0468ea81685c7415f5633fd4

Rapports généraux du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux

- 2022 : <https://tgcc.ma/dataup/2023/05/rapport-general-CAC-2022.pdf>
- 2023 : <https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport CAC gnral TGCC 2023.pdf>
- 2024 : <https://www.tgcc.ma/dataup/2025/04/RAPPORT-GENENRAL-TGCC-DEF-1.pdf>
- 2025 : https://tgcc.ma/?jet_download=8c6657661f0951e96ed4911fd38fc132b3f7eb7f

Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

- 2022 : <https://tgcc.ma/dataup/2023/05/TGCC Rapport-special-CAC-2022.pdf>
- 2023 : <https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport CAC special TGCC 2023.pdf>
- 2024 : <https://tgcc.ma/dataup/2025/04/Rapport-Special-TGCC-2024.pdf>
- 2025 : https://tgcc.ma/?jet_download=1203a123ded6825f5a52ece0235df73f087502d9

Rapports de gestion

- 2022 : <https://tgcc.ma/dataup/2023/05/TGCC Rapport-de-gestion.pdf>
- 2023 : <https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport de gestion.pdf>
- 2024 : <https://www.tgcc.ma/dataup/2025/04/Rapport-de-gestion-2024.pdf>
- 2025 : https://tgcc.ma/?jet_download=0e706564aa6e9a9e6695f237e33fde931cf05eac

Rapports Financiers Annuels

- 2022 : <https://tgcc.ma/dataup/2023/04/RFA-TGCC-2022.pdf>
- 2023 : <https://tgcc.ma/dataup/2024/04/TGCC-RFA-2023-Final-30-4-17H20.pdf>
- 2024 : <https://tgcc.ma/dataup/2025/04/TGCC RFA 2024 VF.pdf>
- 2025 : https://tgcc.ma/?jet_download=83e95ec4ba058f0c18c00849fb6c7a868cfe9c29

Communiqué de presse

2022

- **Votes Assemblée Générale Ordinaire :** <https://tgcc.ma/dataup/2022/07/Votes-Assemble%CC%81e-Ge%CC%81ne%CC%81rale-Ordinaire.pdf>
- **CP Post Assemblée Générale Ordinaire :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/07/Communique%CC%81-de-presse-post-Assemble%CC%81e-Ge%CC%81ne%CC%81rale-Ordinaire.pdf>
- **Communication trimestrielle T2 2022 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2022/CP%20T2%202022 TGCC 30 08.pdf
- **Communication trimestrielle T1 2022 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2022/CP T1 TGCC.pdf
- **Résultats semestriels au 31/06/2022 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2022/cp S1 2022 TGCC.pdf
- **Filiales internationales :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/11/CP-filiales-internationales-TGCC.pdf>

- **Communication trimestrielle T3 2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/11/CP-T3-2022-V1-TGCC-18H17.pdf>
- **Communication trimestrielle T4 2022 :**
https://tgcc.ma/dataup/2023/02/CP-T4-2022-TGCC_17H5265-1.pdf
- **Communication annuelle 2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/03/CP-annuel-2022-TGCC-28-MARS-2023-.pdf>

2023

- **Communiqué de presse – émission de billets de trésorerie :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/02/CP-EBT-TGCC.pdf>
- **Communiqué de presse – TGCC développe son activité en Lybie :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/06/communiqué-Libye.pdf>
- **Communication trimestrielle T1 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/05/CP-T1-2023-TGCC-V3-30052023.pdf>
- **Communication trimestrielle T2 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/08/CP-T2-2023-TGCC.pdf>
- **Communication trimestrielle S1 2023 :**
https://tgcc.ma/dataup/2023/09/CP-S1-2023-G.TGCC_.pdf
- **Communication trimestrielle T3 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/11/CP-T3-2023-TGCC-28112023-22h30.pdf>
- **Communication trimestrielle T4 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/02/CP-T4-2023-TGCC7.pdf>
- **Communication annuelle 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/03/CP-Annuel-2023-TGCC-28-3-23.pdf>

2024

- **Communiqué de presse – émission de billets de trésorerie :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/01/CP-TGCC-AMMC23.pdf>
- **Communiqué de presse – indicateurs trimestriels au 31 mars 2024 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/05/CP-T1-2024-TGCC.pdf>
- **Communiqué de presse – indicateurs trimestriels au 30 juin 2024 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/08/CP-T2-2024-TGCC-30082024.pdf>
- **Communiqué de presse – Emission obligataire ordinaire :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/07/CP-EMISSION-OBLIGATAIRE-ORDINAIRE-TGCC64-1.pdf>
- **Communiqué de presse – Nomination du représentant provisoire de la masse des obligataires :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/07/NOMINATION-DU-REPRESENTANT-PROVISOIRE-DE-LA-MASSE-DES-OBLIGATAIRES50-1.pdf>
- **Communiqué de presse – Indicateurs Trimestriels au 30 septembre 2024**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/11/CP-T3-2024-TGCC-2.pdf>
- **Communiqué de presse – Indicateurs Trimestriels au 31 décembre 2024**
<https://tgcc.ma/dataup/2025/03/CP-T4-2024-TGCC59.pdf>
- **Communiqué de presse – Emission obligataire ordinaire :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/07/CP-EMISSION-OBLIGATAIRE-ORDINAIRE-TGCC64-1.pdf>
- **Communication annuelle 2024 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2025/03/CP-annuel-2024-TGCC-26032025.pdf>

2025

- Communiqué de presse – Acquisition STAM – VIAS :
<https://tgcc.ma/dataup/2025/02/Communique-de-presse-TGCC.pdf>
- Communiqué de presse – Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 21 Mai 2025:
<https://www.tgcc.ma/dataup/2025/05/CP-Vote-AGO-2025-TGCC-0522-16h.pdf>
- Communiqué de presse – Communiqué post assemblée générale ordinaire annuelle du 21 mai 2025 à 15h00 :
<https://www.tgcc.ma/dataup/2025/05/CP-Post-AGO-2025-TGCC-16h-1.pdf>
- Communiqué de presse – Indicateurs trimestriels au 31 mars 2025 :
<https://www.tgcc.ma/dataup/2025/05/CP-T1-2025-TGCC-0528.pdf>
- Communiqué de presse – Acquisition par (TGCC) de 60% du capital (STAM) :
https://tgcc.ma/?jet_download=0ee34812356890eda326f5abe3d8ac013c175a05
- Communiqué de presse – Indicateurs trimestriels au 30 juin 2025 :
https://tgcc.ma/?jet_download=f6f602bee3ed1761aed591814c702f67d78babcf
- Communiqué de presse – Résultats semestriels au 30 juin 2025 :
https://tgcc.ma/?jet_download=8059f41ea7005f4ba9c18a7af4c18ba5011ff62d
- Communiqué de presse – Taux d'émission obligataire du 22/07/2025 :
https://tgcc.ma/?jet_download=28ed1a0b84f231f27b4b7dedf70dc87893981864
- Communiqué de presse – Résultats définitifs de l'augmentation de capital (juillet 2025) :
https://tgcc.ma/?jet_download=f4e06455722eaac19baca7cbbf9b947a0294c379
- Communiqué de presse – Indicateurs trimestriels au 30 septembre 2025 :
https://tgcc.ma/?jet_download=20797914cb0a514b9635ec897c80531acf0be0ac
- Communiqué de presse – Indicateurs trimestriels au 31 décembre 2025 :
https://tgcc.ma/?jet_download=71be390bf6a1d69f700f69a5739b1a528290fd25
- Communiqué de presse – Résultats annuels au 31 décembre 2025 :
https://tgcc.ma/?jet_download=7a32ffce71df1d7f56778a6e5753fddebd14caf7

2026

- Communiqué de presse – Indicateurs trimestriels au 31 mars 2026 :
https://tgcc.ma/?jet_download=e2081380475b8855ca3af251141a1035b693f6f6
- Communiqué de presse – Vote Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2026 :
https://tgcc.ma/?jet_download=a8b26601e84dc4b464ec60d474b7bec40e0b8843
- Communiqué de presse post Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2026 :
https://tgcc.ma/?jet_download=281186b082f0d2ac3442063b72f60ee5b4f75eeb
- Communiqué de presse – Indicateurs trimestriels au 30 juin 2026 :
https://tgcc.ma/?jet_download=e3940046a733f06b1f08ec046bb8b5e0f62c7984

Statuts

- Statuts : <https://tgcc.ma/dataup/2025/04/statuts-tgcc.pdf>